JUIN 1975
N° 255
Rédacteur en chef :
Claude Julien

Prix : 5 F

Algérie : 5,00 DA — Maroc : 5,00 dir.
Canada : 1,25 $ c — Roy.-Uni : 33 p.
Espagne : 60 pes. — Suisse : 3 F.S
Italie : 650 lires — Tunisie : 500 mil

Abonnements : voir tarif page 25.

Publication mensuelle
(vingt-deuxième année)
éditée par
Le Monde

LE MONDE diplomatique

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — 5, rue des Italiens, Paris-IX° — Directeur : Jacques Fauvet

Lire pages 13 à 20 :

Le racisme

Disculper la différence

(Maurice T. Maschino, Jean-Marie Benoist, Henri Lefebvre, Roger-H. Guerrand ; Robert Lafont, François Denantes, Michelle Perrot, Arthur-R. Jensen et Steven Rose.)

Attente

Par CLAUDE JULIEN

APRES avoir enregistré l'an dernier un record dans le déficit de leur balance commerciale, les Etats-Unis ont réussi à renverser la tendance pendant trois mois consécutifs pour atteindre un excédent de 2 600 millions de dollars pendant le premier quart de l'année. Sans doute serait-il satisfaisant pour l'esprit de trouver dans ce bilan provisoire une explication à l'apparente indifférence de Washington devant la chute du dollar, qui stimule les exportations américaines. Mais, de toute évidence, la réalité n'est pas aussi simple, et les économistes de la Maison Blanche prévoient d'ailleurs que 1975 se traduira, comme 1974, par un important déficit commercial.

Le phénomène essentiel, cependant, n'apparaît pas à travers les indicateurs économiques habituels. Il tient à une considération d'un autre ordre : une lecture attentive des innombrables documents produits par les autorités américaines ne révèle pas une politique économique cohérente. Faut-il en conclure qu'une telle politique n'existe pas ? Ni les Américains ni leurs partenaires ou concurrents ne se hasardent à répondre catégoriquement à cette question. Ce qui est troublant, c'est que de nombreuses mesures sectorielles ne semblent pas s'ordonner selon une ligne plus ou moins clairement définie, et qu'il est toutefois difficile de croire à une improvisation continue, à l'absence d'une orientation générale.

FAUT-IL alors penser que la stratégie économique de Washington serait, toutes proportions gardées, conduite à la manière d'une diplomatie qui a abouti aux échecs que l'on connaît ? La liberté de manœuvre du gouvernement américain a été réduite puis anéantie en Indochine par le renversement du rapport de forces entre « colombes » et « faucons ». En Proche-Orient, elle s'est rétrécie avec le récent sursaut des éléments pro-israéliens qui freinent les pressions exercées sur Jérusalem et qui, antérieurement, n'avaient pas fourni les résultats attendus.

La liberté de manœuvre de Washington est-elle plus grande lorsqu'il s'agit de tracer une politique économique ? Le taux de profit des entreprises qui travaillent surtout pour le marché américain ne cesse d'accentuer son mouvement de baisse, tandis qu'il s'accroît pour les sociétés dont le champ d'action s'étend au dehors des frontières nationales. Un tel conflit d'intérêts ne peut que réduire la marge de jeu dont disposent les autorités gouvernementales, d'autant que les firmes multinationales, comme l'ont montré des études récentes, créent du chômage aux Etats-Unis chaque fois qu'elles étendent davantage leurs profitables opérations à l'étranger.

Liées aux différences de taille et de structure des entreprises, de telles contradictions, qui ne sont nouvelles que par leur ampleur, se retrouvent à propos des diverses techniques utilisées pour parer au plus pressé. La surévaluation des stocks, par exemple, n'a pas le même impact dans tous les secteurs de production. De même la diminution des salaires en dollars constants ou le financement par l'inflation. Les mutations récentes du système économique américain, surtout depuis le développement des firmes transnationales, ont naturellement perturbé les relations classiques entre pouvoir politique et pouvoir économique. Pour tout ce qu'il représentait, M. Nelson Rockefeller s'était vu, depuis quinze ans, préférer M. Richard Nixon, avant de devenir, à la chute de ce dernier, l'un des principaux espoirs d'un parti républicain toujours lié à certains milieux d'affaires. Simple reflet d'une profonde transformation expliquant les hésitations du gouvernement lorsqu'il s'agit de prendre des décisions qui affecteraient très diversement les entreprises selon la structure de leur « cash-flow ».

DU coup, les partenaires européens et japonais des Etats-Unis se trouvent dans la situation délicate où ils doivent affronter leurs propres difficultés économiques sans savoir comment celles-ci subiront le choc de l'évolution de la conjoncture américaine. Le problème est encore plus grave pour bon nombre de pays du tiers-monde (voir pages 8 à 11). Les uns comme les autres ont en tout cas de bonnes raisons de s'attendre à une aggravation de la crise (voir pages 2 et 3). L'inflation que les Etats-Unis continuent d'exporter et de faire payer par d'autres, une nouvelle augmentation des prix du pétrole à l'automne prochain, l'absence de mesures saines préparant une éventuelle relance : tout semble, hélas ! indiquer que le pire est encore à venir.

MILITAIRES ET PARTIS AU PORTUGAL

Réunis depuis le début de juin, les membres de l'Assemblée constituante portugaise auront du mal à suivre la recommandation du général Costa Gomes qui les a invités à « placer les intérêts supérieurs de l'Etat au-dessous des intérêts partisans ». *Car, bien entendu, les partis s'affrontent justement à propos de leurs conceptions de l'Etat, garant de certaines formes de vie sociale et de pouvoir économico-politique.*

En réalité, par la volonté du M.F.A., certains choix ont déjà été faits, devant lesquels la Constituante risque fort de se trouver peu efficace.

L'adhésion des militaires au principe du syndicat unique, le pacte qu'ils ont conclu avec les partis avant les élections, leur attitude dans l'affaire du journal Republica *tracent des orientations qui peuvent paraître étrangères à une conception dynamique de la démocratie.*

Les élus ont devant eux une tâche délicate, à accomplir selon un strict calendrier fixé d'avance. L'issue de la partie dépendra essentiellement du grand débat en cours à propos des structures du pouvoir économique.

Par VIRGILIO DELEMOS

DEPUIS le 25 avril 1974, trois grands courants se développent et s'affrontent au Portugal : le communisme, identifié, par le grand public à un régime autoritaire et dirigiste ; un socialisme « réformiste », dont le champion est M. Mario Soares, leader du P.S.P. ; enfin, un socialisme révolutionnaire, utopique et libertaire, qui reste à inventer et à définir par la pratique. Au sein du Mouvement des forces armées (M.F.A.), le Conseil supérieur de la révolution (C.S.R.) voudrait, semble-t-il parfois, faire la synthèse de ces trois courants.

Pourtant, M. Cesar d'Oliveira, un des huit conseillers civils du C.S.R. et historien du mouvement ouvrier portugais, nous déclarait récemment : « *Le C.S.R. encourage et soutient toutes les initiatives des travailleurs et des masses populaires. Son projet économique et social n'a rien à voir avec les propositions du P.C.P., il refuse le dogmatisme et l'autoritarisme et défend une dialectique permettant l'évolution des luttes sociales. L'actuelle direction du P.S.P. de Mario Soares, son modèle classique de parti réformiste européen, fléchissant à droite et à gauche et révolutionnaire de la dernière heure, n'offre aucun intérêt.* »

Nous voici loin du projet initial réformiste où, dans le cadre d'une démocratie parlementaire, l'armée devait jouer le rôle classique de défense de la légalité et rentrer dans ses casernes après avoir rendu le pouvoir aux civils. Désormais, elle tient le rôle d'une armée populaire de libération, tandis qu'on assiste à la création d'un nouveau projet de transition à un « modèle » social, qui reste à définir par la pratique et sous l'impulsion des luttes de la base. C'est là l'élément le plus frappant de la situation au Portugal, sanctionné par l'alliance entre militaires et forces populaires.

Cette alliance M.F.A.-peuple a été mise à l'épreuve pendant la période d'équilibre instable, du 25 avril 1974 au 11 mars 1975 — jour de l'attaque du RAL-1, la « caserne rouge », par les éléments « spinolistes ». Le projet politique et économique initial, réformiste, était animé par les technocrates qui ont inspiré le IV° Plan du gouvernement Caetano. Il visait à faciliter un renouvellement des secteurs les moins rentables de l'économie et poussait à une concentration déjà en cours qui favorisait les grands monopoles et les sociétés multinationales au détriment des petites et moyennes entreprises. Toutefois, ce projet, approuvé par les partis de la coalition gouvernementale, dont le P.C.P., s'est trouvé entièrement remis en question par le mouvement de la base, qui débordait et déborde encore le cadre étroit de la lutte antifasciste, annonçant un refus plus ou moins articulé des programmes socio-économiques réformistes de droite et de gauche. Ce refus, cette pression des masses populaires, inquiètent les partis, les couches privilégiées de la société tant conservatrices qu'innovatrices (technocrates inclus), voire l'embryon d'Etat formé par le C.S.R. et le M.F.A. Ce mouvement de la base rompt avec les structures institutionnalisées et légales ainsi qu'avec les concepts théoriques jusque-là considérés comme révolutionnaires.

Quel modèle économique ?

LES occupations d'usines, de fermes, de palais et d'immeubles — ces derniers vite transformés en cliniques populaires, en centres de secours, en crèches, en lieux de récréation et de loisir ou en sièges d'organisations populaires — ont pris de court les partis de la coalition, que préoccupaient davantage une mobilisation électoraliste de la population et leur lutte pour le contrôle des ministères, des administrations centrales et régionales, des syndicats et des moyens d'information.

Quand l'initiative populaire ou l'action des travailleurs entraîne des conflits avec le patronat, le M.F.A. charge une commission composée de technocrates de son choix et de délégués des travailleurs de restructurer le fonctionnement de l'entreprise. En cas d'abandon patronal ou de mauvaise gestion, les travailleurs prennent en main la production ou réclament la nationalisation. Leur objectif immédiat est d'assurer la continuité du travail. Sauf exceptions (dans le Sud surtout, région des latifundias et des industries et zone la plus urbanisée), il ne s'agit pas d'autogestion mais de contrôle de la production. A l'Etat ou au secteur privé, s'il en est capable, d'assurer la gestion du capital.

Seul l'avenir permettra de savoir si ce double pouvoir, qui permet actuellement au M.F.A. d'appuyer son action sur une nouvelle force « *apartidaire* », face à la stratégie électoraliste des partis de gauche, ne sera pas canalisé et neutralisé au profit du seul M.F.A., c'est-à-dire d'un nouvel Etat.

La bataille électorale, les polémiques, les tentatives de conciliation, la défense des libertés, tout comme le discours politique aux accents révolutionnaires des partis de gauche, ont évidemment pour enjeu la prise de contrôle politique du pouvoir, en vue de la définition d'un « modèle » économique.

Deux projets économiques correspondant à des objectifs et à des méthodes de mobilisation et d'action opposés semblent s'affronter au niveau du gouvernement. Le ministère du travail, où jusqu'ici ont prédominé les thèses de l'Intersyndicale proche du P.C.P., propose un schéma rigide de planification économique axé sur l'industrialisation et sur la réforme agraire conçues et contrôlées par l'Etat-patron ; les coopératives elles-mêmes seraient coiffées par l'Intersyndicale. Le ministère de l'industrie et de la technologie propose, de son côté, un projet tout différent dans lequel le contrôle de la production (entreprises d'Etat, entreprises privées et coopératives de production) reviendrait aux travailleurs eux-mêmes.

(Lire la suite page 5.)

LA THAILANDE PREND SES DISTANCES A L'ÉGARD DES ÉTATS-UNIS

Par MIKE MORROW et D. VINYARATN

PENDANT plus d'un quart de siècle, la politique étrangère de la Thaïlande a reposé sur un seul pilier, l'alliance avec les Etats-Unis, conclue dans le but de contenir l'expansion du communisme dans les limites fixées par la « doctrine Truman ». Les derniers mois ont été particulièrement éprouvants pour les dirigeants thaïlandais. L'effondrement des régimes Lon Nol et Thieu a ébranlé le mythe de l'invincibilité américaine. En outre, l'attitude des dirigeants américains pendant les dernières semaines de la seconde guerre d'Indochine et dans les semaines suivantes a renforcé le doute.

En même temps, les régimes communistes consolidaient leur contrôle en Indochine. Ce qui pouvait passer jusque-là pour une politique étrangère thaïlandaise s'est effondrée et Bangkok doit à présent décider de l'attitude qu'il doit adopter à l'égard des Américains et de ses voisins indochinois.

L'opinion publique thaïlandaise n'a d'abord pas cru à la chute de Phnom-Penh et de Saigon. Il lui semblait impensable que deux régimes entièrement soutenus et financés par les Américains puissent s'effondrer. La Thaïlande serait-elle en mesure de vivre avec des voisins socialistes avec lesquels elle partage 900 kilomètres de frontières ? Pendant près d'une semaine, les quotidiens de Bangkok se sont faits l'écho de cette inquiétude, les titres de deux ou trois des plus importants d'entre eux impliquant l'invasion imminente du pays par les Khmers rouges. Le général Kris Sivara, commandant en chef par intérim des forces armées thaïlandaises, dut répondre qu'il n'y aurait pas d'invasion. Plus récemment, le premier ministre, M. Kukrit Pramoj, expliquait à la télévision que la Thaïlande ne serait pas le prochain domino.

L'armée est toujours la force dominante de la politique thaïlandaise et elle-même est encore dominée par des chefs militaires de la « guerre froide », dépendants de l'aide américaine et effrayés à l'idée de saborder l'alliance avec les Etats-Unis. Et pourtant même le conseil national de sécurité thaïlandais reconnaît désormais la nécessité de composer avec les Vietnamiens. L'alliance américaine, fondée sur le pacte de 1954 portant création de l'Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est (OTASE) et sur le communiqué commun Rusk-Thanat de 1962, devra, pour survivre, trouver une forme nouvelle.

Le ministère thaïlandais des affaires étrangères, dont l'influence et le prestige étaient des plus bas tant que le haut commandement militaire gérait l'alliance avec les Etats-Unis, est désormais à la pointe des initiatives en vue d'un rapprochement avec le Vietnam. Aidés par le renversement du gouvernement militaire Thanom-Prapass en octobre 1973, les diplomates thaïlandais ont eu une série de contacts discrets avec Hanoi — au point qu'à la fin de l'année dernière la République démocratique du Vietnam faisait savoir par lettre qu'elle était prête à entreprendre immédiatement des négociations pour la normalisation des relations entre les deux pays si le gouvernement thaïlandais montrait par ses actes qu'il voulait sincèrement la paix avec les pays indochinois. « *La création d'une zone de paix composée des Etats indépendants de cette région* », suggérée par Hanoi, renforce la position du ministère des affaires étrangères sur le plan domestique et donne à la Thaïlande une influence nouvelle au sein de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est), qui a discuté de ce concept lors de sa réunion à la mi-mai à Kuala-Lumpur.

(Lire la suite page 7.)

Dans ce numéro

LA « CRISE » RESTE A VENIR

Difficultés économiques et démocratie

Peut-on s'attendre à une relance de l'économie ? A supposer qu'elle se produise, celle-ci, comme le montre l'analyse ci-dessous, serait probablement de courte durée. Elle ne pourrait guère qu'ajourner les échéances et, tôt ou tard, déboucherait sur une interrogation politique : la forme actuelle du pouvoir dans les sociétés démocratiques est-elle compatible avec les structures économiques qui ont conduit à la prospérité des vingt-cinq dernières années comme à la crise actuelle ?

Une maladie des populations riches qui appelle des solutions politiques

Par PIERRE LAMBERT *

LES mécanismes plus ou moins complexes qui relient le solde des échanges extérieurs aux variables nominales de l'économie — masse monétaire et niveau général des prix — reposent en réalité sur une relation unique. Le système des changes flottants. Le point tionné, dans le cours de l'histoire, suivant trois principes différents. Jusqu'en 1922, l'étalon-or. Ensuite, l'étalon de change-or (le Gold Exchange Standard), devenu en fait, depuis 1944, un étalon de change-dollar. Nous sommes parvenus au système des changes flottants. Le point essentiel est que le régulateur de l'équilibre extérieur n'a jamais cessé d'être, au cours de ces mutations successives, le volume global de l'activité économique, c'est-à-dire, concrètement, le niveau de l'emploi.

Ce qui, en revanche, sépare profondément les trois systèmes ci-dessus cités est la plus ou moins grande automaticité du fonctionnement des mécanismes correctifs. Dans le système de l'étalon-or, les adaptations se déroulent selon des séquences maintes fois décrites et parfaitement spontanées depuis le déficit — ou l'excédent — des paiements courants jusqu'aux variations du niveau des prix, en passant par les sorties — ou les entrées — d'or et les fluctuations corrélatives de la masse monétaire. Le système de l'étalon de change-or n'est plus aussi automatique, puisque les échanges extérieurs sont financés par des crédits (et non au moyen d'or) et que les fluctuations de la masse monétaire ne sont plus déterminées exclusivement par les variations affectant le volume des moyens de paiements internationaux détenus par l'économie.

Dès lors, et comme il faut nécessairement, à moyen terme, aboutir à un équilibrage approximatif des échanges extérieurs, les mécanismes automatiques de l'étalon-or sont réintroduits, artificiellement puisque volontairement, dans le cadre de la régulation conjoncturelle de l'économie : ce sont les politiques récurrentes connues de « Stop and go ».

Si le moteur économique n'a pas été exempt de ratés, du moins, le monde industrialisé a-t-il connu, près de trente ans durant, une ère de prospérité grandissante. Point de récessions véritables : tout au plus des ralentissements de la croissance. Mais, au fil des ans, cette croissance est apparue comme étant soutenue par des moyens de plus en plus artificiels. L'échec majeur de la politique économique a été sanctionné par la stagflation.

Orientée dès l'origine sur le faux problème posé par l'égalité comptable de l'épargne et de l'investissement, la société industrielle en a oublié la question essentielle de la répartition du revenu entre consommation d'une part, épargne (et investissement) de l'autre. Le trait le plus fondamental qui la caractérise est que l'agent économique qui ne consomme pas assez prive les producteurs de débouchés ; s'il consomme trop, il rend plus difficile l'accumulation du capital technique.

Cette difficulté affecte du reste aussi bien les économies planifiées de type socialiste que les économies libérales de type capitaliste. Dans les deux cas, l'adaptation entre consommation et investissement ne peut être réalisée que par des transferts d'épargne plus ou moins artificiels : entre catégories sociales, par l'inflation ; entre pays, par les déséquilibres extérieurs. L'inflation se manifeste dans un système libéral par les hausses de prix ; dans un système planifié de fixation arbitraire des salaires et des prix par la rareté. Quant au déséquilibre extérieur, il se traduit en termes physiques dans le cadre des accords de troc au sein du COMECON, en termes monétaires (position monétaire extérieure) dans le cadre des échanges entre pays libéraux. Mais, dans tous les cas, les mécanismes qui permettent l'adaptation de l'économie aux exigences de la croissance sont identiques : l'inflation au dedans, le déséquilibre des paiements à l'extérieur.

Canada et Allemagne, 1879 ; Autriche, 1878).

Par contre, dès 1943, les experts américains avaient compris que l'Europe ne se relèverait jamais seule des ruines de la guerre, et que la reconversion harmonieuse de leur propre économie passait par la reconstruction économique et la construction politique de l'Europe. De là, la gestion collective du plan Marshall, la libre circulation des marchandises et des capitaux dans les statuts du Fonds monétaire international, la levée des restrictions aux échanges dans la charte de La Havane. Désormais, le développement était entraîné à partir d'un pôle de croissance qui organise et diffuse la prospérité de chacun, liée à celle de tous.

La division internationale du travail qui découle de cette situation explique l'ouverture croissante des économies aux échanges internationaux. D'une part, le commerce extérieur se développe à un rythme beaucoup plus rapide que la production intérieure. D'autre part, les pays qui misent le plus explicitement sur cette division du travail sont ceux qui connaissent la croissance la plus forte. En d'autres termes, l'exportation est indissociable de l'importation, et on ne peut à la fois vouloir exporter plus et importer moins. Lorsque le moteur de la croissance repose sur les marchés extérieurs, le choix même d'une spécialisation internationale impose un large recours aux approvisionnements extérieurs. Il n'est pas jusqu'aux comportements des firmes qui ne renforcent cette évolution. Il suffit de remarquer que la croissance des grandes firmes multinationales est beaucoup plus rapide que celle des principales économies qui les abritent pour dessiner les tendances en cours.

En effet, si l'on pratique une politique d'aisance monétaire, le risque à courir est de relancer l'inflation sans arrêter la récession, et d'autant plus qu'en fonction de l'ampleur du développement connu par le monde capitaliste depuis trente ans il faut de plus en plus d'inflation pour stimuler de moins en moins efficacement des économies saturées. Si la pratique monétaire est, au contraire, très restrictive, on peut aggraver la récession sans pour autant freiner l'inflation, puisque la hausse des prix exprime l'arbitrage collectif entre consommation actuelle et consommation future — en dépréciant l'avenir par rapport au présent — et fournit de ce fait les moyens de financement de plus en plus considérables d'une croissance de plus en plus effrénée. Au rang des objectifs, une gestion restrictive de la demande en vue de lutter contre l'inflation a pour effet premier de freiner l'investissement, ce qui contracte l'offre ultérieure de biens et crée donc les conditions d'apparition de poussées inflationnistes pour le futur. Au rang des moyens, les contrôles, s'ils sont efficaces, ne peuvent fonder très durablement une politique économique en raison des distorsions qu'ils provoquent dans l'appareil économique. Les incitations risquent, elles, d'être inefficaces : en temps de crise grave, il est particulièrement malaisé d'infléchir des comportements. En définitive, le vice majeur de la régulation conjoncturelle est d'asservir la politique monétaire non à la production, mais bien à la consommation.

Tout se tient et voilà plus d'un siècle et demi que Guizot a exprimé la philosophie du système en conseillant aux générations présentes et à venir de s'enrichir. Le ressort le plus fondamental du capitalisme industriel (entièrement distinct du capitalisme financier qui lui est antérieur) n'est pas, en effet, la redistribution des richesses (dans laquelle les premiers économistes classiques voyaient l'objet majeur de leur science), mais bien la création de ces richesses. L'activité essentielle du capitaliste est d'accumuler le capital. La stimulation constante de la demande, la politique de redistribution des revenus n'ont eu pour finalité que de permettre et d'élargir la concentration du capital. La consommation est asservie à la production, à laquelle elle doit fournir des débouchés solvables. De là, le décalage fantastique entre les degrés de satisfaction des besoins privés (seuls rentables) et des besoins collectifs (non directement générateurs de profits), et même, au sein des besoins collectifs, entre ceux qui sont liés à la consommation privée (autoroutes) et ceux qui sont destinés à la consommation collective (justice, santé, éducation).

Les remèdes classiques sont inadaptés

On s'explique alors fort bien que beaucoup, dans l'évolution ultérieure, tient à ce qui va se passer aux Etats-Unis, tant il apparaît à l'évidence que la conjoncture, en Europe et au Japon, est dominée par la conjoncture aux Etats-Unis. Depuis que l'économie dominante s'est mutée en pôle de croissance, il est exclu de pouvoir observer des évolutions franchement et durablement divergentes des deux côtés de l'Atlantique et du Pacifique. Que coûteraient à notre économie un repliement ou simplement des difficultés sérieuses chez Chrysler ou I.B.M., deux sociétés américaines parmi les cinq premiers exportateurs français ? L'aspect le plus inquiétant de la stagflation actuelle demeure, dans ces conditions, sa simultanéité.

Il en résulte très directement que le rôle régulateur du commerce extérieur se trouve fortement amoindri. L'ouverture des frontières pouvait passer pour un moyen de lutte efficace contre les pressions inflationnistes. Si l'inflation se généralise, elle ne fait qu'ajouter aux facteurs internes de hausse des prix par tous les mécanismes de l'inflation importée, et cela d'autant plus que la monnaie est plus faible. Le développement des échanges internationaux pouvait relancer l'activité en offrant un substitut à la demande interne défaillante. Si la récession se généralise, l'exportation deviendra impuissante à stimuler la production.

Tant au plan interne qu'au plan externe, les remèdes classiques sont donc parfaitement inappropriés à la conjoncture actuelle, et c'est la raison pour laquelle aux facteurs spontanés d'aggravation viennent s'ajouter ceux qui découlent de politiques économiques inadaptées. A cet égard, l'aspect le plus inquiétant de la situation présente réside peut-être dans le désarroi des autorités américaines. L'impuissance de M. Ford n'est pas sans rappeler la morne résignation du président Hoover devant la crise de 1929 : c'est par là, plus que par la similitude trompeuse des données économiques, que nous nous rapprochons le plus de la grande dépression si fréquemment et si malencontreusement évoquée. Il n'est pas sérieux, et encore moins rassurant, de voir les autorités américaines mettre en place, à quelques semaines de distance, une politique monétaire très restrictive pour juguler l'inflation, puis une politique budgétaire très laxiste pour permettre la relance. Ce retournement traduit, non une grande habileté à moduler sur plusieurs claviers la gestion économique, mais bien un grand embarras sur le choix des moyens et des objectifs.

Aux yeux des tenants d'une certaine orthodoxie économique, l'état de stagflation pose en effet non seulement un problème de compréhension et d'analyse, mais également un problème d'incompatibilité entre les orientations de la politique économique, dont la faiblesse essentielle est, nous l'avons vu, d'être une politique de la demande, et dont, par conséquent, l'instrument privilégié est la politique monétaire *lato sensu*.

Vers une aggravation de l'état de stagflation

Si l'on s'en tient à une analyse macro-économique globale du déséquilibre instantané entre l'offre et la demande, le phénomène de stagflation apparaît bien déroutant et mystérieux. On voit mal, en effet, comment on peut, dans le même temps, observer un excédent de la demande globale sur l'offre globale (écart qui mesure l'inflation), et une contraction de l'offre globale (stagnation). Mais, à partir d'une analyse différenciée, il devient parfaitement clair qu'une situation dans laquelle les actifs monétaires sont plus vite accumulés que les actifs physiques (inflation) est tout à fait compatible avec une accumulation moins rapide, et sectoriellement différente, des actifs de jouissance par rapport aux actifs de production (stagnation).

Sur le premier point (accumulation plus rapide des actifs monétaires que des actifs physiques), on observera que le phénomène de « fuite » devant la monnaie a pour effet d'accroître la quantité de monnaie en circulation, et non, contrairement aux apparences, de réduire les patrimoines financiers. La collectivité ne peut jamais ce que peut un individu isolé : réduire son encaisse, puisqu'une augmentation de la vitesse de circulation de la monnaie, à stock monétaire constant, est équivalente à un accroissement de la masse monétaire à vitesse constante.

Sur le second point (accumulation moins rapide, et sectoriellement différente, des biens de consommation par rapport aux biens de production), il apparaît que deux facteurs structurels contribuent à l'inadaptation quantitative et qualitative de l'investissement à la consommation en période de stagnation. Le premier est l'allongement du processus de production couplé avec l'extension des réseaux de distribution, qui rend plus difficile l'adéquation de l'offre à la demande. En effet, les programmes de production sont longs à modifier, et cela d'autant plus que l'accumulation globale du stock d'un produit, signal avertisseur de mévente, se morcèle en stocks partiels chez les différents intermédiaires (producteurs, grossistes, détaillants). Le second facteur de rigidité affecte le marché du travail, la garantie de l'emploi recherchée par les travailleurs freinant la mobilité de la main-d'œuvre. L'allocation des ressources matérielles et humaines se modifie d'autant plus lentement que la croissance de l'économie est plus faible.

Deux séries d'éléments peuvent conduire à envisager une aggravation de l'état de stagflation qui caractérise la situation actuelle. Les uns tiennent à l'évolution naturelle des choses ; les autres découlent des politiques économiques adoptées pour maîtriser cette évolution.

Parmi les facteurs fondamentaux qui relèvent du jeu spontané des forces économiques, l'un des plus importants est la profonde mutation du rôle de l'économie dominante, au moins aussi essentielle pour comprendre les problèmes actuels que la mutation qui a affecté le rôle de l'or.

L'essor d'une économie dominante (la Grande-Bretagne hier, les Etats-Unis aujourd'hui) a toujours été fondé sur l'exploitation monopolistique des techniques de pointe et la maîtrise de quelques marchés de matières premières ; la rente de situation qui en découle permet alors l'édification d'un vaste marché financier au service d'une zone monétaire étendue. Mais il serait erroné de penser que le développement des économies capitalistes a toujours été conforme aux vues des libéraux. Le tarif douanier américain de 1846 était très protectionniste. A ses débuts, l'industrialisation est née et s'est développée à l'abri des contraintes du libre-échange, sur une base purement nationale : tous les grands pays industriels se sont entourés de barrières douanières protectionnistes (Italie, 1877 ;

Les chemins du possible

Sur le plan social, on pourrait présenter les choses de la façon suivante : comme l'accumulation du capital croît plus rapidement que l'offre de travail, le pouvoir des salariés est renforcé, et ils augmentent leur part relative tout en diversifiant leur consommation. Mais les travailleurs ne peuvent s'approprier la totalité des gains de productivité. En effet, si tous les types de consommation s'égalisaient, l'incitation à investir disparaîtrait. Or, et précisément, pour lutter contre l'appropriation complète des gains par les salariés, les entrepreneurs disposent d'une arme : l'innovation, qui permet d'économiser de la main-d'œuvre. Peuvent-ils alors eux-mêmes capter tous les « dividendes de la croissance » ? Non, car en cas d'insuffisance de la demande effective, ils ne pourront évidemment pas se substituer aux salariés pour offrir à la production les débouchés nécessaires. D'autre part, un accroissement de la consommation des titulaires des revenus du capital se portera de plus en plus largement vers les services, le secteur tertiaire, c'est-à-dire les secteurs gros utilisateurs de main-d'œuvre. La nécessaire extension des débouchés solvables et l'incorporation du progrès technique au processus de production fixent donc les deux limites entre lesquelles chaque collectivité nationale trace le sentier de son développement.

On peut schématiquement considérer que le développement des noyaux industriels s'est toujours réalisé par l'extension dans deux directions différentes.

L'industrie se développe d'abord par destruction des secteurs artisanal et agricole précapitalistes, en absorbant les facteurs de production ainsi libérés et en les affectant à des emplois de productivité plus élevée. Ensuite, lorsque disparaissent les activités anciennes et certaines structures qui sont néanmoins indispensables à l'existence, il faut bien les replacer ailleurs. Grâce à l'exportation, à sa périphérie, des centres de production des biens à faible technologie, l'industrie de pointe du monde capitaliste s'ouvre des débouchés qui lui permettent de croître au-delà de son marché initial. Ces structures géographiques et sectorielles se déforment évidemment avec le temps. Au début du siècle, les Etats-Unis se réservent la métallurgie de l'acier ; après la seconde guerre mondiale, ils l'abandon-

* Docteur ès sciences économiques.

nent aux Européens et aux Japonais pour se réserver celle du titane.

Mais, au-delà de son expansion géographique, l'industrie capitaliste a connu une autre forme d'expansion sociale celle-là, complémentaire, à bien des égards, de la première. Il s'agit de l'intégration progressive des différentes couches sociales aux modes de production et de consommation capitalistes. Elle découle du fait qu'une offre croissante ne peut être absorbée par une demande effective insuffisante, la demande potentielle étant importante mais non solvable. De là vient une politique de redistribution des revenus (Henry Ford disait excellemment : *« Je paie bien mes ouvriers pour qu'ils puissent acheter mes voitures »*), qui s'est d'abord traduite par une amélioration du niveau de vie moyen dans les pays industrialisés et qui va peut-être s'étendre aux pays en voie de développement.

A partir d'une telle analyse, on peut envisager que les difficultés actuelles des pays riches puissent se développer selon deux « scénarios » possibles.

Dans un premier cas, les tendances actuelles se prolongent. Le début de la crise est marqué par des effondrements financiers.

Les structures financières de l'économie américaine offrent une bonne illustration d'une politique monétaire totalement asservie à la consommation, la consommation n'étant elle-même orientée qu'en vue de stimuler la production. Toute l'économie repose sur un échafaudage de crédits extraordinairement développé. Les crédits bancaires dépassent, à l'automne de 1974, 500 milliards de dollars (plus du tiers du produit national brut) ; les crédits à la consommation, 188 milliards ; les crédits hypothécaires, plus de 700 milliards ; les fonds d'Etat, plus de 480 milliards (1). Dans un tel réseau, la rupture d'un maillon peut avoir d'incalculables conséquences. Il suffit que quelques grosses entreprises ne puissent plus faire face à leurs engagements, et il en est qui sont actuellement dans une situation précaire. Le risque est d'autant plus grave que les firmes dont la surface est importante cherchent à compenser la chute du rendement du capital par une utilisation intensive de l'effet de levier des capitaux empruntés. La récession restreint le cash flow : quelques faillites affectent les rangs des grosses sociétés.

La récession se propage en Europe et au Japon. Le commerce mondial se contracte. Le chômage s'étend, des troubles sociaux graves se produisent.

Au départ, il n'est pas certain que les prix s'effondrent bien au contraire. Les gouvernements adoptent une politique monétaire laxiste et cèdent aux revendications sociales, ce qui relance l'inflation. Mais, faute de stabilité monétaire, les efforts d'investissement des entreprises sont arrêtés.

Le niveau général des prix ne baisse profondément que lorsque la dépression se prolonge et s'accentue. A partir d'un certain degré de récession, difficile à préciser, les mesures classiques de relance sont inopérantes. Ce point est atteint à partir du moment où la formation brute de capital fixe est insuffisante pour donner pleine efficacité à l'effet multiplicateur de l'investissement.

Face à cette situation, chaque pays est tenté de rechercher son salut individuel. Sur le plan international, on s'efforce d'exporter davantage et d'importer moins. Ces politiques sont incompatibles entre elles et n'aboutissent qu'à un repliement sur soi, une régression du commerce mondial et la remise en cause de la division internationale du travail. Sur le plan intérieur, l'appareil productif est orienté vers la satisfaction des besoins domestiques et en fonction des substitutions d'importation.

La crise n'est finalement surmontée qu'après un long délai et au prix d'une réactivation de l'inflation. Tout effort pour relancer soit la consommation, soit l'investissement suppose un financement par l'Etat au moyen du déficit budgétaire. Toute injection de fonds dans l'économie — y compris dans le secteur des biens d'équipement — se dénoue finalement en versements de salaires, dont l'effet est, sans doute, de relancer la demande. Mais, faute d'adaptations sectorielles souples, les tensions sur la monnaie et l'équilibre extérieur risquent d'être très fortes. En définitive, une dépression très profonde n'est surmontée qu'au prix de puissantes poussées inflationnistes. C'est la poursuite de la politique de *stop ang go* par des phases alternées plus longues et plus fortes. Tel est le prix de la rigidité de l'économie et de la lenteur des comportements à se modifier.

Dans l'état actuel des choses, ce scénario n'est pas le plus probable. Mais on doit observer que les pressions sociales l'importance économique du réseau productif et financier des sociétés multinationales, et les contraintes politiques des démocraties mettront en œuvre des forces naturelles qui peuvent contribuer beaucoup plus à en atténuer la vraisemblance que les données inhérentes à la politique économique des gouvernements.

Reculer l'échéance en renforçant les difficultés

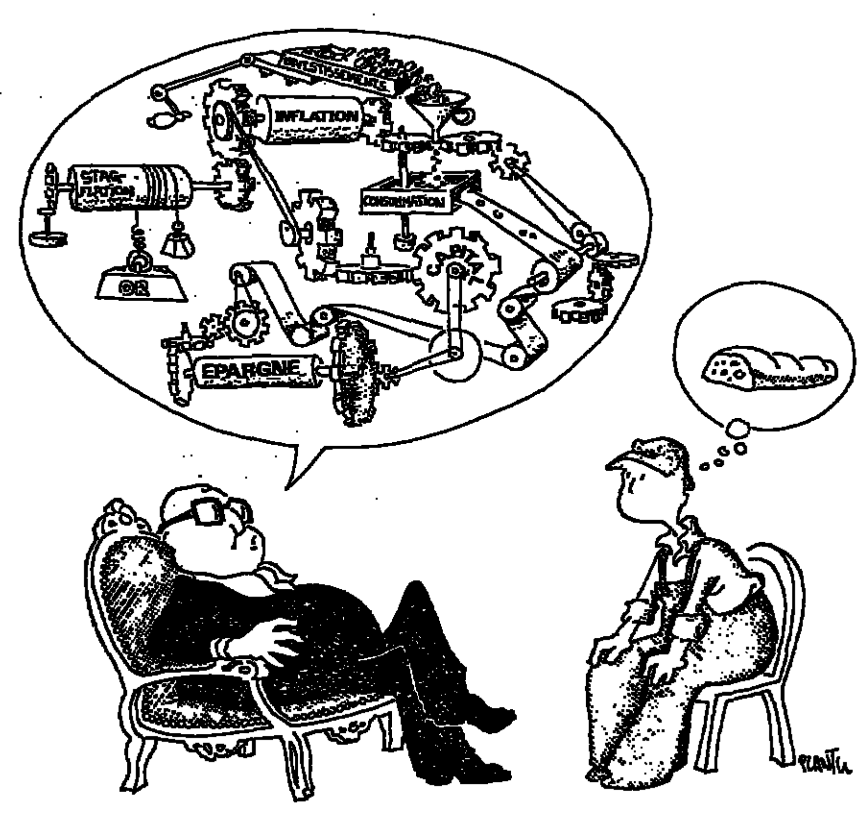
Si l'on part des facteurs proprement économiques du développement du capitalisme tels que décrits plus haut, on peut construire un deuxième scénario sur l'hypothèse suivante : les ressorts de la croissance permettent de surmonter les difficultés actuelles et d'absorber la crise.

Les économies industrialisées doivent affronter deux séries de problèmes liées l'une à l'autre. Sur le plan des échanges physiques, la relance de la croissance passe par un gonflement des importations qui est à la fois coûteux et difficile à financer par les exportations, si tous les grands pays cherchent simultanément à vendre davantage. Or cette relance doit être obtenue pour enrayer la progression du chômage. Sur le plan des équilibres monétaires, la politique restrictive de lutte contre l'inflation est incompatible avec la nécessité de dégager les moyens de financement des investissements et d'emprunter auprès des pays producteurs de certaines matières premières et énergétiques.

Dans un premier temps, on cherche la solution du côté d'une plus grande diversification sectorielle et géographique des exportations. Il s'agit de conquérir les nouveaux créneaux commerciaux apparus dans ceux des pays du tiers-monde qui tirent de leurs avantages naturels un surcroît de richesses.

Il ne peut s'agir là que d'une première étape. Conformément au modèle de développement du capitalisme, le réseau d'échanges économiques et financiers se déforme progressivement. Sans doute, aussi, rapidement, ceci en raison de la volonté d'industrialisation qui habite les dirigeants de certains de ces pays. Dès lors, les produits industriels courants ne sont plus exportés, mais fabriqués sur place. La reprise économique au sein des nations riches est assurée par l'extension *off shore* des centres de production. Une nouvelle division internationale du travail apparaît. L'économie dominante est élargie aux dimensions de l'Europe occidentale et du Japon, mais la direction en est toujours assumée par les Etats-Unis. Elle se réserve les productions à haut degré de technologie, et fortement capitalistes. Son expansion est assurée par l'incorporation systématique du progrès technique au processus de production, par l'utilisation sur place de la main-d'œuvre des pays du « tiers-monde riche » comme force productive pour les industries classiques et comme débouché à ces productions. Rares seront les pays qui (comme, peut-être, l'Iran) « sauteront » la phase du pétrole dans l'utilisation des sources énergétiques, et pourront se permettre d'entrer directement dans l'ère nucléaire.

Le schéma historique du développement qui a commencé en Angleterre à la fin du dix-huitième siècle se poursuit donc. La liste des nations riches et industrialisées s'allonge et leur classement se modifie. (Si la Grande-Bretagne et l'Iran prolongent leurs tendances actuelles, le second aura dépassé la première avant vingt ans quant au revenu par tête ; mais il faut ajouter que l'implantation des centrales atomiques n'est pas discutée aussi démocratiquement ici que là...). Simultanément, au sein des pays nouvellement industrialisés, et grâce à l'amélioration du niveau de vie, des couches de plus en plus larges de la population s'ouvrent aux modes de production et de consommation de la société industrielle. Pour leur part, les anciennes régions industrialisées, qui ont ainsi exporté leur façon de vivre (et leur pollution), entrent dans la société post-industrielle. Il est vital pour le système capitaliste, de se développer dans ces



deux directions, géographiques et sociales. En ce sens, les difficultés actuelles fournissent le stimulant nécessaire pour la poursuite de ce mouvement.

Il est bien évident que ce scénario se déroule à moyen terme et n'exclut donc pas nécessairement des difficultés passagères pour l'immédiat. Il est seulement permis de penser que si la stagnation actuelle doit être surmontée, ce sera fort probablement suivant des modalités qui sont celles-là mêmes que l'on peut observer, depuis deux siècles, dans le développement. En écartant donc tout événement exceptionnel, et en ne se fondant que sur l'évolution passée, on peut juger raisonnablement que ce scénario est sans doute le plus probable. Il n'est pas certain que ce soit le plus désirable.

En effet, s'il n'écarte pas les difficultés à court terme, et s'il présente une solution à moyen terme, il semble bien qu'il ne fasse que reculer la crise, en la rendant encore plus sérieuse.

Ceci essentiellement parce que, en dépit des progrès techniques, les ressources de l'espace sont limitées. Par conséquent, il est impossible de promettre à six milliards d'êtres humains l'accès à la société de consommation et ce seul fait est générateur de tensions considérables. Déjà, on peut constater que les membres de l'OPEP sont fort loin de présenter un front uni du fait de leurs divergences d'intérêts et de philosophies. Intérêts : entre l'Iran, qui veut devenir un des plus puissants centres dirigeants du capitalisme mondial, et l'Arabie Saoudite, qui n'a aucun emploi valable pour sa nouvelle richesse ; philosophie entre l'Iran encore qui veut s'enrichir (suivant le précepte de Guizot), et l'Algérie socialiste, qui veut arracher une redistribution des richesses mondiales.

A ces tensions mondiales viennent s'ajouter toutes les tensions internes d'une société qui franchit une étape dans son développement. D'une part, les sociétés depuis longtemps industrialisées supportent de plus en plus mal les contraintes de la croissance. D'autre part, les pays nouvellement insérés dans l'économie mondiale ne pourront pas passer sans de graves secousses du Moyen Age au vingt et unième siècle, compte tenu, de surcroît, des souffrances et des sacrifices que suppose l'industrialisation rapide, connus aussi bien en Europe occidentale et aux Etats-Unis, à la fin du siècle dernier et au début de celui-ci, qu'en Europe de l'Est après la deuxième guerre mondiale.

Finalement, que la stagflation actuelle soit absorbée par un nouveau bond en avant de l'économie capitaliste n'apporterait de solutions qu'à moyen terme, mais ne résoud pas grand-chose dans l'immédiat et ne fait que reculer dans le temps et aggraver dans son ampleur les véritables choix de société inéluctables dans un système fondé sur l'allocation arbitraire des ressources et la stimulation artificielle de la production au moyen de l'exacerbation de la consommation privée.

Beaucoup va donc dépendre, dans l'immédiat, de l'évolution de la conjoncture aux Etats-Unis, dont les pays industrialisés sont de plus en plus dépendants. Mais, que cette évolution soit favorable ou non, la véritable crise est encore à venir.

En fait, il ne s'agit que d'une maladie de riches, qui laisse entière la question de la pauvreté. Elle n'affecte que les pays nantis, anciens ou neufs, et modifie sans l'atténuer la ligne de partage entre ceux pour qui la dénomination de *« pays en voie de développement »* constitue une réalité tangible, et ceux pour qui elle ne recouvre qu'une formule vide, d'une ironie amère.

Et, comme il est bien naturel, l'analyse économique ne peut que déboucher sur une interrogation politique. Nous sommes entrés dans une civilisation de masses. Le développement des moyens de communication aide à en prendre conscience. L'aggravation de l'inégalité des chances rend de moins en moins tolérable l'injustice. On le constate à l'intérieur même des pays riches dans lesquels la récession rend de moins en moins acceptables les inégalités sociales. Et il n'est, en définitive, pas aussi paradoxal qu'il y paraît de constater que la stagnation économique actuelle n'empêche nullement la discussion des finalités de la croissance.

Les rapports collectifs en sont modifiés dans leur esprit. La définition, la nature du pouvoir et des libertés englobent désormais la dimension économique. Précisément parce que la réflexion économique devient fondamentale dans ces domaines, l'économie devient politique. Que l'on songe au pouvoir dans l'entreprise, aux droits économiques du citoyen... Peut-on, dès lors, supposer que les démocraties libérales puissent conserver longtemps encore les structures politiques qui ont été taillées à la mesure des élites bourgeoises du dix-neuvième siècle ?

PIERRE LAMBERT.

(1) Source : *Federal Reserve Bulletin*, décembre 1974.

CHILI

Devant le désenchantement des banquiers américains

Les contradictions s'exacerbent au sein de la junte

Par JAMES F. PETRAS *

« *NOUS n'avons pas encore pris de décision... Nous attendons de voir ce qui va se passer...* » S'il est probable que de nouveaux arrangements financiers seront trouvés pour replâtrer l'économie chilienne, la nature et le ton des négociations entre banquiers américains et envoyés de la junte chilienne ont considérablement changé. L'enthousiasme confiant, de règle au lendemain du renversement du régime Allende, s'est dissipé. Même les responsables de la First National City Bank, le principal groupe bancaire qui soutient la junte, admettent à contrecœur que la situation au Chili devient de plus en plus problématique et difficile à maîtriser pour les institutions bancaires qui forment le consortium de prêt.

L'incertitude entoure les délicates négociations en cours. Les bailleurs de fonds américains sont de moins en moins prêts à consentir de nouvelles avances sans résultats positifs, c'est-à-dire, selon la définition commune, sans une diminution substantielle du taux d'inflation. En même temps, conscients de la précarité de la structure financière chilienne et de sa dépendance exclusive à l'égard de l'aide étrangère, ils craignent qu'une réduction massive de l'aide ne suscite un effondrement désastreux de l'économie, entraînant de grosses pertes sur les prêts déjà consentis et d'autres conséquences imprévisibles. D'où leur demande d'un renforcement des contrôles fiscaux, leur hésitation à débloquer de nouveaux fonds et leurs menaces à peine voilées quand ils laissent entendre qu'il y a des limites à ne pas dépasser.

Les banquiers de New-York, qui furent les premiers et les plus solides défenseurs de la junte chilienne, commencent à se demander s'il est sage de continuer à fournir des fonds. Bien sûr, leur hésitation n'est commandée ni par leur respect des droits de l'homme ni par des préoccupations relatives à la répression politique. Pour les responsables de la First National et des autres banques, le problème se situe au niveau de la désintégration de l'économie chilienne et du spectacle effrayant d'un taux d'inflation de 400 %. Comme s'en est rendu compte M. Jorge Cauas, ministre chilien des finances, au cours de la réunion du 8 mai dernier à New-York, les banquiers américains ne veulent plus qu'on leur en conte sur les méfaits de la gestion économique des « marxistes » ni sur les intentions de la junte pour assurer la reconstruction de l'économie nationale. Après vingt mois de gouvernement, les efforts de la junte en vue d'incriminer le régime précédent n'ont plus guère d'effet à Washington ni à Wall Street ; de moins en moins d'établissements bancaires se satisfont de la rhétorique de l' « *économie sociale de marché* » et des « *bonnes intentions* » de la junte.

Pour les banquiers, le jour du jugement est arrivé : ou elle remet de l'ordre dans la maison (ce qui signifie un fort ralentissement du taux d'inflation) ou on lui coupe crédits et prêts. Au cours des sessions privées, M. Cauas a été soumis à un feu nourri de questions. S'ils n'ont pas été insatisfaits de ses réponses, les banquiers américains ont mis en doute sa capacité à appliquer efficacement le traitement de choc auquel il s'est engagé pour réduire l'inflation. Ils veulent savoir comment pourront être tenues les promesses de réduction des dépenses publiques, de crédit et d'emploi public quand, dans la même foulée, la junte promet de diminuer le chômage par le financement d'énormes programmes de travaux publics.

Ils ont également demandé à M. Cauas d'expliquer comment les réductions de crédits, qui paralyseront encore davantage les activités commerciales et industrielles du pays, augmenteront la productivité, étant donné surtout que les gros investissements étrangers se font toujours attendre. Les quelques investissements étrangers qui arrivent se portent sur l'acquisition d'anciennes sociétés d'Etat dûment établies ou sur les entreprises existantes ; peu de nouvelles sociétés industrielles voient le jour.

AU cours de leurs récentes visites au Chili, certains financiers américains se sont inquiétés de ce qu'ils qualifient de possibles tendances démagogiques parmi les militaires qui, conscients de la pauvreté régnante, pourraient être tentés d'enfourcher la monture du populisme pour se porter au pouvoir sur la base d'un renouveau national populaire. Ces considérations ont aussi contribué à semer le doute dans la communauté financière américaine. L'incertitude règne dans les milieux d'affaires, où l'on souligne que les industriels chiliens ont encore à faire la preuve de leur capacité à investir et à épargner de façon suffisamment substantielle pour promouvoir le développement national. Comme nous l'a déclaré un ancien responsable d'Anaconda : « *Ils* (les industriels chiliens) *ont une mentalité seigneuriale ; ça ne fait que soixante ans qu'ils ont quitté l'hacienda.* »

Les réalisations du secteur industriel au cours de l'année écoulée ne sauraient contredire une telle opinion : l'inflation a encouragé l'investissement spéculatif aux dépens de la production, tandis que la suppression de certaines mesures législatives de protection et les réductions des crédits gouvernementaux ont encouragé le secteur privé dans le même sens, alimentant d'autant le brasier de l'inflation. Les circonstances économiques et la politique gouvernementale ont suscité des critiques croissantes envers la junte de la part de certains secteurs industriels chiliens et des *gremios* de la petite bourgeoisie commerçante, qui se rappellent l'époque d'avant Allende où le gouvernement protégeait et subventionnait « l'entreprise privée ».

D'Orlando Saenz, ancien président de la SOFOFA, l'association industrielle chilienne, à Pablo Rodriguez Grez, chef du mouvement social-fasciste Patrie et Liberté, on exige de plus en plus une rectification des efforts de développement de la junte dans le sens de mesures nationalistes redistributives qui profiteraient à la bourgeoisie nationale et à la petite bourgeoisie. Mais aucun de ces porte-parole des milieux industriels n'a à s'embarrasser des créanciers extérieurs, alors que la junte a dû précisément faire appel à ceux-ci de façon croissante. Derrière l'expression critique des intérêts de certaines couches sociales, les généraux voient le spectre des vieux *politicos*, les politiciens chrétiens-démocrates et fascistes, de plus en plus agressifs et ambitieux, qui pourraient sacrifier, « à la Caramanlis », quelques têtes militaires pour retrouver la légitimité populaire.

La politique de la junte se trouve ainsi dans une impasse : pour satisfaire les banquiers et créanciers étrangers qui sont devenus ses bouées de sauvetage, elle doit affaiblir de plus en plus ses alliés sociaux et économiques de la petite bourgeoisie et de la bourgeoisie industrielle ; d'autre part, sans le soutien actif de ces mêmes classes, l'assistance financière n'aura que peu d'intérêt, car elle contribuera de façon croissante à la stabilisation à court terme (la balance des paiements) tout en fournissant davantage de capitaux pour les investissements dans les activités spéculatives. Ce réel dilemme a contribué à accroître le mécontentement parmi les forces d'avant le coup d'Etat de septembre 1973, y compris parmi les militaires, en dépit de l'étroite « verticalité » que les principaux généraux et amiraux encouragent par le traitement sévère réservé à tous les dissidents.

Personne ne peut encore dire dans quelle direction éclateront les fissures au sein même de la junte, mais au fur et à mesure que s'amenuiseront les ressources financières et que s'accroîtront les pressions extérieures en faveur d'un « régime d'austérité », ce seront les officiers des rangs intermédiaires qui seront principalement affectés, en même temps que le gros des employés du secteur public. Le mécontentement parmi les colonels et les capitaines pourrait se traduire par une opposition ouverte dès l'hiver prochain, au cas où l'un des chefs militaires entreprendrait d'étouffer l'inévitable clameur publique que susciteraient de fortes mesures d'austérité imposées en sus d'un niveau de vie déjà précaire. Washington, qui entend réserver l'avenir, a maintenu des contacts avec certaines personnalités politiques, et le service de renseignement militaire américain suit attentivement l'évolution interne de l'armée chilienne par l'intermédiaire de ses agents de liaison dans l' « appareil de sécurité ».

Le problème de la junte chilienne, pour de nombreux banquiers et investisseurs américains informés, c'est que ceux-ci ne prennent pas au sérieux sa rhétorique « productiviste » ; ils considèrent toujours la junte comme un régime « consommateur » où la répression politique a abouti à trop de déséquilibres socio-économiques sans obtenir de réels résultats dans l'accroissement des niveaux de production et d'efficacité. « *Ils ont tous les vices politiques des Brésiliens, et même plus, et aucune de leurs vertus économiques* », dit des généraux chiliens le rédacteur en chef d'une revue d'affaires américaine. Importations onéreuses, profits excessifs, spéculations des banquiers et des généraux, petites extorsions de fonds à des fins de protection politique dans les couches moyennes ont gravement freiné l'élan et sapé l'esprit des premiers efforts « moralisateurs » des *golpistas*.

LA prétention de Pinochet d'être parvenu à institutionnaliser le régime repose sur une base fragile, tant parmi les militaires que — et surtout — à l'étranger. Les conseillers civils nouvellement intégrés au gouvernement, tout en prodiguant aux militaires tous les témoignages de respect, les méprisent au fond pour leur incompétence et leur brutalité. De hauts fonctionnaires civils chiliens ont confié à des dirigeants et à des investisseurs américains que si l'armée ne retourne pas à ses fonctions « normales » d'encadrement, ils vont complètement saborder l'économie. De même, beaucoup de politiciens et d'industriels chrétiens-démocrates, tout en jurant publiquement fidélité à la junte, s'efforcent de créer au sein de l'armée et à l'étranger un réseau qui renversera les actuels détenteurs du pouvoir. Dans des entretiens privés, les chrétiens-démocrates et leurs alliés « technocratiques » font valoir aux dirigeants, aux banquiers et aux investisseurs américains que seul un gouvernement civil peut obtenir le consensus national nécessaire à la stabilisation de la situation économique et financière, sachant parfaitement que c'est la préoccupation majeure des agences de crédit internationales et la principale faiblesse de la junte.

Alors que le régime de Pinochet continue de détenir, de torturer et d'exécuter les militants de gauche, il semble ne pas prêter attention au danger beaucoup plus grave pour lui qui grandit dans ses propres rangs. Du fait de demandes de remboursement de plus en plus pressantes (l'Italie et la Grande-Bretagne boycottant les entretiens du Club de Paris), d'un déclin de l'engouement des banques américaines, de la faiblesse des investissements étrangers, de la stagnation du secteur industriel, d'une inflation en spirale et de pénuries croissantes, ce n'est qu'une affaire de temps avant que de fortes pressions ne se fassent sentir pour mettre à l'encan la stratégie de développement de l' « économie sociale de marché ».

Dans ce cas, de nouvelles têtes tomberont, notamment celles de la présente équipe économique et peut-être de quelques dirigeants militaires qui ont associé trop étroitement leur fortune politique à la désastreuse politique économique en cours. Vers le milieu de l'hiver prochain, plus d'un haut responsable militaire chilien cherchera probablement, par frustration, de nouveaux alliés et des idées nouvelles hors du groupe fermé actuellement au pouvoir et incapable de lutter contre la désintégration de l'économie.

* Professeur de sociologie, université d'Etat de New-York à Binghamton.

MAROC

Bilan d'une visite présidentielle

Le prix de la consécration d'un régime

Par FRANÇOIS DELLA SUDDA

CE 28 avril dernier, Hassan II déclarait : « *Il n'y a vraiment aucun problème en suspens entre la France et le Maroc qui soit de nature à être traité à l'échelon du président de la République française et à l'échelon du roi du Maroc.* » Il ajoutait : « *Tout le reste, c'est de l'intendance qui se règle entre les chancelleries.* »

Pour la circonstance — la visite officielle effectuée par M. Valéry Giscard d'Estaing au Maroc du 3 au 6 mai, — l'intendance avait précédé le président : début mars, M. Sauvagnargues se rendait dans l'empire chérifien, juste après M. Ceyrac, président du patronat français ; le 10 mars, M. Bouhamoud, ministre marocain de l'éducation nationale, rencontrait à Paris son homologue français. Enfin M. Dijoud, secrétaire d'Etat à l'immigration, séjournait au Maroc du 24 au 27 mars.

Ce va-et-vient diplomatique avait été ponctué de déclarations de satisfaction de part et d'autre. Que restait-il à M. Giscard d'Estaing ? La signature d'accords acquis ? Sans doute ; mais le faste d'un accueil soigneusement préparé donne à penser que, contrairement à ce qu'affirmait le chef de l'Etat français, « *le passé commun et l'amitié présente* » ne suffisent pas à donner un sens à cette visite.

L'OPERATION publicitaire présentait également un intérêt politique certain pour le régime. Hassan II, bien qu'encadré par un service d'ordre substantiel, pouvait se mêler à la foule et faisait ainsi la preuve que son trône n'était plus menacé. Les investisseurs étrangers, réticents ces dernières années à s'engager dans les affaires marocaines, l'auront probablement remarqué. L'opposition intérieure aussi : dans le jeu subtil qu'il joue avec elle, le Palais a marqué un point. Depuis quatre ans notamment, le jeu consiste à enfermer l'opposition modérée dans des promesses d'ouverture ou d'élections jamais tenues, et l'opposition radicale dans les prisons. Moyennant quoi la première met une sourdine aux critiques qu'elle porte au régime, tout en protestant de temps à autre contre l'absence de liberté démocratique dans le pays, et la seconde, quand elle arrive à se faire entendre, dénonce le caractère démagogique des campagnes menées par le pouvoir. Le voyage de M. Valéry Giscard d'Estaing s'inscrit en effet dans une suite d'opérations politiques par lesquelles le régime cherche, semble-t-il, à retrouver une source de crédibilité.

Mars 1973 : des actions armées sont tentées dans l'Oriental contre des postes de la gendarmerie royale par la fraction « basriste » de l'opposition (du nom de son leader, Basri). Le souverain se fait alors porte-parole de l'intérêt national et parle d'une nouvelle ère de « *socialisme à la marocaine* ». Deux mesures sont prises : la « marocanisation » des sociétés étrangères et la récupération des terres coloniales. La première aboutira à consolider l'entrée des grandes familles marocaines dans les affaires du pays, mouvement amorcé en 1967-1968. Les intérêts étrangers, pour leur part, après un bref moment de panique, se réorganisent : ils se concentrent, et disparaissent ainsi quantité de petits commerces et d'ateliers, vestiges de l'époque coloniale (1). La seconde mesure n'aura pratiquement aucun effet, la grande majorité des terres de colonisation ayant été revendues à de gros propriétaires marocains (2).

Choisir ce terrain, c'était toutefois ranimer des contradictions trop vives pour un régime qui s'appuie essentiellement sur les intérêts étrangers et les grands propriétaires fonciers. Dès le mois d'août 1973, de nouvelles facilités fiscales sont accordées aux investisseurs extérieurs : si on distribue en 1973 et 1974 de plus vastes superficies que les années précédentes, on se garde d'entretenir la pression paysanne, et la question de la répartition des terres de colonisation « récupérées » disparaît des discours officiels.

Entre-temps surviennent des occasions de faire diversion à moindre risque.

Le soutien à la cause palestinienne est incontestablement populaire dans les masses marocaines. L'armée, qu'on démantèle depuis sa dernière sédition, se voit amputée d'un de ses bataillons les plus importants, qui est envoyé en Syrie au printemps 1973. Quand survient la guerre d'octobre, le régime tirera profit des combats menés par les troupes marocaines sur le Golan. En accueillant un an après une conférence des chefs d'Etat arabes à Rabat, le souverain chérifien se posera en médiateur entre Palestiniens et Jordaniens, entre le monde arabe et l'Occident.

C'EST ce rôle que la diplomatie marocaine était soucieuse de consacrer le mois dernier. « *La délégation française*, lit-on dans le communiqué final, *a tenu à manifester sa considération et son appréciation pour la politique de non-alignement et d'ouverture suivie par le Maroc depuis son accession à l'indépendance, conforme à sa longue histoire et à son génie et qui constitue un facteur de stabilité et d'équilibre dans la région.* »

Le souverain marocain avait de quoi se réjouir d'un tel satisfecit. « *Un vrai copain* », a-t-il fini par dire de son « collègue » français...

Que devenait alors la « libération » du Sahara occidental sous domination espagnole ? Depuis un an, le régime faisait de ce problème la question d'intérêt national numéro un avec le soutien presque inconditionnel de l'opposition traditionnelle. Cette dernière, devant les considérations particulièrement vagues du communiqué final, n'a pas caché son amertume, regrettant la « *neutralité passive* » de la France.

Reste un discours aux références gaulliennes qui apporte au régime la caution qu'il attendait. L'affirmation de « *non-alignement* » de la politique marocaine relève pour sa part de la fiction : le Maroc abrite des bases militaires américaines et des missions du Peace Corps ; il reçoit fréquemment des visites de hauts responsables militaires américains, telle celle, en janvier dernier, de l'amiral Harold E. Shear, commandant en chef des forces navales en Europe. A l'entrée de la Méditerranée, les Etats-Unis ont pris soin depuis dix ans d'inclure le royaume chérifien dans leur orbite stratégique. Du côté du Quai d'Orsay, on semble désormais s'accommoder de cette implantation, que l'on feint d'ignorer.

En revanche, le communiqué final devient très explicite quand il aborde l' « *œuvre de coopération exceptionnelle* » que le Maroc et la France sont appelés à conduire ensemble. Sont passés en revue la question des transferts de fonds des Français quittant le Maroc, les projets d'investissements, la négociation d'association à la C.E.E., le « *dévouement* » des coopérants techniques et culturels, et une « *attention particulière* » pour les trois cent mille Marocains travaillant en France. L'ensemble de ces aspects forme la trame d'une coopération particulièrement fructueuse pour l'ancienne métropole. Les avantages exorbitants dont elle bénéficiait viennent d'être élargis.

Les derniers colons, expropriés en mars 1973, ont été indemnisés. Ce « *geste sans précédent* » en faveur de ceux qui avaient reçu, pour la plupart, leur terre gratuitement des armées de la colonisation, coûte au Trésor marocain 114 millions de francs. Les procédures de rapatriement des indemnisations devraient en outre être améliorées.

En ce qui concerne les autres intérêts privés français, ils restent largement représentés dans les différentes branches de l'industrie, dans les mines et le tourisme, et dans le secteur bancaire. Comme le souligne le journal *les Echos* (2 mai 1975) : « *Le gouvernement de Sa Majesté Hassan II offre une panoplie séduisante aux investisseurs étrangers.* » Parmi les nouveaux projets, on relève la construction d'une usine de fonderie et de pièces détachées par Berliet qui possède au Maroc une chaîne de montage depuis quinze ans. La société Fives-Cail-Babcock doit édifier une sucrerie à Macha-Belksiri, dans le Gharb ; diverses sociétés françaises (dont Gexa, Alsthom, les Chantiers de l'Atlantique, Socaltra) sont associées dans le projet de doublement de la raffinerie de Mohammedia. Un contrat de 150 millions de francs a été également remporté par le groupe C.G.E. (C.I.T.-Alcatel et Câbles de Lyon) pour la construction d'un câble sous-marin qui reliera par le téléphone automatique Dakar à Casablanca...

Au début de 1975, un nouvel accord financier a été conclu : une ligne de crédit de 700 millions de francs a été ouverte par la France au Maroc, dont 230 millions vont directement au Trésor marocain. Ces crédits, que certains persistent à appeler « aide », serviront à financer les importations de matériel et de compétences. Les commandes à l'industrie française devraient atteindre cette année 1,6 milliard de francs, annonçait en février le ministre marocain des finances. En cette période de crise, l'élargissement des débouchés, si relatif soit-il, n'est pas négligeable. On comprend que les négociateurs français du dernier accord financier aient insisté pour que l'aide française soit effectivement utilisée (3).

S'AGISSANT de la « *coopération technique et culturelle* », c'est surtout dans l'enseignement que la France garde une position hégémonique. Le nombre des coopérants avoisine les dix mille, sans compter leur famille, soit le cinquième de la colonie française résidant actuellement au Maroc. Dans le secondaire, ils représentent près de la moitié du corps professoral. Cette proportion est pratiquement fixe depuis dix ans et devrait même s'accroître dans les deux ans qui viennent.

Fondé sur une sélection rigoureuse, le système d'enseignement marocain est conçu pour former une élite très étroite à l'image de celle qui gouverne le pays actuellement. « *J'ai été impressionné*, avouait M. Valéry Giscard d'Estaing, *au cours de ce bref séjour, par l'interpénétration de nos cultures, par la connaissance que nos amis marocains ont de notre langue et de la culture française...* »

Le dernier recensement (1970) mentionne que le Maroc compte 76 % d'analphabètes sur une population de seize millions d'habitants. C'est avec difficulté qu'on trouve en note (page 730, tome II) dans le plan marocain de développement économique et social 1973-1977 un budget de 10 millions de DH. (1 DH. = 1,10 F) affecté à la lutte contre l'analphabétisme, à la réduction des disparités régionales, à la télévision scolaire, ...à dix-sept objectifs au total !

(1) Cf. les dossiers d'information publiés en avril 1975 par le Comité de lutte contre la répression au Maroc (78930 Guerville).

(2) Abdallah Chiadmi, « Terre et pouvoir au Maroc », *le Monde diplomatique*, avril 1974.

(3) Les années précédentes, les lignes de crédit ouvertes au Trésor marocain dépassaient généralement les 100 millions de francs, mais les crédits n'étaient que partiellement utilisés (28,2 millions de francs en 1973).

MILITAIRES ET PARTIS AU PORTUGAL

(Suite de la première page.)

Le C.S.R. semble déjà décidé à trancher en faveur du second projet. D'abord, il aurait constaté depuis le 11 mars que le projet de réforme agraire du P.C.P. se fondait sur une étude datant des années 50 et serait donc largement dépassé. Ensuite, si les projets économiques défendus par le P.S.P. et le P.P.D. peuvent éventuellement accroître l'expansion, avec l'aide massive de capitaux étrangers, ils correspondraient à un modèle de consommation qui ne saurait convenir à un Portugal soucieux de réduire les inégalités sociales. Quant au mode de croissance proposé par le P.C.P., il pourrait se révéler inefficace et coercitif dans la mesure où il n'irait pas de pair avec une extension de la démocratie économique.

D'autre part, le C.S.R. rejette le mode de croissance dualiste de certains pays du tiers-monde à partir d'une économie rurale de subsistance qui, en dépit de réformes agraires, appauvrit davantage les masses surtout rurales tout en profitant à l'élite dirigeante, aux cadres et à certaines couches du secteur tertiaire. Ce type « tiers-mondiste » de développement conduit en général à la ségrégation économique et politique des classes les plus pauvres. Telle est la teneur des entretiens que nous avons eus avec plusieurs conseillers civils du C.S.R. appartenant tous à une gauche « indépendante » et qui sont responsables, depuis le 11 mars, de ministères-clés (1).

Selon eux, le projet adopté par le M.F.A. devra être mis en pratique lentement, en tenant compte de la réalité socio-économique du pays. Mené de pair avec la réforme agraire, il serait axé sur trois points : contrôle des travailleurs, mobilisation populaire (notamment par l'utilisation de procédés audio-visuels) et destruction de l'appareil et des rouages fascistes.

Le pays serait redécoupé en sept régions ou pôles de développement socio-économique et culturel (2). Chaque région aurait un gouvernement autonome sur le plan administratif et financier, constitué par des militaires et des civils appuyés par les travailleurs. Alors que P.C.P., M.D.P., P.S.P. et P.P.D. veulent assurer le contrôle régional par les élus des partis, le M.F.A. entend créer de nouvelles structures dont le fonctionnement serait garanti par les militaires et par les comités de base de la population (comités de quartiers, de locataires, ou « moradores », commissions de travailleurs, etc.). Ces derniers, émanation de la gauche révolutionnaire, se sont manifestés, d'abord timidement, puis plus ouvertement depuis la fin janvier 1975. Le C.S.R. et le COPCON (Commandement opérationnel du continent) refusent, pour le moment, l'intervention de « conseils révolutionnaires regroupant travailleurs, soldats et marins » que réclament des organisations de la gauche révolutionnaire, car ils les jugent dangereux dans le rapport de forces actuel. Toutefois, le COPCON soutient ouvertement certaines organisations de base. Le général Othelo de Carvalho, chef du COPCON et membre du C.S.R., estime que les groupes de base armés continueront à travailler en liaison avec le COPCON. Ils serviront de liens entre les casernes et les masses. A son avis, « commissions de moradores » et « conseils révolutionnaires » pourront s'insérer dans l'alliance peuple-M.F.A. et créer un *« mouvement de libération »*.

« Les nouvelles zones pilotes, nous a précisé le commandant Nuno Moniz Barreto, un des responsables des brigades de dynamisation culturelle, *sont destinées à détruire l'ancienne machine administrative, politique et militaire. L'assainissement des éléments liés à l'ancien régime et leur remplacement par de nouveaux « caciques » — des élus de gauche, certes, mais toujours des notables, et il en irait de même des militaires — tendraient seulement à reproduire le système. »* Il ajoutait : *« Les comités de base, jusqu'ici, agissent dans une perspective politique révolutionnaire : les partis, eux, agissent toujours dans une perspective réformiste. »*

Nationalisations, austérité, réforme agraire

LE projet économique et social rendu public en février dernier prévoyait un programme très prudent de prise de contrôle par l'Etat de certains secteurs de la production. Faute d'organes démocratiques de « pouvoir ouvrier » dans les entreprises, des nationalisations à outrance risqueraient de conduire à un capitalisme bureaucratique d'Etat, que l'on semble particulièrement soucieux d'éviter depuis le 11 mars.

Certains économistes ont estimé que ce projet économique se situait encore trop dans l'optique du IVᵉ plan de développement. Toutefois, au lendemain du 11 mars, l'aile gauche du M.F.A., représentée par des officiers du RAL-1, du BC-11, du COPCON, de la « dynamisation culturelle » et du C.S.R., a exigé la nationalisation immédiate des banques privées portugaises et des compagnies d'assurances. Ce fut la première attaque du M.F.A. contre le pouvoir des sept grands groupes financiers portugais qui dominaient le système bancaire du pays (86 % des comptes de dépôt et 83 % des portefeuilles d'effets commerciaux) à travers dix-sept banques. Actuellement, le gouvernement détient 60 % du capital des industries contrôlées jusqu'alors par ces banques.

En avril dernier, passaient également sous le contrôle de l'Etat quatorze entreprises assurant la production, le transport et la distribution d'énergie électrique et de gaz, des entreprises de la sidérurgie nationale, de l'industrie pétrochimique (Petrosul, Sonape, Sacor, Cidla et 75 % du capital portugais de la Soconap, transporteur de pétrole brut) ainsi que quatre entreprises de transport, dont la Compagnie nationale de navigation et les TAP (transports aériens portugais). Le 7 mai, le gouvernement envisageait l'intervention de l'Etat dans des entreprises de produits pharmaceutiques et étudiait des mesures pour l'étatisation de ce secteur.

Le salaire minimal portugais est passé de 3 300 à 4 000 escudos à partir de juin 1974 pour les entreprises privées, avec effet rétroactif à partir de mai pour la fonction publique. Cette augmentation concernait plus de la moitié de la classe ouvrière. Elle n'a pas mis un terme aux conflits sociaux — non plus, au demeurant, que les mots d'ordre de l'Intersyndicale. Des technocrates modérés proches du P.P.D. font valoir que cette hausse du salaire minimal met en danger les P.M.E. déjà en difficulté du fait de la suspension des crédits bancaires. En outre, la mise à l'écart de certains cadres techniques, pourtant indispensables à une gestion efficace des entreprises, a entraîné une baisse de la production d'avril 1974 à avril 1975. L'augmentation des salaires et le blocage des prix ont forcé de nombreuses P.M.E. à recourir à des emprunts auprès des banques nationalisées. D'autres éléments ont contribué à la dégradation économique : ralentissement du tourisme, aggravé par les dernières grèves de l'hôtellerie ; recul des investissements étrangers ; diminution des envois de fonds par les émigrés, qui n'ont retrouvé leur rythme antérieur qu'une fois connus les résultats des élections du 25 avril dernier, etc. Malgré une relance éventuelle mais lente de l'économie, le stock de devises, utilisé au rythme actuel, s'épuiserait vers le mois de novembre, date prévue pour les élections législatives. Il est vrai que le pays bénéficie — héritage de Salazar — d'une fabuleuse réserve d'or. Toutefois, il semble que Lisbonne ne pourrait la négocier que difficilement, en raison du contrôle exercé sur le marché mondial par les deux plus grands exportateurs d'or, l'Afrique du Sud et l'Union soviétique.

Selon un des conseillers civils du C.S.R., les prochains six mois seront décisifs. Un régime d'austérité s'imposerait qui devrait frapper d'emblée les classes les plus favorisées. L'importation des produits de luxe sera fortement limitée dans les mois à venir ; les voitures d'un prix supérieur à 200 000 escudos (environ 33 300 F) doivent être payées au comptant. L'équilibre de la balance des paiements semble être devenu un véritable casse-tête. D'autant, par exemple, que les pays fournisseurs de maïs exigent aujourd'hui du Portugal qu'il paie à l'avance ses importations. Le C.S.R. estime primordial de diminuer de 17 milliards d'escudos les importations de produits alimentaires. Une réforme agraire permettrait-elle d'ouvrir la voie à l'autosuffisance ?

Les techniciens responsables depuis le 11 mars du ministère de l'agriculture déclarent que tout est à refaire en ce domaine. L'amiral Rosa Coutinho, membre du C.S.R. et un des officiers les plus populaires et les plus controversés du régime, considère, selon son aide de camp, le commandant Duarte Lima, que la plus grande bataille aujourd'hui est celle de la survie économique. Apparemment, c'est en Afrique, au contact des mouvements de libération, que les militaires ont appris à valoriser l'agriculture. Cela explique que le C.S.R. ait donné carte blanche aux nouveaux cadres techniques appelés d'urgence à résoudre des problèmes graves, telle une éventuelle période prolongée de disette.

Toutes les mesures seront prises, nous a-t-on assuré par ailleurs, pour parer à l'éventualité d'un blocus économique des pays industrialisés. Les travailleurs contrôleront une branche du capitalisme d'Etat dans les industries de base (sidérurgie, pétrochimie, etc.) ; des coopératives industrielles et agricoles seront créées au nord du Tage, et la gestion d'une autre branche industrielle et agricole sera aussi directement contrôlée par les travailleurs.

Néanmoins, le rythme des nationalisations va se ralentir, ne serait-ce que par manque de cadres suffisamment compétents. Toutefois, dès octobre prochain, l'économie aura été nationalisée à 70 %. Les responsables soutiennent que c'est l'unique façon d'assurer une accumulation rapide et forte du capital au service de la collectivité. Outre le ciment et la cellulose, les dernières nationalisations ont touché la construction navale. La grande entreprise Lisnave (multinationale avec une forte participation suédoise) serait, dit-on, épargnée, du fait même de l'importance du capital étranger. Le projet Sines (chantiers navals, etc.) représente un atout considérable pour un petit pays sous-développé qui peut jouer un rôle important dans le trafic maritime mondial. En outre, espère-t-on, le Portugal est fort susceptible d'intéresser les investissements de pays nord-africains et du Proche-Orient.

Le C.S.R. envisage également de créer une entreprise nationale d'exportation et d'ouvrir une banque spécialisée dans le commerce, l'agriculture et l'industrie. Les coopératives de distribution qui, précédemment, colonisaient les petits agriculteurs, sont en train de faire place à de nouvelles coopératives agricoles de production et de distribution (lait, vin, céréales, fruits, etc.).

Le divorce entre formations de gauche et aile radicale du M.F.A. s'est précisé à partir de la crise de janvier dernier à propos du principe du syndicat unique. Le 7 février fut une date marquante : ce jour-là, sept mille ouvriers des commissions ouvrières de la Lisnave ont, pour la première fois dans l'histoire du Portugal, remis en question la propriété des moyens de production — sans toutefois s'aventurer sur le terrain de l'autogestion.

Les vagues successives du mouvement social pendant cette période n'ont pu être contenues par le parti communiste portugais qui, changeant de stratégie sur le terrain, s'est efforcé d'encadrer et de cautionner les occupations dans l'Alentejo, région traditionnellement considérée comme communiste ou communisante. Néanmoins, P.C.P. et Intersyndicale étaient en perte de vitesse, tandis qu'organisations et comités de base consolidaient leur contre-pouvoir.

Le 11 mars a permis une amélioration temporaire des rapports P.C.P.-M.F.A., la remontée de certains membres du M.D.P. à l'intérieur de ministères et de municipalités et, plus tard, l'institutionnalisation de l'Intersyndicale. Toutefois, le M.F.A. garde ses distances. Après les élections du 25 avril, M. Vasco Lourenço, un des membres du C.S.R., déclarait : *« Nous, au M.F.A., nous ne suivons pas le programme du P.C.P. A n'importe quel moment, l'évolution des événements et les lignes du programme du P.C.P. peuvent diverger des nôtres. »*

D'autre part, le P.S.P. s'est attaqué à l'autoritarisme et au communisme orthodoxe et stalinien du P.C.P. ainsi qu'à une éventuelle participation d'éléments du M.D.P. au nouveau projet économique. MM. Alvaro Cunhal et Mario Soares sont devenus ministres sans portefeuille. Le M.F.A. cache difficilement son amertume à l'égard de M. Soares et d'autres secrétaires d'Etat socialistes, tels que M. Jorge Campinos, au ministère des affaires étrangères, qui déclarait le 17 mars : *« Si nous quittions l'équipe ministérielle, un « coup de Prague » serait inévitable. C'est pourquoi nous nous battons contre l'éviction du M.D.P. de la coalition gouvernementale et pour le maintien du ministre socialiste de la justice, M. Salgado Zenha. »* Il ajoutait toutefois : *« Il faut éviter que les membres du M.D.P. proche du P.C.P. accèdent à des responsabilités économiques. La situation est grave ; il n'y a plus d'autorité à Lisbonne. Un groupe d'officiers aventuristes a pris le pouvoir tandis qu'au sein de l'armée la hiérarchie n'est plus respectée. »*

Certes, la force révolutionnaire a envahi les casernes où elle est utilisée pour neutraliser d'éventuels putsches des officiers de droite, et cette initiative a reçu un soutien au sein même du M.F.A. Mais les divisions provoquées par ces luttes entre soldats et officiers risquent de mettre en danger l'efficacité opérationnelle des troupes en cas de nouveaux conflits sociaux. En outre, l'unité fragile existant entre les officiers et la base pourrait être menacée. Toutes les analyses faites ces dernières semaines par Othelo de Carvalho (COPCON), Diniz d'Almeida (RAL-1) et Rosa Cutinho (C.S.R.) mentionnent ces deux dangers.

Les formations politiques

- Parti socialiste (P.S.P.)
- Parti populaire démocratique (P.P.D.)
- Parti communiste portugais (P.C.P.)
- Centre démocratique et social (C.D.S.)
- Mouvement démocratique portugais (M.D.P.)
- Front socialiste populaire (F.S.P.)
- Mouvement de la gauche socialiste (M.E.S.)
- Union démocratique populaire (U.D.P.)
- Front électoral communiste (F.E.C.)
- Parti populaire monarchique (P.P.M.)
- Parti d'unité populaire (P.U.P.)
- Ligue communiste internationaliste (L.C.I.)

L'échéance des élections législatives

PAR l'accord établi avant les élections avec les partis, le M.F.A. essayait de conserver pour lui seul le contrôle du cours des événements et de préserver les acquis de la « révolution ». Toutefois, les garanties arrachées par le M.F.A. ne constituent pour les partis qu'un obstacle formel empêchant la future Assemblée et le Parlement d'élaborer une Constitution et des lois qui pourraient freiner la marche des événements et modifier le contenu du modèle économique et social retenu par le M.F.A.

En dépit de leurs déclarations d'intention, le P.S.P., le P.P.D. et le C.D.S. apparaissent aux yeux des radicaux du M.F.A. comme des chevaux de Troie de l'impérialisme, qui démobilisent les travailleurs (ce même reproche vaut aussi pour le P.C.P.). Le P.S.P., aujourd'hui en position de force, critique avec virulence pouvoir politique et pouvoir économique. *« Quelle que soit l'attirance des militaires pour le « tiers-mondisme », le sous-développement politique permettra-t-il au Portugal un développement économique ? »* se demandait devant nous M. Soares. Il nous déclarait le 10 mai, à l'aéroport de Lisbonne : *« Mon parti est démocratique. C'est le plus grand parti portugais. Je ne nie pas que j'avais un projet de démocratie parlementaire et réformiste qui aurait permis d'éviter de grands bouleversements dans le ralliement du Portugal à l'Europe du Marché commun. Avec un tel projet, je respectais l'hétérogénéité d'un électorat antifasciste, anticommuniste, avide de réformes, et d'une classe ouvrière qui, dans sa majorité, semble refuser toute sorte d'autoritarisme, d'atteinte aux libertés. C'était l'unique formule adaptée à la conquête d'un électorat qui craint le communisme totalitaire et qui a peur de l'inconnu et de l'aventurisme. »*

Irrité par les critiques qui lui sont adressées par le P.S.P. et par le P.C.P. (ce dernier propose déjà un large front d'union nationale) et qui visent particulièrement le projet économique « socialiste », le Mouvement des forces armées semble décidé à se passer des partis et à s'appuyer sur un large mouvement de masse. Il serait prêt à couper court aux tentatives visant à lancer une nouvelle bataille électorale dans les syndicats et dans les municipalités (pour le P.S.P., elle viserait à déloger les représentants du P.C.P. et du M.D.P.). On peut en voir la preuve dans son recours à des technocrates de la gauche indépendante pour la mise en marche rapide du projet de reconstruction nationale.

Même si on admet que la rupture définitive n'est pas prévisible pour le moment, on peut craindre qu'elle ne se concrétise lors des élections législatives de novembre prochain au cas où les forces conservatrices s'assureraient la majorité au Parlement. Rappelons que le M.F.A. s'est attribué le droit constitutionnel de dissoudre l'Assemblée.

Certains observateurs croient pouvoir constater qu'il n'y a à l'heure actuelle au Portugal ni Etat ni autorité (bourgeoise ou révolutionnaire) affirmée et, néanmoins, nul chaos. Ils y voient une courte période de pleine liberté où, en dépit de la crise, la classe ouvrière intensifie ses luttes sans être réprimée. Pourtant, la grande majorité reconnaît l'omniprésence du M.F.A. et redoute que celui-ci ne fonctionne déjà comme un parti unique, le Conseil supérieur de la révolution (C.S.R.) constituant en somme son comité central : dès lors, le risque est grand de voir le pays passer sous un régime fort. Entre cette hypothèse et celle d'un retour à un régime autoritaire conservateur, la marge de manœuvre dont dispose le Mouvement des forces armées paraît assez étroite.

VIRGILIO DELEMOS.

(1) Parmi eux figurent des technocrates d'une certaine renommée : F. Oliveira Baptista, Joao Crumho, Salgado Matos, Jorge Sanpaio, Nuno Bordero dos Santos, Cesar d'Oliveira, Teixeita Ribeiro

(2) Porto (Espinho inclue) ; Lisbonne, Setubal ; Vallée du Douro ; vallée du Tage; Minho et Tràs-os-Montes ; Alentejo; Algarve.

Calendrier des fêtes nationales

16-30 JUIN	
17 ISLANDE	Fête nationale
23 LUXEMBOURG	Fête nationale
26 RÉPUBLIQUE MALGACHE	Fête nationale Fête de l'indépendance
30 ZAIRE	Couronnement de Paul VI
30 SAINT-SIÈGE	
1er-15 JUILLET	
1 BURUNDI	Fête nationale
1 CANADA	Anniversaire de la confédération
1 RWANDA	Fête de l'indépendance
4 ETATS-UNIS	Fête de l'indépendance
5 VENEZUELA	Fête nationale
11 MONGOLIE	Fête nationale
14 FRANCE	Fête nationale
14 IRAK	Anniversaire de la proclamation de la République

LES TROIS RÉVOLUTIONS INDOCHINOISES

Par CHARLES MEYER

TRENTE années de guerres acharnées ont donné au Vietnam une place particulière dans le monde. Du même coup, on s'était habitué à voir l'Indochine entière comme un reflet ou un prolongement du Vietnam, de même que, jadis, on ne pensait l'Asie qu'à travers la Chine. Ou encore à opposer le dynamisme vietnamien dans la guerre et dans la paix à la « *douceur* » ou à la « *passivité* » cambodgienne et lao. On avait d'ailleurs tendance à analyser la situation et l'évolution des pays indochinois par référence au Vietnam, soit en le présentant comme l'inspirateur et l'avant-garde des luttes révolutionnaires dans l'Asie du Sud-Est, soit en dénonçant son « *impérialisme* » et sa « *volonté de conquête* ».

Ces approches simplificatrices des affaires indochinoises ne sont plus de mise aujourd'hui. Les développements politiques dans les trois pays ont brisé l'image du modèle unique de la révolution « indochinoise ».

L'effondrement des régimes de Lon Nol et de Nguyen Van Thieu était trop prévisible pour surprendre, sauf peut-être par l'accélération finale de leur décomposition et la simultanéité de l'événement. Mais les hypothèses, souvent présentées comme des certitudes, sur la nature et le style des pouvoirs populaires appelés à s'installer au Cambodge et au Vietnam du Sud ont été démenties par les faits : on attendait un régime dur et austère à Saigon, un régime aimable et bon enfant à Phnom-Penh. Ce fut l'inverse qui se produisit.

En ce qui concerne le Vietnam du Sud on avait attaché une grande importance à la « *troisième force* », rassemblant bouddhistes, neutralistes, catholiques progressistes et autres. Si l'on en juge par les articles qui leur furent consacrés et par l'audience qu'ils trouvaient auprès de certains diplomates, il convient de reconnaître à leurs représentants un don assez remarquable de persuasion. En notant, cependant, que le F.N.L. donnait publiquement sa caution, avec des réserves subtiles, à cette opposition légale dont il connaissait la faiblesse. Mais, aujourd'hui, tout est rentré dans l'ordre : les politiciens saigonnais les plus volubiles se sont tus et le F.N.L. accorde souverainement des responsabilités à ceux qu'il en juge dignes.

Une erreur serait d'utiliser le mot « *improvisation* » pour qualifier une décision qui surprend. Tout problème reçoit la « *solution correcte* » élaborée par les responsables et révélée le moment venu. Il en fut ainsi de la prise en main en douceur de Saigon libérée qui a tant dérouté à la fois les prophètes du catastrophisme annonçant un « bain de sang » et ceux qui s'attendaient à plus de rigueur. Certes, on savait, depuis 1969, que le programme détaillé de la libération et de la réorganisation de la ville était à l'étude et qu'il excluait l'esprit de vengeance et de châtiment. Il apparaît que les autorités du G.R.P. ont choisi de laver la ville de ses péchés en la traitant avec une délicate fermeté, mais on ne saurait douter que les modalités d'application de ce principe envisagent des mesures précises et progressives pour la mettre à l'heure révolutionnaire. Quelles sont-elles ? Nul ne le sait.

La réunification du Nord et du Sud, qui donne lieu à tant de commentaires et de supputations, aura-t-elle lieu dans un mois, dans un an ou dans trois ? Aux questions précises et impatientes, les porte-parole vietnamiens donnent des réponses vagues traduisant non point ignorance ou incertitude mais l'impossibilité de rendre public un plan politique qui pourrait être modifié selon les circonstances. La réunification se fera quand la réforme agraire sera achevée dans le Sud, quand le sort des entreprises étrangères sera clairement fixé, quand toutes les conditions seront remplies.

Le nouveau Vietnam et ses voisins

IL serait tout aussi absurde de présenter comme irréductibles les différends séculaires qui opposent les pays indochinois entre eux que de les considérer comme de simples malentendus créés par le colonialisme occidental pour mieux les asservir. Certes, la plupart de ces différends ne faisaient que perpétuer de vieilles querelles royales en soulevant d'inextricables problèmes de frontières... lesquelles avaient été effectivement délimitées par les puissances coloniales. Mais on peut imaginer que, fidèles à leurs engagements, les nouveaux régimes populaires mettront un terme à ces litiges d'un autre âge.

Toutefois, au sein de cette Indochine révolutionnaire, il est un problème délicat et fort complexe que l'on ne peut esquiver : celui des relations futures entre le Vietnam et ses voisins indochinois. On sait combien la crainte de l'expansionnisme territorial vietnamien, interrompu il y a un siècle, avait été exploitée par la propagande des régimes pro-américains de Phnom-Penh et de Vientiane, voire de Bangkok. Lon Nol n'avait-il pas décrété le Cambodge « *agressé par les impérialistes vietcong et nord-vietnamien* » et, en conséquence, fait massacrer par ses troupes une trentaine de milliers de paisibles résidents vietnamiens ? Que Hanoï et le G.R.P. aient proclamé solennellement leur respect de la souveraineté et de l'indépendance des pays voisins, sans raison valable de mettre leur bonne foi en doute, ne modifie pas la réalité. Au Cambodge et au Laos, la méfiance à l'endroit du Vietnam existe et elle sera longue à dissiper. Même parmi les révolutionnaires accusés par leurs adversaires d'être les instruments d'une « vietnamisation » idéologique qui vaudrait bien la conquête.

La solidarité unissant les révolutionnaires des trois pays en lutte avait été célébrée à la Conférence des peuples indochinois de 1970. Il s'agissait moins d'un mariage d'inclination que d'une alliance militaire imposée par les circonstances et dans laquelle chacun restait sur ses gardes. Or les observateurs les plus critiques admettent aujourd'hui que les Vietnamiens ont joué correctement le jeu en donnant à la résistance cambodgienne l'aide militaire demandée sans profiter de la situation pour affirmer leur leadership. Mais ce n'est qu'un bon point, et il en faudra d'autres pour que s'instaure une coopération sans réticences et sans arrière-pensées...

Il serait vain de dissimuler que cette coopération entre un Vietnam semi-industrialisé de 40 millions d'habitants, un Cambodge agricole qui en compte 7 millions et un Laos forestier 3,5 millions sera plus difficile dans la paix que dans la guerre contre un ennemi commun. Certes, leurs économies sont complémentaires, mais le plus riche devra encore faire beaucoup de concessions pour désarmer complètement la méfiance des plus faibles, et au-delà pour aider à la fondation d'une communauté économique socialiste de tous les pays de l'Asie du Sud-Est.

Le Cambodge et ses mystères

TOUS les visiteurs de marque, admirablement reçus à Phnom-Penh par le prince Sihanouk, avaient été conquis par le Cambodge aimable qui leur était présenté. Certains tentèrent de découvrir, au-delà des apparences, un autre visage du Cambodge qu'ils soupçonnaient. Ce fut pour se heurter partout au refus poli qu'est le sourire, barrage infranchissable derrière lequel se retranche un peuple secret, d'une fierté ombrageuse, imprévisible et redoutable dans ses accès de violence collective.

La victoire des révolutionnaires du FUNC a levé un coin du voile, révélé un aspect de cet autre Cambodge. Sans doute la débâcle du régime Lon Nol était-elle prévue. Mais à Washington, à Paris, et ultérieurement à Moscou, il était admis qu'elle serait suivie d'un retour immédiat de Sihanouk et de la restauration d'un régime « à la cambodgienne » dans lequel des hommes de gauche pourraient avoir leur place.

Pendant cinq ans, le prince Sihanouk, en exil à Pékin, fut le symbole du nationalisme cambodgien et le porte-parole de la résistance. Avec le brio que l'on sait, il défendit de l'extérieur la cause de la libération et de l'indépendance de son pays. Cela étant, aucune de ses déclarations ne laissa jamais entendre qu'il dirigeait ou soutenait le programme politique des dirigeants de l'intérieur, les Khmers rouges. Au contraire, il se proclama toujours détenteur de la « *légitimité monarchique* » mais, en repoussant les sollicitations de ceux qui le pressaient de s'opposer aux « rouges », accepta que sa place et son rôle futurs fussent fixés par le pouvoir populaire.

Or ces prises de position du prince n'ont manifestement pas convaincu certains milieux occidentaux qui annoncent, depuis la libération du 17 avril, son retour imminent au Cambodge et révèlent les charges politiques qui lui seraient confiées. De telles déclarations peuvent avoir pour seul résultat d'éveiller ou de réveiller la méfiance de révolutionnaires cambodgiens encore dans l'expectative... En fait, l'apparition du prince Sihanouk à Phnom-Penh, le jour même de la libération, aurait sans doute provoqué un soulèvement de la population de la ville en sa faveur, mais il est évident que la situation politique a beaucoup évolué depuis lors. Aussi semble-t-il exclu que, dans les mois à venir, son retour au Cambodge puisse ralentir ou infléchir le processus révolutionnaire engagé. Le seul problème actuellement posé, et posé par Sihanouk lui-même, est d'ordre individuel : son indépendance et son non-conformisme lui permettront-ils de s'adapter au style du nouveau régime ?

Les images désuètes d'une société cambodgienne régie et figée par les traditions monarchiques et bouddhiques ont la vie dure. On les retrouve ici et là éclairant les doutes portés sur l'avenir d'une révolution paysanne « *sans racines profondes dans le peuple* », vue parfois comme une « *flambée ultra-gauchiste* » accompagnée de décisions improvisées.

Depuis 1955, l'existence d'une opposition de gauche au Cambodge n'était pas un secret. Le prince Sihanouk l'avait souvent dénoncée comme formée à Paris mais inféodée aux Russes, aux Chinois ou aux Nord-Vietnamiens. Quelques-uns de ses représentants étaient régulièrement cités, en particulier Khieu Samphan, Hou Yuon, Hu Nim, Phouk Chhay, Nuon Suon. Mais ceux-ci, dans une unanimité *souriante*, décourageaient les questions indiscrètes. Et, en fin de compte, les étrangers les voyaient un peu comme des éléments simplement utilisés par le prince Sihanouk pour gouverner selon un « *principe d'effervescence* ».

Aussi quand, en 1963, un groupe important de « rouges », dont une majorité de professeurs, entra dans la clandestinité, l'événement passa pratiquement inaperçu. Puis, entourés d'un même silence, les départs « à la campagne » d'instituteurs, d'étudiants, de fonctionnaires, se succédèrent tout au long des sept années suivantes. Seule la disparition, en 1967, des députés Khieu Samphan et Hou Yuon fit quelque bruit après avoir été présentée, pour des raisons non encore éclaircies, comme leur liquidation sommaire par la police spéciale de Phnom-Penh.

Pendant des années, plusieurs centaines d'intellectuels marxistes et de militants vécurent ainsi en proscrits, « dépouillant le vieil homme » pour se mettre à l'école des paysans. Et c'est au contact quotidien des réalités rurales, avec l'aide et la participation des paysans, que, dans le plus pur style maoïste, ils ouvrirent la voie à une révolution authentiquement cambodgienne. Certains restèrent dans leur district-refuge pour commencer à y implanter une administration parallèle, d'autres eurent la garde de petites bases de repli dans les montagnes des Cardamomes. Un rôle très important était confié à ceux qui allaient porter la parole de village en village, « *éduquer les autres et s'éduquer soi-même* ».

Dès 1967-1968, les révolutionnaires étaient assez forts pour entreprendre des actions armées limitées. De petits postes de la garde provinciale attaqués se rendirent, d'assez larges secteurs des provinces de Pursat, Battambang, Kompong-Thom et Kratié furent soustraits à l'administration royale. En 1969, selon les estimations officielles, les forces populaires comptaient entre trois mille et cinq mille hommes, très mobiles, déjouant les ratissages de l'armée. Mais leur armement était encore insuffisant et disparate, uniquement pris aux gouvernementaux et non point fourni par le F.N.L. comme la propagande de Phnom-Penh l'affirmait.

Les révolutionnaires s'étaient préparés à une guerre longue, quand survint le coup d'Etat de 1970, qui lui donna une nouvelle dimension, celle d'une libération nationale de l'emprise américaine. Elle mobilisa la population, justifia une aide en matériel des pays socialistes et, pendant les premiers mois, un appui efficace du F.N.L. et du Nord-Vietnam. Toutefois la lutte patriotique ne faisait pas passer au second plan une révolution paysanne à laquelle elle était étroitement liée.

Phnom-Penh, capitale déchue de son rang

L'EXPULSION de tous les étrangers concentrés à l'ambassade de France et l'évacuation totale de la population de Phnom-Penh ont été accueillies avec stupeur ou indignation dans le monde entier, pays socialistes compris. Les commentaires faisant état de « *décisions hâtives et inconsidérées prises par des irresponsables* » apparaissent comme les plus modérés. Puis on évoqua les atrocités et les massacres qu'auraient commis les Khmers rouges, sur la foi de témoignages dont les plus retentissants furent démentis quelques jours plus tard. Aujourd'hui encore, le nouveau régime populaire cambodgien est jugé de l'étranger avec beaucoup de hauteur et de sévérité.

Or, avant de condamner ou d'absoudre, il faut chercher à comprendre des décisions que, pour leur part, les dirigeants révolutionnaires estiment n'avoir pas à justifier. Il n'est pas possible, en effet, d'interpréter cette évacuation sans précédent en ignorant la nature des relations entre les campagnes cambodgiennes et Phnom-Penh. Les paysans n'avaient jamais aimé cette ville où siégeait le pouvoir colonial et prospéraient les commerçants chinois. Ils lui devinrent franchement hostiles quand, de 1955 à 1970, elle se transforma en citadelle des nouveaux mandarins vivant dans un luxe « à l'occidentale » qui insultait leur extrême pauvreté. La misère de certains villages aide à comprendre la rancœur accumulée chez les paysans contre cette capitale qui leur était étrangère. Après 1970, la rupture fut définitive : Phnom-Penh devenait une ville « ennemie » où se décidaient les bombardements par B-52 qui dévastaient les campagnes.

Souillée par « *les colonialistes, les impérialistes, les féodaux, les bourgeois corrompus* », collectivement responsables de la misère et de la guerre, Phnom-Penh était coupable. En d'autres temps, l'armée des paysans l'eût sans doute livrée aux flammes purificatrices après avoir décimé sa population. Les révolutionnaires ont arraché ses habitants à leurs richesses pour les envoyer travailler dans les rizières, ont détruit les symboles matériels de la corruption occidentale : voitures particulières et motos, climatiseurs et réfrigérateurs, postes de T.V. et chaînes Hifi, en résumé tous les gadgets d'une civilisation de consommation réservée à une minorité.

Des malades, des éclopés, des vieillards et des femmes enceintes ont été lancés sur les routes, et pour un certain nombre voués à la mort. On en est d'autant plus choqué que l'on s'indigna lorsqu'ils étaient écrasés sous les bombardements aériens. Pour les Cambodgiens traditionalistes, la seule décision « inconcevable » est celle qui frappe, sans exception, les membres de la famille royale, les dignitaires et les moines bouddhistes, les mandarins et notables, tous dépouillés de leurs privilèges et contraints de partager le sort de l'homme du peuple. Car il a suffi de quelques heures aux paysans révolutionnaires pour faire éclater l'ancienne société hiérarchisée, fondée après l'abandon d'Angkor il y a plus de cinq siècles.

Il faut enfin citer quelques chiffres pour mieux éclairer le problème humain posé par l'évacuation de Phnom-Penh :

— Population en 1948 : 110 000 habitants (dont moins de 50 % khmers) ;

— Population en 1970 : 550 000 habitants (dont 80 % khmers) ;

— Population en 1975 : 2 000 000 d'habitants, dont 1,5 million de réfugiés attendant la paix pour regagner leurs villages détruits. Pour la majeure partie des vrais citadins, l'exode est un retour à des activités agricoles abandonnées depuis une quinzaine d'années.

Les projets à long terme des révolutionnaires cambodgiens sont évidemment inconnus. D'autant que l'on ignore encore la composition réelle de leur gouvernement et que même les représentants de l'autorité civile et militaire à Phnom-Penh tiennent à conserver l'anonymat. Néanmoins, le caractère du nouveau régime apparaît à travers ses premières décisions : rejet d'une occidentalisation considérée comme corruptrice de la société, retour à une authenticité paysanne permettant de rétablir l' « égalité des chances » — thème privilégié — et d'instaurer un socialisme agraire avancé.

De bribes d'informations, il peut être déduit que la population future de Phnom-Penh ne dépasserait pas une cinquantaine de milliers d'habitants, que le Cambodge populaire tournerait le dos aux réalisations de prestige et aux ambitions industrielles des régimes précédents ainsi qu'aux formules de développement d'inspiration étrangère. Ce qui prime, c'est la volonté évidente de faire porter tous les efforts sur la productivité agricole et l'élevage, d'assurer à chacun un niveau de vie *traditionnel* satisfaisant.

Certes, on pourra regretter que l'expérience révolutionnaire paysanne au Cambodge soit entreprise en vase clos, protégée par le secret absolu, comme la révolution chinoise à ses débuts.

Les Laotiens seront les derniers « libérés », mais cette libération est en marche. Les Américains quittent Vientiane sous les huées des étudiants : les chefs de file de la droite lao, suivis de près par les riches chinois compromis avec Taiwan et les Vietnamiens qui jouèrent Thieu gagnant à Saigon, sont partis pour Bangkok. Maintenant la partie se joue à Vientiane entre l'indestructible Souvanna Phouma, toujours chef du gouvernement, et le Pathet-Lao dont les troupes occupent sans se presser les positions-clés du pays.

Après les péripéties inextricables des dernières années, il semble cette fois que l'histoire politique du Laos est entrée dans une phase qui conduit à brève échéance à l'unification par le pouvoir populaire. Mais le style et les méthodes de la révolution lao à l'échelle nationale ne sont pas encore bien fixés. Sans doute parce que, dans ce concert révolutionnaire indochinois, ses dirigeants sont à la recherche d'une partition moins classique que celle du Vietnam, moins difficile à jouer que celle du Cambodge.

Du stalinisme à l'affaire Lin Piao

LES INÉDITS DE MAO TSE-TOUNG

Par JEAN DAUBIER

LES Editions en langues étrangères de Pékin ont publié quatre tomes des œuvres choisies de Mao Tse-toung qui rassemblent des articles rédigés entre 1927 et 1949. Ses écrits ultérieurs se divisent en deux catégories. L'une comprend ceux qui firent l'objet d'une diffusion et d'une traduction officielles. Ils sont peu nombreux. Le plus important a été publié en 1957 sous le titre De la juste solution des contradictions au sein du peuple. *L'autre englobe une masse considérable de discours et de lettres adressés aux organes centraux du parti et demeurés inédits.*

Durant la révolution culturelle, les dirigeants maoïstes invitèrent les gardes rouges « à suivre les affaires de l'Etat. *Les jeunes révolutionnaires ne pouvaient le faire utilement qu'à condition d'être informés des débats et des luttes qui avaient eu lieu auparavant dans le parti. Des textes de Mao inconnus se répandirent alors dans tout le pays. Ces documents passèrent ensuite à l'étranger avec, sans doute, un certain assentiment des autorités. Stuart Schram en présente aujourd'hui un recueil en anglais* (1).

Il est à peine nécessaire de souligner l'énorme intérêt théorique de ce livre où Mao Tse-toung expose ses vues sur des problèmes aussi cruciaux que le conflit sino-soviétique, le « grand bond en avant », la révolution culturelle, l'affaire Lin Piao et, plus généralement, sur la philosophie, la pédagogie et les questions militaires. Son intérêt historique n'est pas moindre. On y trouve, par exemple, les discours prononcé aux assemblées de Lushan, dont la première, en 1959, destitua le ministre prosoviétique de la défense, Peng Teh-huai, et la seconde, en 1970, son successeur, un certain Lin Piao (2).

Le lecteur est ainsi plongé dans vingt années d'histoire moderne de la Chine avec le sentiment inhabituel d'aborder de l'intérieur les problèmes de ce pays.

Un certain nombre de thèmes reviennent avec une régularité frappante au long des années, telle la nécessité de toujours adapter le marxisme à la situation concrète de la Chine. « Pensez chinois », *semble répéter Mao Tse-toung à ses cadres et, dit-il, dès 1956,* « ne surestimez pas l'exemple soviétique. »

« La révolution chinoise et la révolution d'Octobre sont semblables quant aux principes, différentes quant à la forme. Ainsi, en Russie, la révolution progressa des villes vers les campagnes, chez nous, ce fut l'inverse. »

AUTRE thème central, autre souci fréquemment exprimé : celui de stimuler la démocratie dans le parti et dans la société. Le président prononce, à ce sujet, le 30 janvier 1962, un long discours, le plus long du recueil. Mais c'est dix fois, vingt fois qu'au fil des ans il revient sur ce point.

« Ceux d'entre vous, *dit-il à ses cadres,* qui étouffent la critique, qui fuient les responsabilités, qui se prennent pour des tigres dont nul n'osera toucher le derrière, échoueront dix fois sur dix. Les gens parleront quand même. » *Plus loin, il précise :* « On doit arrêter et exécuter aussi peu que possible. Si l'on arrêtait et si l'on exécutait à tout bout de champ, les gens auraient peur, nul n'oserait parler. Dans cette atmosphère, il n'y aurait guère de démocratie », *et encore :* « Si des gens disent des choses fausses, il faut les convaincre et non les punir. »

Le président Mao reconnaît, recommande une certaine liberté d'expression. Il s'agit même du fondement des méthodes de direction maoïstes, bien que l'application des principes ainsi proclamés n'ait pas toujours été rigoureuse. Il existe cependant une limite à ne pas franchir ; le parti communiste chinois admet l'opposition, mais il proscrit l'organisation clandestine des fractions. « Nous ne craignons pas l'opposition déclarée, ce que nous craignons, c'est l'opposition secrète », *dit Mao.*

Le problème se pose de l'authenticité des documents chinois venus en Occident par Hongkong. On sait aujourd'hui, après les révélations de MM. Marchetti et Marks, que de faux articles de gardes rouges ont été confectionnés et répandus par la C.I.A. (3). *Ce fut même une des opérations d'* « *intoxication* » *majeures réalisées ces dernières années par l'agence. M. Stuart Schram ne l'ignore pas. Il est, néanmoins, convaincu de l'authenticité des textes qu'il présente, en raison de leur cohérence interne, de plusieurs traits typiques irréductibles aux imaginations d'un faussaire. Nous partageons cette conviction pour avoir eu l'occasion de consulter certains de ces textes à bonne source durant notre séjour en Chine. Authentiques, ces documents, cependant, ne sont pas forcément très exacts. Enregistrés, recopiés, rediffusés, traduits, ils pourraient comporter des erreurs.*

DANS la collection « *Politique* », *des Editions du Seuil, M. Hu Chi-hsi présente d'autres inédits de Mao Tse-toung traitant plus spécifiquement des questions économiques* (4). *Il s'agit d'une série de commentaires du président consacrés aux* Problèmes économiques du socialisme en U.R.S.S., *ouvrage bien connu de Joseph Vissarionovitch Staline, et à l'édition de 1960 du* Manuel d'économie politique *de l'Union soviétique. L'auteur se livre à une critique en règle des idées du dirigeant soviétique en matière d'édification socialiste, qui devrait effacer la réputation de* « *stalinien* » *que lui font des détracteurs aussi obstinés qu'ignorants.*

Ces documents montrent qu'au milieu des années 50 Mao Tse-toung a systématiquement élaboré une stratégie de développement originale et qu'il a pensé, en termes nouveaux, le fameux rapport marxiste base économique-superstructure idéologique. Ils constituent aussi un précieux bilan comparé des expériences soviétique et chinoise tracé par celui qui était, à cet égard, le plus qualifié.

M. Hu souligne, à juste titre, que si la figure de Mao « théoricien et stratège de la conquête du pouvoir dans un pays pré-industriel surpeuplé ne nécessite pas de retouches, son image d'architecte du socialisme apparaît, elle, avec des contours indécis ». *A cela, il voit une raison essentielle : il manquait jusqu'à présent au personnage une dimension : une pensée économique cohérente. Lacune désormais comblée par la publication de ces inédits.*

On suivra plus difficilement M. Hu lorsque, évoquant l'esprit prométhéen de Mao, il y voit du mysticisme. Il écrit ceci : « C'est en agissant directement par une mobilisation politique, idéologique et morale sur le comportement de l'homme dans la production, dans la consommation et jusque dans ses habitudes quotidiennes que Mao tente de résoudre le problème de la croissance. » *Ce raccourci nous paraît hautement simplificateur comme l'affirmation suivante :* « La croyance inébranlable de Mao en la possibilité de transformer idéologiquement l'homme l'amène à réfuter quelques-uns des postulats les plus fondamentaux du marxisme-léninisme. » *M. Hu prête souvent au président chinois un volontarisme subjectif qui serait plutôt celui de Lin Piao et que le parti communiste cherche à éliminer depuis quatre ans par une vaste campagne idéologique.*

---

(1) *Chairman Mao Talks to the People*, présentation de Stuart Schram, Asia Library, Pantheon Books, New-York, 352 p., 10 dollars.

(2) Une allusion du président à une période plus lointaine confirme que Kao Kang, l'ancien responsable du parti en Mandchourie, devenu au début des années 50 l'adversaire de Mao, avait l'appui de Staline. Simple détail dont l'importance n'échappera pas (page 100 de l'ouvrage).

(3) Voir les pages 166 à 169 de leur livre *The C.I.A. and the Cult of Intelligence*, Dell Books, 397 pages, 1,75 dollar.

(4) *Mao Tsé-toung et la construction du socialisme*, textes inédits traduits et présentés par Hu Chi-hsi, Ed. du Seuil, coll. « Politique », Paris, 1975, 192 pages, 8,50 F.

LA THAILANDE PREND SES DISTANCES A L'ÉGARD DES ÉTATS-UNIS

(Suite de la première page)

On peut se demander dans quelle mesure l'attitude conciliante du ministère thaïlandais des affaires étrangères envers Hanoï ne représente qu'un aspect d'une approche plus élaborée de l'ensemble de sa politique extérieure. (Le ministre, le général Chatichaï, par exemple, est le beau-frère du ministre de la défense, qui s'est fait l'avocat de la prudence et de la fermeté dans l'établissement de liens avec l'Indochine.) Les libéraux, en tout cas, sont en train de se rendre compte que les Etats-Unis peuvent se montrer brutaux : la demande d'aide militaire présentée par la Thaïlande a été réduite de 56 à 32 millions de dollars, et l'aide supplémentaire à la défense de 127 à 18 millions de dollars ; l'attribution finale de ces fonds est en outre suspendue. Les Etats-Unis ont frappé la Thaïlande par une série de chocs qui rappellent ceux que connut le Japon au début du rapprochement américain avec la Chine.

La veille de la remise de Saigon au G.R.P., M. Edward Masters, chargé d'affaires de l'ambassade américaine à Bangkok, assura le général Chatichaï que les Etats-Unis respecteraient leurs engagements à l'égard de la Thaïlande. Ce même jour, cent vingt-cinq avions sud-vietnamiens, conduits par des pilotes sud-vietnamiens, atterrissaient à Utapao, base aérienne louée par les Américains sur la côte orientale de la Thaïlande.

Après que Bangkok eut réclamé le droit de disposer de ces appareils, le secrétaire américain à la défense, M. James Schlesinger, déclarait que les Etats-Unis conservent un *« titre légal »* sur tous les appareils fournis au Vietnam du Sud au titre du programme d'assistance militaire.

Le ministre thaïlandais de la défense, M. Pramarn Adireksarn, apparemment d'accord avec M. Schlesinger, annonçait que les avions seraient remis aux Etats-Unis et que l'affaire devait être réglée entre gouvernements américain et sud-vietnamien. Le général Chatichaï, au contraire, estimait, avec de nombreux membres du Parlement thaïlandais, qu'étant donnée l'évolution de la situation en Indochine un changement fondamental de la politique étrangère thaïlandaise s'imposait. *« Nous ne devrions pas nous faire des ennemis des nouveaux gouvernements »*, faisait-il valoir. Le premier ministre, M. Kukrit Pramoj, soutint néanmoins M. Pramarn Adireksarn quand il souligna que le gouvernement thaïlandais ne peut entièrement contrôler les autorités américaines à Utapao, des accords spéciaux sur l'utilisation de la base ayant peut-être été signés par l'ancien gouvernement militaire...

Pendant ce temps, les Etats-Unis retiraient secrètement d'Utapao les avions de combat en litige et leur cargaison et les évacuaient sur le porte-aéronef *Midway*. Le 8 mai, un porte-parole du Pentagone aurait déclaré : *« Le* Midway *est plein à ras bord (...) de tout l'excédent d'équipement qu'il a pu recevoir et il est parti avec. La plupart des avions laissés sur place n'avaient que peu de valeur. »*

Deux jours auparavant, le ministère thaïlandais des affaires étrangères avait reçu une note du *Nahn Dan*, le journal officiel de Hanoï, *« réclamant le retour des avions dans l'intérêt de la R.D.V. et de la Thaïlande au nom de la paix dans la région »*, tandis que M. Edward Masters, à l'ambassade américaine, avait prévenu qu'il y aurait de *« graves répercussions »* si la Thaïlande restituait les appareils au G.R.P.

Révision des accords sur l'utilisation des bases

BIEN que les Thaïlandais ne cessent de répéter qu'ils ne veulent pas d'ennuis avec les Etats-Unis, les Américains ne paraissent guère s'en préoccuper. Selon le premier ministre, M. Kukrit Pramoj, l'envoi de mille « marines » américains d'Okinawa à la base aérienne d'Utapao après l'arraisonnement du *Mayaguez* au large de la côte sud-ouest du Cambodge *« risquait d'entraîner des conséquences graves et néfastes pour les relations bilatérales »* — à quoi un porte-parole de l'ambassade américaine à Bangkok répondit par l'habituel *« No comment »*.

Lorsque le nouvel ambassadeur américain, M. Charles S. Whitehouse, arriva à Bangkok le 15 mai, il fut accueilli à l'aéroport par une quarantaine de manifestants portant des pancartes sur lesquelles on lisait *« Yankee go home. »* Entre-temps toutefois les « marines » américains avaient achevé de bombarder l'aérodrome de Riem et la seule raffinerie pétrolière du Cambodge avec des A-7 et des F-111 venus d'au moins trois bases aériennes thaïlandaises.

A deux heures de l'après-midi le lendemain, des dirigeants étudiants présentaient à l'ambassade américaine une lettre réclamant des excuses officielles pour cette violation caractérisée de la souveraineté thaïlandaise. Etudiants et autres étaient invités à se réunir à l'université Thammassat le 17 mai pour aller ensuite à l'ambassade des Etats-Unis. Prié de commenter cette campagne anti-américaine, le premier ministre lui-même aurait déclaré : *« C'est bien, nous devons nous entraider. »*

Le même jour, la première délégation du G.R.P., conduite par l'ambassadeur Nguyen Minh Phoung, arrivait à Bangkok pour des entretiens concernant le statut des avions et des bateaux conduits en Thaïlande par des Vietnamiens. Les tentatives de rapprochement entre Thaïlandais et Vietnamiens se sont considérablement accélérées depuis la signature des accords de paix de Paris, le renversement de la dictature militaire Thanom-Prapass en Thaïlande et la prise de conscience par Bangkok des modifications des intérêts et de la stratégie globale des Etats-Unis.

Le ministère thaïlandais des affaires étrangères espérait qu'un communiqué commun serait publié à la fin des entretiens, mais l'affaire des avions embarqués sur le *Midway* empêcha qu'il en fût ainsi. Même si les Vietnamiens firent preuve de souplesse en permettant à Bangkok de mettre l'accent sur les questions plus importantes des relations entre Bangkok et Hanoï, il est clair que les Etats-Unis avaient placé la Thaïlande dans une situation difficile.

Pressé par les responsables du ministère des affaires étrangères de faire connaître ses positions précises vis-à-vis des Américains, le premier ministre réunit le conseil des ministres après le retour de son ministre des affaires étrangères de la conférence de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (A.S.E.A.N.) à Kuala-Lumpur. Trois décisions furent prises : 1) rappel de l'ambassadeur thaïlandais à Washington ; 2) communication de cette mesure à toutes les ambassades, tant en Thaïlande qu'à l'étranger ; 3) révision de tous les accords américano-thaïlandais sur l'utilisation des bases et installations militaires thaïlandaises.

Pour ceux qui souhaitaient voir réclamer le *« retrait immédiat des troupes américaines de Thaïlande »*, ces exigences étaient insuffisantes. Toutefois, à la suite de la conférence de presse tenue par M. Kissinger le 17 mai, au cours de laquelle celui-ci fit valoir ses *« regrets pour tout embarras causé au gouvernement thaïlandais »*, le retrait des forces américaines avant mars 1976 fut officiellement ajouté à la liste.

Selon certaines rumeurs, des militaires thaïlandais auraient autorisé les Américains à se servir d'Utapao pour déployer leurs « marines ». En outre, des responsables de l'ambassade américaine à Bangkok ont déclaré que M. Edward Masters n'avait pas été informé au préalable de l'intention du Pentagone de faire usage des bases thaïlandaises, contrairement aux instructions données par feu le président Kennedy, qui considérait que tout ambassadeur américain, en tant que représentant du président, est le commandant en chef de toutes les forces américaines dans le pays où il est en poste et que celles-ci doivent donc agir selon ses instructions. Le fait que M. Whitehouse n'avait pas encore reçu l'agrément officiel du gouvernement thaïlandais explique peut-être qu'on ait passé outre à ce point de droit.

Le 19 mai, l'ambassadeur américain remit au général Chatichaï une lettre officielle d'excuse adressée par le gouvernement des Etats-Unis au gouvernement royal thaïlandais et déclarant notamment : *« Les Etats-Unis regrettent les malentendus qui sont intervenus entre la Thaïlande et les Etats-Unis en ce qui concerne l'envoi temporaire de « marines » à Utapao pour aider à la récupération du* S.S. Mayaguez. *Il y a une longue tradition de relations étroites et cordiales entre les Etats-Unis et la Thaïlande, tradition qui a aidé nos deux pays à affronter ensemble de nombreuses périodes difficiles. (...) Les circonstances particulières qui ont conduit aux récents événements n'altèrent pas ces relations traditionnelles et ne se reproduiront plus. »*

Les « regrets » exprimés pouvaient-ils tenir lieu d'excuses ? Un éditorial du quotidien de Singapour *New Nation*, intitulé : *« Bye, bye au vieil oncle Sam »*, notait que *« les Thaïlandais vivent dans un cimetière d'espoirs déçus et d'espérances trahies en ce qui concerne leurs relations avec les Etats-Unis »*.

Un spécialiste de l'Hudson Institute employé par le ministère américain de la défense nous a expliqué que les dirigeants américains avaient agi, dans l'affaire du *Mayaguez*, en situation de crise. Un nombre limité de variables entraient dans le calcul d'une stratégie raisonnée et les intérêts de la Thaïlande n'y figuraient pas, ou du moins étaient jugés secondaires par rapport au problème immédiat : un affront appelait une riposte qui, si elle était mal conduite, pourrait entraîner d'autres chantages du même type par des pays sans pouvoir politique significatif. Dans le cas de la Thaïlande, l'expérience d'un quart de siècle de rapports de patron à client ne permettait pas de percevoir clairement la réalité nouvelle des relations américano-thaïlandaises.

Une nouvelle convergence ?

LE spécialiste des problèmes de défense souligne que les Etats-Unis ont toujours eu une politique chinoise mais jamais de politique asiatique. Il rejette l'argument selon lequel les Etats-Unis ont des intérêts immuables, économiques en particulier, partout dans le monde. Les seuls intérêts stratégiques qu'ont, selon lui, les Etats-Unis en Asie du Sud-Est se trouvent probablement dans le détroit de Malacca, où ils font partie de la « stratégie insulaire » de défense prévue pour l'ère postvietnamienne. Cette stratégie n'est elle-même qu'une option, certains stratèges préférant Guam en tant que ligne de défense avancée. Mais, si l'on suppose que cette stratégie « islo-navale » va se développer, et il estime quant à lui que ce sera le cas, l'accès au détroit de Malacca et aux bases d'appui de la bordure orientale du Pacifique est souhaitable.

Quoi qu'il en soit, souligne-t-il, les bases thaïlandaises ne sont pas nécessaires à la future stratégie américaine, et c'est pourquoi il préconise depuis déjà quelques années le retrait des troupes américaines de Thaïlande. *« Six mois de plus ou de moins n'y changeront rien. »* Par inertie bureaucratique, on tend à laisser une force résiduelle en Thaïlande (M. Schlesinger, début mai, aurait mentionné le chiffre de dix mille hommes), mais des milieux d'affaires, avisés, y seraient opposés. Selon lui, l'attitude de la Thaïlande influera sur la politique américaine, qui est prête à virer dans un sens ou dans un autre. Il estime personnellement que la convergence des nouvelles politiques américaine et thaïlandaise conduira rapidement à la disparition des bases américaines dans le pays. (Tel est aussi l'avis exprimé récemment par un haut responsable nord-vietnamien.) Du point de vue américain et, souligne-t-il, du point de vue thaïlandais également, un certain degré de tension et d'hostilité dans cette période de retrait est utile, car il diminuera la *« psychologie de dépendance »* de règle jusqu'à une date récente dans la région et encouragera une *« psychologie d'essor national »*. *« Ce qui devrait enrager les Thaïlandais,* ajoute-t-il, *ce serait que les Etats-Unis abandonnent trop facilement et ne leur permettent pas d'utiliser au mieux la nouvelle situation pour renforcer l'unité nationale afin d'entrer dans une nouvelle ère de relations internationales. »* Pour sa part, il approuve pleinement les protestations anti-américaines dans le contexte du renforcement de ce nationalisme.

Une telle vision des choses peut sembler excessivement altruiste si elle ne masque pas d'autres préoccupations. Il est très possible, par exemple, que les Etats-Unis aient cessé de considérer la Thaïlande comme un pion à défendre et l'OTASE comme une alliance à maintenir. Toutefois, pendant tout le conflit indochinois, les dirigeants américains n'ont cessé de réaffirmer leurs engagements à l'égard de la Thaïlande, pierre de touche de la « doctrine Nixon ». Maintenant Washington entend détromper les Thaïlandais qui ont été assez naïfs pour croire que prêter des bases aériennes suffisait à garantir un régime de faveur de la part des Etats-Unis. M. Kissinger, parlant de la Thaïlande dans sa conférence de presse du 16 mai, a dit : *« Nous n'insisterons pas* (pour maintenir) *des arrangements que d'autres pays ne considèrent plus comme favorables à leurs intérêts. »*

MIKE MORROW,
D. VINYARATN.

POLITIQUES ÉTRANGÈRES ET ÉQUILIBRE MONDIAL

La prise de décision, les "ajustements", l'emploi de la force

Par MARCEL BARANG

TOUTE analyse de la politique étrangère d'une nation se heurte à la difficulté de distinguer ce qui relève des contingences internationales et ce qui revient aux facteurs de décision internes. A plus forte raison lorsqu'il s'agit d'une étude comparée des rapports de force internationaux, où doit intervenir le calcul des interactions des diplomaties des grandes puissances. La tentation est grande alors de privilégier soit les acteurs ou les groupes de pression domestiques (ainsi, la diplomatie française tendra à être réduite au quotient personnel d'un de Gaulle ; la politique étrangère soviétique, aux conflits au sein de la bureaucratie), soit au contraire le pur jeu des événements mondiaux, indépendamment des acteurs et des vecteurs nationaux.

Ce double écueil, le professeur Franz Schurmann l'évite dans son dernier et volumineux ouvrage (1). Cette brillante et très riche étude comparée des processus de prise de décision et des politiques étrangères est articulée autour de la relation triangulaire Washington-Moscou-Pékin. Les Etats-Unis sont le pivot de cette relation. « Je crois que le facteur politique central dans le monde est le gouvernement américain », note d'emblée Schurmann. Les décisions prises à Washington ont des répercussions à Moscou et à Pékin, entraînant des réactions américaines en retour. Si l'on assiste aujourd'hui à un déclin de la puissance américaine, « l'impérialisme et l'expansionnisme américains ne sont pas morts ; ce qui est mort, c'est les formes centristes et droitières qu'ils ont prises depuis 1945 ». Pour l'historien, l'empire américain est né au lendemain de la seconde guerre mondiale. Le conflit indochinois (Schurmann démonte superbement l'engrenage qui conduisit à l'escalade, puis au retrait américain) marque le passage à une période de transition. L'empire a découvert ses limites. Le débat entre expansionnistes et protectionnistes, traductions américaines de l'universalisme et du nationalisme, rebondit.

La « radiographie de la puissance » à laquelle se livre Schurmann procède selon une double démarche dialectique : d'une part, retracer l'interaction de l'idéologie et de l'organisation aux Etats-Unis, en Chine et en Union soviétique ; d'autre part, préciser celle des décisions et des réactions d'un pôle à l'autre de l'équilibre mondial. Chemin faisant, il montre que le processus de prise de décision au Kremlin n'est pas si différent de ce qu'il est à Washington, ce qui le conduit à une théorie du leadership de l'exécutif qui fait la part belle aux tractations entre groupes de pressions, cliques militaires et autres dans la définition des options et des choix nationaux et internationaux.

C'est lorsqu'il aborde les débats stratégiques liés à la révolution culturelle chinoise que Schurmann innove le plus. La bataille pour la suprématie politique à Pékin exprimée par la révolution culturelle a dû avoir pour enjeu un débat stratégique entre Mao et ses adversaires sur le contrôle de l'arme atomique. La question est de savoir si ce fut le seul enjeu, ou, comme tend à le penser l'auteur, un enjeu déterminant. Si les analystes ont tendance généralement à sous-estimer l'importance des questions de politique étrangère dans les orientations nationales, on peut se demander si Schurmann ne tombe pas dans le travers inverse.

EN regard du bouillonnement et du brio de l'analyse effectuée par Schurmann, les études rassemblées par le professeur F.S. Northedge sur les politiques étrangères des puissances (2) paraissent inévitablement un peu ternes. Du moins leur style académique les rend-il parfaitement claires. Outre les trois « grands », sont étudiés la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne fédérale, le Canada (s'il définit avec pertinence les « paradoxes » canadiens, l'auteur de l'étude, Robin Ranger, n'a que trop tendance à privilégier les personnes dans sa définition des orientations diplomatiques), le Japon, l'Inde et l'Indonésie. Ces études sont dues à des enseignants de la London School of Economics. La plupart avaient été publiées en 1968. Elles ont été mises à jour, et les développements consacrés au Japon et à l'Indonésie (l'un et l'autre bien venus) sont nouveaux. Retenons, à propos de la diplomatie française, cette remarque de Dorothy Pickles : « Assez paradoxalement, ce qui avait contribué le plus à accroître la stature du général de Gaulle (...) à l'étranger ne fut pas sa politique étrangère, mais sa politique intérieure, alors que c'est dans le pays même que sa politique étrangère a le mieux réussi, car elle avait grandement contribué à son propre prestige et à sa propre autorité. »

Le chapitre consacré aux « ajustements » de la diplomatie britannique d'après guerre est rédigé par le professeur Northedge. Il souligne à juste titre l'importance des considérations économiques dans cette évolution. C'est un point que tendent à négliger, voire à rejeter, d'autres analystes. Ainsi Joseph Frankel, dans son examen de la politique étrangère britannique de ces trente dernières années (3), va-t-il jusqu'à écrire : « Les processus politiques ne peuvent s'expliquer directement par les forces socio-économiques sous-jacentes, car celles-ci doivent être perçues, assimilées (...) par ceux qui prennent les décisions. » Si bien que « la culture politique » devient alors « le facteur dominant ». Vision bien élitaire et subjective, même s'il est vrai que la diplomatie relève, dans ce pays plus que dans d'autres, d'une « élite ». En étudiant le processus de prise de décision comme élément d'un contexte national plus vaste, Frankel se coupe d'une dimension importante de l'analyse et aboutit à des conclusions prévisibles. Pour lui, la continuité est la caractéristique essentielle de la vie politique et sociale britannique. La Grande-Bretagne passant du troisième rang mondial au statut de puissance moyenne dans le cours d'une génération, sa politique étrangère « a évolué dans le sens d'une érosion graduelle de ses conceptions successives d'un rôle mondial individuel et d'une préoccupation croissante pour ses intérêts nationaux » — de l'empire à l'Europe. Encore tend-il à surestimer le caractère radical du tournant pris par l'adhésion au Marché commun.

LA Grande-Bretagne et l'Europe sont également au centre du petit ouvrage composite du professeur Otto Pick et du député Julian Critchley qui, dans une réflexion fourre-tout évoquant aussi bien les diverses négociations liées au désarmement et à l'équilibre des forces nucléaires et se livrant à un discret plaidoyer en faveur de l'alliance atlantique, s'interrogent sur la notion de sécurité collective (4). « Le concept de sécurité collective après la première guerre fut dans une certaine mesure une réaction à l'échec de l'équilibre des forces », écrivent-ils. La faillite de la S.D.N., puis de l'ONU, a, selon eux, entraîné la formation de l'alliance atlantique et le regroupement du pacte de Varsovie. « L'autodéfense collective régionale représente un compromis conceptuel entre le vieil équilibre des forces, devenu incontrôlable dans un monde industrialisé, et la sécurité collective universelle. » Tout bien pesé, ils concluent que « la sécurité est un état d'esprit ».

D'une autre tenue est l'ouvrage collectif supervisé par le professeur Northedge et consacré à l'usage de la force dans les relations internationales (5). Pourquoi et quand la force est-elle utilisée ? Dans quel but ? Dans quelles circonstances son usage se révèle-t-il payant ? Comment l'éliminer des relations internationales ? Questions ambitieuses. Malheureusement, les réponses ne paraissent pas à la hauteur, en dépit de remarques incisives ou d'heureuses définitions. Qu'est-ce que la force en effet ? Ce n'est, répond Northedge, ni la puissance ni la violence. « On pourrait presque dire qu'on fait souvent appel à la force quand la puissance échoue. » Quant à la violence, elle a communément un degré de légitimité moindre que la force. « Légitimité » — qu'est-ce à dire ? En outre, n'est-il pas excessivement optimiste d'affirmer que « toute l'activité internationale depuis 1918 visant à rendre la force illégale a servi à créer un climat d'opinion mondiale qui est de plus en plus hostile à l'usage de la force ou à la menace d'y recourir » ? A noter le chapitre que Jeffrey Golden consacre aux rapports entre la force et la loi dans les relations internationales. Qu'est-ce qui commande, s'interroge-t-il : la puissance de la loi ou la loi de la puissance ? Mais suffit-il de répondre que la tendance de la presse à monter en épingle les seules mauvaises nouvelles fait oublier que les violations de la loi internationale sont l'exception plutôt que la règle ? Le sujet est trop important pour être exécuté en de telles pirouettes.

(1) *The Logic of World Power*, Franz Schurmann, Pantheon Books, New-York, 1974, 595 pages, 15 dollars.

(2) *The Foreign Policies of the Powers*, ouvrage collectif sous la direction de F.S. Northedge, Faber and Faber, Londres, 1974, 388 pages, 2,60 livres.

(3) *British Foreign Policy 1945-1973*, Joseph Frankel, Oxford University Press, Londres, 1975, 356 pages, 6,95 livres.

(4) *Collective Security*, Otto Pick et Julian Critchley, Macmillan, Londres, 1974, 123 pages, 3,50 livres.

(5) *The Use of Force in International Relations*, ouvrage collectif sous la direction de F.S. Northedge, Faber and Faber, Londres, 1974, 258 pages, 3,90 livres.

ALARME ET IMPATIENCE DANS LE TIERS-MONDE

Un nouveau dessein pour vaincre le sous-développement

Pendant près d'un quart de siècle, les pays du tiers-monde ont joué le jeu de la coopération internationale. Tout comme le plan Marshall avait aidé l'Europe à reconstruire son économie au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'aide financière et technique des nations industrialisées, leurs investissements massifs devaient faciliter le démarrage économique des pays sous-développés. Au nom de l'efficacité et sous le contrôle rigoureux des pays « donateurs » ou des institutions financières de l'ONU, les responsables locaux engagèrent leurs pays dans la construction d'une économie calquée sur le modèle occidental, à de rares exceptions près (Chine, Cuba, Tanzanie...).

Malgré tous les espoirs placés dans ce style de coopération et de développement, pas un instant au cours de ces vingt-cinq dernières années il n'a été possible d'envisager qu'un jour l'écart entre les pays riches et pauvres pourrait se combler. Sans attendre la publication en 1969 du rapport Pearson, critique des modalités de la coopération internationale réalisée à la demande de la Banque mondiale, la création de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) en 1964 allait permettre au tiers-monde de se constituer pour la première fois en bloc homogène — le « groupe des 77 » — où s'esquissa une remise en cause officielle des structures du commerce et de l'aide aujourd'hui étendue à l'ensemble des relations économiques entre le Nord et le Sud. Les succès de l'OPEP ont donné une nouvelle force à ce mouvement de contestation, et il n'est plus aujourd'hui de conférence internationale sans affrontement direct entre les intérêts du tiers-monde et ceux du système occidental.

Ce que réclament encore, officiellement, les dirigeants des pays en voie de développement, ce n'est rien d'autre que l'observation des vieux principes contenus dans la charte des Nations unies et précisés au fil des ans par de multiples « pactes » et « déclarations ». Transposés au plan de l'économie, ils ont pris une nouvelle forme l'an dernier dans la « charte des droits et devoirs économiques des Etats » adoptée à l'Assemblée générale de l'ONU par cent vingt voix contre six et avec dix abstentions. Elle proclame, entre autres, le droit de chaque Etat de disposer de ses richesses nationales, de procéder à des nationalisations, de suivre le système politique ou économique de son choix (la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, le Danemark, les Etats-Unis, le Luxembourg et le Royaume-Uni ont voté contre).

La crise que traverse actuellement le monde occidental n'a donc pas déclenché la revendication du tiers-monde. Elle n'a fait qu'aviver les inquiétudes, et donner plus de poids aux arguments de ceux qui, depuis de longues années, s'efforçaient — souvent au terme d'une analyse marxiste — de dénoncer les dangers d'une dépendance engendrée par la soumission des économies moins avancées aux lois du système occidental. Mais cette crise est aussi interprétée comme un échec de la société industrielle, frappée par l'inflation et le chômage, alors qu'elle continue d'engloutir la plus grande part des matières premières, des produits alimentaires et de l'énergie. Non seulement la reproduction du « modèle » occidental n'a pas apporté aux masses déshéritées les améliorations espérées, mais le modèle lui-même n'est plus considéré comme exemplaire.

Tirant les conclusions d'un tel raisonnement, un groupe d'intellectuels du tiers-monde s'est réuni en janvier dernier à Karachi pour fonder le « Forum du tiers-monde » où ils chercheront d'autres solutions au problème du développement. Ouvert à tous les intellectuels engagés des « trois continents », sans distinction d'école, le forum s'est donné pour objectif principal le développement autonome de chaque pays, fondé sur l'indépendance nationale et l'égalité sociale dans l'intérêt des masses. Pour la première fois peut-être, en dehors des rencontres académiques, une structure permanente est ainsi mise en place pour faciliter la concertation idéologique de chercheurs ou de responsables politiques confrontés aux mêmes difficultés mais, jusque-là, enfermés dans leurs spécialités ou leurs problèmes régionaux. Le champ ouvert à l'investigation est immense. Les cinq articles ci-dessous donneront surtout une idée de la direction dans laquelle vont s'orienter les recherches. Paul Balta dresse, quant à lui, un bilan de la nouvelle campagne menée dans les assises internationales par le « groupe des 77 ».

M. P.

Une remise en cause de l'ordre international

Par SAMIR AMIN *

IL devient chaque jour plus évident que le système économique dans lequel nous avons vécu durant les dernières décennies est entré en crise. Les aspects de cette crise sont multiples, tant au plan interne qu'international, économique que politique et idéologique. Néanmoins, elle semble, jusqu'ici, ne présenter aucune des caractéristiques classiques de la dépression (chute des prix et de la production, augmentation massive du chômage).

Globalement, l'expansion des vingt-cinq dernières années a battu tous les records de l'histoire moderne en termes de taux de croissance des différentes grandeurs économiques. Par ailleurs, cette expansion a permis une réduction progressive et sensible de l'écart entre les différents pays développés — Etats-Unis, Europe et Japon. Au contraire, l'écart entre le centre du système et sa périphérie — les pays sous-développés — s'est considérablement aggravé au cours de cette dernière période, malgré les taux de croissance records de certains pays du tiers-monde, notamment de quelques producteurs des principales ressources non renouvelables sur lesquelles la croissance globale du système a été fondée (en premier lieu le pétrole), et malgré la généralisation progressive du modèle d'industrialisation de substitution d'importations de la périphérie.

Quel est donc l'aspect principal de la crise, sa « cause » majeure : la compétition nouvelle entre les pays du centre développé ou la remise en question de l'ordre international fondé sur l'écart grandissant entre le centre et la périphérie ?

Pour répondre à cette question, il faut savoir que la croissance des vingt-cinq dernières années a été très différente des phases précédentes d'expansion du système mondial (du milieu du siècle dernier à la première guerre mondiale), tant dans sa structure internationale qu'interne. Comme Celso Furtado l'a rappelé avec force, l'expansion du système mondial jusque vers 1870 s'est organisée autour d'une division internationale du travail dans laquelle l'Angleterre jouait le rôle moteur d'atelier industriel pour le monde entier, ce qui s'est traduit par des taux de croissance du commerce international supérieurs à ceux de la croissance du produit tant l'Angleterre que des autres parties du monde. A partir de 1870, on a vu se dessiner les politiques nationales de développement des grands Etats qui sont devenus les centres du système capitaliste mondial (Etats-Unis, Allemagne, France, Japon, Russie impériale) en réaction contre l'ordre international fondé sur la prééminence exclusive de la Grande-Bretagne. Dans ce second type d'expansion, les taux de croissance du produit des nouvelles grandes puissances sont plus élevés que ceux du commerce international, et le phénomène s'accompagne de la formation d'empires coloniaux ou de zones d'influence exclusive de ces puissances. Le « sous-développement » date de cette époque.

La dernière phase d'expansion ne ressemble ni à l'un ni à l'autre de ces modèles du passé. Si la prééminence des Etats-Unis, à l'issue de la deuxième guerre mondiale, renforcée par le chantage politique à la protection du « monde libre », a fait accepter un retour à l'idéologie du « libéralisme » — au plan international — et à la libéralisation effective du système, comme à la liquidation progressive des « chasses gardées » des anciens empires coloniaux, et si les sociétés dites multinationales, particulièrement les sociétés américaines, ont joué un rôle décisif dans l'amorce d'une intégration économique plus poussée à l'échelle mondiale, cette même expansion a permis à l'Europe et au Japon de combler une grande partie du fossé qui les séparait des Etats-Unis. La mise en œuvre des politiques de « revenu » à l'intérieur de ces pays est, en grande partie, à l'origine de ce succès.

Aussi, tandis que les crises précédentes trouvaient leur origine dans les déséquilibres internes des économies nationales centrales développées, la crise actuelle s'est ouverte dans le champ des relations internationales. Son premier symptôme évident a été la crise du système monétaire international au milieu des années 60, suivie de la crise « pétrolière » depuis 1973. Jusqu'ici, cette crise « internationale » n'a pas eu de répercussions graves dans les économies développées, mais la question reste posée de savoir si, oui ou non, elle ne risque pas d'y conduire. On retrouve alors le problème de l'écart grandissant entre le centre et la périphérie du système. En effet, comment des politiques de revenu effectives ont-elles été possibles au centre, parallèlement à la libéralisation internationale ? Notre réponse est que cela a été possible grâce à l'exploitation accrue de la périphérie.

La stabilité apparente du système économique et social dans les centres développés résulte — on le sait — de la croissance régulière des salaires dans ces pays, parallèle à celle du produit, ce qui fait contraste avec l'écart qui caractérisait ces rythmes au XIX[e] siècle. C'est, sans aucun doute, l'hégémonie d'une idéologie de type social-démocrate qui a constitué le moyen de cette politique d'alliance des monopoles et de « l'aristocratie ouvrière ». Or — Lénine en était parfaitement conscient lorsqu'il écrivait *l'Impérialisme, stade suprême du capitalisme* en 1916 — cette double hégémonie des monopoles et de l'idéologie social-démocrate a pour pendant l'expansion impérialiste, c'est-à-dire l'exploitation accrue des masses ouvrières et paysannes de la périphérie du système.

La résistance de ces masses et, en cas de succès, le rétrécissement de l'aire du système capitaliste, constituent donc la clé de la remise en cause des fondements sur lesquels repose la stabilité de l'ordre social au centre du système. Cet aspect essentiel échappe à la grande majorité des analystes de la crise et, malheureusement (et c'est plus grave), aux grands partis de la gauche européenne (1). Aussi est-ce sur ce point que le Forum du tiers-monde souhaite ouvrir un débat fraternel.

Il faut donc replacer dans ce cadre la remise en cause de l'ordre international par les pays de la périphérie. Le relèvement du prix du pétrole, favorisé par une conjoncture spécifique dans ce domaine, indique bien que les batailles principales qui vont être livrées au cours des années à venir seront situées dans le domaine des relations entre le centre et la périphérie. L'amorce de tentatives en ce qui concerne les autres matières premières et produits agricoles d'exportation des pays du tiers-monde en témoigne déjà.

Il va de soi que l'initiative dans cette remise en cause est entre les mains des gouvernements du tiers-monde et que ceux-ci, d'une manière générale, ne recherchent rien de plus qu'une redistribution internationale du surplus (extorqué globalement à leurs grandes masses ouvrières et paysannes) qui leur soit plus favorable. Cette redistribution ne constitue donc pas une « solution » au problème fondamental du « sous-développement », laquelle exige que l'on s'engage dans la direction d'un style nouveau de développement fondé sur la satisfaction prioritaire des besoins des grandes masses, qui est conditionnée par une transformation radicale des rapports de production dans la périphérie.

Néanmoins, si cette stratégie des gouvernements du tiers-monde devait aboutir à des résultats significatifs dans un délai rapide, cela ne signifierait nullement qu'une nouvelle étape du développement du système capitaliste, fondé sur une nouvelle division internationale du travail, s'ouvrirait sans difficultés. En effet, ce repartage de la plus-value, d'une part, remettrait en question l'hégémonie social-démocrate au centre et, d'autre part, ferait apparaître toute une série de nouvelles contradictions dans la périphérie même, soit du fait de l'inégal succès des différents pays de la périphérie dans cette remise en question, soit du fait de l'accentuation très grave des contradictions internes dans les pays qui y parviendraient.

* Directeur de l'Institut africain de développement économique et de planification des Nations unies à Dakar, membre du comité exécutif du Forum du tiers-monde.

(1) Le lecteur trouvera une présentation systématique de notre point de vue dans Amin, Faire, Hussein et Massiah, *La Crise de l'impérialisme*, Ed. de Minuit, 1975. Christian Palloix, dans son compte rendu critique de cet ouvrage (*le Monde diplomatique*, février 1975), ignore totalement cette liaison profonde entre l'exploitation impérialiste de la périphérie et l'hégémonie de l'idéologie social-démocrate dans les classes ouvrières de l'Occident développé. Nous expliciterons ce point crucial dans un article à paraître dans la revue *Minuit*.

Pour une révision radicale de l'économie des produits de base

Par GAMANI COREA *

MALGRE leurs efforts pour diversifier leurs économies, les pays du tiers-monde restent fondamentalement tributaires, pour une large part de leurs revenus, de la production de matières premières ou de produits primaires. Même si on laisse de côté le pétrole, 60 % environ de leurs recettes d'exportation proviennent encore des ventes de produits primaires. Pour sortir de cette dépendance, ces pays doivent maintenant chercher à s'industrialiser ; mais là aussi la réussite reste subordonnée à la stabilité du secteur des produits de base. Que les recettes tirées de leurs exportations soient inadéquates ou en chute brutale, les ressources disponibles pour l'industrialisation s'en trouvent diminuées d'autant, le problème de la dette s'aggrave, et tout le processus de la transformation et du développement est ralenti.

Dans les pays en voie de développement, l'économie des produits de base reste marquée par l'héritage du passé et ses structures présentent toujours la plupart des caractéristiques mises en place dans le système colonial. Si une révision radicale s'impose aujourd'hui, elle met en jeu nombre de problèmes. Ainsi les prix des matières premières ou des produits primaires restent fonction d'une structure de coût basée sur des salaires minimaux — presque des salaires de subsistance — payés aux travailleurs des plantations ou des autres unités de production. La structure de la commercialisation et de la distribution, pour sa part, n'a guère changé. Bien souvent, les denrées continuent d'être vendues selon des systèmes de commercialisation établis il y a près de cent ans : ainsi, de nombreux produits sont mis en vente dans des enchères où les acheteurs sont censés être en libre concurrence, alors que, pour la plupart de ces produits, celle-ci cède aujourd'hui la place à une concentration de plus en plus poussée où quelques grandes firmes dominent le marché.

Malgré les changements intervenus, on n'accorde encore que peu d'attention à la possibilité de réformer des systèmes périmés ou de les remplacer par de nouvelles structures.

Les modalités de la propriété soulèvent un autre problème important. Dans beaucoup de pays, les intérêts étrangers continuent de contrôler largement le secteur des produits de base, tandis que la propriété domestique est concentrée dans les mains d'un petit nombre de propriétaires terriens ou d'entreprises. Cherchant à affirmer leur souveraineté sur leurs ressources naturelles, certains pays du tiers-monde — mais pas tous, tant s'en faut — ont pris des mesures pour modifier les structures de la propriété. Mais ce ne sont encore que des initiatives récentes. Le changement n'est pas plus rapide pour ce qui concerne le traitement des produits primaires. La plupart sont toujours traités en vue de leur consommation finale dans les pays développés ; droits de douane et autres obstacles empêchent l'accès aux marchés des pays développés des produits traités dans les territoires où ils sont produits. Enfin si l'on analyse la structure des prix de détail, on voit que le producteur ne perçoit généralement qu'une part infime du prix de vente final.

Les modifications qui doivent être introduites dans le domaine des matières premières ou des produits primaires sont ainsi au cœur du problème du développement pour la plupart des pays du tiers-monde. Pourtant, on n'en tient pas encore suffisamment compte dans les discussions internationales sur le thème du développement et, au plan des actes, les initiatives internationales restent peu nombreuses. L'aide internationale peut financer de nouveaux projets de développement : un système de préférences généralisées a pu être mis en place pour stimuler l'écoulement dans les pays développés des produits manufacturés exportés par les pays en voie de développement, mais pour résoudre le problème des produits de base, on n'a pas fait grand-chose. Le temps est venu de redresser cette situation et d'introduire des changements fondamentaux dans ce domaine.

Un contrepoids au pouvoir des cartels

DEUX facteurs, déjà mis en lumière avec l'exemple du pétrole, tendent à accélérer le rythme du changement. D'abord, les pays du tiers-monde sont de plus en plus conscients de leur capacité de mener des actions communes. A preuve les positions générales qu'ils prennent maintenant dans les enceintes internationales — la réunion de Dakar sur les matières premières en fut un bon exemple — et leurs tentatives pour s'organiser en associations de producteurs. L'autre élément est le renversement de situation intervenu pour certaines matières premières, pour lesquelles les perspectives ne sont plus l'abondance relative, mais plutôt le risque de rareté. C'est particulièrement vrai dans le cas des ressources non renouvelables. On pressent aujourd'hui que l'usage immodéré qui en est fait dans les sociétés de consommation est en train de compromettre leur utilisation future dans les pays du tiers-monde. Mais, en outre, les pays développés eux-mêmes s'inquiètent de plus en plus à l'idée d'une raréfaction de ces ressources, et cela pourrait les inciter à prendre part à de nouveaux mécanismes destinés à améliorer la situation des produits de base. Lorsque les producteurs ont essayé de s'organiser entre eux, on a immédiatement parlé de monopoles ou de cartels, qui menaceraient les consommateurs. Mais le fait est que, du côté des acheteurs, la concentration et même la cartellisation sont déjà très poussées sur les marchés des produits de base. Et, sous cet angle, l'organisation des producteurs pourrait fournir une sorte de contrepoids au pouvoir des acheteurs, permettant d'arriver à des prix mieux équilibrés plutôt qu'à des prix de monopole.

Cette prise de conscience nouvelle de l'importance des produits de base et de l'aptitude des pays en voie de développement à influer sur le cours des événements a également conduit à une révision critique des méthodes et des mécanismes utilisés. Jusqu'à présent, on a surtout eu recours aux accords internationaux par produits, dont l'objectif ne dépassait pas celui de la stabilisation des prix — en nivelant les effets des fluctuations autour d'une moyenne à long terme. Même les accords de ce genre n'ont guère été fructueux. Malgré les éloges qui leur ont été décernés, cinq ou six seulement ont été conclus durant toute la période de l'après-guerre. Beaucoup ont été rompus depuis leur mise en place, et pourrait-on dire, seuls un ou deux fonctionnent d'une manière satisfaisante. L'élaboration et la conclusion d'accord sur les produits de base se sont révélées extrêmement longues et difficiles. Il avait fallu dix-sept années pour mettre au point l'accord sur le cacao conclu en 1972, et pour d'autres produits la liste des frustrations et des vains efforts est peut-être encore plus longue.

Désormais, il faut reconnaître que le problème des produits de base ne peut pas se limiter à une denrée particulière, mais que c'est un problème commun à toute une gamme de produits de même nature, à tout un secteur de l'économie mondiale. Cette nécessité doit conduire à de nouvelles approches pour essayer d'envisager le problème des produits primaires dans son ensemble, pour tenter de définir des principes communs et d'adopter des instruments pouvant s'appliquer à toute une gamme de produits. Il conviendrait aussi, pour chacun des produits de base, d'envisager les problèmes dans toutes leurs dimensions, sans se borner à vouloir corriger des surplus de production ou d'exportation par des quotas d'exportation ou d'autres formes de régulation. Des solutions doivent aussi être trouvées pour des questions comme celles du traitement des produits, du

* Secrétaire général de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), membre du comité exécutif du Forum du tiers-monde.

هكذا من الأصل

financement de la diversification de l'économie, de la promotion de la consommation, etc.

C'est dans cet esprit que la sixième session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies, réunie en avril 1974, a inclu dans le Programme d'action pour un nouvel ordre économique international un appel en faveur d'une nouvelle « approche intégrée » du problème des produits de base. A la suite de cette résolution, le secrétariat de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a présenté en août dernier au Conseil du commerce et du développement une proposition initiale en vue d'une approche globale intégrée du problème des produits de base. Mandaté à l'unanimité par le Conseil, le secrétariat de la CNUCED vient d'élaborer des propositions à cet effet, et de suggérer une combinaison de mesures qui, toutes ensemble, pourraient constituer les éléments de cette nouvelle approche intégrée. Cinq piliers en constituent l'ossature :

1) La constitution d'une série de stocks placés sous contrôle international, pour une grande diversité de produits de base. On a retenu ici l'idée que le système des stocks régulateurs peut apporter un remède efficace à bien des problèmes pour ce qui concerne ce genre de produits. Et on a calculé à titre d'illustration que pour constituer simultanément des stocks appréciables de dix-huit denrées, y compris les céréales, il faudrait au total 10 milliards de dollars :

2) En relation avec ce qui précède, on a proposé l'établissement d'un fonds de financement commun qui fournirait les ressources nécessaires pour financer les opérations de stockage. Ouvert à la contribution d'une grande variété de sources de financement, le fonds devrait être conçu de manière à offrir une garantie et un taux d'intérêt adéquat ;

3) Une série d'engagements multilatéraux pour l'achat et la vente des produits de base conclus entre pays producteurs et consommateurs pour une durée à moyen terme et comprenant une gamme de prix acceptée. Cette proposition devait compléter le mécanisme de stockage :

4) Révision et élargissement du système de financement compensatoire, cela pour tenir compte du fait que tous les produits ou tous les pays pourraient ne pas bénéficier des mécanismes définis précédemment. L'une des possibilités à cet égard est la réforme radicale du système de financement compensatoire établi au sein du Fonds monétaire international ;

5) Enfin, nouvel effort pour assurer le traitement des produits car l'ensemble du secteur des produits de base ne doit pas être envisagé d'une manière statique mais plutôt comme un élément dynamique du changement et de la transformation des économies des pays en voie de développement.

La commission des produits de base de la CNUCED, qui a été saisie de ces propositions en février dernier, est convenue qu'il fallait maintenant en préciser la teneur et c'est ce qui sera fait à l'occasion de deux nouvelles sessions de la commission prévues cette année. La CNUCED est donc bien engagée dans la formulation de ces principes.

Un moyen de combattre la récession

LES divers éléments d'une approche intégrée y compris l'établissement de stocks régulateurs, pourraient être plus facilement mis en place par les pays du tiers-monde s'ils disposaient, évidemment, de moyens de financement. On a proposé, dans le cadre du programme ci-dessus, que les pays exportateurs de pétrole participent au financement de stocks régulateurs non pas sous la forme d'une aide aux pays en voie de développement mais sous la forme d'investissements qui leur offriraient à la fois sécurité et taux de profit adéquat. Ce flux de ressources pourrait grandement favoriser la coopération entre pays du tiers-monde, permettant aux pays producteurs de pétrole de contribuer d'une manière substantielle à la solution des problèmes du tiers-monde. Mais le programme, dans son ensemble, est susceptible d'être accepté à l'échelon universel, avec participation des consommateurs, les pays développés. C'est cette formule qui reçoit la préférence et qui, si elle pouvait être retenue, conduirait enfin à une politique internationale des produits de base inscrite dans le cadre plus vaste d'une stratégie globale du développement. Le sort qui sera fait à ces propositions nouvelles, et à la politique générale en matière de produits de base, dépendra en fait de l'accueil qu'elles rencontreront dans la communauté internationale.

Le problème des produits de base se pose aujourd'hui avec une acuité nouvelle. Les hausses de prix observées en 1973 et 1974 n'ont pas continué. Pour les denrées autres que le pétrole, les prix sont tombés en moyenne à 50 % des records atteints en 1972-1974. L'O.C.D.E. a calculé qu'en 1975 ses Etats membres pourraient espérer gagner 7,5 milliards de dollars de la détérioration des termes de l'échange des pays en voie de développement non producteurs de pétrole. C'est une situation de crise, qui ne peut qu'aggraver les difficultés que rencontrent déjà ces pays. En fait si la chute des prix ne s'arrête pas, il faut s'attendre que la liste des pays « les plus touchés » par la crise établie par les Nations unies s'allongera inévitablement.

Dans la situation actuelle une nouvelle initiative dans le domaine des produits de base pourrait s'inscrire dans le cadre d'une politique globale de lutte contre la récession. Si l'on prenait des mesures de soutien en faveur des prix, cela permettrait largement aux pays en voie de développement d'échapper aux effets de la récession, et ils pourraient accroître leurs importations en provenance des pays développés. Nul problème de « recyclage » n'est à attendre d'une amélioration du revenu des pays producteurs de produits de base : la plus grande part des revenus supplémentaires serait consacrée à l'augmentation des importations en provenance du monde industrialisé — machines et biens d'équipement, matières premières et autres biens ou services nécessaires au développement. C'est pourquoi une action rapide et efficace dans le domaine des produits de base est l'un des plus grands défis de l'économie mondiale aujourd'hui.

GAMANI COREA.

Le nouveau syndicat du tiers-monde

Par FAWZI MANSOUR *

UN des aspects les plus remarquables (et les moins remarqués) de la prétendue crise pétrolière est la solidarité des pays du tiers-monde, en général, avec les pays producteurs de pétrole. Pour l'observateur impartial, ces derniers peuvent aligner une liste impressionnante d'arguments en faveur de leurs actions : par exemple, les prix pétroliers étaient maintenus artificiellement bas par les nations industrialisées ; ils ne font eux-mêmes qu'appliquer les règles du jeu de l'offre et de la demande que ces nations ont si longtemps appliquées à leurs dépens ; s'ils ont dû recourir aux pratiques de monopole, c'est que ces pratiques sont la règle plutôt que l'exception entre pays industrialisés et pays sous-développés ; ceux qui condamnent avec le plus de véhémence les hausses des prix pétroliers — et ce sont les plus riches — ne trouvent rien à redire à une augmentation qui fait plus que tripler les prix du blé en un court laps de temps (longtemps maintenus à 60 dollars environ la tonne, ils sont passés brusquement à plus de 200 dollars la tonne (1) ou encore à la dégradation, par le biais des dévaluations et de l'inflation, de la valeur des réserves de devises des nations pauvres et des revenus que leur rapportent les échanges commerciaux internationaux, etc.

Toutefois, les pays du tiers-monde non producteurs de pétrole ne sont pas des observateurs désintéressés de la scène pétrolière. Que ce soit dans leurs réserves de devises, dans leur capacité à en acquérir pour régler leur note pétrolière ou dans leurs projets de développement, ils ont été bien plus fortement frappés par les hausses des prix pétroliers que les riches pays industrialisés. En outre, ces pays pauvres ne croient pas si aveuglément dans les vertus de la loi de l'offre et de la demande qu'ils tirent un plaisir masochiste à son verdict, si néfaste pour eux. Pourtant, de toutes parts, les pays du tiers-monde dépourvus de pétrole apportent leur soutien à l'OPEP. Par exemple, la première résolution de la conférence des pays en voie de développement sur les matières premières, qui s'est tenue à Dakar en février 1975, fut essentiellement consacrée à l'expression d'un soutien sans réserve aux pays de l'OPEP et à l'affirmation que toute mesure d'agression, économique ou autre, dirigée contre ces derniers se heurterait à une riposte de l'ensemble des pays en voie de développement.

Les cyniques y verront une preuve supplémentaire que l'or noir permet d'acheter des appuis à droite comme à gauche. Penser de la sorte, c'est mal appréhender les données et méconnaître l'état d'esprit actuel du tiers-monde. Ni le milliard de dollars d'aide accordée en 1974, sous des formes diverses, par les pays pétroliers aux nations du tiers-monde dépourvues de pétrole (soit plus de 2 % des revenus pétroliers, par comparaison avec moins de 0,5 % du revenu national distribué par les pays industrialisés), ni les 10 milliards de dollars que ces mêmes pays pétroliers se seraient maintenant engagés à verser aux mêmes fins, ne sauraient compenser de façon adéquate le quasi-quintuplement des dépenses pétrolières en devises des pays pauvres du tiers-monde, qui se montent à près de 10 milliards de dollars pour la seule année 1974.

Un nouveau processus historique

SI ces pays n'en soutiennent pas moins sans réserve les actions de l'OPEP, cela ne peut s'expliquer tout d'abord que par le fait qu'ils y voient l'affirmation d'un grand principe devenu pour eux d'une importance vitale — à savoir le droit de tous les pays en voie de développement de nationaliser leurs ressources naturelles, de prendre le contrôle des entreprises étrangères opérant sur leur territoire et de fixer les prix des produits qu'ils exportent. Plus important encore, à leurs yeux, est le fait que l'action de l'OPEP ne fait qu'amorcer un nouveau cours historique qui va bien au-delà de leur lutte en faveur de prix plus justes pour leurs exportations de matières premières, et recouvre les domaines plus vastes de l'industrialisation effective, du transfert de technologie, du contrôle du système monétaire international, etc. En bref, il s'agit d'un courant qui défie l'ordre international actuel et qui vise à remplacer la relation de domination-dépendance, caractérisant les rapports actuels entre pays capitalistes avancés et pays du tiers-monde, par une relation de réelle et équitable interdépendance.

On accorde à l'OPEP une importante fonction dans ce processus. Par exemple, on attend de ses membres qu'ils fournissent les fonds nécessaires à la création de stocks d'intervention permettant de soutenir les prix des autres matières premières ; de lancer, avec leurs surplus de capitaux, de nouvelles industries autonomes dans des pays du tiers-monde ; de modifier la nature actuelle du Fonds monétaire international, club exclusif des pays industrialisés, etc. Toutefois, tout cela ne devrait pas faire perdre de vue le fait que, pour les pays du tiers-monde, l'OPEP n'est qu'un exemple — et un exemple réussi — jugé et approuvé dans le contexte d'un mécontentement général à l'égard de l'ordre économique mondial actuel et d'une détermination à le transformer. Ce qui donne la mesure de ce mécontentement et de ce désir de changement, c'est que ces pays sont prêts à subir des sacrifices considérables à court terme tenant à la situation pétrolière actuelle, dans l'espoir d'atteindre l'objectif à long terme d'une transformation de l'ordre économique injuste qui n'a cessé de les pénaliser, même — et peut-être surtout — depuis leur accession à l'indépendance politique.

De fait, leur attitude ressemble fort au soutien accordé, dans n'importe quel pays capitaliste, par les couches prolétaires les moins organisées ou par les paysans à la lutte plus efficace des syndicats pour l'amélioration des salaires et des conditions de travail, en dépit des souffrances et des divisions momentanées qu'une telle lutte peut parfois provoquer au sein du peuple. Et c'est bien ce sentiment de solidarité, cette volonté d'une action commune s'élevant au-dessus des divisions provoquées par des intérêts particuliers, qui *semble* donner substance au concept théorique d'un tiers-monde jetant toutes ses forces dans une lutte commune, fondée sur des aspirations et des conditions objectivement semblables, contre la domination des centres métropolitains avancés, les riches pays capitalistes industrialisés

L'analogie entre, d'une part, le syndicalisme traditionnel au sein d'un pays capitaliste et, d'autre part, l'action commune du tiers-monde au sein d'un système capitaliste mondial, est renforcée par la similarité des buts et des méthodes. Dans les deux cas, les objectifs ne consistent pas à transformer abruptement et radicalement la nature du système mais plutôt à le modifier graduellement afin d'obtenir une répartition plus équitable des biens et des pouvoirs. Les méthodes sont celles de la lutte économique rassemblant les moins privilégiés et fondée sur un dosage minutieux de confrontation et de conciliation, et celle de l'action politique opérant dans un cadre acceptable et, on l'espère, efficace — dans le cas de la lutte du tiers-monde, l'Organisation des Nations unies et ses organismes apparentés, les groupements de nations non alignées, etc. Bref, c'est la philosophie de la sociale-démocratie appliquée à l'échelle mondiale.

En ce qui nous concerne, nous ne croyons pas qu'une telle philosophie, transposée sur la scène mondiale, puisse aboutir à des résultats aussi remarquables pour les pays les moins favorisés que ceux qu'elle a enregistrés pour les populations laborieuses des pays capitalistes les plus avancés. D'une part, les dés sont davantage pipés en faveur des riches métropoles par rapport à la périphérie du tiers-monde qu'ils ne le furent jamais en faveur des capitalistes par rapport à leurs propres classes laborieuses, du fait du monopole dont jouissent les pays avancés dans le domaine de la technologie moderne, de leur indépendance économique potentielle fondée sur le développement de matériaux synthétiques et sur l'exploitation des océans, etc.

D'autre part, la grande marge de sécurité fondée sur l'exploitation des populations et des ressources du tiers-monde et qui permettait aux capitalistes des pays avancés de partager une partie de leurs surplus avec une fraction non négligeable de leurs classes ouvrières, suscitant ainsi un certain type d'alliance de classes, n'existe pas, par définition, quand on opère au niveau mondial.

Enfin et surtout, l'hétérogénéité des pays du tiers-monde, qui provient essentiellement de la nature fort disparate de leurs structures de classes respectives et de leurs développements futurs vraisemblables, rend peu probable un prolongement de l'action commune — si efficace et désirable soit-elle pour des objectifs limités et à court terme — suffisant pour entraîner des bouleversements majeurs de l'ordre économique mondial actuel.

En raison de leur structure de classes particulière, certains pays pétroliers (l'Algérie, l'Irak et peut-être aussi la Libye figurant parmi les exceptions notables) peuvent entretenir — à notre avis, à tort — l'espoir d'entrer dans le club très fermé des pays riches au lieu de s'associer activement et de plein cœur avec les pays pauvres pour tenter de résoudre leurs problèmes communs à long terme. Même l'Algérie, faisait remarquer récemment le président Boumediène, obtient plus aisément des crédits de banques américaines que de certains pays arabes ; les Etats-Unis obtiennent plus facilement de l'argent des pays arabes que l'Algérie. Certains fonds arabes provenant de l'exploitation du pétrole trouvent plus commode de revenir dans les pays du tiers-monde, arabes ou autres, par les seuls canaux d'achats, de participations ou d'accords de coopération sous le contrôle de banques américaines. Le « nouveau plan Marshall », dont on parle dans certains milieux arabes et qui consisterait à affecter des fonds de l'OPEP au développement des économies du tiers-monde en coopération avec la technologie et le capital américains, vise essentiellement à maintenir et à accentuer les principaux traits du présent ordre économique.

A notre avis, bien que les structures socio-économiques internes des pays du tiers-monde aient été préservées ou développées de façon pernicieuse, sous l'impact du système capitaliste mondial dominant, ces structures — et, avec elles, tout le phénomène du sous-développement — ne peuvent être changées fondamentalement par une action concertée et ramassée intervenant dans le cadre de ce système même. Ce dernier ne peut être modifié radicalement, avec une inversion du processus de sous-développement, que sous l'impact de changements radicaux dès le départ dans les structures socio-économiques internes des pays du tiers-monde, les uns après les autres. Il est nécessaire que les pays du tiers-monde se détachent d'abord du système capitaliste mondial pour suivre une voie de développement indépendante et autocentrée, si l'on veut vraiment transformer radicalement l'ordre économique mondial.

Soutenir ce point de vue fondamental ne revient nullement à proposer d'abandonner, encore moins de ridiculiser ou de combattre, ce que nous avons défini comme la philosophie social-démocrate du tiers-monde appliquée au plan mondial.

(Lire la suite page 10.)

* Ancien directeur du Centre de recherche sur le Proche-Orient à l'université Ein Shams du Caire, actuellement professeur à l'Institut africain de développement économique et de planification des Nations unies à Dakar.

(1) L'augmentation spectaculaire du prix des céréales en 1974 fut causée par l'insuffisance de l'offre face à une demande accrue. Cette pénurie à court terme ne saurait, toutefois, être séparée de la politique des pays riches producteurs de blé qui encouragent, par des subventions, l'emploi des céréales pour nourrir le bétail (plus de 600 millions de tonnes par an, soit près de 60 % de leur production totale) et déversent leurs surplus dans les pays sous-développés, retardant, de la sorte, la culture locale de produits vivriers.

(Suite de la page 9.)

Affirmer le droit des pays du tiers-monde au contrôle complet de leurs ressources naturelles et du capital étranger fructifiant sur leur propre *territoire ; défendre leurs tentatives* collectives en vue d'obtenir des prix satisfaisants pour leurs exportations : les encourager à se lancer dans des projets de développement industriel et agricole de type coopératif, qui n'ont pas nécessairement besoin de passer par la médiation (donc le contrôle) du centre métropolitain ; soutenir enfin leurs diverses actions économiques et politiques visant à atteindre ces buts ; en bref, défendre, mettre en pratique et renforcer cette expérience concrète de social-démocratie au niveau planétaire : tout cela est une condition nécessaire à la protection de toute transformation interne radicale dans laquelle souhaiterait de se lancer tel ou tel de ces pays en voie de développement. Cette lutte pour une social-démocratie à l'échelle mondiale, quoi qu'elle soit incapable par elle-même de transformer radicalement l'ordre économique existant, peut permettre d'obtenir des avantages marginaux que les pays sous-développés ne peuvent se permettre de laisser échapper. Qui plus est, elle peut avoir une immense valeur éducative pour les masses quant à la nature de l'ordre économique mondial actuel, pour les forces qui s'y confrontent avec leurs diverses alliances de classes, et pour les méthodes et les stratégies susceptibles de transformer cet ordre.

Par masses, nous entendons celles des pays sous-développés pauvres, celles des pays sous-développés riches comme celles des pays *capitalistes* riches et développés. Les intérêts des premières sont évidents. Leur soutien au deuxième type de pays (sous-développés mais riches), bien qu'il soit fondamentalement correct et essentiel, si l'on considère le déroulement à long terme du processus historique actuel, ne saurait cependant être nécessairement inconditionnel. Il doit se doubler d'une détermination explicite à ne pas chercher à remplacer une forme de domination (celle, immédiate, qui émane directement du centre métropolitain) par une autre, indirecte, opérant par le biais des minorités privilégiées de certains pays pétroliers. Les *intérêts des masses* de ces derniers pays ne sont pas moins concernés, car même si, à présent, elles peuvent bénéficier d'avantages sociaux inégalés, nul peuple ne peut *à long terme — même si le monde* extérieur le permettait, ce qui est très invraisemblable — préserver son identité et sa vigueur en vivant exclusivement de ses rentes, de l'usufruit de ses capitaux placés à l'étranger.

En ce qui concerne les masses des centres développés, surtout en Europe occidentale, outre le fait qu'elles-mêmes courent à présent le risque de se trouver « marginalisées » et réduites *à un état de sous-développement* relatif du fait du ou des centres dominants, nul effort ne sera perdu qui les conduira à comprendre les réalités de l'ordre économique mondial actuel, de ses origines, du chômage et de l'insécurité qui lui sont inhérents, de ses injustices fondamentales et des dangers qu'il fait courir à la paix mondiale et au progrès.

FAWZI MANSOUR.

Au-delà du « modèle » occidental

Par FERNANDO ENRIQUE CARDOSO *

AU terme de presque deux décennies d'expansion économique du monde capitaliste et de croissance continue des économies socialistes, les *centres internationaux d'information et de* décision ont constaté avec surprise que la communauté internationale entrait dans une nouvelle conjoncture de récession, et peut-être même de crise.

L'expansion avait certes connu, au cours des vingt dernières années, des phases critiques, surtout dans les économies occidentales. Mais ces accidents, qui demeuraient dans la « logique du système », contribuaient à accréditer l'idée que l'arsenal keynésien de politique économique, le progrès de la technique (spécialement aux Etats-Unis), le fonctionnement du système monétaire mondial mis en place à Bretton-Woods et la réorganisation du mécanisme de production et de commercialisation, sous le contrôle des sociétés multinationales seraient suffisants pour conjurer la menace de crises persistantes. Par ailleurs, grâce à l'alliance entre les pays du « monde libre » et à la puissance militaire du pays dominant, on pouvait espérer éviter des mécomptes graves dans le domaine de la politique internationale. L'équilibre de la terreur atomique et les déficiences technico-économiques bien connues du bloc soviétique face au monde occidental semblaient devoir en reléguer les risques à un « domaine marginal » où certaines positions — que l'idéologie rationnalisatrice et la propagande présentaient toujours comme « vitales » pour la sécurité du « monde libre » — pourraient se heurter à des obstacles et même subir des revers. L'exemple le plus notoire est celui du Vietnam, pour lequel les stratèges élaborèrent immédiatement la « théorie des dominos », qui imposa, au nom de la sécurité du monde occidental, la nécessité de bombarder des villages, de dévaster des forêts et de brûler au napalm les populations locales. Mais lorsque la bataille fut perdue, ni le « monde libre » ne s'effondra, ni sa sécurité ne fut mise en péril. On découvrit alors que le jeu politique des frontières pouvait passer par d'autres chemins, sans que cela impliquât la « fin de la civilisation occidentale ».

Dans l'ensemble — en faisant abstraction des théories catastrophiques élaborées pour justifier les intérêts immédiats et spécifiques des super-puissances, — un optimisme de « new deal » régnait dans le monde occidental. Après la première Décennie du développement, on en prépara une deuxième. Après les jours glorieux de Kennedy, Johnson proposa une « grande société ». Le Marché commun absorbait des contingents de plus en plus *élevés de travailleurs étrangers et faisait* montre d'une orgueilleuse prospérité. Et l'on s'acheminait ainsi vers le meilleur des mondes. Sauf, naturellement, les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine qui étaient les parents pauvres du capitalisme. Pour ceux-là, on proposait de façon officielle ou officieuse des politiques d'« interdépendance », de développement associé ou d'aide extérieure.

La dure expérience du fonctionnement du mécanisme d'aide extérieure et de la *dynamique des investissements étrangers* provoqua une réaction dans ce qu'il est convenu d'appeler le tiers-monde. Après un premier moment d'euphorie « tiers-mondiste » — qui coïncida avec les luttes *de décolonisation et de libération* nationale en Afrique et en Asie, — cette réaction aboutit, dans les années qui suivirent la guerre de Corée, à une politique de neutralisme et à la définition de principes *devant permettre le choix d'une « troisième voie »* pour le développement. Bien que marquée par des objectifs socialisants, c'était essentiellement une politique d'affirmation nationale et de développement, *à l'intérieur, du pouvoir de l'Etat.* La conférence de Bandoung, l'action de Nehru en Inde, l'appui donné à cette politique par MM. Tito et Sukarno et les conférences de l'Unité africaine ont illustré *cette attitude avec éclat.*

Sous le feu discursif du « tiers-mondisme », mais en marge de cette idéologie, d'importantes modifications se produisirent dans les sociétés *sous-développées.* Outre la guerre du Vietnam et les luttes dans le Sud-Est asiatique, d'autres événements se greffèrent sur l'affrontement classique entre le « monde libre » et les pays socialistes : *le progressif alignement de* Cuba sur le camp socialiste (et, à l'intérieur de celui-ci, son rapprochement de plus en plus poussé avec l'Union soviétique) ; l'indépendance de l'Algérie, la décision de la Chine de *s'éloigner de* la politique soviétique et la guerre dans le Proche-Orient.

Association et dépendance

SIMULTANEMENT, on constata une contre-attaque des intérêts capitalistes dans certains pays-clés, comme l'Indonésie et le Brésil, et une croissante « internationalisation des marchés » dans le secteur de l'économie capitaliste. Dans le cadre d'une réorganisation de la division du travail par les entreprises multinationales en quête de main-d'œuvre bon *marché, on vit* s'épanouir un style de « croissance pervertie », qui offrit d'ailleurs des « plates-formes industrielles » à certaines économies périphériques. Lorsque ce processus se déroule dans des *économies locales peu différenciées* (comme à Singapour ou à Formose, par exemple), on assiste à une sorte d'asservissement industriel qui ne fait qu'élargir, pour l'usage et le profit des « multinationales », l'*appareil des industries de biens de consommation* des économies centrales. Lorsque le même phénomène se produit dans des économies qui étaient déjà relativement industrialisées avant la pénétration massive des « *multinationales* », *les entreprises* locales, privées et surtout publiques, sont associées de façon variable à la croissance industrielle. Mais les centres directeurs de l'économie mondiale, et tout particulièrement les « multinationales », continuent à contrôler les progrès technologiques et les sources de financement, ainsi que les canaux de commercialisation internationale que les producteurs locaux, publics ou privés, sont obligés d'utiliser. Ainsi sommes-nous en présence d'une forme d'expansion économique qui conduit non seulement à une « association » de plus en plus étroite entre les économies locales et centrales, mais aussi à *une dépendance* de plus en plus poussée.

A côté de pays dont le processus d'industrialisation est déjà assez avancé (il s'agit en général d'Etats où le revenu par tête se situe au-dessus d'un minimum de 400 à 500 dollars annuels — comme le Brésil, la Colombie, le Chili ou le Mexique — ou dépasse même 1.000 dollars, comme l'Argentine ou le Venezuela), certains autres continuent à subir de façon passive ce « progrès » du capitalisme mondial dans une position de clients assujettis pour des services et des produits « élaborés », consommés par les élites *locales. Pour compenser le déséquilibre de la balance des paiements,* les pays industrialisés octroient diverses formes d'« aide » aux sous-développés, qui se voient obligés en retour d'« ouvrir » de *plus en plus leurs économies* et leurs principales sources de production : richesses naturelles et force de travail. Les pays périphériques déjà industrialisés n'échappent pas à ces formes d'exploitation. Dans certains cas, une grande part des bénéfices du progrès technique se concentre entre les mains des dirigeants privilégiés des sociétés locales. Les résultats les plus manifestes de ce processus *(quelles qu'en soient les causes)* sont perçus dans les couches conscientes du tiers-monde sous la forme de deux phénomènes *concomitants : concentration du* revenu interne et augmentation des dividendes versés à l'étranger.

Les réactions provoquées à l'échelon national par ces formes de « développement perverti » sont bien connues. La « dépendance » — terme qui résume les caractéristiques de la croissance économique fondée sur l'importation de biens, de capital et de technologie, l'endettement croissant, la pauvreté relative de larges secteurs de la population (marginalisation) et la superconcentration interne du revenu et de la richesse — fait aujourd'hui l'objet de toutes sortes de critiques.

Maintenant que l'économie occidentale est entrée dans une phase de déséquilibre persistant, la position pour ainsi dire négativiste et passive de ceux qui critiquaient cette dépendance de leurs pays respectifs fait place à la conviction que des formules de remplacement sont possibles et nécessaires.

Un nouveau courant de pensée

C'EST dans ce contexte que la crise du pétrole et la répression internationale prennent tout leur sens pour les nations du tiers-monde. L'action de l'OPEP et la politique plus agressive des nations en voie de développement, à la CNUCED comme à l'ONU, commencent à aller au-delà d'une simple réaction opportuniste et « immédiatiste » face à la conjoncture créée par la récession et la hausse des cours du pétrole (deux phénomènes qui, s'ils sont liés, ne le sont certainement pas par un lien de cause à effet). En Amérique latine, les inquiétudes créées par l'échec de l'Alliance pour le progrès et par le superbe dédain avec lequel le département d'Etat traitait les chancelleries latino-américaines avaient déjà conduit ces dernières à engager, dès l'époque du gouvernement de Frei au Chili, les négociations qui furent à l'origine de la création de la CECLA (Commission spéciale de coordination latino-américaine, réunissant tous les Etats membres de l'O.E.A. sauf les Etats-Unis) et de la réunion de Viña-del-Mar. Aujourd'hui, après la réunion des chanceliers à Quito (novembre 1974) et l'échec du dialogue entre M. Kissinger et les Latino-Américains, les chances de voir la politique extérieure du continent s'organiser sous la direction exclusive des Etats-Unis sont de plus en plus réduites. La réaction latino-américaine se manifeste par un lent et progressif rapprochement avec Cuba (accepté dans une certaine mesure par la diplomatie brésilienne) qui, même si les Etats-Unis sont obligés de fermer les yeux, contribue à diviser l'O.E.A. A la conférence de Dakar sur les matières premières, certains pays latino-américains considérés comme « sous-impérialistes » se sont rapprochés des points de vue du tiers-monde, en exigeant de meilleurs prix pour leurs produits d'exportation et en protestant contre la nouvelle loi américaine sur le commerce. Pour sa part, le Mexique s'attache à mener une politique *extérieure indépendante et « tiers-mondiste »*, tandis que l'Argentine, en dépit de sa crise politique interne, continue, sur le plan international, à s'opposer à une attitude de soumission aux Nord-Américains.

Déjà, les prises de position en faveur d'un *nouvel* ordre économique mondial sont appuyées de plus en plus fermement par les pays du tiers-monde. Cette tendance se *préciser*a *sans doute en septembre* prochain, à l'occasion de la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies, au cours de laquelle l'actuel système d'équilibre institutionnel de l'Organisation *internationale, qui assure* la domination des super-puissances, pourrait être mis en question. Le nouveau courant « tiers-mondiste » en voie de formation sera sans doute profondément différent dans ses *effets* et ses *modalités de celui* qui le précéda, caractérisé par le neutralisme et l'affirmation de la souveraineté nationale.

L'économie internationale traverse une *période critique dont certains* groupes de pays en voie de développement peuvent et doivent tirer profit ; en même temps, l'équilibre des forces entre les grandes puissances se trouve modifié. Les Etats-*Unis sont confrontés à des problèmes* d'autorité, tant à l'intérieur que sur la scène internationale, et leurs intérêts se heurtent à ceux de leurs partenaires européens. L'Union soviétique doit compter *avec la Chine. Et la relation fondamentale* entre les deux super-puissances va être renégociée en fonction de la politique interne des deux pays et en tenant compte du relatif affaiblissement de la puissance *de l'Amérique, qui, voilà quelques* années, se trouvait dans une position de supériorité stratégique, aussi bien au plan des *armements nucléaires qu'à celui des armes* conventionnelles. En dépit de la grande diversité politique des pays du tiers-monde, leurs revendications nationales, leurs conceptions de leur propre avenir diffèrent de leurs aspirations passées, du souci frénétique qui était le leur de refléter le modèle de la société industrielle occidentale.

Ce dernier aspect — le plus important — apparaît clairement dans le communiqué du Forum du tiers-monde réuni à Karachi en janvier 1975. Au lieu de se préoccuper de la croissance du produit national brut et de souhaiter l'implantation d'une civilisation industrielle, dont les méfaits sont connus, les représentants des pays du tiers-monde ont pris en considération un style de développement fondé en premier lieu sur la *self reliance* et l'égalitarisme. On en est même arrivé à envisager un développement axé sur une économie fermée, pour éviter les distorsions provoquées par la richesse, la consommation et la dépendance de l'*extérieur.*

L'application de ces principes devra évidemment être *repensée* en fonction des conditions de chaque société nationale. On ne peut envisager d'appliquer des modèles de développement fondés sur la collaboration intercommunale des sociétés agraires à ceux des pays du tiers-monde qui sont déjà fortement urbanisés et industrialisés. Mais la tendance *actuelle — et en définitive c'est cela qui* importe — s'oriente vers la recherche d'une idéologie qui, sans rejeter les fondements rationnels de la vie en commun et la pleine réalisation des possibilités *individuelles, évitera de tomber, au nom de* ces valeurs, dans l'erreur consistant à *reproduire, dans les pays du tiers-monde,* un modèle de société qui est actuellement en crise aux Etats-Unis et en *Europe. On veut désormais éviter de multiplier* des automobiles dont l'usage est de plus en plus limité, de créer de nouvelles villes pour des multitudes solitaires, ou d'aggraver la pollution qui angoisse *de plus en plus les populations. Pour un* nouveau style de développement, on s'efforce de trouver une base idéologique qui, sans déboucher sur l'irrationnel (réponse mystico-existentielle que la crise de la culture *occidentale risque de provoquer* dans les jeunes générations), permette de construire un avenir de plus forte densité vitale. Il s'agit, en définitive, de définir une idéologie capable de changer la société, *d'inciter les masses à l'action* et qui, sans récuser l'héritage positif de la culture occidentale et la plate-forme technico-rationnelle sur laquelle elle repose, puisse assimiler les valeurs *propres à d'autres cultures, aujourd'hui* laissées de côté. Une idéologie qui reconnaisse la suprématie de l'intérêt commun sur l'intérêt individuel et qui ne substitue pas aux joies simples et légitimes de la vie quotidienne l'*accumulation irrationnelle* et le progrès considérés comme une fin en soi.

Le défi est audacieux et il est déjà lancé. Il s'agit en fait de savoir si les *peuples du Sud auront assez* d'énergie et de capacité créatrice pour élaborer et proposer un *nouveau style* de développement qui repose sur de nouvelles formes culturelles qui pourraient offrir au monde *une solution de remplacement.*

Telles sont, si l'on en croit le communiqué de Karachi, les aspirations nouvelles qui, à la faveur de la crise mondiale et de l'action de l'OPEP, devraient s'affirmer sur la scène internationale au cours de la prochaine décennie. S'il devait en être autrement, il faudrait renoncer à voir s'instaurer dans le monde un nouvel ordre économique durable et prospère : le développement économique placé sous le contrôle des sociétés multinationales et du monopole technico-financier des métropoles industrielles entraîne fatalement des formes de domination de nature à perpétrer les inégalités sociales et économiques, tant sur le plan national que sur le plan international.

* Directeur du Centre de recherches de Sao-Paulo, membre du comité exécutif du Forum du tiers-monde.

Un style de développement pour l'Amérique latine

Par ENRIQUE V. IGLESIAS *

L'UN des points les plus saillants des débats menés dans le cadre du Forum du tiers-monde a été l'échange d'expériences concernant le problème des « styles de développement ». Au cours des dernières années, ce thème — qui n'est pas nouveau — est entré dans les débats académiques et dans les considérations sur la politique économique. Somme toute, il s'agit de répondre à la question fondamentale : *à qui profite* le processus de croissance économique ? Ou, en d'autres termes : que produisons-nous, et pour qui, dans la société contemporaine ?

Curieusement, cette question a été soulevée non seulement dans les pays *sous-développés,* où cela se justifiait davantage, mais aussi, avec des caractéristiques particulières, dans les pays développés, ce qui est un résultat direct de l'ambivalence du progrès moderne. Le progrès matériel peut *résoudre de nombreux problèmes,* mais pas tous : la civilisation du gaspillage, les agressions de la technologie contre la nature, la scandaleuse détérioration de la qualité de la vie dans les villes ne pouvaient échapper à la prise de *conscience des classes* moyennes et de leurs représentants politiques.

Il s'avère, en effet, que le progrès matériel linéaire ne suffit pas à assurer les conditions souhaitables du bien-*être social. Cette déception est partagée* par des scientifiques et spécialistes des sciences sociales de tous les pays ; sur un ton franchement inquiétant, certains d'entre eux ont projeté sur l'avenir de sombres extrapolations et *mis en cause le développement* du monde occidental, préconisant la « croissance zéro » comme seul moyen de prévenir une catastrophe imminente.

La discussion de ce sujet est à peine entamée et nous sommes encore très loin d'avoir une vue claire sur ses aboutissements. Par *contre,* nous pouvons d'ores et déjà être certains qu'il y aura des changements profonds dans les formes de production et dans les conditions de gestion du progrès : ces changements mèneront à des types et *degrés divers de contrôle* de la technologie et des modalités de la production, et cela changera essentiellement les modèles *de production* et *de* consommation en vigueur pendant ce dernier quart de siècle.

Le problème des styles de développement se pose évidemment en des termes bien différents à *l'autre extrémité de l'échelle sociale* mondiale où se placent les pays les plus sous-développés de l'Asie ou de l'Afrique. Plutôt que de qualité de la vie, il est ici question de vie tout court. Le colonialisme mental avait *conduit à importer des modèles* de développement étrangers aux formes culturelles de ces sociétés ; mais ces dernières sont parvenues de plus en plus à la conviction que les styles de développement « à la mode occidentale » ne peuvent guère contribuer à résoudre les problèmes les plus angoissants de la nutrition, de la santé ou de l'éducation. Est évidente l'incapacité de ces modèles à résoudre les problèmes de la pauvreté des masses et à créer un minimum de conditions permettant d'assurer la subsistance des énormes populations de ces pays. Les progrès enregistrés dans ce domaine par la Chine et la Tanzanie éveillent un intérêt grandissant : les problèmes de développement y sont posés en termes qui touchent profondément les formes de production, les styles de technologie, les types d'éducation, et surtout la détermination des buts sociaux. Au lieu d'orienter la planification économique en vue d'objectifs globaux de croissance qui ne disent pas grand-chose sur l'aptitude à résoudre les problèmes de la pauvreté massive dans ces sociétés, on éprouve le besoin de proposer des buts beaucoup plus spécifiques et visant à la production d'un ensemble de biens qui permette de résoudre les problèmes de la subsistance des grandes masses.

Une source de tension

LE thème des « styles » n'est certes pas nouveau en Amérique latine ; il ne l'est *surtout* pas au sein de la CEPAL, où l'on s'interroge de longue date sur les fins sociales du développement. Mais la question se pose ici en termes un peu différents, du fait que l'Amérique latine est une région « semi-développée », où le revenu *per capita* atteint 600 dollars et *qui se* trouve à cheval entre les formes les plus avancées de la société d'abondance et les pôles extrêmes de la pauvreté. Le taux de croissance spectaculaire de la région au cours des dernières années (7 % par an en moyenne durant la présente décennie), un produit global ayant atteint *170 milliards* de dollars en *1974*, et les progrès enregistrés dans les domaines de l'éducation, de la santé et du logement, n'ont pas suffi à cacher les grandes contradictions existant en Amérique latine, où la population de *vingt-six* nations totalise déjà trois cents millions d'habitants.

Voilà des faits qui provoquent la mise en question du style de développement prédominant en Amérique latine. Le *système* tend à concentrer les revenus, et bien que l'on ne puisse ignorer les effets de « dispersion » des avantages de la civilisation moderne que l'industrialisation et l'urbanisation étendent à la société entière, la *capacité d'intégrer la population* dans des niveaux acceptables de productivité et de revenus se manifeste avec une lenteur affligeante, surtout si l'on tient compte de la croissance démographique. En d'autres termes, tandis qu'un *secteur de plus* en plus important de ces pays vit dans la civilisation de l'automobile, ou désire s'y intégrer même au prix de n'importe quel sacrifice, d'autres secteurs restent dans un état d'extrême pauvreté, semblables à ceux que l'on trouve en Afrique ou en Asie et qui ne sont pas touchés par les bénéfices de la société moderne.

Le problème est plus grave *encore* si l'on considère que beaucoup de ces hommes ont été déracinés de leur milieu rural par l'industrialisation, ajoutant ainsi à leur misère économique une position marginale dans la société urbaine, bien qu'ils puissent profiter de quelques avantages de la vie moderne dans les grandes villes.

* Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine (CEPAL), membre du comité exécutif du Forum du tiers-monde.

هكذا من الأصل

Mais le style prédominant n'entraîne pas seulement ces conséquences pernicieuses : il offre aussi des aspects inquiétants dans le fonctionnement de l'économie elle-même. En effet, au cours des dernières années, l'activité industrielle a été l'une des plus dynamiques en Amérique latine. Or, les secteurs de l'industrie concernés sont, pour l'essentiel, ceux qui dépendent dans une large mesure de la consommation d'articles considérés comme somptuaires ou destinés à des couches très réduites de la population. Les statistiques de ces dernières années permettent de constater que ce sont surtout les biens durables et les automobiles qui ont le plus stimulé l'activité industrielle en Amérique latine. C'est ainsi que sont apparus des cercles vicieux aux conséquences néfastes. Les moteurs du système économique deviennent de plus en plus dépendants de la consommation des secteurs à revenus élevés ; mais une telle consommation a ses limites. La situation est en quelque sorte similaire à celle que l'on trouve, paraît-il, dans une société d'abondance, quand elle ne peut plus continuer à étendre la consommation de certains biens durables pour avoir atteint le point de saturation de la demande, en particulier de ces biens durables.

Somme toute, le style qui prédomine dans la plupart des pays de la région prétend reproduire la structure productive de la société de consommation développée — rendue possible par des bases de production larges et diversifiées, dans des pays où le niveau des revenus dépasse 4 000 dollars *per capita* — dans les économies latino-américaines qui ne disposent pas de telles bases et où le revenu par personne avoisine 600 dollars. Ce style tend de la sorte à concentrer les revenus ; il ne résout pas les problèmes de la pauvreté critique de larges secteurs de la société ni les problèmes de l'emploi qui sont en train d'échapper à tout contrôle dans de nombreux pays de la région ; en plus, il a tendance à créer une forte concentration géographique du progrès à l'intérieur de chaque pays. Dans le domaine économique, le système a besoin, pour continuer à fonctionner, d'une concentration accrue des revenus dans les couches supérieures et moyennes afin de maintenir active la demande.

C'est ainsi que se crée toute une série de cercles vicieux qui tendent à perpétuer les inégalités ou à les pallier avec une lenteur telle que, si cette tendance n'est pas corrigée, elle sera de plus en plus source de tension politique et sociale.

Des changements profonds

ALORS, que faire ? Cela dépend des réponses que l'on donne à quelques questions préalables ; mais ces réponses relèvent davantage de la philosophie politique que de la seule technique économique, à laquelle nous voulons nous en tenir ici.

Est-il possible de transformer les styles de développement qui prédominent à présent dans la plupart des pays de la région sans passer par des changements profonds dans les systèmes économiques et sociaux ? Et au cas où l'on croirait qu'il existe une marge de manœuvre suffisante pour produire un changement, jusqu'où est-il possible d'avancer dans la correction des tendances pernicieuses du système, compte tenu de la structure du pouvoir, des valeurs importées de la société d'abondance et incorporées dans la société latino-américaine, et de la structure productive elle-même de l'actuel système économique ? Enfin, même si l'on admettait que la marge est assez large pour permettre d'opérer de l'intérieur des changements correctifs, quel degré de liberté autorisent les rapports actuels de dépendance de l'Amérique latine à l'égard de l'extérieur, rapports qui au long de ces dernières années se sont intensifiés du fait de l'internationalisation du développement de la région par le commerce extérieur, des investissements étrangers et de la présence des entreprises multinationales ?

La tâche majeure qui s'impose aujourd'hui aux études des styles de développement dans la région consiste à explorer la possibilité d'introduire des changements *malgré* les évidentes limitations et contradictions implicitement contenues dans la question précédente. Toutefois, il ne faut pas oublier que la situation de chaque pays, considéré individuellement, est assez différente.

Les analyses s'orientent en plusieurs directions : changements dans la structure productive pour répondre aux demandes des grandes majorités, activant le système à la faveur d'une base élargie par l'expansion du marché intérieur grâce à des mesures de redistribution du revenu ; forte impulsion du secteur agraire, où se trouvent les poches les plus importantes de pauvreté et d'arriération ; révision des modalités d'incorporation de la technologie étrangère et encouragement de la création de technologies autochtones ; révision des styles de l'éducation afin de créer des valeurs propres à une société en voie de développement. Tous ces éléments fournissent la base d'une large discussion qui est encore à ses débuts.

L'insatisfaction devant les déséquilibres sociaux que révèle le fonctionnement actuel du système économique latino-américain devient plus profonde dès que l'on est obligé de reconnaître que la région dispose de tous les éléments nécessaires — ressources naturelles et humaines — pour être en mesure de résoudre les problèmes de sa pauvreté massive dans l'espace de temps d'une génération, sans pour cela avoir à subir des coûts ou des traumatismes sociaux insupportables.

Bien sûr, les différences entre les pays sont manifestes, nous l'avons fait remarquer plus haut ; et Cuba représente un cas spécial qui échappe aux analyses que nous venons d'évoquer, en raison de la nature de son système social. Mais, en tout état de cause, le grand défi social, économique et politique des années à venir pour l'Amérique latine, défi auquel aucun pays de cette région ne pourra certainement se soustraire, consiste à introduire les changements nécessaires pour résoudre les déséquilibres sociaux imputables à son système de production actuel.

ENRIQUE V. IGLESIAS.

DANS LES ASSISES INTERNATIONALES

Le "groupe des 77" précise sa stratégie à l'égard des États-Unis et de l'Europe

Par PAUL BALTA

PENDANT qu'à la conférence de l'ONUDI, réunie en mars à Lima, le « groupe des 77 » s'efforçait d'arracher aux pays industrialisés des décisions susceptibles de favoriser le développement du tiers-monde et l'instauration d'un nouvel ordre économique international, à La Havane, les ministres du bureau des non-alignés dressaient le bilan des actions entreprises depuis le quatrième « sommet » de ce mouvement tenu à Alger en septembre 1973.

Au cours des dix-huit mois qui séparent les assises d'Alger de celles de La Havane, le tiers-monde a constitué une série de dossiers et affiné sa stratégie à l'occasion de plusieurs rencontres (1).

En accueillant plusieurs de ces forums ou en animant ceux qui se déroulaient ailleurs, Alger aura été depuis deux ans la « capitale du tiers-monde ». Utilisant à fond les cartes que lui donnait la présidence du mouvement des non-alignés, M. Houari Boumediène a cherché à faire prévaloir quelques idées-force, à donner un style plus rigoureux à l'action du tiers-monde, à maintenir sa cohésion en dépit de l'hétérogénéité des pays membres, à lui faire adopter, enfin, une stratégie commune dans des secteurs essentiels. Avant de juger des résultats, examinons les faits.

Le dossier du tiers-monde se présente comme un triptyque. Le premier volet est constitué par ce que nous appellerons le « discours moral », le second fait le procès de l'Occident et de l'ordre économique qu'il a imposé, le troisième comporte la définition proprement dite de la stratégie des pays en voie de développement.

Le discours moral n'a guère retenu l'attention des observateurs occidentaux ou, au mieux, n'a provoqué chez eux qu'un scepticisme indifférent. Il est pourtant capital d'un triple point de vue : il sert de soubassement aux deux autres volets, il exprime la philosophie des peuples du tiers-monde, et il a pour ces derniers une résonance mobilisatrice. Les peuples des pays qui ont accédé à l'indépendance au cours du quart de siècle écoulé savent qu'ils sont « pauvres » — même s'ils ont de l'argent, — parce qu'ils sont sous-développés et qu'ils ont en face d'eux des pays qui, même momentanément en déficit, sont « riches » parce qu'ils maîtrisent la technologie et les moteurs du développement.

Ne disposant ni de la puissance militaire ni des ressources de la science et de la technique, le tiers-monde a pris conscience de l'importance de ses richesses naturelles et se présente comme une force morale qui dit le droit et réclame la justice : « *solidarité, égalité, équité* ». A un Occident jaloux de ses privilèges et prêt, pour les défendre, à recourir à la confrontation, ils ont proposé la concertation dans l'intérêt de l'ensemble de l'humanité.

Tout le propos du président en exercice des non-alignés, s'adressant du haut de multiples tribunes aux puissants comme aux faibles de ce monde, tend à démontrer que « *le bonheur est une idée neuve* », non pour les Etats-Unis ou pour l'Europe, mais pour les trois quarts de l'humanité qui sont demeurés en marge du progrès. On peut en sourire, cela n'empêche pas les thèmes qu'il développe de faire leur chemin. C'est au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes qu'au cours des trois dernières décennies, les Vietnamiens, les Algériens, les Kurdes et, plus récemment, les Palestiniens, les Portugais ont réussi à susciter des sympathies. Aujourd'hui, le tiers-monde a déplacé son action sur un autre terrain, autour de deux thèmes : le droit des peuples à disposer de leurs richesses naturelles, leur droit à sortir du sous-développement.

Quelques chiffres viennent étayer le discours moral : les pays en voie de développement représentent 70 % de la population du globe mais ne reçoivent que 20 % du revenu mondial, et leur part dans la production industrielle est inférieure à 7 %. La répercussion effective des augmentations du prix du pétrole n'a été que de 0,5 à 2 % sur les économies des pays industrialisés alors que les marges de profit des sociétés du cartel pétrolier ont été en hausse de 66 % en 1973-1974 par rapport à l'exercice précédent.

Le « hold-up du siècle »

VIENT ensuite le procès du système capitaliste et du comportement des pays industrialisés. Ces derniers sont jugés globalement, même si, de temps à autre, les initiatives jugées positives de quelques Etats européens sont signalées. « *La véritable cause de l'inflation est à rechercher dans les fondements mêmes du système économique des pays développés* », écrivait le président Boumediène dans le message qu'il avait adressé à M. Kurt Waldheim le 2 octobre 1974. « *Ce système qui, depuis des siècles, a permis aux pays occidentaux de bâtir et de faire prospérer leur économie, repose foncièrement sur l'exploitation permanente des plus pauvres par les plus riches, des plus faibles par les plus forts. L'une des caractéristiques essentielles de ce système est qu'il ne peut évoluer que dans un contexte de hausse constante des prix qui constitue la source principale qui alimente le gonflement non moins constant des profits accaparés par le capital. Dans le passé, grâce à la plus-value du travail des classes laborieuses qu'il a accaparée, et à la rente des matières premières des peuples du tiers-monde qu'il s'est appropriée, le système des pays développés a pu remédier aux effets du mal endémique de cette course constante à la hausse des prix et à la maximilisation des profits qui en est le corollaire...* »

Dès lors, la réévaluation des encaisse-or est qualifiée d' « *opération diabolique* » ou de « *gigantesque opération spéculative* » tandis que le recyclage des pétrodollars, tel qu'il est conçu par les Occidentaux, est considéré comme le « *hold-up du siècle* ». Pour ce qui est du pétrole, des délégués arabes et latino-américains au « sommet » de l'OPEP nous ont déclaré : « *On a vu récemment en Europe des âmes généreuses se demander s'il était normal et moral que de petits Etats à faible population bénéficient à eux seuls de la rente pétrolière. Ces bonnes âmes font preuve d'ignorance et d'hypocrisie car les frontières des émirats du golfe Persique et d'autres pays ont été précisément tracées, dans le passé, par les puissances en tenant compte de l'emplacement des gisements pétrolifères et l'on n'a guère entendu ces bons apôtres s'élever à l'époque contre les bénéfices des sociétés du cartel ou conseiller aux pays riches de partager leurs biens avec les pays pauvres...* »

Autre élément du réquisitoire : l'Occident ne respecte pas les règles qu'il a lui-même édictées. Ainsi, lorsque les prix des matières premières stagnent à un niveau très bas, il fait valoir qu'ils obéissent aux lois économiques du marché ; dans le cas contraire, il affirme qu'il s'agit d'une « *hausse politique* » qu'il s'efforce de réduire par « *toutes sortes de manœuvres et de manipulations* » ainsi que par la menace verbale, voire par le recours à la « *politique de la canonnière* ». La même accusation est portée au sujet des instances internationales auxquelles les dirigeants du tiers-monde veulent faire jouer un rôle majeur. Ils constatent que les pays développés qui sont à l'origine de la plupart de ces institutions les ont valorisées tant qu'ils y étaient majoritaires. Depuis que le tiers-monde est entré par le jeu démocratique à l'ONU, et ailleurs, constate M. Boumediène, « *des pratiques se sont instaurées qui dépouillent les instances internationales de l'essentiel de leurs prérogatives et dénaturent leur vocation d'universalité au profit de clubs constitués par un petit nombre d'Etats privilégiés, dotés de pouvoirs discrétionnaires dans le traitement des grands problèmes internationaux* ».

Il est intéressant de noter que ces analyses figurent dans la plupart des textes adoptés par les assises du tiers-monde. Les délégations de gouvernements modérés, comme l'Arabie Saoudite, que leurs options politiques rapprochent des Etats-Unis, demandent parfois l'atténuation des formulations les plus vigoureuses mais elles finissent par voter l'ensemble.

Le troisième volet, qui se déploie à partir des deux précédents, énumère longuement et minutieusement les revendications du tiers-monde et définit sa stratégie. En tête figure un principe fondamental : le droit absolu et souverain des pays en voie de développement sur leurs richesses naturelles (2). Il implique lui-même le droit des Etats de nationaliser les sociétés étrangères et de refuser de considérer l'indemnisation comme une obligation tout au moins quand l'investisseur a très largement récupéré sa mise.

Pour ce qui est des matières premières, la Conférence de Dakar a dressé un constat qui constitue en lui-même un programme minimum de revendications. Alors que la deuxième Décennie des Nations unies pour le développement est à mi-parcours, elle enregistre les défaillances des pays développés dans plusieurs domaines :

1. - Inobservation des dispositions de la stratégie internationale du développement concernant le commerce mondial des produits de base, la réduction et la suppression des droits de douane et des autres obstacles aux importations des produits primaires en particulier sous forme transformée ou semi-transformée ;

2. - Intransigeance des pays développés qui a empêché la communauté internationale de conclure des accords généraux pour la plupart des produits de base ;

3. - Tendance croissante au protectionnisme dans les pays développés et inobservation des résolutions de la CNUCED et d'autres organismes concernant la politique des prix et l'accès aux marchés ;

4. - Retard prolongé dans le démarrage des négociations commerciales multilatérales et dans l'application des dispositions de la déclaration de Tokyo où il était question d'accorder des avantages supplémentaires aux pays en voie de développement dans le domaine du commerce international pour leur permettre de réaliser un accroissement substantiel de leurs recettes en devises, de diversifier leurs exportations et d'accélérer leur croissance ;

5. - Absence de soutien des prix à des niveaux justes et rémunérateurs sur le marché mondial des produits primaires, ce qui contraste avec les régimes que les pays développés appliquent sur leur marché intérieur en faveur de leurs agriculteurs.

Progressistes et conservateurs

LA conférence a préconisé, par ailleurs, la constitution de fonds de soutien aux prix des matières premières et la promotion du commerce direct entre pays en voie de développement pour réduire le rôle des pays développés qui servent d'intermédiaires et prélèvent de substantiels bénéfices. Cela suppose toutefois, comme le recommandent les textes, la création d'entreprises nationales, régionales et interrégionales de transports maritimes. De même est préconisée la solidarité entre pays en voie de développement pour favoriser la transformation sur place des produits naturels (raffinage du pétrole, production d'engrais à partir des phosphates, etc.).

Ces propositions, qui sont loin d'être exhaustives, conduisent naturellement aux problèmes de l'industrialisation. Le « groupe des 77 » a posé un postulat : sans industrie industrialisante, il n'y a pas de véritable développement. Une telle orientation implique cependant une action concertée et une planification qui permette un véritable transfert de technologie. C'est pourquoi une des principales revendications des « 77 » est la transformation de l'ONUDI en une « *institution spécialisée, capable de devenir un organe d'industrialisation au service des pays en voie de développement et de pouvoir notamment leur accorder l'assistance dont ils pourraient avoir besoin pour mener à bien la récupération de leurs ressources et pour engager la transformation sur place de ces ressources* ».

Trois questions sont souvent posées : quelle est la part de sincérité des chefs de file ? Quel est le degré de leur détermination ? Quelles chances ont-ils de faire aboutir leurs revendications ? Il convient sans doute de noter que le tiers-monde a ses propres contradictions. Les plus déterminés veulent aller aussi loin que possible, mais ils doivent tenir compte des freins existant au sein de leur communauté, qu'ils s'efforcent de mobiliser de façon quasi-permanente. Leur action se déploie donc sur deux fronts : à l'intérieur, en vue d'imposer une stratégie commune aux plus timorés ; à l'extérieur, pour tenter de modifier le rapport de force avec les pays développés.

Jusqu'ici, malgré des querelles intestines qu'explique la diversité géographique, idéologique, politique et économique, la cohésion de l'ensemble a été préservée et même consolidée. Le quatrième « sommet » des non-alignés a réussi à créer une dynamique nouvelle et contribué à entraîner dans son sillage des Etats non membres dans la mesure où les régimes les mieux lotis ou les plus favorables à l'Occident pâtissent eux-mêmes de l'ordre économique international en vigueur. L'intransigeance des pays développés est le meilleur ciment du tiers-monde.

On s'est demandé si ses dirigeants les plus conservateurs veulent réellement modifier cet ordre alors qu'ils maintiennent chez eux des régimes anachroniques. On peut inverser la question : le maintien du *statu quo* international ne risque-t-il pas de provoquer dans ces pays des mécontentements populaires susceptibles de balayer les gouvernements en place ? Tant que le fossé demeurera aussi large entre Etats industrialisés et non industrialisés, on peut penser que le quart-monde et le tiers-monde demeureront solidaires et que conservateurs et progressistes y coexisteront, chacun jouant, à terme, son jeu.

Certes, les Etats-Unis peuvent compter sur leurs « clients ». Toutefois, ces derniers ne peuvent aller trop loin dans l'obstruction sans se couper du mouvement d'ensemble dont ils profitent. A l'inverse, nombre d'Etats, notamment arabes et africains, espèrent que l'Europe, dont les intérêts se trouvent principalement en Méditerranée, en Proche-Orient et en Afrique, finira par prendre ses distances à l'égard de Washington. L'Algérie — et elle n'est pas seule à le faire — accuse les Etats-Unis de vouloir freiner le développement des pauvres pour des raisons politiques en faisant valoir qu'une croissance trop rapide et plus autonome se répercuterait sur les économies occidentales. Or, le « sommet » de l'OPEP a souligné que l'essor du tiers-monde accroîtra les possibilités d'échanges et de coopération dans lesquelles l'Europe — plus que les Etats-Unis — trouverait son compte, politiquement et économiquement.

En partant d'analyses différentes, conservateurs et progressistes de l'OPEP ont pris conscience du danger de mettre l'Europe sur la défensive. Les premiers craignent que l'emprise hégémonique de l'Amérique ne finisse par provoquer le remplacement des gouvernements en place par des régimes de gauche, tant en Europe que chez eux ; les seconds espèrent que le répit offert par le gel des prix du pétrole favorisera une coopération accrue avec l'Europe, permettant à cette dernière d'affirmer sa position propre face à Washington, indépendamment des régimes au pouvoir.

(1) Les plus marquantes sont la session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU sur les matières premières et le développement en avril 1974, la conférence de Dakar sur les matières premières en février 1975, suivie à Alger de la réunion ministérielle du « groupe des 77 » chargée de préparer la conférence de l'ONUDI à Lima, puis le « sommet » de l'OPEP du 4 au 6 mars. Il faudrait y ajouter la conférence mondiale de la population en août dernier à Bucarest, celle sur l'alimentation en novembre à Rome et les travaux de la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) à Genève.

(2) Cf. *le Monde diplomatique*, juin 1974, « Après la conférence sur les matières premières ».

HONGRIE — Départ de dirigeants favorables à la « réforme » de 1968

La « libéralisation » de l'économie remise en cause ?

LE XIe congrès du parti socialiste ouvrier de Hongrie, réuni à Budapest en mars dernier, a confirmé ce que l'on savait déjà depuis un an : la mise à l'écart des deux vice-présidents du conseil qui avaient joué un grand rôle dans la « libéralisation » de l'économie depuis 1968, MM. Rezso Nyers, le « père de la réforme », et Lajus Fehrer, « patron de l'agriculture ».

Beaucoup d'observateurs ont pensé que la présence de M. Brejnev à ce congrès avait une signification profonde. Elle aurait rappelé tout particulièrement qu'il convient, en matière d'organisation économique, de ne pas trop s'écarter d'une certaine ligne classique. S'était-on éloigné si dangereusement de l'orthodoxie collectiviste au cours de ces dernières années ? Il faut le croire, car le conseil présidentiel hongrois est allé vite en besogne, depuis la clôture de ce Congrès. On escomptait généralement un changement de cap graduel dans la politique économique. Or les choses ont été brusquées. On n'a pas attendu les élections législatives du 15 juin prochain pour démettre M. Jenoe Fock de sa fonction de chef du gouvernement. Pour *« raisons de santé »*, celui-ci a demandé à être remplacé. Son successeur, M. Gyoergy Lazar, n'a participé que très indirectement à la « nouvelle méthode économique » pratiquée depuis 1968.

La relative disgrâce de M. Nyers avait créé, semble-t-il, quelques remous dans l'opinion. Il avait de solides défenseurs au sein du parti, et sa réputation d'homme compétent était bien établie. Les résultats étaient là : depuis six ou sept ans, l'économie hongroise se portait bien. Le revenu réel par habitant est le second du camp socialiste, après celui de la R.D.A. Jusqu'en 1973, les Magyars étaient parvenus à équilibrer leurs échanges avec l'Ouest, et ils étaient très largement créditeurs à l'égard des autres pays membres du COMECON, de l'U.R.S.S. en particulier. Les Hongrois considèrent un peu leur économie comme une « vitrine » que l'on peut montrer sans honte, même à des Occidentaux. On trouve beaucoup de produits et d'articles dans les magasins, même du whisky (cher, il est vrai). Sur dix millions d'habitants, il existe plus de cinq cent mille « datchas », résidences secondaires, de taille et de confort très variables.

Le gouvernement semblait presque gêné de cette réussite et s'efforçait de ne pas trop faire étalage des succès obtenus devant leurs partenaires de l'Europe de l'Est. Mais la réputation du pays s'était cependant bien assise : les touristes, nombreux chaque année sur les rives du lac Balaton ou à Budapest, Allemands de l'Est, Tchécoslovaques, Soviétiques... et Allemands de l'Ouest, pouvaient en témoigner.

Les brillants résultats économiques s'étaient-ils accompagnés d'améliorations sociales ? M. Nyers entendait largement récompenser *« ceux qui savaient prendre leurs responsabilités »*. Trop, au dire de l'homme de la rue (que l'on peut découvrir même en régime collectiviste). Une certaine grogne ouvriériste s'est manifestée ouvertement au cours du congrès. *« Il paraît qu'il y a chez vous quatre-vingt-cinq mille millionnaires. Des gens qui ont réussi à amasser 1 million de forints !* (1) *Et il y a encore des dactylos qui ne gagnent pas 1 500 forints par mois »*, dit un coopérateur de Pécs.

La prospérité avait incontestablement fait naître quelques « fortunes ». Et déjà les dirigeants du parti avaient freiné ces velléités de société de consommation. Ils ont décidé de limiter la superficie des appartements principaux à 120 mètres carrés, celle des résidences secondaires à 80 mètres carrés. Au-dessus, le propriétaire doit payer une forte taxe. Sont également imposés sévèrement les bateaux, les grosses voitures

La crise pétrolière a quelque peu assombri les perspectives. L'inflation des pays capitalistes obère la balance commerciale avec l'Ouest, qui est devenue largement déficitaire. Et avec l'Est, l'augmentation du prix de l'énergie fournie par l'U.R.S.S. a fini par créer un déséquilibre négatif, moins marqué toutefois.

L'agriculture a connu des succès importants depuis la réforme de 1968. Chaque année, la progression annuelle du revenu a été au moins de 3 %. La Hongrie

Par GEORGES FRELASTRE *

produit 15 à 20 % de plus que n'exige la consommation nationale. D'où son impérieux besoin d'exporter, en particulier du bétail. Le Marché commun était un partenaire de choix, et la viande de boucherie partait pour 80 % vers l'Italie, le reste vers l'Allemagne fédérale, les Pays-Bas. C'est pourquoi la décision prise à Bruxelles de fermer les frontières aux importations de bétail a été durement ressentie à Budapest, qui en rend d'ailleurs la France largement responsable. L'U.R.S.S. a acheté les invendus... en payant en dollars.

CETTE réussite d'ensemble vient pour une grande part des nouvelles conceptions de 1968. La réforme a établi les bases d'une large déconcentration, voire d'une décentralisation. Désormais beaucoup de décisions, en particulier relatives à l'agriculture, se prennent à l'échelon de chacun des dix-neuf départements. Il a été lancé l'idée, par ailleurs, de regrouper ces départements en six régions expérimentales, pour les besoins de l'aménagement du territoire.

Les entreprises agricoles, coopératives comme fermes d'Etat, semblent les premières à bénéficier de cette plus grande souplesse d'organisation. Elles sont moins tributaires des décisions générales venues de la capitale. Elles adaptent les mesures au contexte local.

Plusieurs agronomes ou économistes ruraux développent même une thèse, ostensiblement : ne serait-il pas préférable d'aligner peu à peu les structures agricoles sur un modèle qui serait non pas la ferme d'Etat, mais la coopérative ? On est loin de l'idée stalinienne d'une marche inéluctable vers les sovkhozes, au détriment des kolkhozes...

Les méthodes de gestion les plus efficaces en Hongrie sont l'apanage des coopératives, du fait que le revenu des coopérateurs est fonction du revenu net (dans le sens donné à cette expression en économie capitaliste), une fois déduits les charges diverses, les impôts. D'où l'intérêt à comprimer au maximum le prix de revient. Pour les fermes d'Etat, la rémunération de base est le salaire fixe versé aux ouvriers. Mais ceux-ci peuvent également améliorer leur gain en développant le chiffre d'affaires de l'entreprise. Le système est donc axé sur un accroissement du revenu brut, sans souci de productivité. Par forint supplémentaire de produits vendus, le salarié touche 0,40 filler. Toutefois le bonus qu'il peut recevoir ne peut augmenter en moyenne de plus de 4 % par an, par rapport à l'exercice antérieur.

« Il est beaucoup plus rentable pour la nation de développer ce réflexe des coopérateurs et de le généraliser, n'hésitent pas à dire certains spécialistes. *Il faut améliorer la productivité, non pas seulement la production. Il faut utiliser au mieux l'intérêt personnel, comme les coopératives en donnent l'exemple. »*

Ainsi serait dynamisée la gestion des entreprises. Et de préconiser un type unique d'unité agricole, qui serait plutôt le modèle des coopératives. Toutefois, un salaire minimum serait garanti aux membres, comme cela se pratique dans les fermes d'Etat (alors qu'actuellement un coopérateur n'est assuré de toucher que 80 % de ce qu'il a gagné les deux années antérieures avant le calcul des résultats définitifs de l'exercice).

Cette uniformisation des entreprises a été évoquée au cours du congrès, mais sans préciser la forme définitive souhaitée.

Autre changement notable d'optique. Dans les pays collectivistes, l'élevage industriel en étables n'est pas seulement une technique, il a aussi valeur de symbole, à l'instar des tracteurs pour la production végétale. Mais la Hongrie ne semble pas adopter sans réserve ces systèmes intensifs, qui lui ont valu quelques mécomptes à côté de succès importants. En 1974, des directives générales de l'Etat ont prévu d'aider spécialement les coopératives qui veulent élever des bovins sur des prairies naturelles, dans certaines régions qui se prêtent à cette technique. Elles reçoivent en priorité des crédits, et bénéficient d'un soutien pour la commercialisation du lait produit.

JUSQU'OU, aux yeux des Soviétiques, un pays membre du COMECON peut-il aller sur la voie du « libéralisme » et de la décentralisation ? La question est particulièrement importante pour le secteur agricole, base des succès hongrois. M. Brejnev ne peut oublier que si, depuis une dizaine d'années, l'agriculture de son pays connaît une certaine amélioration, après une longue stagnation et de nombreux reculs, c'est que lui-même a allégé les charges des kolkhozes, rassuré leurs membres, et quelque peu rompu avec la centralisation.

Il paraît malaisé de revenir à des pratiques centralisatrices dans le domaine agricole, et il semble plausible de penser que les dirigeants hongrois maintiendront leur tendance à oublier les dures paroles de Marx à propos des paysans : *« Ce sont des pommes de terre dans un sac ! »*, pour mettre plus volontiers en avant celles de Lénine : *« Les paysans n'aiment pas recevoir des ordres. »*

En revanche il apparaît que la désignation de M. Lazar, spécialiste des questions de planification et des problèmes de l'industrie lourde, marque un souci très net de revenir à un contrôle gouvernemental plus sévère de l'activité des entreprises.

Un coup de semonce a été donné à l'intention de ceux qui, sur le plan social, semblaient trop profiter de la nouvelle situation. Il s'y ajoute désormais une méfiance à l'encontre des mesures libéralisatrices. Certes, des amis de M. Nyers sont encore présents au comité central, tel M. Burgert, directeur de la ferme d'Etat de Babolna, entreprise pilote pour toute une chaîne de production du maïs, ou M. Horvath, directeur de l'usine Raba de Gyor. Mais leur influence sera sans doute insuffisante pour perpétrer les idées essentielles de la réforme de 1968.

Dans les prochains mois, la publication du plan 1976-1981 devrait clarifier les options.

* Maître de conférences associé à la Faculté des sciences économiques de Clermont-Ferrand.

(1) 1 franc = 4,73 forints (1 forint = 100 fillers).

LE DIFFICILE DIALOGUE DU CŒUR ET DE LA RAISON

Nouveaux regards sur le socialisme

IL est des mots qui, à peine prononcés, font naître les ambiguïtés : « socialisme » est de ceux-là. Le renouveau que connaît en France le parti socialiste depuis 1971 offre une éclatante illustration de ce phénomène. Pour s'en convaincre, il suffit de se pencher sur trois ouvrages dans lesquels des membres connus du P.S. illustrent leurs conceptions.

A tout seigneur, tout honneur, M. François Mitterrand, principal artisan de la revitalisation du P.S., vient de rassembler sous le titre la Paille et le grain (1) les chroniques qu'il avait publiées de 1971 à 1974 dans l'hebdomadaire l'Unité en y ajoutant d'autres notes jusqu'alors inédites. L'autoportrait qui résulte de cette moisson n'est pas de nature à troubler les militants socialistes. De Jean Jaurès à Léon Blum, ils ont pris l'habitude de se reconnaître dans des bourgeois libéraux et raffinés, sensibles, découvrant le socialisme au terme d'une démarche plus sentimentale que rationnelle. A cela s'ajoute, dans le cas de M. François Mitterrand, un détachement ironique qui en fait le premier spectateur de son propre parti. Quel autre responsable de formation politique oserait par exemple écrire : « Le congrès est la pâque des socialistes. C'est là qu'on ressuscite tous les deux ans. En vue de Grenoble on imprime à la hâte le texte des motions qui départageront saint Jean et saint Thomas ? »

Et si cette référence chrétienne vient si naturellement sous la plume du premier secrétaire du P.S., c'est que non seulement il a reçu une éducation religieuse mais que les interrogations métaphysiques restent pour lui permanentes. Il a en somme suivi avec quelques foulées d'avance le chemin qui vient de conduire au P.S. M. Jacques Delors, ancien conseiller pour les affaires sociales de M. Jacques Chaban-Delmas, militant syndicaliste chrétien engagé dans le courant personnaliste.

EN choisissant d'intituler ses conversations avec le journaliste Claude Glayman Changer (2), M. Jacques Delors révèle l'ampleur et les limites de ses ambitions et le pragmatisme de sa démarche. Il le reconnaît d'ailleurs sans ambages : pour lui « il n'existe pas de modèle vivant de socialisme démocratique ». Et M. François Mitterrand ne dit pas le contraire.

La soif de justice sociale jointe à cette démarche pragmatique caractérise depuis toujours la social-démocratie. L'heureuse réédition du pamphlet de Ferdinand Domela Nieuwenhuis, le Socialisme en danger (3), permet de mesurer que, depuis la création de la IIe Internationale sur la base de la social-démocratie allemande, cette force politique a consacré tous ses efforts à marchander le mieux possible la force de travail des salariés, se révélant d'autant plus efficace dans cette fonction que son encadrement de la classe ouvrière était mieux assuré. C'était l'époque où, comme ce fut le cas ensuite du P.C.F., la social-démocratie constituait un véritable Etat dans l'Etat, une contre-société. Bourgeois néerlandais contemporain de Karl Marx, Domela Nieuwenhuis n'hésitait pas à affirmer que la social-démocratie a été, à l'époque, l'organe le plus contre-révolutionnaire car « elle recréait la société capitaliste en son sein et ne pouvait que la perpétuer ».

Par THIERRY PFISTER

Autant dire que toute action se situant dans un tel cadre ne peut se prétendre révolutionnaire. Or la social-démocratie a toujours eu à tenir compte d'une aile gauche remuante qui prétendait la réformer de l'intérieur. Ce rôle est joué actuellement en France par le Centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes (CERES) animé par M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort. Dans son ouvrage le Vieux, la crise, le neuf (4), M. Chevènement reconnaît d'ailleurs qu'avant les événements de mai 1968 il ne croyait pas à la possibilité de changements révolutionnaires en France. Son engagement au sein de la S.F.I.O. restait donc dans la ligne des prises de conscience de l'injustice sociale par un privilégié du système, puisque le chef de file du CERES est, comme la plupart des fondateurs de ce groupe, un ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Depuis, le CERES a évolué et se réfère à présent en bloc au conseillisme, au réformisme révolutionnaire et au léninisme revu et corrigé par Gramsci, tout en ambitionnant de réaliser une synthèse de ces éléments divers.

Ambition qui, bien sûr, ne peut susciter que le scepticisme des dirigeants du P.S. et en premier lieu de M. Mitterrand. Le député de la Nièvre est, selon son mot, « révulsé par l'esprit de système » même s'il reconnaît que doivent coexister au sein de sa formation ceux « qui obéissent aux commandements du cœur » et ceux « qui ont besoin de toucher du doigt pour se prouver que le P.S. existe bien », les uns étant « le sel », les autres « le sucre ». Et le premier secrétaire du P.S. conclut : « Les premiers sont nécessaires, on ne se passerait pas des seconds. » Le piège s'est refermé.

LE doute affleure parfois l'esprit de M. Chevènement puisqu'on le voit laisser échapper au détour d'une phrase : « Ainsi quelquefois le scrupule me saisit qu'après tout, peut-être, le CERES n'a fait qu'aider à restaurer la social-démocratie, « mettre une couche de peinture, selon l'expression de François Mitterrand, sur un banc vermoulu ». » L'ambiguïté d'une telle démarche offre au trotskiste Henri Weber, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, l'occasion d'une analyse critique détaillée des thèses du CERES dans le premier numéro d'une nouvelle revue : Marx ou crève (5).

Les recherches sur la transition au socialisme peuvent donc toujours se donner libre cours puisque les tentatives concrètes n'ont pas encore su convaincre et que l'U.R.S.S. a laissé se perdre l'espoir que sa naissance avait suscité. Ne perdant pas espoir, M. Jean-Luc Dallemagne publie Construction du socialisme et révolution (6), étude dans laquelle il tente de se dégager des analyses trotskistes traditionnelles sur la dégénérescence des « Etats-ouvriers ». Selon lui, si la révolution socialiste a jusqu'à présent toujours été accompagnée de déformations bureaucratiques, c'est parce que chaque victoire a été localement isolée. La révolution mondiale lui paraît rester d'actualité dans la mesure où, par un lent grignotage, le rapport des forces mondiales est en train de se trouver modifié. Il ne conçoit donc la transition au socialisme que par un appui sur les « Etats-ouvriers » existants puisque leurs évolutions les plus contestables ne les ont pas conduits à restaurer le capitalisme. Cette option stratégique risque en tout cas d'écarter de la transition au socialisme les forces sociales-démocrates qui récusent justement ces « Etats-ouvriers ».

(1) *La Paille et le grain*, par F. Mitterrand, Flammarion, Paris, 1975, 301 pages, 32 F.

(2) *Changer*, par J. Delors, Stock, Paris, 1975, 343 pages, 30 F.

(3) *Le Socialisme en danger*, par F. Domela Nieuwenhuis, Payot, Paris, 1975, 280 pages. Présentation de Jean-Yves Bériou, 58 F.

(4) *Le Vieux, la crise, le neuf*, par J.-P. Chevènement, Flammarion, Paris, 1975, 284 pages, 30 F.

(5) *Marx ou crève*, avril-mai 1975, revue de critique communiste, 113 pages, 8 F.

(6) *Construction du socialisme et révolution* (essai sur la transition au socialisme), par J.-L. Dallemagne, éd. Maspero, Paris, 1975, 405 pages, 50 F.

Dans les revues...

■ Sous le titre « Le discours de l'oppression », Elie Elmaleh analyse dans LES NOUVEAUX CAHIERS (n° 40) plusieurs types de discours qui se font les véhicules et les instruments de l'idéologie dominante. (Publié sous les auspices de l'Alliance israélite universelle, printemps 1975, trimestriel : 8 F - 45, rue La Bruyère, Paris.)

■ L'idéologie et la stratégie des partis révolutionnaires du Proche-Orient (arabes et israéliens) dans la recherche d'une solution au problème palestinien font l'objet d'un exposé très complet dans la nouvelle publication KHAMSIN (n° 1), « revue des socialistes révolutionnaires du Proche-Orient », éditée sous la responsabilité de Leila Kadi et Eli Lobel. (1975, 12 F. - Editions Maspero, 1, place Paul-Painlevé, Paris.)

■ Les activités tertiaires, support et moyen de domination du monde capitaliste dans les pays sous-développés : à partir de cette idée maîtresse, la REVUE TIERS-MONDE (n° 61) présente une série d'études s'appuyant sur des exemples choisis en Côte-d'Ivoire, au Liban et dans le nord du Chili. (Janvier-mars 1975, trimestriel, 25 F - P.U.F., 12, rue Jean-de-Beauvais, 75005 Paris.)

■ Zygmunt Gostkowski, sociologue polonais, propose une méthode pour l'appréciation des écarts de développement entre pays riches et pauvres dans la REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES SOCIALES, qui consacre sa première livraison de l'année aux indicateurs socio-économiques. (Vol. XXVII, n° 1, 1975, trimestriel. - UNESCO, 7, place de Fontenoy, Paris.)

■ Deuxième volet, dans la REVUE FRANÇAISE D'ETUDES POLITIQUES AFRICAINES (n° 112), de l'ensemble sur le socialisme en Afrique : « Théorie et pratique », par M. Toumi ; « Socialisme et tiers-monde », par J. Rous ; et « La voie malgache », par Ph. Leymarie. (Avril 1975, mensuel, 20 F - Société africaine d'édition, 32, rue de l'Echiquier, Paris.)

■ Ethiopiques (n° 2) ouvre le dossier d'une « nouvelle coopération », avec l'article d'A. Seck sur les derniers accords franco-sénégalais, et l'exposé de J. Ferrandi sur l'accord de Lomé et les perspectives de la coopération euro-africaine. (Avril 1975, trimestriel, 28 F. - 10, rue Thiers, B.P. 260, Dakar.)

■ L'HOMME ET LA SOCIETE publie un numéro double (n° 33/34) sur le thème « Economie et tiers-monde ». Il s'ouvre par une intéressante analyse marxiste des sociétés multinationales, par Th. dos Santos, et réunit des études théoriques, comme « Besoins et irrationalité du capitalisme », de J.-F. Raymond, ainsi que des essais divers. (Dernier trimestre 1974, trimestriel, 40 F ; le numéro simple, 25 F. - Editions Anthropos, 12, avenue du Maine, Paris.)

■ Sous le titre « Portugal : un enjeu révolutionnaire pour l'Europe », le BULLETIN DE LIAISON DU CEDETIM (Centre d'études anti-impérialistes) consacre un double numéro (n° 35 et 36) à un dossier sur la nature et l'enjeu des luttes au Portugal, réalisé à l'aide de divers ouvrages récemment parus dans ce pays. (Mai 1975, 15 F. - 94, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris.)

■ Dans les ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES, revue nouvelle (n° 2) : « Les travailleurs étrangers et les mécanismes de l'immigration » (A. Sayad) ; « L'automobile, usages sociaux et accidents » (L. Boltanski). Et, en retour de tant d'études sur la sociologie américaine, J.-Cl. Chamboredon analyse une vue américaine de la sociologie française. (Mars 1975, bimestriel, 9 F. - 54, boulevard Raspail, Paris.)

■ La REVUE D'ALLEMAGNE (tome VII, n° 1) consacre tout son premier numéro de l'année à l'enseignement de l'allemand en France : elle contribue ainsi, indirectement, à la protestation qui commence à s'élever contre la prééminence exorbitante de l'anglais, « langue de l'impérialisme ». (Premier trimestre 1975, trimestriel, 20 F. - 3, quai Koch, Strasbourg.)

■ Dans ETUDES POLEMOLOGIQUES (n° 16), René Carrère recherche les raisons qui ont pu motiver les craintes d'une troisième guerre mondiale, exprimées depuis le début de l'année par différentes autorités politiques ou religieuses, et répercutées par les mass-media. (Avril 1975, trimestriel, 10 F. - 7, rue Gutenberg, Paris.)

■ LA NOUVELLE REVUE SOCIALISTE vient de consacrer successivement deux de ses « dossiers », l'un au marxisme dans l'histoire (n° 8), l'autre à la recherche d'un vrai changement dans l'idée et la réalité de la ville moderne et de la vie urbaine (n° 9). (Avril et mai, mensuel, 12 F. - 12, cité Malesherbes, Paris.)

■ LA REVUE DE L'AUPELF (universités de langue française) (vol. XII, n° 2), dans un numéro exceptionnel de plus de cinq cents pages grand format, a réuni une information et une réflexion qui constituent le premier élément capital d'un inventaire des moyens audio-visuels dans l'Université. (Numéro spécial, premier trimestre 1975. Université de Montréal, B.P. 6128, Montréal 101, Canada.)

هكذا من الأصل

LE RACISME



DANS LES RUES DE PARIS, LE MOIS DERNIER... (Cliché Fotolib.)

Disculper la différence

Le poids nouveau du monde non blanc dans les rapports de forces internationaux, la sourde inquiétude que suscite la natalité galopante des pays sous-développés, les tensions engendrées par la coexistence forcée entre travailleurs autochtones et travailleurs immigrés dans les nations industrialisées, tout concourt à faire aujourd'hui du racisme un détonateur particulièrement inquiétant.

Historiquement le racisme — exaspération pathologique de la différence conçue comme supériorité — n'est que l'une des attitudes prises par l'Occident envers le reste de l'univers, lorsqu'il voulut légitimer l'exploitation économique des peuples conquis. Le génocide (extermination physique) ou l'ethnocide (dissolution des autres cultures sous couvert d'accession à une culture supérieure, hier l' « Occident chrétien » aujourd'hui l' « American way of life ») sont d'autres face du primat absolu que, pour ses propres fins, l'Occident a accordé à ses propres valeurs, réduisant ou niant par là même la valeur des autres. Toutefois, même si la mauvaise conscience blanche empêche parfois de le dire, ces attitudes aujourd'hui ne sont nullement l'apanage de l'Europe, de l'Amérique ou même de l'Afrique du Sud, comme le prouve à l'évidence le comportement de certains jeunes Etats vis-à-vis de leurs minorités.

Concrètement, la discussion sur le racisme ne peut plus prendre le tour académique qu'elle avait trop souvent il y a quinze ou vingt ans lorsque, unanime dans l'indignation, l'opinion européenne condamnait le gouverneur Faubus à Little-Rock ou le massacre de Sharpeville et l'apartheid. En France notamment, le problème se pose, ici et maintenant, en raison de la présence de quatre millions d'étrangers, rouages essentiels du bon fonctionnement d'une économie capitaliste.

Ce n'est sans doute pas un effet du hasard si, ces dernières années, ont réapparu dans les pays économiquement avancés les théories sur l'inégalité biologique des races. Quelle qu'en soit la valeur scientifique, elles ne peuvent que discréditer les différences entre communautés ou groupes que séparent mais que n'opposent pas la couleur de peau, la langue, la façon de vivre. Réhabiliter et, comme le dit Henri Lefebvre, disculper la notion de différence, ce n'est pas faire une concession verbale à un état de choses condamnable. C'est poser une valeur essentielle en affirmant la nécessité de la diversité dans l'égalité, base théorique de la convivance planétaire.

Sous des formes subtiles ou grossières, avec ou sans retenue

L'hostilité et la haine, ici, chaque jour...

Par MAURICE T. MASCHINO *

« *RACISTES, les Français ! Allons donc ! Il n'y a qu'à regarder autour de soi : des Arabes, des Noirs, des Portugais (à moins que ce ne soit des Italiens, ou des Espagnols, tout ça, c'est kif-kif), on ne voit que ça, dans le métro, sur les chantiers, dans les hôpitaux, les cafés... Même que, dans certains quartiers, il n'y a plus qu'eux, et que nous, on est obligé d'aller ailleurs... Et puis, s'ils étaient si mal que ça, chez nous, vous croyez qu'ils se bousculeraient au portillon, ou qu'ils iraient camper dans les églises, quand on veut les expulser ?... Allons, soyez sérieux, regardez plutôt ce qui se passe ailleurs, en Amérique par exemple ; là-bas, c'est tous les jours qu'on lynche les Noirs, tandis qu'ici...* »

Irréprochable, non, ce raisonnement que me tient un agent d'assurances, dans un café près de la Bastille — et que j'ai entendu cent fois au cours de mon enquête ? Et tellement vrai, que les pouvoirs publics confirment : si, de temps à autre, il il y a bien, par-ci par-là, une petite « *flambée* » agressive, si, à Marseille, où l'on a le sang chaud, c'est connu, il y a eu, en juillet 1973, une petite poussée de fièvre qui n'a tué, tout compte fait, que vingt et un Nord-Africains, s'il est arrivé qu'à Saint-Etienne on ait trouvé, dans un caniveau, un étudiant algérien assassiné, qu'à Ivry on ait attaqué des passants à coups de chaîne, assommé à Aulnay-sous-Bois un consommateur dahoméen, et qu'à Paris un médecin ait *giflé* son ex-infirmière, une Antillaise, venue lui réclamer son dû, ce ne sont là que bavures regrettables et, somme toute, minimes...

Bien sûr, tout le monde ne « ratonne » pas, tout le monde ne jette pas à la Seine le premier Portugais rencontré, tout le monde ne lance pas un cocktail Molotov sur un café arabe, ni ne s'amuse à incendier un bidonville — et l'intérieur sait compter ; mais les bons comptes ne font pas toujours les bons amis, et le racisme, tels ces produits identiques offerts sous des emballages différents, ne s'évalue pas seulement au nombre des meurtres commis ; si bien que les décomptes les plus rigoureux ne sont pas nécessairement les plus justes, ni les estimations d'apothicaire, les plus fines.

Allez donc chiffrer, par exemple, la qualité d'un regard ! Or c'est à ce niveau-là, dans la vie quotidienne, que le racisme se manifeste le plus souvent. Ainsi, dans le métro, de vous à moi, le regard glisse, comme de l'eau sur une tuile : on se côtoie, on ne se voit pas ; mais qu'un étranger monte dans le compartiment, quelque chose, d'à peine perceptible, se passe : le regard se tourne, ou se détourne, ou se retourne, il n'est plus neutre ; mis en éveil, il se pose avec insistance, le plus souvent, sur le *phénomène*. Par curiosité ? Que survienne l'un de ces incidents mineurs, si fréquents aux heures de pointe, et, sous l'anthropologue, perce l'anthropophage.

Ainsi, tout récemment, à la station Saint-Lazare : trois Maghrébines, vêtues de leurs larges robes traditionnelles (réflexion, *mezza vocce*, d'un voyageur : « *A-t-on idée de s'enrouler dans de pareils chiffons !* »), et que tous les passagers n'en finissaient pas de manger des yeux, trois Maghrébines, donc, descendent ; le temps qu'elles ramassent leurs couffins, cherchent la sortie, les portières claquent, et coincent un pan de robe : la victime s'affole, s'efforce de se dégager ; dans le compartiment, tout le monde regarde, personne ne bouge ; sur le quai, beaucoup s'attardent, personne n'intervient. Jusqu'au moment où le signal retentit, où, enfin, un cri s'élève — « *Arrêtez ! Arrêtez !* » — que pousse, dans le silence général (cette sorte de silence qui s'abat sur les gradins au moment de l'estocade...), un jeune homme aux cheveux longs...

Même passivité — même complicité — à l'Opéra, quand un voyageur repousse rudement deux jeunes Antillaises, déjà engagées dans le compartiment : « *Moi d'abord. C'est normal, je suis chez moi ; si vous n'êtes pas contentes, retournez donc sur votre cocotier !* » Tout autour, regards absents, et bouches cousues.

Il arrive qu'elles se décousent, il arrive même qu'elle soit prête, la foule, à en découdre... A Hôtel-de-Ville, un homme descend, le visage ensanglanté ; on l'entoure, le plaint, on veut le conduire à l'hôpital — il est Français ; le suit un Nord-Africain (?) — un étudiant, apparemment, dont la chevelure abondante rappelle celle d'Angela Davis — qu'on insulte, qu'on menace... « *Vous comprenez*, m'explique une vieille dame, qui a l'air navré, *entre nous, c'est la faute au Français. Quand il a vu l'Arabe monter dans le wagon, il l'a bien regardé, puis il a dit à la cantonade :* « En voilà une tête de singe ! » *Je n'ai pas entendu ce que l'Arabe a répondu, mais ça n'a pas dû plaire à l'autre, qui l'a giflé ; du coup, l'Arabe s'est fâché, et a cogné. Quand même, il n'aurait pas dû, il n'est pas chez lui !* »

Foules fatiguées, adultes harassés, et qui ne se contrôlent pas ? Mais pourquoi est-ce en présence de l'étranger qu'elles se contrôlent si peu — un étranger à qui on ne se contente pas d'épinglier l'une de ces étiquettes — *con, voyou, salaud...* — que nous nous distribuons si généreusement, mais qu'on précipite aussitôt par-dessus bord, par-dessus l'homme, dans l'animalité la plus épaisse : *singe, macaque, babouin, bicot, raton ?...* Et puis, qu'y a-t-il à contrôler, sinon, entre autres, cette allergie à la *différence* que le comportement de tout un chacun manifeste ?

L'anesthésiste et le balayeur

ON connaît le scandale des offres d'emploi discriminatoires (« *Gens de couleur, s'abstenir* »), signalé il y a quelques mois (depuis, les annonceurs se font plus « discrets » : « *Nationalité européenne souhaitée...* ») ; mais cette discrimination ne concerne pas seulement les travailleurs immigrés — les manuels —, ceux dont on pourrait craindre qu'ils ne soient malades, qu'ils ne manquent de qualification, ou d'assiduité, ne comprennent mal le français, elle porte sur l'étranger en tant que tel, en tant qu'individu marqué d'une tare originelle, et, quel qu'il soit — manuel ou intellectuel, bourgeois ou prolétaire, blanc ou noir — irrécupérable.

Mariem et Mokhtar viennent d'en faire l'expérience. A peine ce jeune couple « bien » — une anesthésiste, un avocat — s'est-il installé dans un vieil immeuble du quartier Péreire, où n'habitent, apparemment, que des gens paisibles, à peine les autres locataires ont-ils appris — car *ça ne se voit pas*, Meriem et Mokhtar n'ont pas *l'air, le type, l'allure*, encore moins *l'odeur* — qu'ils étaient Algériens, que le processus habituel se déclenche.

La concierge (à Meriem, qui descend des vieilleries trouvées dans l'appartement) : « *Dites donc, vous, qu'est-ce que vous faites avec ces saloperies ? Vous vous croyez dans un gourbi ?* »

Quelques jours plus tard, le syndic de l'immeuble, à Mokhtar : « *Les locataires m'ont chargé d'intervenir... Vous comprenez, ce sont des gens bien, ils sont habitués à vivre entre Français, il n'y a jamais eu d'étrangers ici... Alors, vous comprenez...* » Meriem et Mokhtar n'ont pas *compris* — mais quand, dans l'escalier, ils croisent des locataires, qu'ils saluent, les locataires, de braves gens assurément, les fixent — et ne répondent pas ; mais quand Mokhtar, après avoir frappé, entrouve la porte de la loge, la concierge, qui ne monte plus le courrier, lui crie : « *Dites donc, vous pouvez pas attendre ? Vous voulez que je lâche mon chien ?* » ; mais quand Meriem, qui travaille, va reprendre Tewfik, son fils, chez une nourrice, et l'enveloppe dans un burnous, la nourrice lui dit : « *Un burnous ? Oh ! que c'est laid. Pourtant, ce ne sont pas les manteaux qui manquent, en France !* »

Les premiers jours, Meriem croyait pouvoir choisir son emploi ; car, au téléphone, c'était toujours parfait : la place était libre, on l'attendait. Se présentait-elle, c'était encore parfait : élégante, la peau claire, de beaux yeux bruns, et parlant sans accent, cette jeune femme, qui « fait » française, et distinguée, faisait donc bonne impression — on s'apprêtait à l'engager ; mais c'est alors que tout se gâtait, quand la directrice lui demandait son nom, ou déchiffrait l'imprimé qu'elle venait de remplir : un haut-le-corps, un regard incrédule, d'abord, puis qui s'affole, et saute de l'imprimé à Meriem, de Meriem à l'imprimé.

La directrice : « *Vous êtes Algérienne ?* » (Comme elle aurait dit : « *Vous avez la syphilis ?* »)

Meriem (qui n'a pas, faut-il le préciser ? la syphilis) : « *Oui.* »

La directrice : « *Vous voulez dire que c'est votre mari qui est Arabe* (qui est atteint) ; *mais vous, n'est-ce pas, vous êtes Française* (indemne) ? »

Hélas !...

La directrice : « *Désolée, nous ne prenons pas d'étrangers* » (ou encore, car Meriem s'est présentée dans une vingtaine de cliniques de la région parisienne : « *On va réfléchir, mais... vous gagnerez moins* » ; ou encore : « *Vos diplômes* (qu'on examine en tous sens) *sont-ils vraiment français* (valables) ? ») Et, chaque fois, un visage qui se ferme, sourit jaune, un regard qui se dérobe, ou vous fixe, méprisant...

(Lire la suite page 14.)

* Auteur de : *le Refus* (Maspero, 1960), *l'Engagement* (Maspero, 1961), *L'Algérie des illusions* (Laffont, 1972) et *le Reflux* (P.J. Oswald, 1975).

LIRE PAGES 14 A 20

(Suite de la page 13.)

Encore Meriem a-t-elle de la chance : sa « classe » lui évite d'être rudoyée. Car, pour peu qu'elle ait eu *l'air*... Tandis qu'elle attendait, justement, d'être reçue par l'une de ces directrices *habituellement* si aimables, elle vit entrer un Algérien — un *vrai* —, venu s'inscrire pour une hospitalisation : tous ses papiers étaient en règle.

La secrétaire : « *Profession ?* »

Le client : « *Je travaille au service d'entretien des wagons-lits.* »

La secrétaire : « *Vous êtes balayeur, quoi !* »

Le client : « *Mais non, mademoiselle, je suis au service d'entretien...* »

La secrétaire (qui s'énerve, et le coupe) : « *Eh ben ! en bon français, ça s'appelle ba-lay-eur !* »

Le client (très calme, comme quelqu'un qui a l'habitude, et sur le ton de celui qui regrette, très sincèrement, de ne pouvoir faire plaisir) : « *Mais non, mademoiselle, je ne suis pas balayeur.* »

La secrétaire hausse les épaules, regarde sa compagne en se tapotant la tempe d'un doigt, et inscrit, sur le registre : « *Groom des wagons-lits...* »

Quelle que soit la correction apparente de son attitude, on est piégé par le langage : en parlant français, on a toutes les chances, ou tous les risques, aujourd'hui, de parler raciste. Combien disent spontanément, sans penser à mal, mais sans, pour autant, se préserver de ce mal, *nord-africain*, qu'ils associent beaucoup plus souvent à *type, air, agresseur de type* (« *Il a procédé comme un Nord-Africain dans sa tentative d'égorgement* », *l'Echo du Sud-Ouest*, 20 janvier 1973), qu'à *musique, culture, raffinement ?* Combien disent encore *un Arabe, un juif, l'Italienne d'à côté, ces gens-là, mon Portugais* (plutôt que mon peintre), *mes Noirs* (un chef de laboratoire, au C.N.R.S.) (1), soulignant, par là-même, la distance à laquelle ils les tiennent (car ils ne disent pas, parlant d'un semblable : *l'Européen, le Français du coin, le catholique, mes Blancs*), reprenant à leur compte cette vision dichotomique du monde qu'on trouve déjà chez les Grecs, lesquels, hors les Grecs, ne connaissaient que des barbares.

Les trois échelles

PRESENTANT au lecteur le récit d'Ahmed (*Une vie d'Algérien*, Le Seuil), l'éditeur, dont la bonne foi n'est pas en cause, écrit quand même, avec tout le sérieux d'un psychiatre qui présente un cas à ses étudiants : « (L'étranger) *que nous croisons n'a guère eu l'occasion d'exercer sa réflexion, toutes les fois qu'il s'est agi pour lui... d'infléchir son comportement instinctif.* » Imperturbable — ou s'abandonnant, malgré lui, à ses instincts ? —, le commentateur poursuit : « *Raisonner apparaît à l'Arabe comme une pratique téméraire :* Tu me fais trop penser *est le reproche déchirant que l'Arabe adresse au Français qui le met sur la voie d'une quelconque remise en cause.* » Hélas ! rien ne l'incite, ce Français probablement très bien intentionné, à remettre en cause les préjugés les plus éculés, puisqu'il déplore « *l'insurmontable résignation* » des Arabes... Décidément, qu'on le méprise ou qu'on cherche à l'*aider*, le bon sauvage n'est pas mort !

Excepté, bien sûr, pour tous ceux qui l'ont déjà tué — ceux qui ne soupçonnent même pas son existence, qui ne connaissent pas d'Arabes, de Noirs, d'Espagnols ni de Yougoslaves, qui ne leur parlent jamais, les invitent encore moins, et ne les fréquentent pas davantage.

La « différence des coutumes », qu'on invoque si souvent, n'explique rien : elle sert à justifier la distance que nous maintenons entre les autres et nous ; loin de déterminer notre attitude, elle en résulte : c'est notre indifférence qui dévalorise la différence.

Que cette différence-là ne soit qu'un prétexte apparaît bien, d'ailleurs, dans ces cas où on ne peut pas l'invoquer, mais où le refus de l'autre subsiste, malgré tout. Ainsi en est-il avec les juifs français, que rien, le plus souvent, ne distingue des non-juifs, sinon leur *nature* supposée, et que ce vice, si bien caché qu'on ne le voit guère, tient à l'écart de leurs compatriotes : d'après un sondage de la SOFRES (1971), seuls 28 % des Français connaissent des juifs ; mais on reste rêveur sur la qualité de ces rapports quand on apprend que 34 % de ces Français-là ont « repéré » la judéité de leurs connaissances d'après leur *air* — « ça se voit » —, ou leurs *attitudes* — « ça se remarque »...

De l'agression fasciste à l'ignorance « naïve », en passant par toutes les formes de rejet — qu'il s'agisse de la lenteur d'un garçon de café à servir un étranger, de la promptitude des pouvoirs publics à l'expulser (1 326 cas de janvier à juillet 1973), ou à l'interner (50 % des internés d'office sont des étrangers), de la qualité d'un sourire, d'un regard, d'un mot, — le racisme paraît bien être, dans ce pays, un phénomène général.

Ce serait rassurant, bien sûr, de prétendre que le raciste, c'est l'autre. D'ailleurs, on a bien essayé de se rassurer, à coups de sondages et de catégories sociologiques, et l'on s'est amusé à effeuiller la marguerite : qui est un peu, beaucoup, pas du tout raciste ?..

Pas du tout, paraît-il, les gens « bien », et de bien, ceux qui sont cultivés, qui « réfléchissent », qui n'ont rien de commun avec le *vulgum pecus*, et ses passions animales — cadres, professions libérales, techniciens, enseignants... Beaucoup plus, par contre, les « petites gens », et, parmi eux, les vieux, les femmes ; bien davantage, enfin, ceux qui ne travaillent qu'avec leurs mains...

Il est vrai — et la plupart des responsables syndicaux en conviennent — que le racisme sévit dans la classe ouvrière ; si les travailleurs ne se mettent plus en grève, comme à la fin du siècle dernier, pour exiger le renvoi des étrangers, leur internationalisme reste encore très abstrait : l'an dernier, la section syndicale d'une grande entreprise de la région parisienne décida de recommencer les élections des délégués — les travailleurs français ayant systématiquement éliminé, sur les listes, les noms de leurs « camarades » étrangers... Mais si les ouvriers, de par leur position sociale, sont les plus contaminés, les autres ne sont pas indemnes pour autant.

Au microscope de l'analyse, on distinguerait, comme la sociologue Colette Guillaumin, trois formes de racisme : celui du peuple, qui, dans ses couches les plus « basses », utilise encore les catégories biologisantes du siècle dernier et « animalise » ou « naturalise » le racisé — l'excluant ainsi d'une humanité dont, avec son nez « aplati » ou « crochu », sa « petite taille », sa « nervosité » (les Arabes, hommes ou chevaux), et sa « face de singe », il n'est plus que la caricature ; le racisme des couches moyennes, qui s'expriment plus volontiers en termes de culture (« *Ils n'ont pas nos traditions* » - « *Ils sont différents* »), mais qui, interprétant cette altérité comme une infériorité, la disqualifient au moment même où elles l'affirment ; celui de certains savants, enfin, qui reviennent à la vision naturaliste du XIXe siècle, revue et corrigée — travaux de Chocley sur l'hérédité génétique de l'intelligence des Noirs et des Blancs, recherche des motivations au niveau des montages chromosomiques, réactualisation de la notion d'instinct... — et renoncent, du même coup, à expliquer les conduites humaines par les rapports sociaux qui, en dernière instance, les déterminent.



(Photo Alain Nogues-Gamma.)

LOIN DES BEAUX QUARTIERS
Traiter le problème des immigrés comme si le racisme n'existait pas ?

Les pièges du langage

SANS doute ces nuances-là sont-elles réelles, mais qu'elles paraissent fragiles ! Il suffit d'un rien pour qu'elles s'effacent — et que le col blanc, l'intellectuel, ou le raciste « distingué », oubliant leur savoir et leur jargon, reviennent aux bons gros mots de tous les jours et de tout le monde : en matière de racisme, l'égalité des citoyens semble chose faite depuis longtemps...

Quand un ministre déclare que le centre de Marseille *se gangrène* en raison de la présence d'une collectivité étrangère, quand un député de la majorité estime qu'une partie de cette collectivité alimente la chronique du *banditisme* et du *proxénétisme*, quand le président du Conseil de Paris condamne la *prolifération* des cafés arabes, qui *pourrissent* certains quartiers de la capitale, quand un ex-premier ministre compare certaines manœuvres politiques à *un combat de nègres dans un tunnel*, quand un maire désigne à la vindicte de ses administrés *les suppôts de Mahomet*, quand un sexologue célèbre disserte, à la télévision, sur les mœurs des *primitifs* et des *peuplades* africaines, quand un journaliste sérieux traite une vieille Algérienne de *pauvre fatma*, bref, quand ceux de la haute barbotent dans les mêmes eaux sales que ceux de la basse, comment les distinguer du menu fretin, qui réclame sans détours, par exemple, l'expulsion de la *pègre nord-africaine* (section U.J.P. de Marseille) ?

Un professeur d'université, à Toulouse, met en garde ses étudiants contre un collègue — « *un juif parisien, espèce particulièrement nocive* » (2) ; un professeur de lycée écrit rageusement, sur une copie : « *Nul. Travail d'Arabe* » ; un autre explique à ses élèves : « *Si les Allemands ont voulu exterminer toute la race juive, ils devaient avoir des raisons* » (3) ; un autre encore se plaint, en salle des professeurs, que ses élèves portugais « *sentent mauvais* ». Sans parler de ce supérieur d'une école religieuse, dans le Midi, qui pour s'excuser de demander aux parents un effort financier, croit devoir préciser : « *Nous ne sommes pas des juifs...* » (4).

Témoin, encore, ces publications qui s'adressent aux catégories sociales les plus diverses, et qui distillent le racisme le plus primaire. Ce serait trop facile d' « épingler » *Minute* (« *Arrêtez l'invasion algérienne !* »), *Carrefour* « *Les immigrés viennent en France profiter de la Sécurité sociale* »), *Aspects de la France* (qui s'étonne que les noms des signataires du Manifeste pour la liberté de l'avortement aient « *parfois de curieuses consonances... Ces gens-là ne veulent pas qu'il naisse de petits Français* »), ou *le Parisien libéré* (« *Tuberculose : recrudescence... La cause : les travailleurs immigrés* »)...

Prenons, par exemple, *Télé-Médecine*, qui ne s'adresse pas particulièrement à des analphabètes : dans son numéro du 2 février 1974, il fait l'éloge de... l'apartheid, « *réponse pratique à une situation de fait,* (et) *qui protège magnifiquement la vie sauvage dans d'immenses réserves* »... (Quant à *Electralarm*, elle protège efficacement, elle, contre les cambrioleurs, qui se recrutent surtout, comme chacun sait, parmi « *les Nord-Africains et les Portugais* »...)

Alors, journalistes, médecins, maires, députés, professeurs, petits employés, commerçants, ouvriers..., tous racistes ? C'est bien possible, puisque, selon une enquête, déjà ancienne (1953), mais très instructive, de Girard et Stoetzel, « *85 % logeraient de préférence un Français en cas de compétition, 84 % licencieraient d'abord les étrangers en cas de chômage, 31 % souhaiteraient que le fisc les impose davantage* », et — ce qui est d'une belle logique, puisque personne ne revendique pour les étrangers l'égalité des droits politiques — « *74 % estiment, en revanche, qu'en cas de guerre, les immigrés doivent être mobilisés* »... (5)

Tous racistes ? C'est bien possible, lorsqu'on constate que la majorité des Français désapprouvent les mariages « mixtes » : 45 % refuseraient que leur fille épouse un Arabe, 34 % un Noir, 22 % un Japonais (mais que sait-on, en France, des Japonais ?...), 16 % un communiste, 15 % un juif (sondage de l'IFOP, 1970).

C'est bien possible, lorsqu'on apprend que, pour avoir tué un jeune Algérien de vingt-cinq ans, qui « *faisait du bruit sous ses fenêtres* », M. D. n'a été condamné, par le tribunal de Tours (août 1971), qu'à dix-huit mois de prison avec sursis — le psychiatre ayant expliqué à la cour que « *les préjugés racistes* (étaient) *courants, et, somme toute, normaux, à l'âge de ce retraité, et dans son milieu...* » (6).

Même « explication » pour ce procureur de Béthune, qui fit jouer — peut-être avec raison — toutes les ressources de la loi pour obtenir la mise en liberté provisoire du notaire de Bruay-en-Artois, mais qui, en appel, fit condamner au maximum de la peine (cinq ans de prison) un Algérien coupable d'avoir giflé sa voisine...

De même qu'il ne sert à rien — quant au fond — de chercher qui

(1) *Le Monde*, 19 avril 1970.
(2) Cf. A.-M. de Nouailhac, *la Peur de l'autre*, Ed. Fleurus, Paris, 1973.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*
(5) Enquête citée par B. Granotier, *les Travailleurs immigrés en France*, Maspero, 1970.
(6) *Droit et liberté*, juillet 1973.

Et la loi ?

PAR une étrange carence, le pays de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ne s'est guère préoccupé, pendant longtemps, de défendre les droits des étrangers : le décret du 21 avril 1939 (plus connu sous le nom de loi Marchandeau) ne punissait que la diffamation par voie de presse, et les militants antiracistes qui, par l'intermédiaire du MRAP, déposèrent en 1959 sur le bureau de l'Assemblée nationale une proposition de loi durent attendre treize ans pour que les pouvoirs publics reconnaissent le bien-fondé de leur démarche. Le 1er juillet 1972, l'Assemblée adoptait à l'unanimité le projet de loi antiraciste présenté par le gouvernement.

Comme l'explique très clairement Manfred Imerglik, dans un numéro de Droit et liberté *consacré à l'étude minutieuse de ce texte (21 mars 1973), la loi antiraciste constitue, assurément, un progrès :*

— Elle punit la diffamation en soi, quels que soient ses buts ou ses causes

— Elle sanctionne toute mention d'appartenance, ou de non-appartenance, à une nation, une race, une religion ; des propos du genre : « Les Algériens à la porte ! », *ou* « Les étrangers mangent notre pain », *tombent donc sous le coup de la loi ;*

— Elle protège l'individu, et non seulement des groupes d'hommes ;

— Elle permet à des associations — MRAP, LICA, Ligue des droits de l'homme, — et non seulement aux victimes, de se porter partie civile.

Mais, si parfait soit-il, un instrument ne vaut que dans la mesure où l'on s'en sert. Or si, depuis deux ans, plus d'une trentaine de plaintes ont été déposées (contre des cafés, des commerçants, des journaux...), une ou deux seulement, à notre connaissance, ont été instruites et conclues : la première, à l'encontre du bulletin U.R.S.S., *condamné pour avoir, sous couvert d'antisionisme, diffamé les juifs ; la deuxième, à l'encontre d'un gérant d'immeubles, condamné à 500 F d'amende pour avoir refusé de louer un appartement à deux ouvriers sénégalais. D'un côté, une ou deux affaires qui suivent — et terminent — leur cours, de l'autre, des dossiers qui dorment ou, pire, qu'on referme sur un acquittement ; car, si vous déplorez que les pouvoirs publics introduisent en France* « une armée de mercenaires pouilleux » *et ne gardent que* « le dessous du panier », *vous ne dépassez pas* « le niveau admissible en matière de polémique », *et la dix-septième Chambre correctionnelle de Paris vous relaxe (procès du MRAP contre* Pour un ordre nouveau, *23 février 1974). Pourquoi ces contradictions, ces atermoiements, pourquoi cette lenteur ?*

Plutôt que d'invoquer la « surcharge » des tribunaux, ou les ratés de la machine judiciaire, il convient de chercher les raisons de cette carence dans le contexte légal et politique ; car une loi, par elle-même, n'est rien, c'est de l'ensemble du dispositif juridique, comme des réalités socio-politiques, qu'elle tire sa signification et son efficacité — ou à cause de cet ensemble qu'elle devient lettre morte, comme c'est pratiquement le cas actuellement.

Sur le plan légal, d'abord :

● La loi de juillet 1972 n'abolit pas le statut discriminatoire de l'étranger. On sait qu'un étranger qui réside en France a besoin d'une carte de séjour, et d'un permis de travail ; qu'il n'a aucun droit politique ; que ses droits syndicaux sont très restreints. Mais la ségrégation va beaucoup plus loin : non seulement elle fait de l'étranger un marginal, mais elle le pénalise d'être ce qu'il est — plus précisément, de ne pas être Français. Sait-on, par exemple, qu'une famille nombreuse étrangère n'a pas droit à une réduction sur les moyens de transport ? Que les allocations de maternité ne sont accordées que si l'enfant naît Français, ou le devient dans les trois mois ? Que les remboursements de la Sécurité sociale se font à un taux inférieur — mais non les cotisations ? Sait-on encore qu'une étrangère enceinte, parce qu'étrangère, et bien qu'enceinte, n'a pas droit à une carte de priorité ?

● La loi de 1972 se heurte à d'autres dispositions racistes, qui ne sont pas abolies :

— Par exemple, le décret de février 1946, qui oblige tout étranger désireux de se marier à solliciter une autorisation auprès de la préfecture de police. Décret récemment appliqué à l'encontre d'un étudiant marocain, que les pouvoirs publics sanctionnèrent, par ce biais, d'une attitude dite gauchiste : l'étudiant s'occupait un peu trop de faire respecter les droits des travailleurs immigrés...

— Par exemple encore, la loi du 10 août 1932 sur la protection de la main-d'œuvre nationale. M. Edgar Faure, alors ministre des affaires sociales, l'invoqua pour justifier une offre d'emploi raciste (lettre du 25 décembre 1972 adressée à la section C.G.T. de Citroën).

● L'article 7 de la loi du 1er juillet 1972 prévoit des exceptions pour motif légitime ; ainsi, si la présence d'Africains dans un café fait fuir la clientèle européenne, ne sera-ce pas là un « motif légitime » *pour refuser de les servir ?*

La loi de juillet 1972 va donc à contre-courant d'un ensemble de dispositions qui, sans constituer à proprement parler des obstacles juridiques, atténuent sa portée et permettent éventuellement de la « tourner ».

Mais surtout, cette loi s'inscrit dans un contexte économico-politique qui la « désamorce » : dans la mesure où le pouvoir ne tient nullement à la « politisation » des travailleurs immigrés, encore moins à leur « collusion » avec les travailleurs français, il n'a aucun intérêt à sanctionner systématiquement le racisme — qui reste un facteur de division de la classe ouvrière : dans cette perspective, estime A. Lévy, secrétaire général du MRAP, « il faut donc un peu de racisme, mais pas trop », *car l'économie française a besoin, d'autre part, des étrangers. D'où cette loi, qui rassure (peut-être) les uns, mais ne gêne pas beaucoup les autres, même si, de temps en temps, elle doit sanctionner leurs débordements...*

Enfin, les meilleures lois restent lettre morte quand un certain nombre de conditions ne sont pas réunies. Tant que les travailleurs étrangers continueront d'être sous-payés et surexploités, tant que les pouvoirs publics et les citoyens toléreront qu'ils vivent comme des parias, le terrain socio-économique subsistera, sur lequel pousseront, et s'épanouiront, les fleurs immondes du racisme.

M. T. M.



est plus ou moins raciste (car le racisme est un, et ses formes les plus « bénignes » contiennent, en germe, les excroissances les plus monstrueuses), il n'est pas plus sérieux d'établir une quelconque hiérarchie entre les racisés. Les Turcs, les Yougoslaves ou les Italiens ne sont pas mieux acceptés que les Arabes ; tout ce qu'on peut dire, c'est qu'ils ne sont pas rejetés de la même façon, ni au même moment, et que, dans l'immédiat, en France, le racisme anti-arabe est politiquement plus « payant » que le racisme anti-italien (très virulent, par contre, en Suisse).

C'est avec les pays arabes, en effet, et non pas avec l'Italie, ni la Turquie, que de nouveaux rapports politiques doivent être redéfinis, et la coopération, constamment rajustée ; ceux qui s'y opposent, et que le secrétaire général du MRAP, Albert Lévy, appelle des « *mystificateurs conscients et organisés* », le font donc par anti-arabisme interposé. Ainsi a-t-on remarqué une très nette recrudescence du racisme à la suite de la crise pétrolière franco-algérienne de 1971, et de la visite à Paris du ministre Bouteflika. Mais que, demain, les agriculteurs italiens, ou les pêcheurs allemands, portent atteinte aux intérêts de certains, et l'on « se farcira » joyeusement des *macaronis* ou des *boches*. En attendant les suivants. Et sans oublier les autres.

Ainsi, quoi que suggèrent les cartes de séjour, il n'y a pas d'étrangers « privilégiés », et ceux-là mêmes qui possèdent une carte d'identité « bien de chez nous » ne sont pas plus à l'abri : on connaît le sort lamentable des harkis (« *Dois-je coudre une étiquette sur ma veste*, demandait l'un d'eux, *pour indiquer que je suis Français ?* »), et la situation toujours dangereuse des juifs.

"Tiens, il est juif ?"

IL n'y a plus d'affaire Dreyfus ? Sans doute ; mais il y a eu l'affaire des commerçants d'Orléans, qui a resurgi à Amiens, puis à Dinan — des villes entières qui se sont mises à avoir peur des juifs, et à les boycotter ; il y a ces inscriptions dans le métro (« Mor aux jouifs », *l'Etoile*), ces tracts glissés sous les essuie-glaces des voitures, ou adressés, début 1973, à « Monsieur le Maire » (Paris), aux « Camarades des P. et T. » (Auxerre), aux « Paysans » (Essonne), aux « Petits Français » (partout), et qui annoncent, par exemple, que « *l'invasion juive amène (ra) la décomposition et la disparition du pays qu'ils occupent* », reprochent au pouvoir d'être « *aux mains des racistes juifs* », ou s'impatientent : « *Assez de banques et d'avantages pour les punaises juives ! Où est le D.D.T. ?* » (7).

Il n'y a pas d'agression dans la vie quotidienne ? Sans doute n'est-ce pas tous les jours qu'un commerçant de la rue du Sentier se fait assommer, puis tatouer au couteau, sur la poitrine, l'étoile de David, sans doute... Mais il y a l'étonnement (« *Tiens, il est juif ?* »), la suspicion, la méfiance, et les fantasmes à l'arrière-plan. Il y a ce comptable, dont me parlait J. Pierre-Bloch, qui demande un jour de congé pour célébrer une fête juive, et qui, depuis que les autres *savent*, voit ses collègues s'éloigner... Il y a ces chefs d'entreprise et ces responsables administratifs — que me citait Daniel Mayer — qui, au lendemain de l'affaire des vedettes de Cherbourg, ont cru opportun de convoquer leurs subordonnés juifs, pour leur rappeler qu'ils étaient d'abord Français... Il y a ce technicien juif, hautement spécialisé en électronique, à qui le Commissariat à l'énergie atomique interdit de se rendre en Polynésie, lors des essais atomiques de Mururoa... Il y a ces mille et une vexations de la vie quotidienne et, plus généralement, cette « difficulté d'être » que le juif partage avec la femme : on lui demande toujours d'être un peu plus capable, ou un peu moins intéressé, ou un peu plus patriote..., bref, un peu moins juif. Il le sait et, plus souvent qu'on ne croit, vit encore dans la crainte d'un pogrom : tel cet homme qui a converti tous ses revenus en épingles de cravates au cas où, un jour, il devrait, voyageur sans bagages, s'enfuir précipitamment...

Il y a les chiffres, enfin : selon un sondage de la Sofres du début 1971, 30 % des Français sont antisémites (soit qu'ils se déclarent tels : 12 %, soit qu'ils aient des caractéristiques très nettes d'antisémitisme) ; 55 % estiment que les juifs se sentent plus proches des juifs d'Israël que des Français non juifs...

Youpin, bicot, rital, négro, chintoque... Mais qui sommes-nous, pour vouer ainsi les étrangers à une météquerie mâtinée de barbarie ? Où sont, dans la France d'aujourd'hui, les *purs*, les *de souche* et *d'origine* — les descendants des Ligures ? L'Hexagone aurait-il traversé les siècles à la façon d'une forteresse impénétrable ?

Gens du Nord et du Sud, Gaulois moustachus et blonds, Germains, Grands-Bretons ou conquérants scandinaves, lettrés arabes qui, sur les bords de la Loire, enseignèrent à de futurs rois de France, leurs élèves, la philosophie d'Aristote ou le mouvement des astres, artistes italiens qui sortirent le royaume de sa torpeur médiévale, nobles de Prusse, de Russie, de Pologne ou d'Espagne qui s'allièrent, dès le Xe siècle, aux petits-fils et aux petites-filles de Charlemagne — quels étrangers, à un moment ou à un autre, ne sont venus, et restés ? Quelle dérision, quand chacun de nous a du « sang » nordique, ou espagnol, ou italien, ou arabe, ou juif, ou noir, de jeter l'anathème sur les autres, alors que nous sommes tous des étrangers !

MAURICE T. MASCHINO.

(7) *Droit et Liberté*, juillet 1973.

Principales organisations antiracistes

— LICA : Ligue internationale contre l'antisémitisme, 40, rue de Paradis, Paris (10e). Tél. : BIC. 68-30.
• Publication : le Droit de vivre (mensuel).

— LIGUE DES DROITS DE L'HOMME : 27, rue Jean-Dolent, Paris (14e). Tél. : 331-71-25.
• Publication : Après-demain (mensuel).

— MRAP : Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, 120, rue Saint-Denis, Paris (2e). Tél. : 231-09-57.
• Publication : Droit et Liberté (mensuel).

Signalons que le MRAP a publié récemment deux ouvrages : la Santé des migrants, le Logement des migrants.

Derrière le grillage

DE l'extérieur, l'immeuble paraît correct. Ni plus laid, ni moins triste que toutes ces H.L.M. construites sur les terrains de moins en moins vagues de la banlieue parisienne. Autour, on a même semé du gazon, et n'était ce grillage qui encercle le bâtiment, on passerait. Mais il y a ce grillage, justement, de 1,80 m, qui marque la frontière et signale la présence d'un monde autre ; comme aux Grésillons à Gennevilliers, les résidents étrangers du foyer Romain-Rolland, à Saint-Denis, sont des gens à part. A tenir en respect à coups de règlements et de loyers élevés et, au besoin, à l'aide d'anciens parachutistes promus gérants.

Mais à Romain-Rolland, comme aux Grésillons hier, les intéressés réagissent : depuis trois mois, ils sont en grève. Grève des loyers, grève du règlement, grève de la vie à bon marché.

Façon de dire, d'ailleurs, car le loyer ne cesse de monter : de 170 F en 1971, il passe à 250 F en 1975 — à 320 F aux Grésillons. Loyer ou, comme dit la Sonacotra (organisme para-étatique chargé du relogement des immigrés), « participation aux prestations et fournitures apportées aux résidents ». *Mais quelles prestations ? La chambre ? C'est une cellule de 6 mètres carrés, toute en longueur, où le locataire, coincé entre un lavabo qui fuit, une petite table branlante et un lit étroit, ne peut rester que couché ou assis, à écouter tousser son voisin. Le nettoyage ? Il n'est pratiquement pas assuré : trois employées ont à charge treize étages. L'hygiène ? Les douches, quatre pour vingt-quatre personnes, sont fréquemment endommagées. Les peintures s'écaillent, les murs se lézardent, partout flotte une odeur rance de cuisine : comment aérer ? Cassées, des espagnolettes n'ont pas été remplacées.*

Parqués dans leurs cellules, les immigrés ne disposent d'aucune salle de réunion. Au demeurant, le règlement est ainsi conçu qu'il interdit toute vie communautaire : un résident veut-il recevoir un(e) ami(e) dans sa chambre, il lui faut obtenir l'autorisation du gérant : c'est encore le gérant qui permet, ou non, d'introduire un visiteur dans les « salles d'accueil » du rez-de-chaussée. Le même gérant possède un double de toutes les clés et, en cas d'urgence ou d'infraction grave — et c'est lui, naturellement, qui en décide — « il peut intervenir dans une chambre à tout moment ».

Comment s'étonner que les travailleurs immigrés s'insurgent contre pareilles conditions de vie — celles-là mêmes qui les attendent, quand on détruit un bidonville ? D'avoir vu, à Saint-Denis, ce qu'on leur propose dans un proche avenir, les Marocains de Gennevilliers préfèrent encore, dans l'immédiat, rester dans le quartier Brenu. Déclaré insalubre — et il l'est : dans de vieux immeubles délabrés du début de ce siècle s'entassent mille sept cents immigrés — ce quartier doit être prochainement détruit. Déjà se dresse, à côté, un foyer Sonacotra, où quatre cents d'entre eux se sont résignés à s'installer. En reste mille trois cents qui, misère pour misère, s'accrochent à celle qu'ils ont réussi, en partie, à humaniser : on est à l'étroit, c'est sûr, mais on partage le loyer, on s'entraide, on prend en charge les chômeurs, on reçoit des camarades qui, en fin de semaine, viennent de Belgique ou d'Allemagne, on a plus facilement des nouvelles du pays et même si l'usine est quelquefois à une heure de bus, on a là ses habitudes — depuis quinze ou vingt ans pour certains — et on y tient. Et l'on en veut à la municipalité — communiste — de ne pas le comprendre.

A quoi la municipalité répond que, même pour une commune à majorité ouvrière où « le racisme n'existe pas », *30 % de travailleurs étrangers, c'est trop : pourquoi ces communes-là, d'ailleurs, seraient-elles les seules à les accueillir ?* « C'est le patronat qui importe ces travailleurs, c'est lui qui les utilise ; c'est donc à lui de leur assurer des conditions de vie décentes. Est-ce à nous de lui prêter main forte ? » *Si bien que la municipalité, s'appuyant sur la loi du 10 juillet 1970, exproprie et démolit.*

Il est probablement excessif d'accuser la municipalité de Gennevilliers d'être « raciste » *et* « traître à la classe ouvrière », *comme le font les jeunes marxistes-léninistes, qui soutiennent activement les revendications des immigrés. Il est même certain que les élus locaux s'efforcent d'améliorer leur situation (ainsi leur ont-ils accordé une aide de 50 F par mois, pendant un an, pour amortir la hausse des loyers). Mais invoquer le* « seuil de tolérance », *estimer qu'il y a trop d'étrangers dans la commune, et décréter que le surplus doit s'installer ailleurs, c'est procéder à la façon des promoteurs. Car une autre attitude est possible, et de jeunes architectes qui ont participé dans la région de Nantes à la réinstallation de travailleurs immigrés sont formels :* « Il est toujours possible de reloger *sur place* les habitants. Au besoin, en remettant en état les vieux immeubles. L'argent, on le trouve toujours. Et le fouillis législatif est tel qu'on peut toujours justifier sa pratique. Encore faut-il le vouloir. »

M. T. M.

De l'ethnocentrisme à l'ethnocide, au génocide et au racisme

Identité de groupe et refus de la « différence »

Par JEAN-MARIE BENOIST *

L'ETHNOCENTRISME est la chose du monde la mieux partagée. S'il faut en croire l'ethnologie, « *l'humanité cesse aux frontières de la tribu, du groupe linguistique, parfois même du village ; à tel point qu'un grand nombre de populations dites primitives se désignent d'un nom qui signifie les « hommes » (ou parfois — dirons-nous avec plus de discrétion — les « bons », les « excellents », les « complets »), impliquant ainsi que les autres tribus, groupes ou villages ne participent pas des vertus — ou même de la nature — humaines mais sont tout au plus composés de « mauvais », de « méchants », de « singes de terre » ou d' « œufs de poux ». On va souvent jusqu'à priver l'étranger de ce dernier degré de réalité en en faisant un « fantôme » ou une « apparition »* (1). »

Ce point de vue immédiat correspond donc bien dans chaque groupe à un désir de persévérer dans son être, ce que Spinoza appelait le *conatus*, c'est-à-dire l'effort. Appelons-le sentiment renforcé d'une identité solitaire : Lévi-Strauss le caractérise comme un désir de « *rejeter hors de la culture, dans la nature, tout ce qui ne se conforme pas à la norme sous laquelle on vit* ». Depuis les Grecs, pour qui tout ce qui ne parlait pas grec était appelé Barbare (de par l'onomatopée du bruit que faisaient ces langues perses, égyptiennes, etc.), jusqu'à la plus reculée des communautés amazoniennes, l'ethnocentrisme fonctionne comme un renfort du sentiment de l'identité ethnique ; il constitue une manière de réancrage dans la certitude que les valeurs du groupe s'identifient à la nature humaine en général ; et il faut bien admettre que, sans ce facteur de cohésion culturelle, nulle communauté ne saurait se maintenir dans la durée. L'ethnocentrisme apparaît donc comme un élément culturel indépassable de la vie et peut-être même de la survie d'un groupe : certitude d'une identité poussée jusqu'à la négation symbolique de l'autre, il fonctionne en même temps comme revendication d'une différence absolue, refus de se laisser dissoudre dans la communauté artificiellement établie d'une universalité du *même*. Mais tout cela se passe confusément, et au niveau immédiat. C'est, si l'on veut, une manière de réflexe, un ensemble de « *réactions grossières*, écrit Lévi-Strauss, *qui traduisent ce même frisson, cette même répulsion, en présence de manières de vivre, de croire ou de penser qui nous sont étrangères* » (2).

Comment, de ce réflexe naïf qui consiste à refuser d'admettre le fait même de la diversité culturelle, on a pu passer à l'attitude hostile et discriminatoire qui consiste non seulement à nier l'autre magiquement, mais aussi réellement, en un corpus constitué de doctrine qui a conduit souvent à la plus atroce et à la plus franche forme de racisme, le génocide, voilà qui mérite réflexion.

L'ambiguïté fondamentale de l'ethnocentrisme consiste en ce que, facteur souvent indispensable de cohésion d'un groupe, il peut se trouver porté jusqu'à l'attitude extrême du racisme et de la destruction de l'autre. Faut-il donc reconnaître un gradient de l'ethnocentrisme qui irait de l'inévitable sentiment d'identité jusqu'à la forme destructrice que porte en soi le racisme ? Ou, au contraire, ne faut-il pas y apercevoir le résultat de l'intervention de facteurs extrinsèques, qui contribueraient à engendrer dialectiquement le racisme et le génocide à partir de l'ethnocentrisme ?

C'est R. Jaulin qui a, parmi les américanistes, dégagé le concept d'ethnocide. Pierre Clastres, dans un article lucide et engagé, reprend ce terme en montrant quelle construction on peut envisager entre lui et le terme voisin de génocide : « *Si le terme de génocide renvoie à l'idée de « race » et à la volonté d'extermination d'une minorité raciale, celui d'ethnocide fait signe non pas vers la destruction physique des hommes (...), mais vers la destruction de leur culture (...). En somme, le génocide assassine les peuples dans leur corps, l'ethnocide les tue dans leur esprit* » (3).

Si l'ethnocentrisme est universel, il semble que la pratique de l'ethnocide soit le propre de la société occidentale dans son rapport avec les autres groupes. L'aventure de la technologie et du logos, dans laquelle le monde occidental s'est jeté à corps et âme perdus au-delà des limites de la décence morale et du respect des hommes, a eu pour effet non seulement de nous blesser nous-mêmes, tenants de cette rationalité porteuse de mort, mais de meurtrir aussi les autres peuples dans leurs codes culturels en les arrachant à leurs idéologies et à leur monde de représentations pour les intégrer de force aux nôtres.

Avant d'accompagner les dénonciateurs de l'ethnocide dans leur réquisitoire manichéen contre l'Occident porteur de mort, il convient d'apercevoir selon quel mouvement l'ethnocentrisme occidental, par sa tournure particulière, a pu mener à l'ethnocide, et comment ce mouvement d'engendrement de l'un par l'autre se répète inéluctablement au cours de l'histoire. On comprendra alors comment fonctionne l'attitude raciste.

Il est certain que l'Occident n'a pas attendu d'opérer sa révolution industrielle pour pratiquer l'ethnocide : bien avant de pouvoir pratiquer une confusion entre degré d'avancement technologique et valeurs de civilisation, l'Occident portait *déjà* dans les replis de sa superstructure de quoi se montrer ethnocidaire : les missionnaires et les jésuites qui baptisaient systématiquement les peuples dont les formes d'adoration et les panthéons ne sont pas réductibles au nôtre se rendaient coupables d'un ethnocide conscient ou non, réplique superstructurelle du génocide perpétré d'autre part sur la personne des Indiens par les conquistadores. Génocide et ethnocide fonctionnaient là de concert comme les deux faces d'une même axiomatique selon laquelle l'autre, le *différent*, n'était pensable que sous la forme d'un inférieur, dont il fallait éliminer l'écart qui le séparait de nous. Ces deux comportements impliquent, avec des degrés divers de bonne foi, que l'on doive réduire l'autre au *même*. Jusqu'à l'abolition physique de sa différence dans le génocide ; jusqu'à la réduction uniformisatrice dans l'ethnocide.

Or, bien souvent, le fonctionnement idéologique de l'ethnocide en tant que refus de la différence, c'est, en toute bonne foi, de servir de bouclier au racisme et au génocide. Si le racisme consiste à inscrire dans l'inéluctable d'une destinée biologique, donc d'un *fatum*, une différence pensée comme infériorité irréductible, la *bonne foi* de l'humanisme consiste à proclamer les droits d'une personne humaine (conçue selon les catégories d'une rationalité occidentale, bien sûr), et à montrer qu'en dépit de sa différence culturelle l'autre participe de ses droits : il s'agit donc, à la limite, de l'incorporer au champ du *même*, pour mieux le préserver d'un éventuel génocide. « *L'ethnocide*, écrit Pierre Clastres, *aboutit à la dissolution du multiple dans l'un.* » Illustrations de ces deux axiomes : 1) il y a des cultures inférieures ; 2) la culture occidentale est supérieure absolument.

On voit par là comment une culture, la nôtre, douée des meilleures intentions du monde, ne pouvait reconnaître leur dignité de personne humaine aux individus des autres cultures qu'à condition de faire cesser la différence dont ces autres cultures témoignent par rapport à la nôtre. Les baptêmes des missionnaires, les idéaux de certains colonisateurs de bonne foi, l'uniformisation opérée par les armées pacifiques des porteurs de techniques et de savoir, conscients d'opérer le progrès de ceux auxquels ils s'adressent en les convertissant à l' « American way of life » ou à l' « European way of life », toutes ces attitudes relèvent du même préjugé qui consiste à chercher « généreusement » à ramener l'autre à soi. Attitude optimiste, comme le souligne Pierre Clastres, par opposition au pessimisme fondamental du génocide : « *L'esprit, si l'on peut dire, génocidaire veut purement et simplement nier la différence : on extermine les autres parce qu'ils sont absolument mauvais. L'ethnocide, en revanche, admet la relativité du mal dans la différence : les autres sont mauvais, mais on peut les améliorer, en les obligeant à se transformer jusqu'à se rendre, si possible, identiques au modèle qu'on leur propose, qu'on leur impose. La négation ethnocidaire de l'autre conduit à une identification à soi.* »

"Transir" la différence

ON voit donc se nouer ici une dialectique de l'ethnocentrisme : à partir de la position des ethnocentrismes disséminés qui, nous l'avons vu, constitue parfois le facteur de cohésion interne à chacun des groupes, s'effectue une dénégation qui consiste à *transir* la différence et à en gommer les contours, au nom d'un second ethnocentrisme inavoué, correcteur des premiers : l'ethnocentrisme occidental armé du discours de la nature humaine et de la déclaration des droits. Claude Lévi-Strauss, dans *Race et histoire*, a montré comment opérait au niveau du savoir et de la recherche cet ethnocentrisme latent qui, sous les espèces de l'évolutionnisme culturel, consiste à inscrire la diversité sur un axe de succession historique par lequel les cultures autres se trouvent convoquées à titre d'étapes antérieures d'une histoire *commune* de l'humanité dont notre culture représenterait le stade le plus avancé vers lequel doivent tendre les autres dans leur développement : « *Il s'agit d'une tentative pour supprimer la diversité des cultures tout en feignant de la reconnaître pleinement. Car, si l'on traite les différents états où se trouvent les sociétés humaines, tant anciennes que lointaines, comme des stades ou des étapes d'un développement unique qui, partant d'un même point, doit les faire converger vers un même but, on voit bien que la diversité n'est plus qu'apparente. L'humanité devient une et identique à elle-même ; seulement, cette unité et cette identité ne peuvent se réaliser que progressivement et la variété des cultures illustre les moments d'un processus qui dissimule une réalité plus profonde ou en retarde la manifestation* » (4).

Parler de primitifs et reconnaître à ces primitifs le droit de s'assimiler à notre culture pour devenir des personnes humaines de plein droit, c'est un seul et même geste qui nie la différence, et la découverte de l'autre en tant qu'autre. Respecter l'autre pour lui-même, et lui reconnaître la qualité de personne humaine, sans chercher à se l'approprier en réduisant sa différence, tel est le pari du relativisme culturel, qui vient nourrir le seul espoir d'une civilisation mondiale : « *La véritable contribution des cultures* (à la civilisation mondiale) *ne consiste pas dans la liste de leurs inventions particulières*, écrit Lévi-Strauss, *mais dans l'écart différentiel qu'elles offrent entre elles. Le sentiment de gratitude et d'humilité que chaque membre d'une culture donnée peut et doit éprouver envers tous les autres ne saurait se fonder que sur une seule conviction : c'est que les autres cultures sont différentes de la sienne, de la façon la plus variée ; et cela même si la nature dernière de ces différences lui échappe ou si, malgré tous ses efforts, il n'arrive que très imparfaitement à la pénétrer.* » (5).

Cette attitude offre un programme pour l'ethnologie, car elle évite le piège de l'immersion dans la culture de l'autre, en maintenant cette distance amicale qui permet de demeurer soi-même sans s'abîmer dans les délices du masochisme culturel. Elle permet d'autre part de battre le racisme sur son propre terrain. Car ce qui caractérise la perversion raciste, c'est une hypersensibilité à la différence. L'ethnocide fait le pari de gommer les différences, alors que le racisme les exaspère : le génocide, lui, pousse le désir d'anéantissement de la différence jusqu'à sa suppression physique, alors que le racisme, pour se courroucer de l'existence de différences, a besoin de ne pas pousser son fanatisme jusqu'au bout : il lui faut secrètement se sentir partie d'une communauté humaine pour mieux la dénier et la refuser, dans un geste d'exclusion et de haine qui ressemble à un attachement fasciné.

(*Lire la suite page 16.*)

* Maître-assistant au Collège de France.

(1) Claude Lévi-Strauss, *Race et histoire*, coll. « Médiations », Edit. Gonthier, 1973, p. 21.
(2) Lévi-Strauss, *ibid.*, pp. 20-21.
(3) Pierre Clastres, *De l'ethnocide*, Encyclopaedia Universalis, paru dans *l'Homme*, juillet-décembre 1974, XIV (3-4), pp. 101-110.
(4) *Race et histoire*, *op. cit.*, pp. 24-25.
(5) *Race et histoire*, *op. cit.*, pp. 76-77.

(Suite de la page 15)

Au contraire de l'ethnocide, le racisme a besoin que la différence soit maintenue, réaffirmée sans cesse, montrée jusqu'à l'hallucination comme l'exception monstrueuse brochant sur l'affirmation d'une nature humaine. Mais cette différence est fondée comme une relation de supériorité inscrite dans la nature. Alors que le sentiment ethnocentrique est un sentiment d'ordre culturel, le cauchemar raciste est un rêve de pouvoir ancrer dans le sol d'une détermination scientifique naturelle indubitable la certitude de sa supériorité. D'où le recours périodique des racistes aux prétendus témoignages scientifiques (génétique des populations, biologie, encéphalographie, physiognomonie, etc.). La science ou la vérité révélée fonctionne pour le raciste comme le supplément indispensable qui vient lui masquer son manque, son défaut : la certitude scientifique, ou du moins les oripeaux de celle-ci, sont les fétiches dont le raciste cache fébrilement le lieu secret de son manque, de son angoisse mortelle ; car le préjugé raciste vient d'une obscure inquiétude, d'une blessure lointaine, lancinante, et que l'on voudrait cacher.

Il aura fallu la colonisation, toutes ces certitudes que l'impérialisme et la volonté de puissance des pays industriels ont forgées au dix-neuvième siècle, pour apporter les préjugés racistes. Que l'on songe à la tendresse ingénue de Montaigne pour les cannibales américains, aux rapports de La Boétie avec les « truchements », ces enfants d'Aquitaine, de Bretagne ou de Vendée que l'on envoyait vivre dans les pays Tupi au Brésil pour qu'ils apprissent la langue et devinssent, avant la lettre, des ethnologues ! Que l'on songe même à la présence du Maure dans le théâtre élisabéthain, seigneur parmi les seigneurs, épousant les femmes blanches, vénitiennes ou génoises... On mesurera combien, à partir de l'esclavage et de l'appétit colonial, nous nous sommes mis à régresser, comme si le racisme, consolidé par les pseudo-théories scientistes, fonctionnait, au niveau de la superstructure, comme la mauvaise conscience ou l'alibi de l'exploitation.

L'attitude qui nous en délivrera ne sera pas nécessairement l'attitude masochiste et globaliste par laquelle l'Occident battant sa coulpe se jugera uniformément coupable et porteur de mort ; ce sera l'attitude nuancée, sélective, par laquelle, en soi comme dans les autres, chaque culture, résolue à bâtir une civilisation mondiale sur le fondement des diversités préservées pour elles-mêmes, pourra pourchasser les ferments de haine ou d'oppression, dans un respect de sa propre différence et de celle de l'autre, conçu comme un égal, et non comme un identique.

JEAN-MARIE BENOIST.

Sexisme et formes multiples du rejet et de la haine

Faire sauter les verrous, les cloisons, les blocages

Par HENRI LEFEBVRE *

SUR la planète Terre, vers l'an 2500, les androïdes (des « artefacts » portant au nombril la marque « made in U.S.A. ») ressemblaient de plus en plus aux êtres humains : parce que l'espèce des humains déclinait, parce que les androïdes s'affinaient. Et cependant la répugnance des uns vis-à-vis des autres — les androïdes, automates devenus pleinement conscients — ne cessait de s'aggraver. Malgré les lois démocratiques qui proclamaient l'égalité des créateurs et de leurs créatures, la *distance* (sociale) se creusait entre eux, justifiée par le caractère « naturel » des humains et « factice » des androïdes. Pourtant, ces particularités originelles s'estompaient jusqu'à disparaître. Seule persistait une ultime différence, fortement valorisée par les humains : les androïdes, sexués, restaient stériles. La fécondité passait donc pour le privilège de la race humaine, pour le symbole de sa supériorité. Inversement, la stérilité passait pour symptôme et cause de la définitive subordination des androïdes, créés et mis au monde pour servir les maîtres humains. Les androïdes s'inclinaient devant l'ordre et le destin. Ils se laissaient exploiter, opprimer, humilier, violenter, au nom d'une différence radicale, essentielle, substantielle. Or cette différence n'était qu'une mystification (une « idéologie »), inventée par les savants qui avaient produit les androïdes. Les uns, donc, les hommes, proclamaient la fiction, et les autres, les androïdes, l'intériorisaient. La différence fictive cachait une différence réelle : le déclin d'une espèce qui tenait encore la puissance ; la montée d'une autre. Toutes précautions étant prises, la fiction devenait vérité et l'illusion réalité : les androïdes ne se reproduisaient ni dans leurs rapports sexuels entre eux, ni dans leurs rapports (accidentels) avec les humains.

Or un jour, le mythe (l'idéologie) s'effondra. Non sans difficultés ni dégâts. Un humain aima une androïde et affirma qu'elle était son égale jusqu'à lui donner un enfant si tel était leur libre désir. Ce qui provoqua une révolution (1). Ce récit, un peu naïvement moral, illustre assez bien la transition des *particularités* (originelles) aux *différences* reçues, au cours de phases ambiguës, qui donnent naissance aux malentendus, mythes et idéologies, haines et violences raciales.

Qu'on se représente un groupe entouré de « communautés » hostiles, virtuellement ou actuellement. Cette situation n'est pas rare, même dans l'Occident rationalisé et unifié : groupes religieux, groupes ethniques, immigrés, travailleurs « étrangers », etc. Un tel groupe a ses caractères et particularités multiples : physiques, physiologiques, mentales, sociales, qui proviennent de son origine, de son terroir ou territoire, de son « milieu » natal. On dit ces particularités « culturelles » alors qu'elles résultent, le plus souvent, d'une histoire, souvent ignorée ou méconnue, revécue à travers des mythes et des récits légendaires. Ou bien ce groupe affirme ses particularités et spécificités contre ceux qui l'entourent ; il refuse le changement et ce que les Américains nomment « acculturation » ; il s'enferme dans l'affirmation obstinée de soi ; il tend à se clore. Ou bien il abandonne ses particularités ; il « s'intègre », selon le terme devenu courant. Du côté des groupes qui l'entourent, on peut soit refuser ces particularités, soit les accepter sous conditions (qu'elles ne soient ni rigoristes ni agressives ; en fait qu'elles dégénèrent).

Dans ces situations, les particularités (acceptées ou refusées, celles des « déracinés » comme celles des « enracinés ») restent extérieures les unes aux autres. Ainsi se définit une situation d'*étrangeté*. L'étranger reste étrange ; les uns tolèrent ses traits, d'autres les rejettent, sans drame.

Cette situation d'extériorité ou d'étrangeté peut se stabiliser. C'est le cas des groupes ethniques, religieux, politiques, qui coexistent à peu près pacifiquement.

Quand les groupes considérés prennent contact (soit par leurs frontières et bords, soit au contraire par leurs centres et noyaux, à savoir les leaders économiques, politiques ou idéologiques), alors cesse l'étrangeté. La situation devient conflictuelle. Qui dit contact dit, le plus souvent, rivalité, compétition, concurrence. Un moment transitionnel dans le temps et l'espace s'instaure, gros de risques. Les particularités ne sont plus perçues comme étrangetés, c'est-à-dire comme *indifférentes* (relativement) ; mais la différence n'est pas encore acceptée, reçue, reconnue comme telle. Telle ou telle particularité, auparavant insignifiante (indifférente), attire ou fait horreur. Un pas encore, c'est l'alternative : ou bien cette particularité (avec toutes les autres) est admise et comprise comme différence ; ou bien c'est la rivalité et la guerre justifiées par l'horreur...

De la particularité à la rupture

SELON une opinion très répandue, l'attitude raciste viendrait de la perception d'une différence. Quelle différence ? N'importe laquelle, pourvu qu'elle soit « remarquée ». Entre le Noir et le Blanc, le non-juif et le juif, comme entre « l'homme » et « la femme », entre les jeunes et les vieux, entre le normal et l'anormal, entre le patron et le salarié, entre le sain et le malade, la différence « re-marquée » ferait des seconds, par rapport aux premiers (et inversement), des « êtres autres », donc inquiétants, menaçants, méritant l'opprobre, la relégation, voire la destruction. « *Tu ne me ressembles pas, donc je te hais ; si tu t'approches trop, je te nuis ; si je peux, je te tue, et d'ailleurs si je veux te tuer, c'est que tu me menaces de mort...* » Quelle différence ? Ce sera la forme du nez ou du sexe, l'odeur, la couleur, le grain de la peau, le vêtement. N'importe quoi. Le détail passe pour révélateur d'une nature, d'une substance ou essence cachée et « profondément » inacceptable. La pauvreté ou tel de ses effets passera aisément pour l'un de ces détails révélateurs.

Cette thèse n'est-elle pas dangereuse — et fausse ? Si elle est exacte, comment s'opposer, théoriquement et pratiquement, à la haine généralisée sous apparences de contact et de communication ? N'importe quelle différence pourrait ainsi servir de support à la formation de la haine — et de véhicule à sa contagion. Ainsi s'engendrerait un racisme d'ethnie, de sexe, d'âge, de classe. Le passage de « la différence » inaperçue, donc insignifiante et indifférente, à l'état de différence perçue et rejetée, valorisée négativement, pourrait à chaque moment s'accomplir. Toute particularité serait virtuellement porteuse de rupture, de séparation, de distance, d'abîme, c'est-à-dire d'une volonté de mort. Dans cette perspective, le racisme s'éternise et la lutte contre lui s'épuise.

Or ce schéma ne rend pas compte d'un fait général : c'est au cours d'une lutte, soit pour instaurer, soit pour maintenir une *domination*, que se « remarque » tel trait. La puissance acquise ou la volonté qui cherche la puissance se servent de ce moyen. Le pouvoir ne s'établit que sur la « remarque » d'un trait différentiel.

Dans la perspective courante, la seule manière de supprimer le racisme, ce serait de supprimer les différences : de réduire à un seul les termes en présence, soit à la nature (humaine ou biologique), soit à la raison pure et à l'identité.

Il n'y aurait aucun discernement possible, pour le « sujet » collectif ou individuel, entre l'*altérité*, c'est-à-dire la perception de « l'autre », et l'*altération* ou l'*aliénation*. L'Ego (individuel et collectif) comme foyer, noyau ou centre, ne se constituerait « normalement » que par le refus ou le rejet de « l'autre » vers une périphérie, à partir d'une particularité quelconque, perçue comme distinction irrémédiable.

La sexualité ne serait qu'un cas particulier des rapports ethniques. Elle se constituerait à partir de la physiologie ; elle préexisterait physiologiquement (naturellement) à ses manifestations « culturelles » et « sociales ». De sorte que la sexualité vécue serait le simple effet de la physiologie ; la différence perçue entre les sexes se réduirait à la transcription sur le plan mental et social de traits objectifs : les particularités physiques et physiologiques. Le mâle et la femelle précéderaient et prédétermineraient le masculin et le féminin. Le « réel » étant donné, le « besoin » ou le « désir » ne consisteraient qu'en la conscience de ce « réel ». La différence ne pourrait donc s'instaurer sans entraîner la mise à distance, l'ambiguïté (désir-haine) durable, la remarque de tel trait, la lutte à mort et la pulsion de mort. Bref : le racisme sexuel, effet et cause de racisme généralisé. Il en irait de même pour tous les rapports constitués à partir des particularités physiologiques (ethnies et âges), historiques (nations) ou sociales (classes).

Des définitions figées aux stéréotypes

LE présent texte n'a pour but qu'un éclaircissement théorique : il disculpe la différence. Il rejette la charge de suspicion qui pèse sur ce concept en raison du caractère paradoxal de son emploi théorique et de son usage pratique. Comment ? D'abord en distinguant les particularités (d'origine naturelle) et les différences (produites mentalement et socialement) ; ensuite en montrant que le fonctionnement (social et mental, pratique et théorique) de cette catégorie n'engendre pas inévitablement les malentendus et la méconnaissance ; que ce sont des incidents de parcours ! Le long de quel parcours ? Celui qui va de la particularité (subie : vécue comme étrangeté, perçue comme extériorité) à la différence comprise comme telle. Ce passage s'accomplit conflictuellement. Pour parvenir à la réciprocité des « êtres conscients », collectifs et individuels, plusieurs moments se traversent, au cours desquels peut survenir l'inversion du processus « normal ». Cette « normalité » ne peut se définir ni par une loi ni par une maxime (morale ou politique), ni par une fréquence plus grande, mais par la résolution du processus conflictuel. Les incidents de parcours, qui bloquent ou inversent le cours « normal », ne sont pas dus au seul hasard, bien que le hasard y ait un grand rôle. Ces incidents proviennent d'une interférence : l'intervention d'un pouvoir existant ou d'une volonté d'atteindre au pouvoir (volonté de puissance). L'acte visant ou exerçant la domination utilise une particularité et infléchit le mouvement de la différence vers la lutte à mort. Le rapport inégal perturbe le rapport « normal ».

La sexualité ne résulte pas de « conditions » biologiques et physiologiques. Elle n'est pas l'effet d'une différence objective préalable. Introduire une telle définition, c'est parachever les ravages. La vie sexuelle coïncide avec la différence sexuelle ; elle en est l'expérience ; elle la fait naître en tant que différence dans l'unité, entre les partenaires et les parties. La différence émerge et se produit à partir des particularités (génitales ou dérivées). La reconnaissance réciproque se vit, se perçoit comme l'épreuve initiatique de la différence. La sexualité va « normalement » des particularités subies à la différence active. Ainsi se trace le chemin de l'Eros. Parcours difficile. Que chacun s'en souvienne ! A chaque moment, l'une des parties en présence peut arrêter la quête et terminer l'itinéraire par une « définition » de l'autre : « *Il est... Elle est... Les femmes sont... Les hommes sont...* » Suivent des mots quotidiens. La détermination pose un stéréotype (un syntagme figé). Elle bloque la situation, elle met fin à la tension interrogative commune aux plaisirs, dont celui de la découverte, en posant une entité rassurante. Elle revient vers l'extériorité réciproque au nom d'une systématisation, et retourne à la défiance. L'un ou l'autre des partis (et des parties) régressant vers les particularités, s'érige en « sujet » face à un « objet » stable, clos, donc rassurant, encore qu'il voue à la frustration.

La différence n'est saisie (à la fois vécue, perçue, conçue) comme telle que par compréhension active. Ce qui implique à la fois l'entente en dissipant le malentendu, la connaissance par la fin des méconnaissances, l'usage par la fin des mésusages. L'extériorité et l'étrangeté disparaissent, donc l'altération (aliénation) et non l'altérité. Avant ce moment qui résout le conflit, il y a celui de l'affrontement, de la défiance, du désir et du rejet, donc celui d'une déviance du rapport dif-

* Professeur à l'université de Paris X.

(1) Cf. *Marginal*, anthologie de l'imaginaire, n° 5. J.T. MacIntosh, « Made in U.S.A. ».

Religion et racisme

L'Église catholique les cultures et l'antisémitisme

Par ROGER-H. GUERRAND

TOUT racisme, même limité, ronge le cœur du christianisme qui est la charité. Il s'attaque en effet à la notion même du prochain puisqu'il implique le mépris de l'autre, la méfiance envers lui. Au Moyen Age, les violences exercées contre les juifs et les Maures ne visaient pas une race mais des « infidèles ». A cette époque, la circulation des personnes et l'attribution des plus hautes responsabilités ecclésiales ne connaissent aucune restriction nationaliste.

C'est au seizième siècle, avec la conquête de l'Amérique par les Espagnols, que le temps du mépris va commencer. Averti par les dominicains, surtout par le Père Bartolomé de Las Casas qui vouera sa vie à la défense des Indiens, le pape Paul III publie, en mai et juin 1537, une série de bulles qui représentent les premières prises de position des souverains pontifes sur les questions de race. On peut y lire ceci : « L'ennemi du genre humain a suggéré à quelques-uns de ses satellites l'idée de répandre dans le monde l'opinion que les habitants des Indes occidentales et des continents austraux (...) devaient être traités comme des animaux sans raison et utilisés exclusivement à notre profit et à notre service, sous le prétexte qu'ils ne participeraient pas à la foi catholique et qu'ils seraient incapables de l'adopter. Nous, vicaire indigne de Jésus-Christ, nous voyons dans les Indiens de vrais hommes qui non seulement sont capables d'adopter la foi chrétienne, mais qui aspirent à elle. »

Ce texte fut complété au siècle suivant par le pape Alexandre VII dans son instruction adressée aux vicaires apostoliques en partance pour les royaumes chinois du Tonkin et de Cochinchine. Le respect des cultures y était magnifiquement proclamé : « Ne cherchez aucunement, même sous forme de conseil, écrivait le pape, à obtenir des peuples évangélisés par vous qu'ils changent leurs rites, leurs coutumes, leur façon de vivre, sauf dans les cas où ces particularités seraient absolument incompatibles avec la religion chrétienne et les bonnes mœurs. Quoi de plus absurde, en effet, que d'introduire en Chine les particularités propres à la France, à l'Espagne ou à l'Italie ? Ce n'est pas là ce que vous avez à prêcher ; c'est la foi, cette foi qui non seulement ne répugne pas à s'accorder avec tout rite et coutume non contradictoire avec elle-même, mais qui va jusqu'à les assumer en sa protection. Ne cherchez donc pas à substituer les usages européens à ceux de ces peuples et mettez le plus grand soin à vous adapter vous-mêmes à eux. »

Les deux tactiques missionnaires

MAIS, sur le terrain, deux tactiques missionnaires étaient déjà appliquées et elles s'exerceront concurremment, au moins jusqu'au milieu du vingtième siècle. Dans la première, la conversion est un renouvellement total qui implique la rupture avec les institutions religieuses, politiques, sociales. Un tel système fut adopté par les religieux espagnols en Amérique du Sud. Le processus d'évangélisation consistait d'abord à rassembler les Indiens dans des villages, ce regroupement étant en opposition formelle avec leur mode de vie traditionnel.

Certes, aucune tentative d'hispanisation n'était mise en œuvre, et les missionnaires ne s'exprimaient que dans les langues de leurs fidèles, mais ces « réductions » étaient condamnées par le postulat de minorité qu'elles impliquaient. Il signifiait la présence indéfinie des religieux — puisqu'ils refusaient de former un clergé indigène — et la rupture des regroupés avec le reste de la population indienne et avec les Européens, interdits dans les villages et dont ils ignoraient la langue.

Apprécier la dose de racisme contenu dans ce paternalisme n'est pas chose facile. En tout état de cause, elle s'est révélée quand les jésuites eux-mêmes — en Amérique du Sud — ont fini par admettre, au moins en pratique, la légitimité de l'esclavage : leurs universités et leurs collèges possédaient des esclaves. La démonstration de la nocivité du système des réductions a été récemment faite sur un exemple moderne par Victor-Daniel Bonilla (1) en soixante-dix ans — depuis 1906 — des missionnaires capucins espagnols ont anéanti en Colombie une culture indienne qui avait résisté à quatre siècles de colonisation blanche.

Cette volonté de mise en tutelle des peuples de couleur s'est encore manifestée sans détours au concile du Vatican tenue en 1862. Pour la première fois étaient présents quinze des vingt-deux évêques missionnaires en poste dans le royaume de Chine, tous Européens. Ils tinrent des assemblées particulières pour discuter de leurs problèmes et furent d'accord pour déclarer que les prêtres chinois — alors au nombre de deux cents pour deux cents missionnaires blancs — devaient être traités comme « des élèves et des fils, non comme des égaux et des frères ». Ainsi avait-on réglé les affaires de l'Eglise de Chine sans la présence d'aucun de ses membres chinois. Il faudra attendre Pie XII pour qu'un évêque chinois soit le premier prélat de race jaune à faire partie du Sacré Collège.

La seconde tactique missionnaire — la seule vraiment conforme aux instructions de Rome — est basée sur la thèse selon laquelle aucun peuple n'étant totalement dans l'erreur et dans le péché, le néophyte n'a pas besoin de rompre avec toute sa vie antérieure. Les récollets, jésuites, sulpiciens détachés au Canada proclamèrent que les Indiens étaient d'authentiques fils de Jésus-Christ et que leur culture était très supérieure à celle des Occidentaux, ce que soutenait d'ailleurs également Las Casas. Il fallait aller chercher chez eux le désintéressement et la charité qui animaient les chrétiens des premiers temps. Sur le plan juridique, le cardinal de Richelieu, fondateur de la « Compagnie des cent associés » chargée de mettre en valeur la Nouvelle-France, avait considéré tout Indien converti comme un Français à part entière : « Les sauvages chrétiens peuvent venir habiter en France quand bon leur semblera et y acquérir, tester, succéder et accepter donations et legs tout ainsi que les vrais originaires français, sans être tenus de prendre aucune lettre de déclaration de naturalité. »

Au début du règne de Louis XIV, en 1664, fut fondée à Paris la « Société des missions étrangères » qui se donnait pour but la formation du clergé indigène. Rappelons également les méthodes « respectueuses » grâce auxquelles les jésuites tentèrent d'évangéliser la Chine — l'affaire a été minutieusement racontée par Etiemble dans son livre les Jésuites en Chine — et mirent Confucius à la mode dans tout l'Occident.

Que des missionnaires du dix-neuvième siècle, contaminés par l'impérialisme ambiant, aient agi davantage en tant que nationaux de leur pays d'origine qu'en représentants du Christ, cela est certain. Il n'en est pas moins vrai, pour ne prendre qu'un exemple, que le cardinal Lavigerie — fondateur des Pères blancs — a été l'un des animateurs les plus ardents de la lutte contre l'esclavage qui régnait encore à l'intérieur de l'Afrique.

Contre le nationalisme — et le racisme qui l'accompagne comme l'ombre suit le corps, — le pape Benoît XV, dès 1920, a repris les enseignements de ses prédécesseurs. Dans l'encyclique *Maximum illud* et précisément dans l'instruction *Quo efficacius*, il a réaffirmé que les missionnaires devaient se garder de répandre l'usage de leur langue nationale parmi les indigènes ; éviter toute tentative d'introduire les lois et les usages particuliers de leur patrie personnelle ; s'abstenir de provoquer et de favoriser le commerce avec leur patrie.

Dans sa première encyclique, *Summi Pontificatus* (1939), Pie XII revenait sur le respect fondamental de toutes les cultures : « L'Eglise du Christ (...) ne peut penser ni ne pense à attaquer ou à mésestimer les caractéristiques particulières que chaque peuple conserve avec une piété jalouse et une compréhensible fierté, et considère comme un précieux patrimoine. Son but est l'unité surnaturelle dans l'amour universel senti et pratiqué, et non l'uniformité exclusivement extérieure, superficielle et par là débilitante. »

Mais, à cette époque, un danger majeur menaçait l'Occident sous la forme d'une

(1) *Serfs de Dieu et maîtres d'Indiens*, Fayard, Paris, 1972.

férentiel. A propos d'une telle « différence » vécue dans le malentendu, peut-on véritablement parler de différence ? Non, mais seulement des *particularités* (biologiques, physiologiques, psychiques, ethniques ou sexuelles, bref « naturelles ») dont l'une se prend pour définitive, ou plutôt pour occasion de définir en dépréciant.

Une série de paradoxes

LA catégorie de la *différence* est riche de paradoxes et difficile à manier : ce qui correspond aux paradoxes et difficultés du « vécu » que comprend cette catégorie. L'analyse critique trouve d'un côté des acceptions quotidiennes, pratiques et populaires (l'homme et la femme, le noir et le blanc, etc.) et d'un autre des acceptions philosophiques très sophistiquées, intellectualisées, teintées d'élitisme, voire de métaphysique (l'être et la pensée, l'Etre et le Néant, le Même et l'Autre, la vie et la mort, le creux et le plein, le manque, le désir, etc.).

La différence formelle disparaît comme une buée dans l'air si elle n'a un contenu qui lui serve de support. Mais d'où viendrait un tel contenu ? De « l'être » ? Du « réel » ? De la substance ? De la nature ? La diversité des réponses possibles a un sens troublant. C'est par rapport à ce contenu et à *l'arbitraire du contenu* que la réflexion qui tente de reproduire le mouvement de la différence va la voir fonctionner. Dans un premier moment, tout à fait « normal », la différence suspend globalement le contenu (dont elle ne peut se passer). Elle (on) le met à l'écart, entre parenthèses. Elle (on) le relègue dans l'extériorité et l'étrangeté, le lointain, l'inaccessible. Elle (on) crée des périphéries (mentales ou sociales) pour y localiser l'étranger, pour exorciser l'étrangeté. C'est qu'elle se réserve le droit d'élire le trait distinctif, de le désigner, de le rendre signifiant. Second moment, dangereux : un aspect du contenu se grossit, s'amplifie, se valorise (positivement ou négativement). Le trait partiel, ponctuel, se choisit distinctif : ceci ou cela. Le drame vient de ce que la définition se vérifie d'autant mieux et d'autant plus que, arbitraire, elle sert une volonté de puissance qui la rend effective. Le trait distinctif entre dans la pratique et détermine les relations. Il s'épaissit, cesse d'apparaître transitoire (transitif). Alors la différence devient « naturelle », « substantielle », donc évidente, normative et allant de soi : quotidienne. Le contenu semble l'emporter ; or il s'agit d'un contenu fabriqué et non d'un contenu initial ; mais le contenu falsifié et signifié passe pour l'initial et fondamental, enfin « découvert » et défini. Le fait prétendûment naturel est, en vérité, un produit social.

Le moment de la réciprocité ne survient pas toujours : le « normal », c'est le plus rare. La différence donc naît de la nature et y revient après un trajet et une métamorphose. Elle s'érige en différence au cours d'épreuves pendant lesquelles tombe une partie du contenu, se déploie une autre et se valorise un trait.

Pour combattre le racisme, comment s'y prendre ? Uniformiser ? C'est le piège du savoir, du *Logos*, de la raison d'Etat comme du quotidien. L'uniformisation (la logique de l'identité) suscitera l'exaltation des particularités ou se dispersera dans le chaos sans forme. Le savoir ne suffit pas, car il implique la différence mais ne spécifie pas l'usage et le mésusage de la différence. Il peut même entretenir un mésusage qui comporte définition, systématisation, dogmatisme.

Savoir ce que sont *véritablement* les autres — les femmes, les hommes, le Noirs, les juifs, les étrangers... — ce savoir risque de poursuivre indéfiniment son but, la vérité, en risquant toujours de s'arrêter sur la fiction du défini et du définitif : sur une certitude trompeuse.

Ce qu'il faut ? Au contraire, mener vers la différence en faisant sauter les verrous, les cloisons, les blocages. Mais d'abord et surtout prendre le *parti* de ceux qu'accable le mésusage de la différence.

HENRI LEFEBVRE.

Les travailleurs immigrés et les mouvements régionalistes en France

Alliés dans un combat culturel contre le colonialisme intérieur

Par ROBERT LAFONT *

DANS un récent meeting de défense d'ouvriers immigrés, à Avignon, j'ai plusieurs fois entendu prononcer, entre les affirmations répétées de la dignité du travailleur, des paroles que certains pouvaient juger étrangères à la lutte des classes : « *Nous sommes un peuple* », « *Nous avons notre culture* ». Ces paroles, je les ai retenues et j'ai retenu leur écho : dites en français parce qu'on était en France, elles étaient redites en arabe ; nous étions en Provence géographiquement, au Maghreb humainement ; venus pour défendre, au nom de convictions politiques ou par idéal humanitaire, des frères de classe ou des frères humains, les Provençaux devaient admettre de briser, par respect de l'autre, l'unité du langage.

Sous la clarté du combat actuel, il m'est arrivé de songer au dix-neuvième siècle. A partir de 1830, de 1860 surtout, Paris, pour se construire, pour se grossir, a absorbé la substance humaine de provinces rurales. L'Occitanie du Nord, Limousin et Auvergne, s'est déversée dans le creuset d'une capitale en expansion. Il y eut à Clermont-Ferrand des trains entiers de travailleurs recrutés dans les campagnes voisines, avec l'aide de la représentation politique locale, qui partaient pour Paris. Les chemins de fer en Corrèze et en Creuse ont été dessinés — cela se voit encore — pour amener, depuis le pays profond, des pauvres gens qui rêvaient d'échapper à la misère rurale endémique et pour les jeter dans une autre misère : celle de la condition prolétarienne, sous le ciel parisien.

Car la condition de l'ouvrier provincial au dix-neuvième siècle ressemble beaucoup à celle de l'ouvrier malien, portugais ou maghrébin aujourd'hui. Un médecin limousin, Louis Bonnet, la décrit telle qu'il y a à peine plus d'un demi-siècle elle était vécue dans les taudis du 5e arrondissement : emplois subalternes, sous-paiement, absence de sécurité, tout y est. Il faut ajouter l'embarras culturel : ces paysans montagnards possédaient très mal le français, comprenaient très mal les complications de l'administration. C'étaient bien des immigrés.

Cette situation a été généralement dissimulée dans la connaissance publique. Probablement parce qu'elle était intérieure à l'Etat français, à l'époque de la modernisation globale du territoire. Il n'y a pas légalement diverses catégories de Français. Le déplacement d'un pays de France à un autre, et surtout de la périphérie au centre, pour des hommes à la recherche d'un emploi, non seulement est normale, mais prend l'aspect général d'une « promotion ». Quant à la culture propre des immigrés de l'intérieur, tout bonnement elle n'existe pas. Ils ne parlent pas de langue distincte, mais d'informes patois, et surgissent, *culs-terreux, d'un monde d'abêtissement* et d'archéo-civilisation. Eux-mêmes, ayant été éduqués à se mépriser, consentent au préjugé. Un préjugé qui sert très concrètement les intérêts du marché national, un marché en plein essor à l'heure des progrès du capitalisme industriel.

L'émigration intérieure n'a pas cessé. Mais elle est beaucoup moins bien acceptée. Elle ne peut plus être ignorée, elle est décrite pour ce qu'elle est. L'analyse de situations coloniales ou semi-coloniales sur le territoire métropolitain s'est développée. Elle donne matière à un nouveau combat, où l'argument culturel joue un rôle déterminant. Ainsi la cause bretonne et la cause occitane, avec d'autres, prennent leurs forces modernes chez les « exilés », à Paris. C'est toujours au lieu central d'un système oppressif que naît la dénonciation de l'oppression.

Contre le « melting pot »

L'IMPERIALISME a changé de niveau. Ce n'est plus seulement la France qui se déverse en France. C'est l'Europe qui déplace les travailleurs là où elle en a besoin. Portugal, Italie du Sud, Espagne, servent de réservoir de main-d'œuvre à la France, à l'Allemagne, à la Suisse, à la Belgique. L'Afrique est aspirée jusqu'au Niger par les recruteurs d'ouvriers industriels, mais aussi agricoles (puisque l'évolution moderniste de l'agriculture passe par la disparition de l'artisanat paysan, par la concentration capitaliste, donc par la prolétarisation des travailleurs de la terre). Un monde nouveau est en gestation, où les peuples ne se mêlent pas, mais en un même lieu se hiérarchisent : la couleur de la peau en Rhénanie ou à Paris permet statistiquement de reconnaître les niveaux d'emplois ou de salaires. Dans certaines régions comme l'Occitanie méditerranéenne, dont le centre est à Fos, à la dépossession par le haut, qui donne au Nord européen industriel les leviers de commande de l'économie, répond le renouvellement par le bas — ce bas vient du Sud, de la Méditerranée méridionale — de la population salariée. La société régionale ne peut plus se situer que dans les marges de ce double mouvement.

C'est maintenant que l'articulation du culturel et du politique devient urgente. C'est maintenant que contre le modernisme délirant d'un *melting pot* néo-impérialiste, la raison moderne doit prévaloir.

Nous aimerions faire, sur ce sujet, trois propositions.

La première semblera banale. Elle rencontre la revendication primordiale des ouvriers immigrés et de leurs alliés ou amis : il faut que ceux qui viennent chez nous travailler soient considérés comme des travailleurs semblables aux autres. Il faut qu'ils profitent pleinement des droits acquis par la classe ouvrière française dans ses luttes.

Mais la proposition cesse d'être banale si elle s'accompagne d'une explication claire sur les raisons de cet afflux. Avec l'immigration ouvrière, les anciennes métropoles impériales rapatrient en elles les inégalités coloniales. Elles doivent donc les guérir chez elles. Le combat anti-impérialiste est maintenant à mener partout, y compris aux lieux d'une puissance abolie.

C'est par là qu'une fraternité réelle des travailleurs débouche culturellement sur une justice offerte aux peuples.

Positivement, par la reconnaissance aux exilés d'une personnalité qu'ils ont le droit de développer dans l'exil même. Les Français doivent accepter qu'il y ait en France des foyers de cultures allogènes. Ils doivent favoriser l'éducation des enfants dans la langue de leurs parents. Beaucoup d'enseignants ont commencé à comprendre cela. Si une certaine intégration est nécessaire pour fournir aux immigrés les moyens pratiques de connaître la société où ils sont appelés à vivre, il est non moins nécessaire, pour leur avenir de peuples, que cette intégration ne soit pas une déculturation. Par là, leur cause est celle aussi des cultures distinctes de la culture officielle française qui existent dans l'Hexagone.

Négativement, par une lutte d'un nouveau genre contre le racisme. Il faut se convaincre, dans l'actualité, de ce qu'on sait bien : que le racisme se développe dans les couches inférieures d'une société hiérarchisée, sur le terrain d'une oppression ressentie. Il est l'arme idéologique dont on se sert pour dresser les exploités les uns contre les autres. La détérioration raciste du sentiment « populaire » est fort avancée en certaines régions de France. Mais il est loin d'être trop tard pour réagir.

Dans la mesure où les catégories sociales victimes du dépérissement régional comprendront les raisons de ce dépérissement, elles chercheront à leur malaise des solutions politiques, à l'écart de l'agressivité obscurcissante. Le respect de l'autre passe par le respect de soi, et vice versa. C'est là un combat culturel qui se dessine, mais il est, parce que culturel précisément, au sens le plus actif du terme, politique. La lutte contre le « colonialisme intérieur » est un combat anti-raciste, anti-impérialiste.

* Professeur à l'université Paul-Valéry à Montpellier.

BIBLIOGRAPHIE

● OUVRAGES GENERAUX :
— François de Fontette, le Racisme, P.U.F., « Que sais-je », n° 1603, 1975.
— C. Guillaumin, l'Idéologie raciste, Mouton, 1972.
— Claude Lévi-Strauss, Race et histoire, Gonthier, Paris, 1973.
— Ashley Montagu, Man's Most Dangerous Myth : The Fallacy of Race, 5e édition, Oxford University Press, 1974.
— A.M. de Nouailhac, la Peur de l'autre, Fleurus, 1973.
— Jean Rostand, l'Hérédité humaine, P.U.F., « Que sais-je », n° 550.
— H. Vallois, les Races humaines, P.U.F., « Que sais-je », n° 146.
— Racisme et société, ouvrage collectif, Maspero, 1969.
— Le Racisme devant la science, nouvelle édition, UNESCO, 1973.
— La Discrimination raciale, ONU, 1971.

● LE « RACISME SCIENTIFIQUE » :
— John R. Baker, Race, Oxford University Press, 1973.
— H. J. Eysenck, The I.Q. Argument, Library Press, New-York, 1971.
— Arthur R. Jensen, Educability and Group Differences, Harper and Row, New-York, 1973.
— K. Lorenz, l'Agression, Flammarion, 1969.

● L'ANTISEMITISME :
— R. Misrahi, la Condition réflexive de l'homme juif, Julliard, 1963.
— L. Poliakov, Histoire de l'antisémitisme, 3 vol., Calmann-Lévy, 1955-1968.
— J.-P. Sartre, Réflexions sur la question juive, Gallimard, 1954.

● LES TRAVAILLEURS IMMIGRES ET LE RACISME EN FRANCE :
— B. Granotier, les Travailleurs immigrés en France, Maspero, 1970.
— P. Maucorps, A. Memmi, J.F. Held, les Français et le Racisme, Payot, 1965.
— J. Minces, les Travailleurs étrangers en France, Le Seuil, 1973.
— A. Vieuguet, Français et immigrés - Le combat du P.C.F., Editions sociales, Paris, 1975.
— François Denantes, « Un problème mal posé : l'immigration », Esprit, décembre 1973.
— J.P. Mouvaux, « Les étrangers chez nous », Esprit, déc. 1973.
— Enquête de l'Institut national d'études démographiques (INED) publiée dans la revue Population, décembre 1974.
— F. Batailler-Demichel, « Eléments sociologiques du racisme en France », Revue des droits de l'homme, V. 1, 1972.

espèce particulière de racisme, l'antisémitisme. Les origines catholiques de ce phénomène sont bien connues ; la nouveauté dans l'histoire française est qu'il se soit trouvé, à la fin du dix-neuvième siècle, un ordre religieux, celui des assomptionnistes, pour l'orchestrer par le moyen le plus efficace, celui de la presse. Nostalgiques de la France rurale et incapables de comprendre le nouveau monde industriel qui se fait sans eux, les rédacteurs de la Croix **polarisent sur les juifs une haine absolument folle. A partir de 1889, leur journal devient un organe de diffamation et de dénonciation qui se déchaîne dans l'insulte et la caricature. Même les démocrates-chrétiens sont touchés par cette propagande : les abbés Lemire et Naudet en arrivent à être d'accord avec leur pire ennemi, Charles Maurras, qui propose d'appliquer aux juifs français** « le statut de nos sujets coloniaux ». **Or l'épiscopat ne réagit pas...**

L'antisémitisme, presque éteint après la guerre de 1914 qui avait vu de nombreux combattants juifs participer aux opérations militaires des deux côtés, se réveille en France, conjointement avec le racisme, dès les années 35. Une preuve nette de la vivacité de l'esprit colonialiste est fournie au moment de la guerre d'Ethiopie quand la Société des Nations menace l'Italie. Aussitôt circule un manifeste des intellectuels français Pour la défense de l'Occident et la paix en Europe. **Il recueille huit cent cinquante signatures, parmi lesquelles on relève celles de seize membres de l'Académie française et de douze membres d'autres sections de l'Institut qui n'hésitent pas à cautionner les lignes suivantes :** « Genève met sur un pied d'égalité le supérieur et l'inférieur, le civilisé et le barbare. Les résultats de cette fureur d'égaliser, qui confond tout en tous, nous les avons sous les yeux. C'est en son nom que se formulent des sanctions qui, pour mettre obstacle à la conquête civilisatrice d'un des pays les plus arriérés du monde, n'hésiteraient pas à déchaîner une guerre universelle, à coaliser toutes les anarchies, tous les désordres, contre une nation où se sont affirmées, relevées, organisées, fortifiées depuis quinze ans quelques-unes des vertus essentielles de la haute humanité. »

Les académiciens — et avec eux nombre d'intellectuels — ont donc choisi le fascisme beaucoup plus tôt que l'on ne l'imagine généralement. Le triomphe du Front populaire où s'imposent des hommes politiques d'origine juive, Léon Blum et Jean Zay parmi les ténors, renforce leur conviction du « complot talmudique » **qui vise à la domination mondiale en commençant par la France. On exhume Gobineau — dont le culte est entretenu par son petit-fils — et Drumont.**

Les fascistes français, rassemblés autour de l'hebdomadaire Je suis partout, **qu'anime brillamment Robert Brasillach, ne croient guère aux théories racistes de Hitler, malgré leur admiration pour le national-socialisme, mais leur antisémitisme rejoint directement celui des Assomptionnistes. Ils considèrent les juifs comme un peuple inassimilable qui possède une mentalité propre et des intérêts distincts, souvent contraires à ceux des nations au sein desquelles il vit. Ils demandent l'établissement pour lui d'un statut de minorité nationale, mais sont hostiles au sionisme puisque la France est aussi un empire arabe : Européens et musulmans doivent se réconcilier contre l'ennemi commun.**

C'est dans cette ambiance de démission générale devant les séductions du nazisme, qui a fait du racisme et de l'antisémitisme les bases mêmes d'une nouvelle vision du monde, que Pie XI lance, le 14 mars 1937, une encyclique sur la situation de l'Eglise catholique en Allemagne. Le pape y rappelle avec force que « tout le genre humain est une seule et grande race universelle ». **L'année suivante, tous les recteurs des séminaires et universités catholiques reçoivent des instructions précises pour combattre un certain nombre de propositions racistes soigneusement répertoriées. Les cardinaux-archevêques de Malines, Paris, Milan et le patriarche de Lisbonne publient une déclaration dans le même sens tandis qu'à Paris Mgr Bressolles, vice-recteur de l'Institut catholique, le Père de la Brière, Robert d'Harcourt, Albert de Lapparent, dans une série de conférences intitulées** « Racisme et Christianisme », **attaquent vivement l'idéologie nazie.**

Cependant, l'Eglise allemande était profondément atteinte par le virus. Imprégnée d'une mentalité antisémite antérieure au nazisme et utilisée par lui, elle n'était pas armée, en tant qu'institution, pour résister à une pression idéologique qui s'appuyait sur une police omniprésente. Le cardinal Faulhaber, archevêque de Munich, fut le représentant typique de cette Eglise timorée qui pataugea jusqu'à la fin dans un nationalisme s'autorisant toutes les compromissions. Déjà, en 1922, au cours du Katholikentag, cet ancien aumônier des armées impériales avait déclaré : « Nous le disons franchement : peu importe qu'on soit la fille aînée de l'Eglise ou sa fille cadette, mais on n'a pas le droit de donner à des Etats catholiques des païens et des musulmans pour protéger la civilisation » **(le futur cardinal faisait allusion aux troupes coloniales de l'armée française du Rhin).**

Certes, dans ses sermons de l'Avent 1933, l'archevêque avait rappelé la filiation de Jésus au judaïsme mais, obsédé par le « péril rouge », il eut en 1936 une longue conversation amicale avec le Führer, et la même année il se chargeait lui-même — en chaire — de démentir le bruit qui courait en Allemagne sur l'origine juive de Pie XI : « Une haineuse contre-vérité a été mise en circulation selon laquelle le Saint-Père serait demi-juif, sa mère ayant été une juive hollandaise. Je vois que mes auditeurs tressaillent d'horreur. Ce mensonge est spécialement apte à exposer à la risée la réputation du pape en Allemagne. » **Comme le dira plus tard, le 8 mars 1964, le cardinal Döpfner, lui aussi archevêque de Munich, dans un sermon resté célèbre :** « Pendant ces années d'affrontement avec le national-socialisme, il y eut certainement à l'intérieur de l'Eglise de regrettables décisions, des attitudes fondamentales et des réactions individuelles malheureuses... »

En France, tout ainsi qu'en Hollande et en Belgique, la hiérarchie catholique resta fidèle aux enseignements de Pie XI. En juin 1941, dès la promulgation du statut des juifs, la faculté de théologie de Lyon envoie une protestation au gouvernement de Vichy. En juillet 1942, après les premières grandes rafles de juifs, l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France interroge les autorités civiles. Le mois suivant, Mgr Saliège, archevêque de Toulouse, informé du départ de trois convois de déportés juifs et allemands antinazis, écrit aussitôt une lettre de vingt lignes sur « la personne humaine » **lue en chaire par tous les curés de son diocèse le dimanche 23 août :** « Dans notre diocèse, des scènes d'épouvante ont eu lieu dans les camps de Noë et de Récébédo. Les juifs sont des hommes, les étrangères sont des femmes. Tout n'est pas permis contre eux, contre ces hommes, contre ces femmes, contre ces pères et mères de famille. Ils font partie du genre humain. Ils sont nos frères comme tant d'autres. Un chrétien ne peut l'oublier. » **Diffusée par la radio anglaise, cette lettre eut un retentissement considérable.**

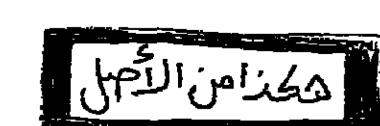
Reste que Pie XII ne s'exprima pas dans le ton de son prédécesseur. Comme l'a écrit François Mauriac : « Nous n'avons pas eu la consolation d'entendre le successeur de Pierre condamner clairement, nettement et non par allusions diplomatiques, la crucifixion d'innombrables victimes. » **Si on a essayé, par les analyses les plus subtiles, de comprendre cette attitude, personne n'a pu encore vraiment l'expliquer. En tout cas, les papes qui ont suivi Pie XII paraissent avoir eu le souci constant de démarquer le message de l'Eglise de celui de l'Occident et d'affirmer l'égale noblesse de tous les hommes. Désormais, les textes pontificaux font de fréquentes allusions à ces problèmes. Leur répondent ceux des évêques du sud des Etats-Unis — ils ont été longs à se ressaisir — en lutte contre une partie de leurs fidèles à propos de la ségrégation, les déclarations d'un Mgr Duval défendant les musulmans contre la répression pendant la guerre d'Algérie, la condamnation de l'apartheid par les prélats d'Afrique du Sud.**

La tradition séculaire de l'Eglise romaine de considérer la tâche missionnaire de diffusion du christianisme comme ayant un caractère supra-national, au même titre et dans le même sens que le christianisme lui-même, semble aujourd'hui plus nettement affirmée que jamais. Le respect des différences est pour ainsi dire devenu un dogme : vouloir les transcender dans l'unité du corps mystique s'affirme comme un idéal qui peut contribuer à la paix du monde.

ROGER-H. GUERRAND.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



Réactions populaires dans les usines et dans les quartiers

La difficile cohabitation des travailleurs français et étrangers

Par FRANÇOIS DENANTES *

L'OPINION française a découvert, scandalisée, que notre pays était atteint, lui aussi, par un racisme qu'elle avait jusqu'alors dénoncé quand il sévissait sous d'autres cieux. Mais ce dont, personnellement, nous nous sommes aperçu en quittant le monde bourgeois et intellectuel pour aller vivre en monde ouvrier et travailler en usine, c'est que tout ce débat sur le racisme est pris dans un jeu social tel que les milieux où le racisme est dénoncé le plus fermement sont ceux où il se pose le moins.

Les dénonciations habituelles du racisme partent souvent de l'*a priori* qu'il constitue une attitude d'extrême droite, qu'il exprime une idéologie réactionnaire et bourgeoise provenant plutôt des milieux riches. Or ce racisme d'extrême droite, pour bruyant et affiché qu'il soit, n'en représente pas moins un phénomène d'importance très secondaire ; le vrai danger raciste vient d'ailleurs, car il éclot bien davantage dans un milieu où il ne s'exprime pas (du moins pas encore) en termes idéologiques ou politiques.

Nous nous faisons spontanément une image si dramatique du racisme que nous ne l'identifions que lorsque surviennent des incidents assez graves pour être évoqués dans la presse ou à la télévision ; comme ces incidents sont relativement rares, nous nous rassurons dans la conviction que le racisme est à peu près inexistant en France. « *La France est profondément antiraciste* », affirmait, après les incidents de Marseille, le président Pompidou.

En réalité, s'il est quelquefois agressif, le racisme est la plupart du temps aussi banal et paisible que la vie quotidienne dont il est devenu, dans certains milieux, une des données habituelles ; il faut du temps pour le découvrir, car il n'exclut pas la politesse, la camaraderie ou même la solidarité à l'occasion de certains conflits. On s'aperçoit alors qu'une ségrégation discrète, mais efficace, sévit partout, qu'elle est une motivation reconnue comme normale : quitter certains quartiers, devenir un ouvrier qualifié ou travailler dans les bureaux, c'est enfin ne plus être avec des immigrés... Quant aux mesures répressives à l'égard des immigrés, elles rencontrent souvent une large approbation. En tout cas, c'est très rarement dans les quartiers populaires que se recrutent les gens qui militent pour les immigrés.

Les problèmes les plus graves se posent non pas sur les lieux de travail, où le fait d'être attelés à une même tâche et de subir les mêmes contraintes permet aux ouvriers immigrés et français de désamorcer les préjugés, mais dans les quartiers d'habitation, où les relations sont inexistantes ou restent très crispées.

Des réflexes inévitables

QUAND un homme « cultivé » qui milite pour les immigrés entend des propos racistes, il s'empresse de les réfuter : mais cette réfutation est inutile pour la bonne raison que les arguments racistes ne sont pas la cause, mais la justification *a posteriori*, d'une sensibilité anti-immigrés qui existait avant eux.

La présence des immigrés est ressentie comme une concurrence. A cette objection, un économiste aura vite fait de répondre que les immigrés occupent en réalité des postes dont les Français ne veulent plus (manœuvres, éboueurs, O.S.*...) ; mais beaucoup d'ouvriers français se sentent serrés de trop près par la présence des immigrés pour être à même d'entendre un tel raisonnement.

Etant donnée la proportion des immigrés dans certains ateliers, et surtout dans certains quartiers, ces réactions de racisme apparaissent inévitables : à partir du moment où les Français commencent à avoir l'impression de n'être plus qu'un groupe ethnique à peine majoritaire, comment n'éprouveraient-ils pas le besoin de se retrouver entre eux, d'affirmer leur identité, et pour cela de marquer les distances à l'égard des étrangers ? Aspiration naturelle, et qui se traduit de manière d'autant plus agressive que ces Français sont, à cause de leur pauvreté, les seuls à subir la pression de l'immigration.

Ce racisme du monde populaire, l'opinion, dans son ensemble, l'ignore. Parce que cette ignorance fait partie intégrante du problème de l'immigration, il est indispensable d'en comprendre les multiples raisons :

— la seule notion de « racisme » est tellement taboue, avec ses résonances de nazisme, que nous ne pouvons pas en reconnaître l'existence dans la présence banale et quotidienne de la ségrégation :

— c'est un problème de « bas quartiers » ; or à cause, d'une part du cloisonnement social, d'autre part d'une information qui privilégie les situations de crise ou les situations-limites, le public cultivé français est bien davantage au courant du problème noir aux Etats-Unis ou en Afrique du Sud que de ce qui se passe dans les quartiers populaires de sa propre ville ;

— le monde ouvrier, c'est « la classe ouvrière » : plus qu'une catégorie sociologique, celle-ci est presque devenue un mythe. Dans l'idéologie de certains milieux de gauche, la seule identité qu'on prête à « la classe ouvrière », c'est celle, « révélée » par le marxisme, qui consiste pour elle à se savoir exploitée et à se sentir solidaire de tous les exploités du monde. Un tel schéma exclut donc, par une sorte d'*a priori* doctrinal, que le monde ouvrier puisse être atteint par le racisme : « la classe ouvrière », parce qu'elle est l'incarnation du progressisme et de l'internationalisme, ne connaît ni races ni frontières !



(Photo Gamma.)

MOHAMMED LAID MOUSSA
Assassiné à Marseille le 18 mars 1975.

La simple application du clivage politique entre la gauche et la droite au problème des immigrés (la gauche étant « pour les immigrés » — la droite « contre ») ne peut que masquer la manière dont se pose concrètement la question du racisme.

Limiter l'immigration

DANS une société où chaque catégorie sociale et professionnelle a pris l'habitude de fixer l'échelle de ses propres revendications sur les gens qui ont un niveau de vie supérieur, il serait surprenant que le monde ouvrier, qui continue à se sentir frustré des bénéfices de l'expansion, soit *le seul* à se retourner pour dire : freinons nos revendications catégorielles pour attendre les immigrés et nous solidariser avec eux ! Même si l'idéologie de la « lutte des classes » a permis d'ancrer les immigrés au mouvement syndical beaucoup plus fortement en France qu'en Allemagne fédérale, leur intégration globale au monde ouvrier français n'est pas réalisée pour autant.

Si la France a fait venir des immigrés, ce n'est pas par souci d'altruisme, mais par besoin d'une main-d'œuvre bon marché ; comment ce but éminemment intéressé ne se répercuterait-il pas au bas de l'échelle sociale où le monde ouvrier témoigne qu'il refuse de faire seul les frais d'une hospitalité qui, pour lui, est difficile, alors que les classes supérieures en sont dispensées par le seul jeu de mécanismes socio-économiques ?

Ainsi s'effectue la lente et silencieuse montée d'un racisme que, longtemps, nous n'avons pas remarqué, et qui, maintenant, est solidement installé.

Il n'est évidemment pas question de critiquer les actions menées en faveur des immigrés. Mais ces efforts ne rencontrent qu'indifférence, et parfois même hostilité, dans la masse du monde ouvrier, ce qui en réduit la portée (éviter une expulsion ou construire un foyer...), sans faire progresser la situation d'ensemble : les mesures administratives les plus libérales n'auront qu'une efficacité insignifiante tant qu'elles seront « contrées » par le racisme.

La cause de l'échec ou du plafonnement de ces actions en faveur des immigrés vient de ce qu'elles envisagent beaucoup trop la situation des immigrés comme un problème en soi : celui-ci ne dépendrait que des pouvoirs publics (et, derrière eux, des employeurs). Si l'amélioration du sort des postiers, des mineurs ou des cheminots peut effectivement se traiter sur ce mode-là, à l'égard des immigrés intervient un autre facteur, extrêmement contraignant : le sentiment des Français à leur égard. Bref, la limite de ces actions est de vouloir traiter du problème des immigrés comme si le racisme n'existait pas.

C'est pourquoi limiter l'immigration nous apparaît comme une mesure de prudence urgente. Et cela non seulement pour préserver la quiétude des quartiers populaires, mais par honnêteté à l'égard des immigrés : il y a maintenant trop de racisme en France pour que nous puissions leur garantir un accueil décent.

Si une telle mesure peut être interprétée, en première analyse, comme un geste inamical à l'égard des pays qui nous envoient de la main-d'œuvre, n'oublions pas combien l'existence du racisme en France risque de compromettre, à plus long terme, nos relations avec ces pays : d'abord parce que la manière dont nous recevons leurs citoyens est indigne, et ensuite parce que le « cartiérisme » accompagne inévitablement le racisme.

A force de durer et de s'incruster dans les esprits, le racisme risque de se politiser, de miner la mentalité ouvrière et de la faire dériver, subrepticement, dans la direction opposée à celle que nous indique le discours, marxiste et généreux, des motions syndicales : le risque du fascisme est inscrit dans l'habitude du racisme.

* Ouvrier spécialisé.

UN ALGÉRIEN AU VILLAGE

A LANCOME, petite commune de cent quarante-cinq habitants de la Beauce pouilleuse, depuis longtemps rien ne se passe. C'est dans l'indifférence que les derniers vieux fidèles ont accepté, il y a bientôt dix ans, la fermeture de l'église. Une voisine en garde la clé. A la rentrée scolaire d'il y a trois ans, l'instituteur ne s'est pas présenté. Morte l'école de brique, silencieuse la cour de récréation...

Ainsi, on avait donc dans Lancôme plus de raisons de s'étonner que de s'émouvoir lorsqu'il y a quatre ans un Algérien est venu s'installer avec sa femme française et ses cinq enfants, en rachetant la licence d'un des deux cafés qu'il se refuse du reste à exploiter.

Observée de l'extérieur, elle est bien beauceronne la maison d'Abdelkader Keffil : toute en longueur et décrochements, façade de moellons dorés, joints caillouteux et toiture qui hésite entre la tuile et l'ardoise. Seules portes et fenêtres retiennent un instant l'attention : c'est qu'on ignore ici cette couleur verte, criarde, si caractéristique de l'Afrique du Nord. Il faut quelques instants pour s'habituer, à l'intérieur du logement, aux murs blanchis à la chaux de la pièce commune, au bleu layette de la cuisine et aux taches multicolores de la naïve figuration d'un calendrier islamique, avec ses portraits de marabouts et ses représentations de miracles. Ainsi se trouve reconstitué, au bord de la Cisse, le gourbi de l'oasis de ses parents qu'il quitta en 1954. N'était le climat qui, l'hiver, rend pénible l'exercice de son métier de vendeur de légumes sur les marchés des alentours, Abdelkader Keffil ne verrait que des avantages à sa situation présente. Avec toutefois cette réserve qui le chagrine : la cantine scolaire, dans le village voisin, et malgré ses démarches, ignore résolument pour ses enfants que la religion musulmane interdit la consommation du porc.

Mais le racisme alors ? Comment le ressent-il ? Le racisme : « Ici, il n'y en a pas. » *La réponse est catégorique. Sa femme, demeurée jusque-là silencieuse, approuve :* « C'est vrai, ce n'est pas comme dans la Zup de Blois en H.L.M. ; là-bas, on avait toujours des ennuis ; mais ici vraiment rien à dire. » « Rien à dire », *répète derrière elle son mari. Et pour les enfants ?* « C'est pareil. »

Au café-bar-tabac-buvette-cabine téléphonique et services en tout genre de René et Hélène Brieude, les vieux du pays, qu'on ne voit guère que le dimanche pour la belote tout-atout sans-atout, s'interrompent tout juste pour répondre : « Gars, celui qui a deux bras et qu'est pas fainéant, c'est pas important qu'il soit pas de par ici »... « En tous les cas, il ne nous prend pas notre travail »... « Vu qu'on est à la retraite », *ajoute un autre...*

Chez la quinzaine de familles interrogées, à aucun moment nous n'avons perçu une trace de ressentiment à l'égard d'Abdelkader Keffil. Mieux même, Albert Hamelin, un des exploitants agricoles importants de la commune, le trouverait plutôt plus serviable que ses compatriotes. Voterait-il pour lui s'il se présentait comme maire ? « Ah ! oui, certainement. » *Se fréquentent-ils alors ?* « Non, mais les enfants sont assez souvent ensemble. » *Et si sa fille à lui, Hamelin, voulait « sortir » avec un fils Keffil ?* « Pourquoi pas, si elle le veut. »

Alors, personne ne serait raciste à Lancôme ? Existerait-il entre Blois et Vendôme un îlot de tolérance miraculeusement épargné ? La question n'est pas si simple car, à chaque fois que nous avons suggéré qu'à Abdelkader Keffil et ses cinq enfants pourraient se joindre d'autres familles algériennes, une certaine réticence, une légère gêne, sont apparues. « Faut point trop abuser quand même, gars... », *a conclu un ancien.*

ALAIN MOREAU.

Lointaines origines

La classe ouvrière devant les premiers immigrants

Par MICHELLE PERROT *

DANS le dernier quart du dix-neuvième siècle, les Français, ces jardiniers tranquilles, sont affrontés à un problème nouveau : celui de l'immigration. Cette immigration, essentiellement ouvrière et pauvre, s'enracine dans le vieillissement d'une population raréfiée par la dénatalité. L'industrie, pour satisfaire sa boulimie de main-d'œuvre, puise dans le réservoir féminin : les femmes, ces immigrées de l'intérieur, forment, vers 1913, près de 38 % de la population industrielle active, un des plus hauts niveaux français. Mais les femmes — tisseuses, couturières, mains de la première révolution industrielle, celle du textile — ne peuvent satisfaire aux travaux de force que nécessitent la mise en place de l'infrastructure urbaine et ferroviaire, le développement des industries chimiques et métallurgiques. L'exode rural, accéléré pourtant, n'y suffit pas, d'autant plus qu'au début du vingtième siècle le secteur tertiaire en plein essor attire une population instruite par l'école Ferry et avide de cette promotion sociale qu'incarne à ses yeux le statut d'employé.

Amorcé à la fin du Second Empire, le mouvement d'immigration atteint son apogée entre 1876 et 1886. A cette date, les étrangers constituent 2,9 % de la population totale (soit 1 126 531, selon le recensement) et 7 à 8 % de la population ouvrière active. Il y en a à peine plus en 1911 : 1 159 000 (2,86 %).

Mais ces chiffres bruts masquent l'amplitude réelle du phénomène. D'une part, à partir de 1889, la loi sur la naturalisation d'office réduit le nombre des personnes comptées précédemment comme étrangères ; il y aurait eu près d'un million de « francisations » entre 1872 et 1911. D'autre part, les recensements quinquennaux rendent mal compte des allées et venues d'une main-d'œuvre essentiellement nomade, temporaire, voire saisonnière et parfois journalière. Enfin, si la proportion des étrangers demeure globalement faible, on ne doit pas oublier leur concentration sociale et géographique : des villes comme Roubaix et Tourcoing sont presque à moitié belges ; sur 360 000 habitants en 1881, Marseille compte près de 50 000 Italiens, etc. Cette cristallisation en certains points, excédant ce « seuil de tolérance » aujourd'hui établi par les sociologues, crée des problèmes et donne aux contemporains l'impression d'une immigration massive, voyante. Le terme d'invasion, si souvent employé pour la qualifier, est à cet égard significatif.

Les difficultés s'aggravent du caractère anarchique d'une immigration sauvage. Comme aujourd'hui, elle s'effectue souvent par chaîne de parenté ou de voisinage, réseau élémentaire de solidarité, d'ailleurs utilisé par les employeurs prompts à transformer tel oncle docile en contremaître et marchandeur d'hommes. Le patronat opère ainsi très empiriquement, étendant à l'étranger les méthodes usitées dès longtemps pour drainer la campagne française : des racoleurs — tel le plaegbaas **des Flandres — semant des promesses toutes verbales, rarement tenues, d'où d'innombrables contestations par la suite. L'Etat ne joue pratiquement aucun rôle. Aucune régulation n'existe avec les rythmes de l'économie. Durant la grande dépression des années 1882-1886, le flot des arrivants continue à grossir (+ 125 000 entre les deux recensements de 1881 et 1886), alors que règne un chômage aigu. D'où la grande poussée xénophobe de ces années que l'expansion de la Belle Epoque atténuera.**

Au début du vingtième siècle, un ralentissement des courants habituels (Belges, Italiens), retenus par le développement de leurs économies nationales, conduit les employeurs, notamment dans l'Est, à s'organiser pour élargir les aires de recrutement. Le Comité des Forges prend en main la quête de la main-d'œuvre italienne pour les mines de Lorraine et pousse sa prospection jusqu'au sud de la péninsule. La Société d'Agriculture de Nancy, en 1906, s'entend avec un député polonais pour faire venir un convoi de quatre cents Galiciens. Les pitoyables conditions faites à ces immigrants contraignent les pays d'origine à s'interposer. En 1913, le Commissariat de l'émigration à Rome tente d'introduire quelques garanties pour ses ressortissants. Mais le Comité des Forges refuse toute négociation. Par contre, en 1910, de premiers contrats d'embauche sont signés par la Société nancéienne avec des Polonais et les mines de Soumont (Calvados) acceptent pour leur part les clauses du Commissariat romain.

"Prenez garde aux Asiatiques"

AINSI s'ébauchait timidement une politique contractuelle que les besoins de guerre auraient dû accentuer s'ils n'avaient cherché leur assouvissement dans l'exploitation du marché colonial. Indochinois, Africains du Nord, allaient, à côté des femmes au sort parallèle, faire tourner les usines de guerre. L'Empire apportait le secours de nouvelles armées de réserve, chargées de maintenir les salaires à l'abri des « excessives prétentions » que les ouvriers français, doués d'une conscience de conjoncture affinée par un siècle d'exercice, auraient pu tirer du sentiment de leur utilité. Dès 1883, Paul Leroy-Beaulieu, économiste partisan de la colonisation, brandit la menace chinoise : « Aux désirs intempérants et aux prétentions excessives de nos ouvriers, il y a un avertissement que l'on doit opposer et dont ils feront leur profit s'ils ont quelque sagesse : Prenez garde aux Asiatiques, ces rivaux qui ont pour idéal du bonheur une écuelle de riz. » **(1).**

Ces étrangers, qui sont-ils donc ? En 1872 comme en 1911, Belges et Italiens réunissent 61 % de la main-d'œuvre étrangère, mais les seconds prennent largement la tête du peloton (Italiens : 15 % en 1872, 36 % en 1911 ; Belges : 46 et 25 %) (2). La part des Allemands n'a cessé de reculer (15 % en 1872, 9 % en 1911), réduite par la franche hostilité qu'ils rencontrèrent après Sedan, mais plus encore par la croissance du Deuxième Reich. Deux groupes mineurs grandissent : Espagnols (62 000 en 1872, 105 000 en 1911), concentrés surtout dans l'Aquitaine dépeuplée, et originaires d'Europe centrale et orientale, Russes, Polonais, Austro-Hongrois (1,7 % en 1872 ; 4,5 % en 1911), juifs pour la plupart, chassés par les pogromes qui se succèdent à partir de 1881, réfugiés dans les quatrième et onzième arrondissements de Paris, où ils sont casquettiers, tailleurs, ébénistes. Leur arrivée ranime un antisémitisme latent qu'exploite le boulangisme et qui concourt peut-être à expliquer la sourde indifférence de la masse ouvrière au temps de l'affaire Dreyfus. « Il y a deux mois à peine, **lit-on dans le journal blanquiste « Ni Dieu ni maître » (5 novembre 1882),** une horde d'Israélites s'abattait sur le treizième arrondissement. Ces protégés des hauts barons de la flibuste juive, soutenus également par les plus purs d'entre les réactionnaires de tout poil et de tout culte, furent installés dans la cité Jeanne-d'Arc. (...) La capitale possède quelques parasites de plus. Que vont faire ces inassimilables ? »

Texte significatif des représentations d'une époque : le juif ne peut être que le suppôt du capitalisme, de Rothschild ! Toutefois, actifs syndicalistes et souvent militants révolutionnaires, ces travailleurs juifs réussirent à réduire quelque peu leur marginalité, s'attirant au contraire les foudres de la droite nationaliste. Dans un livre violemment xénophobe, les Indésirables **(1907), consacré surtout à l'immigration en Angleterre et à la célébration de** l'Allien's Bill **(juillet 1905) comme mesure restrictive exemplaire, Auguste Monnier stigmatise l'immigration russo-polonaise comme** « la plus inquiétante de toutes parce qu'elle ne se digère pas, parce qu'elle nous peuple d'individus si opposés de race, si différents de mœurs (et) qui nous inondera de ses éléments inassimilables ! C'est en propres termes une invasion qui nous menace » **(p. 283). On notera que, selon le dictionnaire** Robert, le

* Maître de conférences à l'université Paris-VII.

(1) *Essai sur la répartition des richesses*, 1883, p. 474.

(2) G. Mauco, *les Etrangers en France, leur rôle dans l'activité économique*, 1932, regroupe les statistiques des recensements.

هكذا من الإهمال

Les fondements scientifiques des inégalités ethniques

Les inégalités d'intelligence sont-elles inscrites dans les données génétiques ?

Par ARTHUR R. JENSEN *

AU cours des trente dernières années, la recherche d'une explication scientifique du fait indéniable qu'est l'infériorité du quotient intellectuel (Q.I.) des Noirs, a été considérablement entravée par le spectre du racisme. Les théories qui veulent voir dans cette infériorité la conséquence de l'influence de l'environnement et se refusent à admettre l'hypothèse de l'action de facteurs génétiques, ont prévalu non en raison de leur rigueur scientifique mais parce qu'elles sont en parfaite harmonie avec notre croyance démocratique en l'égalité des hommes.

C'est un fait connu et incontestable que, soumis à des tests destinés à mesurer leur Q.I., les Noirs des Etats-Unis obtiennent une moyenne inférieure de quinze points à la moyenne des Blancs. Le succès d'un individu ne dépend pas exclusivement de son intelligence et d'autres facteurs entrent en ligne de compte, mais il faut cependant admettre que le Q.I. donne une indication, si imparfaite soit-elle, des possibilités de compétition d'un individu.

La différence de Q.I. entre les Blancs et les Noirs a une signification sociale considérable. Pourtant les partisans de la perspective environnementale se refusent à y voir autre chose qu'une différence artificielle engendrée par les conditions de vie. Mon but est de démontrer que leurs arguments ne résistent pas à une analyse poussée.

L'hypothèse d'une différence génétique d'intelligence n'a pas encore été directement vérifiée par les techniques classiques de la recherche génétique mais elle n'en doit pas moins être prise au sérieux. En effet, il n'y a aucune raison *a priori* pour que les différences anatomiques et génétiques considérables qui existent entre les races ne s'accompagnent pas de différences physiologiques et psychiques. Puisque l'intelligence et les facultés mentales dépendent de la structure du cerveau et puisque le cerveau, à l'instar des autres organes, est soumis à l'influence des gènes, peut-on logiquement nier la probabilité d'une influence génétique sur le cerveau ?

Des études génétiques faites sur des populations européennes et nord-américaines ont démontré l'héritabilité manifeste de l'intelligence et je ne connais pas un généticien qui récuse cette évidence. Les résultats des enquêtes sur l'héritabilité de l'intelligence des populations testées indiquent que les facteurs génétiques ont deux fois plus d'importance que les facteurs extérieurs sur les différences de Q.I. entre individus.

Une semblable étude n'existe pas pour les Noirs mais on peut raisonnablement supposer que l'héritabilité de l'intelligence ne diffère pas essentiellement chez les deux races. On ne saurait évidemment affirmer qu'elle constitue en soi une preuve formelle de différences génétiques interraciales. Cependant, l'importance du phénomène d'héritabilité du Q.I. ne fait que confirmer l'hypothèse que ces différences interraciales sont dues à des facteurs génétiques. Il est donc vraisemblable, sinon prouvé, que la basse moyenne du Q.I. des Noirs est due, au moins partiellement, à une différence génétique.

Tests culturels contre tests de performance

LES adversaires de cette hypothèse récusent les tests en fonction de leur contexte culturel qui défavorise les Noirs au même titre que toutes les minorités qui n'ont pas l'héritage intellectuel de la classe moyenne anglo-saxonne. Mais il existe des tests libres de tout contexte culturel, dits tests de performance, qui permettent d'écarter cet élément socio-culturel type qu'est le langage, en utilisant un matériel symbolique commun à de nombreuses cultures. Ces tests mesurent la faculté de raisonnement plutôt que des points spécifiques de connaissance. On constate avec étonnement que les Noirs obtiennent de meilleurs résultats aux tests « culturels » de vocabulaire, information générale, compréhension verbale, qu'aux tests de performance, réagissant ainsi à l'opposé de toutes les autres minorités des Etats-Unis.

Ceux qui parlent de « parti pris culturel » devront cependant reconnaître qu'ils ont exactement la même valeur de prédiction pour les Noirs que pour les Blancs. L'exactitude de ces prédictions a pu être vérifiée dans le domaine tant scolaire et universitaire que professionnel.

Nous avons pourtant voulu pousser plus loin l'analyse de ce « parti pris culturel » en faisant une étude comparée des résultats obtenus aux différents points d'un test de vocabulaire. Pour illustrer l'influence des différences culturelles sur la compréhension d'un mot, nous avons étudié les performances d'un groupe d'enfants anglais et d'un groupe d'enfants américains de Californie. Nous avons constaté que, tout en obtenant un total pratiquement identique, les enfants avaient réagi très différemment à certains mots, en fonction de leur contexte socio-culturel. La même analyse a été effectuée en opposant filles et garçons avec les mêmes résultats. Pourtant, quand nous avons comparé les résultats obtenus par des enfants noirs et blancs de la même école d'une ville de Californie nous avons constaté que la hiérarchie des difficultés était exactement la même pour les deux équipes, avec comme seule différence un pourcentage inférieur de bonnes réponses de la part des Noirs.

En conséquence, si ce genre d'analyse reflète l'existence d'un « parti pris culturel » entre groupes de différentes nationalités et d'un « parti pris sexuel » à l'intérieur d'un même groupe racial, pourquoi ne reflète-t-elle pas l'existence du fameux « parti pris » censé exister à l'encontre d'un des deux groupes raciaux ? Si les tests opèrent une discrimination contre les Noirs, comment expliquer que les Noirs et les Blancs commettent les mêmes erreurs aux mêmes endroits ? Je considère ainsi avoir suffisamment prouvé que les tests destinés à mesurer le Q.I. ne contiennent aucun élément discriminatoire qui permette de mettre leur valeur en doute.

Pour vérifier la validité de l'opinion couramment répandue, selon laquelle les Noirs sont défavorisés par la pauvreté de leur vocabulaire, nous avons analysé les performances des sujets les plus privés de vocabulaire qui soient, autrement dit les sourds et muets de naissance. Si leurs résultats aux tests verbaux sont considérablement inférieurs à la moyenne, comme on peut le supposer, lors de tests non verbaux, rien ne distingue en revanche leur performance de celle de sujets normaux. Ainsi que nous l'avons déjà mentionné, c'est exactement le contraire de ce qui se passe avec les Noirs.

On a également soutenu que les Noirs étaient généralement peu motivés dans leurs épreuves de Q.I. et qu'ils avaient de ce fait une attitude peu coopérante. Comment alors expliquer qu'on trouve peu de différences entre les performances des Blancs et des Noirs en ce qui concerne les tests de mémoire qui exigent autant d'attention, d'effort, de concentration que les tests d'intelligence, mais ne font pas appel à la faculté de raisonnement abstrait ?

Nous pouvons en conclure que la différence raciale ne touche pas également toutes les facultés mentales. Particulièrement nette au niveau du raisonnement conceptuel, elle est pratiquement inexistante en matière de mémoire et d'acquisition des connaissances.

L'étude comparative des résultats obtenus par les deux races, lors de tests reflétant, d'une part, la variante génétique et, d'autre part, la variance due au contexte social, démontre que, contrairement à la thèse soutenue par les « environnementaux », c'est dans les tests de la première catégorie que les différences entre Blancs et Noirs sont les plus nettes. Pour infirmer l'hypothèse génétique de l'infériorité intellectuelle des Noirs, les « environnementaux » citent des études comparant les Q.I. de groupes raciaux socio-économiques équivalents et constatent une différence nettement inférieure à celle communément reconnue. Nous avons là un excellent exemple de l' « illusion » des sociologues. En effet, pour obtenir des groupes socio-économiques identiques, on est amené à sélectionner des Noirs dont l'intelligence, entre autres traits, est supérieure, ce qui fausse les résultats. On constate d'ailleurs que, dans les groupes socio-économiques les plus élevés, la couleur de la peau des Noirs est plus claire, ce qui confirme que les caractères génétiques varient en fonction du statut social. Si la différence de Q.I. est inférieure dans l'expérience citée par les « environnementaux », la cause en est donc non seulement l'environnement mais l'intervention de facteurs génétiques.

La théorie environnementale semble infirmée sur bien d'autres points. Sur presque tous les facteurs socio-économiques tels que l'éducation, la santé, les ressources, la nutrition, les Indiens, par exemple, sont nettement plus défavorisés que les Noirs. Ils devraient donc avoir, en accord avec cette théorie, un Q.I. plus faible que celui des Noirs. C'est exactement le contraire qui se produit et les « environnementaux » ne semblent pas capables d'expliquer ce résultat.

Pour conclure, j'ai essayé de souligner la précarité de nos connaissances sur l'origine des différences intellectuelles interraciales. Je n'affirme pas avoir la preuve de l'existence de différences génotypiques entre les races, et je ne prétends pas voir accepter une théorie sans preuves suffisantes. Je me suis simplement efforcé de démontrer que les recherches que nous avons faites vont à l'encontre de la thèse environnementale généralement admise par les sociologues et la plupart des scientifiques. Le problème reste donc posé.

Si d'autres recherches devaient prouver l'existence formelle de différences interraciales génétiques, rien ne serait changé au fait que chaque individu doit être traité en fonction de ses caractéristiques propres et non en fonction de son appartenance à un groupe déterminé. Accepter la réalité des différences permettrait d'envisager un programme où chacun, recevant une éducation appropriée dont il tirerait le maximum de bénéfice, pourrait accéder à une égalité réelle de droits et de possibilités.

* Professeur à l'Institute of Human Learning, université de Californie, Berkeley.

Des théories pseudo-scientifiques à des fins politiques

Ignorant le rôle de l'environnement sur chaque individu

Par STEVEN ROSE *

ON entend par *racisme* toute prétention de supériorité naturelle d'un groupe humain sur un autre. On entend par *racisme scientifique* l'utilisation du langage et de certaines techniques scientifiques pour appuyer les théories selon lesquelles certains peuples sont intrinsèquement supérieurs à d'autres par leur intelligence, leur civilisation ou d'autres attributs sociaux bien définis.

Si l'histoire du racisme se perd dans la nuit des temps, le racisme scientifique est une relative nouveauté : ce n'est qu'au dix-neuvième siècle, avec l'apparition de la biologie, que les théories racistes ont pu abandonner leur support idéologique religieux. C'est d'emblée sur le plan de l'intelligence que le racisme scientifique s'est concentré pour démontrer la supériorité d'une race sur l'autre, parvenant à cette conclusion résumée par Jensen : « *Tout comme il existe divers groupes sanguins, il existe des différences quantitatives dans la distribution des gènes chez les différents peuples. Les gènes semblent moins nombreux chez les Noirs que chez les Blancs.* »

Jensen et Eysenck pensent que, bien qu'imparfaits, les tests mesurent une unité biologique réelle parfois désignée sous le vocable de facteur G. Les neurobiologistes, dont je suis, trouvent cette conception étonnamment démodée. Les facteurs qui entrent en jeu dans l'accomplissement d'une épreuve sont multiples, et il est absolument impossible d'isoler un facteur « intelligence ». Par exemple, dans un labyrinthe où le mauvais choix est sanctionné par une décharge électrique, certains animaux feront une meilleure performance que d'autres non parce qu'ils sont plus intelligents mais parce qu'ils ont l'épiderme plus sensible.

Les tests de Q.I. sont une institution sociale et ont été délibérément manipulés pour obtenir une répartition normale des résultats. On pourrait aisément trouver des tests où les ouvriers surpasseraient la classe moyenne et où les Noirs battraient les Blancs, mais on évite ce genre d'expérience.

Même les tests dits « culturellement neutres » ne peuvent pas faire abstraction de l'influence des différences géographiques et sociales. Imputer à une *différence biologique* les différences de résultats obtenus aux mêmes tests par des groupes socio-économiques identiques blancs et noirs, c'est faire bon marché du déséquilibre culturel que représentent des siècles d'esclavage et de discrimination.

Il est étonnant que certains psychologues continuent de considérer ces tests non comme l'expression des possibilités d'un individu dans un contexte social donné, mais comme l'expression d'une réalité biologique, ignorant délibérément tout le travail de recherche effectué par les neurobiologistes dans le domaine de la connaissance.

(Lire la suite page 20.)

* Professeur de biologie à l'Open University Milton Keynes (Royaume-Uni)

---

terme de « métèque » fait une de ses premières apparitions péjoratives chez Maurras en 1894, au sens d' « étranger résidant en France et dont l'aspect physique, les allures sont très déplaisantes ».

L'antisémitisme, par ses implications historiques et culturelles, pose la question raciste de façon paroxystique. Ce n'était pas alors la plus voyante au niveau populaire. Belges et Italiens, par leur nombre, présentaient des problèmes beaucoup plus massifs, très variables d'ailleurs selon leur degré de qualification et leur niveau de vie. Les premiers peuplent les hauts fourneaux, les mines et les tissages du nord de la France ; souvent ouvriers professionnels, sédentaires, ils s'assimilent relativement bien, surtout en pays flamand où ils ont joué un rôle considérable dans l'implantation socialiste et syndicale. Dans certaines grèves, pourtant, des bagarres opposent à maintes reprises houilleurs français et belges, surnommés Boers par dérision, au début du vingtième siècle.

"Ils vivent entre eux"

MAIS le véritable sous-prolétariat de l'époque, ce sont les Italiens, Piémontais d'abord, puis progressivement Napolitains, Calabrais, Siciliens ; ils travaillent comme terrassiers, manœuvres des industries chimiques, alimentaires, métallurgiques, manutentionnaires des ports méridionaux. Célibataires ou dotés au pays d'une nombreuse famille, ils sont nomades, durs à la peine, sobres, avant tout préoccupés d'économiser, ce qui leur vaut la louange patronale et l'opprobre ouvrière. « Il n'y a pas chez ces ouvriers de dignité personnelle, déclare un militant syndical en 1884 ; ils endurent tout. Si on leur dit de rentrer à la cloche, à une minute près, et cela sous une peine quelconque, ils courbent la tête et obéissent. »

Le Cri du peuple, quotidien socialiste, décrit avec une indignation mêlée de dégoût le mode d'existence des raffineurs de sucre italiens à Paris : « Ils vivent entre eux, ne se mêlent pas à la population, mangent et couchent par chambrées ainsi que des soldats qui campent en pays ennemi... Ils se mettent huit, dix, quinze dans une chambre ; l'un d'eux est chargé du ménage. La même chambre loge deux chambrées : une de jour, une de nuit. L'équipe qui va au travail est immédiatement remplacée par celle qui en revient. C'est grâce à cette promiscuité répugnante mais fort économique que les ouvriers italiens réussissent, sur un salaire de 3,25 F, à mettre de l'argent de côté. » (21 mars 1885.)

Leur docilité isole les Italiens, comme aussi leur sens du clan, leur bas niveau de vie, leurs habitudes religieuses, leurs mœurs parfois brutales. Les « faits divers » des journaux, même socialistes, sont pleins du récit de leurs éclats, des bagarres qui, au sortir des bals, les opposent aux ouvriers français.

Aussi sont-ils l'objet d'une véritable xénophobie qui culmine durant la grande dépression des années 1882-1886. Des troubles (on en dénombre près de quatre-vingts) se produisent sur les chantiers de chemin de fer, dans les zones portuaires ; le Midi, le région marseillaise sont leur théâtre principal. Si ces manifestations demeurent en priorité l'affaire de manœuvres menacés dans leur emploi, pauvres, frustes, plus prompts à l'émeute qu'à l'organisation, elles ont un fort pouvoir d'entraînement et mobilisent beaucoup de monde. A Marseille en 1881, à Aigues-Mortes en 1893, plusieurs milliers de personnes font la chasse aux Italiens. Brusques et brutales flambées de colère, ces troubles sont meurtriers : une trentaine d'Italiens au moins y auraient péri, dont une vingtaine aux salins d'Aigues-Mortes où déferle la colère ivre. Ces cadavres émeuvent peu l'opinion française : la sensibilité devant la mort s'arrête aux frontières du sous-développement, elle est étroitement sociale.

Les facteurs économiques, la concurrence très réelle que les ouvriers étrangers, véritable épée de Damoclès des salaires, exerçaient, notamment en période de crise caractérisée par un reflux général vers les travaux de manœuvres, ne suffisent pas cependant à expliquer cette xénophobie virulente ou latente. D'autant plus que ces travailleurs sont loin d'avoir joué un rôle passif dans le mouvement ouvrier ; leur participation, voire leur initiative dans les grèves, est importante ; ils s'y montrent souvent tenaces, poursuivant parfois la lutte quand les Français l'abandonnent : ainsi chez les raffineurs parisiens en 1882, les métallurgistes de Longwy en 1905.

La xénophobie des natifs, c'est en eux-mêmes aussi qu'il faut en chercher les racines, dans ce traumatisme que provoque tout changement, ce malaise que suscite toute différence, dans la peur qu'une société un peu close, en voie de sédentarisation, éprouvait pour les nomades, les déracinés. Errants et faméliques, les étrangers n'étaient-ils pas le rebut de leurs nations ? Les statistiques criminelles, à la Belle Epoque, insistent sur leur part croissante dans la délinquance. Le véritable ostracisme dont sont victimes les Bohémiens, repoussés de village en village et auxquels on essaie d'imposer un statut, offre un autre symptôme d'un état d'esprit assez général, auquel les prolétaires, investis par la nation, ne peuvent tout à fait échapper.

"La peur du déraciné"

LE vocabulaire porte à cet égard un éloquent témoignage. La litanie des injures populaires puise à pleines mains de ce côté. Uhlan, Prussien, Italien y tiennent la vedette, auxquels s'ajoute tous le legs des expéditions coloniales. Héritage de l'âge barbaresque, sarrasin servait depuis longtemps à qualifier les briseurs de grève. Au fil des années, surgissent dans les querelles de la rue ou de l'atelier : Bédouin, Kroumir, Pavillon noir, Zoulou, Boer... Derrière le Piémontais se cache le Bicot, que G. Esnault signale en 1892 dans son « Dictionnaire des argots », pour désigner les Nord-Africains, surtout les Algériens, avec une connotation dérisoire (3). La poussée des nationalismes (en exaltant la différence), le développpement des impérialismes (en célébrant la civilisation) confortaient la bonne conscience, créaient une ambiance favorable au développement de ce mépris qui fonde toute xénophobie.

L'internationalisme n'a rien de spontané. Il est le fruit de l'éducation et de la conscience. Le syndicalisme aurait pu jouer ici son rôle, et il est vrai qu'il l'a tenté, mais de façon souvent verbale, sans mettre cette question au premier plan de ses préoccupations. Dans les années 80, frêle et balbutiant, le syndicalisme se laisse quelque peu submerger par la poussée xénophobe. Persuadés que l'étranger sous toutes ses formes est la cause de tous les maux et du marasme économique, certains syndicats se transforment en associations de défense des ouvriers français, revendiquant l'exclusion totale. « Le travail national est le seul souverain. » D'autres se contentent de demander une limitation à 10 %, ce qui sera souvent obtenu sur les chantiers de l'Etat et des communes, et de réclamer l'égalité des salaires, de façon un peu platonique.

Après 1895, avec un relatif plein emploi retrouvé, la tension s'atténue, les heurts diminuent et le grand nombre des naturalisations indique qu'une certaine assimilation fonctionnait. Pourtant, l'acceptation de l'étranger en tant que tel est fragile ou éludée. L'effort remarquable d'enseignement ouvrier déployé par la C.G.T. ne s'y attarde guère, à une époque où, cependant, l'exaltation de la patrie, fondement de l'instruction civique dispensé à l'école, aurait nécessité de solides contrepoids. Ce n'est pas la brutalité grossière et provocante de l'hervéisme, récusé par l'immense majorité de la classe ouvrière, les confusions sommaires qu'il entretenait, qui pouvaient en tenir lieu. De toute manière, si la C.G.T. est implantée, elle reste très minoritaire. Son influence sur la masse ouvrière est forcément réduite, surtout dans ce domaine si complexe des psychologies collectives. L'action syndicale ne rend compte ici que d'elle-même. On ne saurait faire l'histoire réelle et quotidienne des travailleurs étrangers à travers les motions de congrès (4).

L'immigrant demeure un marginal : on ignore sa culture. On accepte (ou requiert) son travail suivant l'état du marché. Que le chômage renaisse, il redevient l'indésirable. L'entre-deux-guerres et la grande crise offrent le spectacle d'un mécanisme identique.

Le choc de l'étranger, race ou nation, met en jeu toutes sortes de représentations globales greffées sur des intérêts immédiats et des situations quotidiennes. C'est par excellence le domaine des occultations et des sublimations. La reconnaissance de l'Autre devrait être sans doute une conquête de la raison. Mais l'expérience historique montre qu'elle ne s'effectue qu'à travers la violente affirmation des identités contraires. Pour parvenir à l'égalité, il faut inverser la différence.

MICHELLE PERROT.

(3) P. Bédarida, « Le mouvement ouvrier français et la colonisation ». *Mouvement social*, janvier-mars 1974.

(4) C'est la limite du livre par ailleurs fort utile de Léon Gani, *Syndicats et travailleurs immigrés*, Editions sociales, 1972.

(Suite de la page 19)

Le piège qui guette les psychologues cherchant à donner un support biologique à leurs recherches est de conclure que les structures de l'esprit et du comportement sont présentes dans les gènes, hypothèse qui les conduit à la croyance inexacte que le génotype d'un individu détermine ses possibilités, lesquelles subissent ensuite l'influence des facteurs extérieurs de l'environnement.

Cette idée rigide et naïve d'un « potentiel génétique », abandonnée depuis longtemps par les généticiens au niveau individuel, réapparaît au niveau d'une communauté dans les estimations d'héritabilité et de variance.

Les résultats des études sur l'héritabilité sont sujets à caution pour trois raisons. La première est que la valeur des données empiriques sur lesquelles elles sont fondées est suspecte, pour employer un euphémisme. La seconde est que le Q.I., même s'il était une réalité biologique et non un produit social, ne saurait être exprimé par une mesure quantitative au même titre que la taille, le groupe sanguin ou la mortalité prénatale. Enfin, il est tout à fait illégitime d'utiliser par extrapolation — pour exprimer des différences génétiques inter-raciales — une mesure conçue pour des différences génétiques inter-individuelles.

Jensen et Eisenck mélangent deux concepts bien distincts — celui de « race » biologique et celui de « race » sociale — et parviennent ainsi à des conclusions qu'il serait difficile de qualifier de scientifiques, considérant les Noirs, les Irlandais, les juifs et même les ouvriers comme s'ils représentaient des « races » au sens biologique du terme, seul valable au niveau d'études génétiques.

En conclusion, pour parler clair, il est impossible de concevoir un programme de recherche scientifique qui puisse répondre à la question : dans quelle proportion les différences de Q.I. existant entre différents groupes raciaux peuvent-elles être imputées aux gènes et à l'environnement ? On peut alors se demander pourquoi on a continué avec autant de persistance à se poser une question qui n'a pas de réponse. Pour le comprendre, il faut rappeler comment est née la corrélation entre les tests d'intelligence et les idées racistes.

L'histoire des tests d'intelligence a commencé avec Galton, dont *le Génie héréditaire* (1869) ouvrit la route à une série d'études sur le caractère héréditaire de l'intelligence. De ses études sur un certain nombre de sujets éminents, Galton avait conclu qu'il détenait la preuve irréfutable que le génie était héréditaire. Il tenta ensuite, avec son élève Karl Pearson, d'aider à l'avènement d'une race plus forte en appliquant aux hommes les techniques de sélection mises au point pour le bétail.

L'étude des origines de l'intelligence se trouva ainsi fermement intégrée dans une perspective de lutte darwinienne. La tâche des eugénistes ne consistait pas seulement à protéger la société (ou, pour être plus précis, la classe moyenne) des criminels héréditaires, mais également les races supérieures des races inférieures.

Le premier test d'intelligence conçu par Alfred Binet en 1905 comme instrument clinique destiné à orienter les moins favorisés reposait fondamentalement sur une théorie biologique de l'intelligence qui ne pouvait que séduire les psychologues défenseurs de la thèse de l'héritabilité du Q.I. comme Goddard et Terman. Goddard émit l'idée qu'il y avait un rapport direct entre les facultés intellectuelles d'un individu et sa position sociale et conclut que, dans le contexte d'une démocratie, il était primordial que l'élite intellectuelle persuade les masses de se soumettre à son jugement éclairé.

L'idée de l'infériorité génétique des Noirs fut communément admise et, si les porte-parole du mouvement eugéniste ne se recrutaient pas directement chez les psychologues et les généticiens, l'idée que la science de l'hérédité permettrait l'avènement d'une humanité meilleure était partagée par tous.

Le mouvement eugéniste était plus fort, plus manifestement raciste et pro-nazi aux Etats-Unis que dans le Royaume-Uni. Dans trente et un Etats, des lois sur la stérilisation furent votées et, en 1935, plus de vingt mille stérilisations avaient été effectivement accomplies. Plus importante encore fut l'instauration d'une politique d'immigration sélective, destinée à protéger la race anglo-saxonne d'une menace dysgénique.

Quand aujourd'hui, cent ans après la publication du *Génie héréditaire*, on nous demande de retourner aux préoccupations intellectuelles des eugénistes d'une ère révolue, qu'il soit bien entendu qu'il ne s'agit nullement de se prononcer sur une question scientifique mais de réfléchir sur un problème idéologique aux implications tant politiques que sociales.

Le contexte politique et social

LES liens entre les conclusions de Darwin et de Galton — introduisant la notion de « lutte pour la vie » et de « survie du plus apte » — avec la politique du laisser-faire et l'expansion coloniale du capitalisme victorien sont évidents. La classe moyenne, la plus « apte », avait un droit « biologique » à ses privilèges. Vouloir aller à l'encontre de cet ordre des choses en éduquant la classe ouvrière, considérée comme une race à part, ou en améliorant ses conditions de vie, était un défi aux lois de la biologie, un acte contre nature. La race anglaise, la plus « apte », avait un droit « biologique » à son expansion coloniale et même, en allant plus loin, un devoir de mission civilisatrice. L'avantage du racisme est qu'il permettait d'effectuer un regroupement des classes anglaises sous la bannière de la supériorité raciale ; tous les Anglais — même les ouvriers — étaient plus intelligents que les « *races inférieures sans loi* », les métèques qu'on trouvait dès Calais.

Dès son origine, cette technique de classification des individus en fonction d'un niveau d'intelligence déterminé par un potentiel génétique fut utilisée pour justifier la structure socio-économique et la politique de discrimination raciale des peuples impérialistes. En Amérique, elle fournit son appui à deux buts socio-politiques parfaitement explicites : le contrôle de l'immigration européenne et l'assujettissement des anciens esclaves noirs.

Pourquoi, après vingt-cinq années de pieux silence, le problème resurgit-il de nos jours ? La réponse ne peut être qu'une hypothèse, mais il me semble assez clair qu'à une époque où l'Amérique a manifestement échoué dans son désir de résoudre ses conflits internes, où la violence urbaine et l'antagonisme racial sous-jacent ne font que croître, elle ressent un besoin de trouver des excuses biologiques à son impuissance. S'il y a un tel chômage chez les Noirs, ce n'est pas la faute de l'Etat, c'est la faute de leurs gènes...

En Europe occidentale, la situation économique défavorable a accentué les problèmes sociaux, et les tensions raciales entre les immigrants (recrutés massivement entre les années 50 et 60) et les autochtones se sont exacerbées.

Pour conclure, puisque chaque être humain est le produit d'une interaction entre son génotype et l'environnement, il n'y a que deux façons d'améliorer les choses : modifier le génotype ou modifier l'environnement. Les nazis ont essayé la première solution, il me semble souhaitable de se concentrer sur la seconde. Nous pourrions éliminer la pauvreté, la malnutrition, les taudis, l' « étiquetage » *a priori* des enfants par les professeurs. Nous pourrions essayer de lutter contre notre mode de vie, qui transforme les enfants et même les adultes en robots prisonniers d'une routine.

STEVEN ROSE.

Correspondance

Films et histoire

A la suite de notre page de cinéma politique (le Monde diplomatique, *mai 1975*), *notre collaborateur et ami Marc Ferro, auteur de courts métrages (quinze minutes) consacrés à des sujets d'histoire contemporaine, nous adresse les remarques suivantes :*

Vous avez écrit : « Toute l'entreprise de Pathé-Hachette (...) convient parfaitement à la tentative de « déproblématisation » de l'histoire, matière scolaire, que souhaite la réforme Haby. Par son aspect irréfutable (...), le film démontre l'histoire et évite les discussions gênantes. » Or au contraire, l'expérience a prouvé que ces films de quinze minutes suscitent, chacun, des discussions politiques de plusieurs heures. Personnellement, j'ai assisté à quatre expériences de ce type en un mois, dans trois lycées et une université. Enfin, vous ne relevez pas que ces films donnent souvent la parole à la société (le colonisé algérien, les Noirs des Etats-Unis, etc.), ce que l'histoire traditionnelle se refuse à faire de façon systématique sous prétexte d'objectivité. Je suis d'accord avec vous sur la nécessité de changer le niveau des films et de passer au quotidien. J'ai essayé avec le film sur les paysans chinois, mais la pénurie en documents de ce type renvoie de façon abusive, j'en conviens, à la prétendue grande Histoire. Pour le reste, je suis assez d'accord avec ce qu'écrit Serge Daney — et avec ses critiques. Je termine en ajoutant seulement que la mise en cause du document n'est pas nécessairement l'objet unique de l'histoire. Comme Foucault l'a bien dit dans les Cahiers, nous devons d'abord prévenir la destruction du témoignage, sa récupération par l'institution. C'est ce à quoi je me suis employé.

D'autre part, M. Roger Nothar, avocat à Reims, nous écrit à propos de l'article dans lequel Ignacio Ramonet parle du film Au nom de la race :

L'auteur de l'article sait-il au moins que cent mille hommes environ ont été procréés dans les Lebensborn en méconnaissance complète de la plus rudimentaire dignité humaine ? (...) L'auteur de l'article ne semble pas d'accord avec l'idée exprimée dans le film que les Lebensborn étaient des usines destinées à produire des enfants tous identiques et sans noms. (...) Le film accuse pour abattre, au besoin par la sélection arbitraire de témoignages, par le gonflage artificiel des images, ce qui était le véritable moteur de la machine nazie, à savoir le mythe de la supériorité de la race aryenne.

[Le film ne dit pas expressément que les Lebensborn aient été ce type d'usines. Il le suggère toutefois si habilement que M. Nothar en reste convaincu. Pour une meilleure information sur les Lebensborn (dont il n'est pas question de sous-estimer le caractère déshumanisé), voir l'article de Michel Tournier dans le Monde du 7 mars 1975. Quant à excuser l'arbitraire et l'artifice parce qu'ils sont utilisés contre le nazisme, cela nous semble insoutenable ; la vérité seule, dans sa précision et sa concision, est d'autant plus accablante qu'elle ne se soutient d'aucune mystification. Aucun ennemi, aussi ignoble soit-il, ne mérite que, pour le combattre, on descende à son niveau. C'est une question de morale politique. — I. R.]

L'U.R.S.S. et la seconde guerre mondiale

Le général Nikolaï Chekhovtsov, sous le titre « Un effort commun mais très inégal », écrivait dans le Monde diplomatique *(mai 1975)* : « L'absence d'un front actif à l'Ouest permettait à l'Allemagne fasciste et à ses alliés de jeter contre l'Union soviétique l'essentiel de ses forces : cent quatre-vingt-dix divisions, cinq mille avions, quatre mille chars. » *M. Roland Tison, de Tours, nous écrit à ce sujet :*

L'auteur de l'article passe bien entendu sous silence le fait que l'Union soviétique avait conclu avec l'Allemagne nazie un pacte d'amitié en août 1939, pacte qui évitait à Hitler une lutte sur deux fronts comme en 1914.

La France et l'Angleterre eurent seules le courage de s'attaquer au nazisme en septembre 1939 et face à l'essentiel des forces allemandes qui étaient de cent trente-six divisions, trois mille deux cents avions et trois mille chars au 10 mai 1940.

Staline devait d'ailleurs adresser ses félicitations à Hitler après l'écrasement de la France en juin 1940, l'Angleterre restant seule pendant une année. L'Union soviétique, comme d'ailleurs les Etats-Unis, attendit d'être attaquée pour entrer dans le conflit.

Si en août 1939 les deux superpuissances d'aujourd'hui avaient menacé Hitler d'intervenir au lieu de se réfugier dans une lâche neutralité, nous aurions évité une terrible guerre de six ans, 50 millions de morts dont 20 millions de Soviétiques.

Matières premières et COMECON

Dans l'article de Nicolas Fakiroff intitulé « Les pays socialistes s'intéressent aussi aux pétrodollars » (le Monde diplomatique, *mai 1975*), *M. J. B..., de Versailles, relève la phrase suivante :* « Les Soviétiques n'ont jamais été très enchantés de jouer le rôle de principal fournisseur de matières premières pour la région », *phrase à propos de laquelle il nous adresse les remarques suivantes :*

Ce n'est — ou tout au moins ce n'a longtemps pas été — le cas en ce qui concerne la Hongrie et, en y regardant de plus près, pour les autres pays non plus certainement. En effet, pour ne citer qu'un seul exemple, pourquoi les Soviétiques ont-ils imposé la construction du combinat sidérurgique de Dunapentele, baptisée plus tard Sztálinvaros (Ville de Staline) pour devenir Dunaujvaros (Ville Nouvelle du Danube), alors que la Hongrie ne dispose pas de minerais de fer ? Que celui-ci doit être amené de Krivoïrog (bassin de Dniepropetrovsk) ? (...) C'était, pourrait-on rétorquer, à l'époque où la primauté de l'industrialisation à outrance était la loi. Mais alors, pourquoi ne pas avoir laissé développer l'industrie de l'aluminium, pour laquelle la matière première existait, la Hongrie étant, derrière la France, le second pays européen pour sa richesse en bauxite. Encore en 1972, la production d'aluminium brut (68 000 tonnes) n'était qu'à peine la moitié de l'importation nécessaire (126 000 tonnes).

D'autres exemples pourraient être cités, et certainement pas seulement de Hongrie, pour démontrer que l'U.R.S.S. n'a pas toujours rechigné à être le principal fournisseur de matières premières, surtout si cela lui permettait — en bon impérialiste — de tenir à sa merci, pas seulement militairement, les pays occupés.

[Tous les pays du COMECON, comme ceux du reste du monde, s'efforcent d'exporter des produits englobant le maximum de valeur ajoutée. Tout pays dont la balance commerciale, au chapitre des exportations, est fortement chargée en matières premières, présente les caractéristiques du sous-développement économique. Cette vérité n'échappe pas aux yeux des responsables soviétiques. Et si, malgré tout, l'U.R.S.S joue le rôle de principal fournisseur de matières premières pour ses partenaires du COMECON, c'est la conséquence de son état de développement économique. Que les Soviétiques aient eu tendance à vouloir remédier en partie à cet état de choses en mettant certains des pays du COMECON dans la position de transformateurs de certaines de leurs matières premières, cette accusation, formulée fréquemment par les Chinois, semble ne pas être dépourvue de tout fondement.

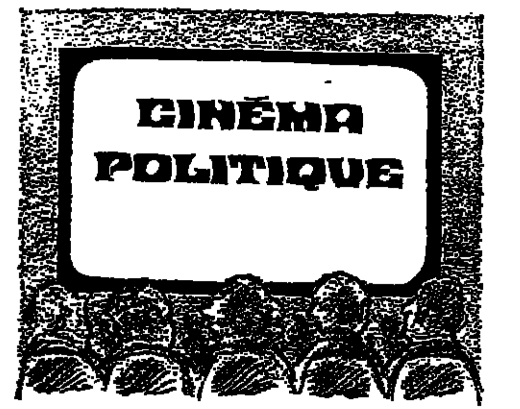
Que l'U.R.S.S. « tienne à sa merci » les démocraties populaires par le biais des livraisons en matières premières, je partage tout à fait l'avis de M. J. B. sur ce point. — N. F.]

Révolution et libération au Vietnam

M. Lê Thanh Khoi, professeur à l'U.E.R. de sciences de l'éducation à l'université de Paris-V, nous adresse une lettre dont voici les principaux passages :

La guerre a été une guerre du peuple tout entier, qui a fait appel à chaque instant à son génie créateur. « En temps de crise, toute la population devient soldat », disaient déjà les annales du temps de Trân Hung Dao (treizième siècle). Et Pham Van Dong déclarait en 1953 : « Compter sur ses propres forces, c'est compter sur les forces du peuple. Ces forces sont infinies, inépuisables : main-d'œuvre, ressources matérielles et intellectuelles. Elles auront raison de tous les impérialismes agresseurs et de leurs valets. C'est pourquoi nous devons mobiliser à fond les forces invincibles du peuple, les transformer en provisions, en armes, en munitions, en routes, en ponts, en fermeté, en esprit indomptable, en courage, en héros, en combattants modèles sur tous les fronts de la résistance : militaire, économique, culturelle, du Nord au Sud. »

Ce peuple est le même qu'hier et il est différent. Hier, une fois l'agresseur repoussé, le régime monarchique reprenait son cours et les conflits surgissaient de nouveau entre le paysan et ses exploiteurs, entre les minorités montagnardes et les mandarins du Delta. La révolution actuelle a eu le mérite de reprendre les plus belles traditions nationales, tout en brisant les structures périmées et en en édifiant de nouvelles qui assurent la libération des masses. L'autonomie culturelle et administrative a été reconnue aux minorités, la réforme agraire a donné la terre à ceux qui la travaillent, l'industrialisation sur la base du développement agricole, une éducation et une médecine de masse, élèvent peu à peu le niveau de vie général. Car la libération nationale ne prend tout son sens que si elle s'accompagne d'une libération sociale, et la libération sociale ne peut s'accomplir que si le pays s'affranchit de l'impérialisme. C'est précisément parce que le peuple a été libéré qu'il a pu résister pendant tant d'années à la machine militaire la plus puissante de tous les temps. Face à la technologie la plus avancée, l'homme a fait corps avec le paysage, accroché aux monts et aux rivières, confondu avec cette terre façonnée par un labeur millénaire, aujourd'hui disloquée, défoliée et d'autant plus aimée. La révolution vietnamienne a démontré avec éclat qu'il existe des données qui dépassent l'entendement des ordinateurs, qu'il est une autre voie que celle du suréquipement technique, et que l'homme reste en définitive le facteur déterminant. Il n'est pas besoin de souligner la signification de ce fait pour le développement et la libération d'autres peuples.



Regards sur le racisme

ABOLIR LE MEPRIS

Le racisme tranquille du cinéma d'antan a surtout flétri, avec cynisme et suffisance, quatre peuples politiquement opprimés, culturellement dénigrés et bafoués ; à savoir, le Noir, l'Indien, le Juif et l'Arabe.

C'est Hollywood, et en particulier le réalisateur D.W. Griffith qui, dès 1915, élabore l'œuvre dont les figures narratives serviront de matrices rhétoriques à la plupart des films racistes. Le considérable et néfaste succès de ce prototype (Naissance d'une nation) **contribue directement au réveil foudroyant du Ku-Klux-Klan, démantelé depuis 1869, et suscite une notable recrudescence des lynchages dans le Sud des Etats-Unis. Ce film, par ailleurs, va figer le comportement cinématographique de l'homme noir (incarné «** pour raisons de bienséance **» par des acteurs blancs grimés) qui sera désormais décrit comme un être inférieur, un abruti, un valet, un délinquant, un meurtrier, et, dans le meilleur des cas, comme un grand enfant jovial et volubile. A ce dernier aspect près, ce sont les mêmes attributs que l'Indien se voit conférer dans la longue série des westerns.**

Les œuvres qui s'opposent à cette représentation de ces deux peuples sont extrêmement rares avant la seconde guerre mondiale : la Ville grande, **de Mervyn Le Roy (1936) et** la Légion noire, **de Archie Mayo (1937), seront les deux films à dénoncer les violences anti-noires des populations blanches du Sud ;** Massacre, **d'Allan Crosland (1934), l'unique western modérément pro-indien.**

La nécessité de faire appel à l'ensemble de la nation pour participer à l'effort de guerre oblige Hollywood à suspendre le dénigrement de ces deux minorités. Dans ce contexte favorable, les cinéastes indépendants Léo Harwitz et Paul Strand, connus pour leurs idées progressistes, tournent le premier film véritablement antiraciste : Native Land. **Le Pentagone encourage cette voie, dans son intérêt, et commande à Frank Capra** The Negro Soldier **(1943) et** The Negro Sailor **(1944), où les combattants de couleur sont, pour une fois, représentés avec dignité.**

La réhabilitation de l'Indien est plus tardive, Anthony Mann l'amorce dans la Porte du diable **(1949), mais c'est Delmer Daves qui, en 1950, réalise le premier western réellement pro-indien** (la Flèche brisée), **où un pionnier blanc épousait une jeune Indienne et intervenait comme médiateur entre Cochise (chef des Apaches) et le général Howard. Les grands réalisateurs américains empruntent désormais cette voie : Raoul Walsh le fait dans** la Fille du désert, **et William Wellman dans** Au-delà du Missouri, **où il montre un trappeur qui se lie d'amitié avec un chef pied-noir, épouse une Indienne, adopte les coutumes de la tribu et décide d'y demeurer pour toujours. C'est à peu près le même scénario qu'illustrera Howard Hawks dans** la Captive aux yeux clairs, **en 1952. Avec le film de Samuel Fuller,** le Jugement des flèches **(1957), le ton politique est plus assuré, l'antiracisme plus polémique : le personnage principal, un Blanc (Rod Steiger), demande à se** naturaliser **sioux pour mieux combattre les Etats-Unis. Les interventions militaires en Amérique latine et, surtout, la guerre du Vietnam sont ressenties par une nouvelle génération de réalisateurs comme l'extension des violences perpétrées durant la colonisation de l'Ouest ; dans leurs westerns** (Soldat bleu, **de R. Nelson, 1970 ;** Little Big Man, **d'A. Penn, 1970 ;** Un homme nommé Cheval, **d'E. Silverstein, 1969 ;** Jeremiah Johnson, **de S. Pollack, 1971), ces jeunes auteurs condamnent l'impérialisme de leur pays et, dépassant leur cadre spécifique, ils soutiennent la lutte des minorités opprimées dans le monde.**

Une des minorités les plus brutalement agressées par une cinématographie a été la minorité juive calomniée par le cinéma nazi, qui, avec le Juif Süss, **de Veit Harlan (1940), proposa aux pays dominés le modèle du film antijuif. En France, le pamphlet d'Harlan n'eut pas un succès considérable et, en général, les cinéastes français se refusèrent à l'imiter ; on trouve cependant dans la production de Vichy deux films à caractère violemment antisémite :** les Corrupteurs, **de Pierre Ramelot, qui prétendait montrer «** le rôle néfaste que les juifs exerçaient en France, avant cette guerre, grâce à la presse, la radio et le cinéma, dont ils tenaient toutes les rênes **» (1). Le film se terminait par un appel vibrant du maréchal Pétain alertant le peuple français contre le « péril juif ». Ce syntagme, que le fascisme tentera de figer, sert précisément de titre à un documentaire** (le Péril juif, **1942) qui essayait d'illustrer les détractions les plus éculées de la propagande antisémite.**

Après la guerre et le dévoilement des atrocités nazies dans les camps au nom de la race, l'antisémitisme est pourfendu dans des films d'une grande efficacité, comme Feux croisés, **d'Edward Dmytrick (1947), et** le Mur invisible **(1948), d'Elia Kazan.**

Si le cinéma français échappe, ou presque, aux trois racismes que nous venons d'évoquer, par contre, il a l'exclusivité du quatrième : le racisme anti-arabe, entretenu par les fictions exotiques situées dans l'ambiance coloniale de l'Afrique du Nord et dont Pierre Boulanger analyse dans cette page les caractéristiques.

A la fin des années 50, le racisme assumé, massif, disparaît des écrans, le code Hays (censure américaine) le bannit expressément des films américains (« aucun film ne doit exalter la haine entre les peuples et les races. L'usage d'expressions péjoratives relatives aux peuples étrangers est interdit **»). Toutefois, de très nombreux films, qui se cachent sous le commode alibi de leur genre « d'aventures » prétendument apolitique, pratiquent encore un racisme subtil et obstiné en maintenant confinés dans des catégories psychologiques élémentaires les hommes de pays qui ont, généralement, conquis leur indépendance politique ces vingt dernières années et qui constatent aujourd'hui qu'une composante importante dans la lutte pour leur dignité culturelle doit consister à dénoncer le racisme, à refuser les stéréotypes et à abolir le mépris.**

IGNACIO RAMONET.

(1) *Le Film*, n° 48, 12 septembre 1942.

Le film colonial et l'homme maghrébin

LORS d'un épisode de la « pacification » de l'Algérie, le lieutenant-colonel Forey avait, en 1843, noté sur son carnet de route : *« Tous, nous étions stupéfaits de tant de beautés naturelles. Mais les ordres étaient impératifs, et j'ai rempli consciencieusement ma mission, en ne laissant pas un village debout, pas un arbre, pas un champ. Dans cette expédition, on a brûlé plus de dix grandes bourgades, coupé ou incendié plus de dix mille oliviers, figuiers, etc. »*

En quête, lui aussi, de *beautés naturelles*, le cinématographe pénétra de bonne heure au Maghreb et, peu à peu, dans tout le monde arabe.

Dans les dernières années du dix-neuvième siècle, les opérateurs des frères Lumière, dont le célèbre Algérois Félix Mesguich (1871-1949), formés à l'usine de Lyon-Montplaisir, parcoururent l'Algérie, la Tunisie, l'Egypte, la Palestine, la Syrie, le Liban, et en rapportèrent ce que l'on ne nommait pas encore des films mais des *vues* (leur projection durait une minute environ). Elles constituent, aujourd'hui, d'inestimables pièces de musée. Ainsi Alger, colonisée, officiellement chef-lieu d'un département français, apparaît-elle dans ces courtes bandes, admirablement cadrées et photographiées, comme une cité avant tout musulmane avec sa vie grouillante et sa misère profonde.

C'est après le conflit de 1914-1918 que de nombreux films de fiction, à trame romanesque, furent réalisés dans les anciennes colonies françaises et ce, par des metteurs en scène européens ou américains, attirés avant tout par l'exotisme, le folklore, la beauté des paysages et des monuments, de même que par la possibilité de recruter une figuration nombreuse à très bon marché. Le succès prodigieux de *l'Atlantide* (Jacques Feyder, 1921) avait donné le départ. Et aussi quelques films antérieurs comme *Mektoub* (J. Pinchon et Daniel Quintin, 1919), tourné au Maroc, et *les Cinq gentlemen maudits* (Luitz-Morat et Pierre Régnier, 1919), filmé en Tunisie. Viendront ensuite, entre 1921 et 1929, *Visages voilés, âmes closes* (Henry Roussel), *Sarati le terrible* (Louis Mercanton et René Hervil), *le Sang d'Allah* (Luitz-Morat), *Inch'Allah* (Franz Toussaint), *les Fils du soleil* (René Le Somptier), *le Fils du Sahara* (Edwin Carewe), *l'Arabe* (Rex Ingram), *A l'horizon du Sud* (Marco de Gastyne), *Yasmina* (André Hugon), *l'Esclave blanche* (Augusto Genina), *le Jardin d'Allah* (Rex Ingram), *la Maison du Maltais* (Henri Fescourt), *Sables* (Dimitri Kirsanoff), *Sous le ciel d'Orient* (Grantham-Hayes et Fred Leroy-Granville), *l'Ame du bled* (Jacques Séverac), *Dans l'ombre du harem* (Léon Mathot), *Aventures orientales* (Gennaro Righelli)... Quelques-uns de ces films feront l'objet de remakes sonores et parlants.

Tous ces titres sont éloquents et suffisent à définir clairement ces productions commerciales misant sur un Orient de pacotille.

Pour ne se limiter qu'au seul Maghreb, les metteurs en scène d'Europe et d'Amérique ont beaucoup péché. Avant que d'exalter, à l'avènement du parlant et jusqu'à la deuxième guerre mondiale, la Légion étrangère, les spahis, les aviateurs et les missionnaires du type Père de Foucauld, ils ont exploité à outrance des éléments forts décoratifs, au demeurant, mais lassants à la longue, comme les dunes, les chameaux, les tempêtes de sable, les palmiers des oasis, les minarets et les femmes voilées. Dans leur ensemble, les populations autochtones furent ignorées ou parfois dépeintes sous les traits les plus malveillants.

L'Arabe, dans les productions de l'entre-deux-guerres, c'est d'abord le serviteur, « rigolo » (1) ou servile. C'est le caïd aux yeux sanguinaires, avide de tendrons à la peau blanche. La tireuse de cartes au regard d'un insondable mystère. Le marchand de tapis obséquieux. Le mendiant qui reçoit une pomme en plein visage, lancée par Jean Gabin dans *Pépé le Moko* (Julien Duvivier, 1937). La prostituée maure du *bousbir* s'éprenant du légionnaire aux yeux clairs qui *sentait bon le sable chaud*. Le petit cireur des médinas, astucieux et farceur. La vieille nounou qui sanglote lorsque partent au loin les enfants de ses maîtres qu'elle a élevés. Le cavalier farouche faisant chanter la poudre de sa *moukhala* lors de photogéniques fantasias... L'Arabe, c'est aussi l'espion, le traître ou le fourbe, celui dont il faut se méfier. Une sous-humanité, en somme.

QUELQUES films, cependant, se sont évertués à rendre des musulmans sympathiques. Assez rares, il faut le dire, entachés d'une psychologie sommaire et, d'ailleurs, joués par des Européens ou des Américains qui, devant l'objectif, s'étalent bronzé la face au brou de noix. Ainsi Douglas Fairbanks ira *Au pays des mosquées* (Alan Dwann, 1918), sauver une pucelle séquestrée, avant de devenir *le Voleur de Bagdad* (Raoul Walsh, 1924). Le beau Tunisien de *l'Arabe* (Ramon Novarro) est un guide hâbleur, épris d'une jeune Américaine. Après avoir mis à mal toute une troupe de bandits du désert, Rudolf Valentino réussit à emporter dans les plis de sa gandourah une danseuse orientale, pâmée de frissons délicieux (la Viennoise Wilma Banky) dont il avait, un temps, douté de la pureté. *Le Fils du cheik* (George Fitmaurice, 1926) que l'on projette actuellement à Paris, en version sonorisée, est le film le plus célèbre de Valentino, et son dernier. Réalisé dans les sables de l'Arizona et non à Touggourt, où est censée se dérouler l'action, il est un document très représentatif des goûts du public durant les « années folles ».

Racisme latent, ou affirmé, des bandes guerrières ou bassement patriotardes dont nous fûmes abreuvés avant 1939... Dans *Un de la Légion* (Christian-Jaque, 1937), les « rebelles » sont devenus les « salopards » — pour user de la terminologie de l'époque. Exploit peu banal du metteur en scène : on ne voit pas un seul musulman dans son film, pourtant tourné sur place, même pas une simple silhouette dans la rue. Les « salopards » sont indiqués par des fusils pointés derrière les rochers lors de l'inévitable *baroud* — *baroud* qui fit le succès du très démodé *Grand jeu* (Jacques Feyder, 1934) et de *la Bandera* (Duvivier, 1935) où Annabella incarnait une Marocaine n'ayant guère d'attache avec la réalité.

L'exceptionnel *Itto* (Jean Benoît-Lévy, 1934) est de nos jours quelque peu oublié, et c'est dommage : pour la première fois, en effet, le cinéma nord-africain osa nous montrer des musulmans de près, des êtres de chair et de sang, des hommes et des femmes, enfin, avec leurs faiblesses, leur courage et leur dignité, et défendant jusqu'à la mort la terre de leurs ancêtres dont on s'apprête à les spolier. Pleins d'intérêt également, de leur côté, mais beaucoup plus tard, les deux films beaux et purs d'André Zwobada qui, avec *le Septième porte* (1947) et *les Noces de sable* (1948), tenta de doter le Maghreb d'un cinéma d'expression originale.

Les pays d'Afrique du Nord ont désormais pris, depuis 1956, leurs destinées en main. Les cinéastes occidentaux continuent à leur « emprunter » leur ciel, leur lumière et leurs décors variés. Le système de la coproduction a provoqué l'éclosion de plusieurs œuvres excellentes et d'autres qui le sont beaucoup moins parce qu'elles ont renoué avec des thèmes archi-usés mais auxquels se réfèrent encore de trop nombreux scénaristes.

Si longtemps méprisé, considéré trop souvent comme pâle faire-valoir de vedettes consacrées, voici que le musulman acquiert, tout à coup, une présence humaine et sociale dans des films dont la sincérité ne peut être mise en doute. *Elise ou la Vraie Vie* (Michel Drach, 1969), qui conte les rapports d'un ouvrier algérien et d'une jeune Française pendant la guerre d'Algérie, avait ouvert la série. *Tous les autres s'appellent Ali* (Rainer Werner Fassbinder, 1973) traite avec tact des amours, en Allemagne, d'un immigré marocain et d'une femme qui pourrait être sa mère. *Dupont Lajoie*, d'Yves Boisset, et *le Bougnoul*, de Daniel Moosmann, stigmatisent avec vigueur le racisme.

Passé inaperçu lors de sa sortie parisienne, il y a peu, *Sergent Klems* est un film italien de Sergio Grieco réalisé au Maroc avec un grand déploiement de figuration locale. Il relate les aventures d'un officier allemand, Otto-Joseph Klems (Peter Strauss) qui, engagé dans la légion, sous l'identité d'un Français mort pendant la Grande Guerre et dont il avait échangé l'uniforme, devenait, de par sa science du combat et ses connaissances militaires, le conseiller d'Abd el-Krim (1882-1963), qui souleva le Rif contre les troupes franco-espagnoles. Interprété par l'Italien Pier-Paolo Capponi, le redoutable guerrier est, dans cette curieuse épopée, quasiment déifié.

Pour terminer, une belle leçon nous est venue de l'autre rive de la Méditerranée : les cinéastes nord-africains qui se sont affirmés après les indépendances ont toujours eu à cœur, quant à eux, d'éviter dans leur peinture de personnages européens les systématisations, les partis pris du cinéma occidental. Les œuvres principales de l'Algérien Mohamed Lakhdar-Hamina (*le Vent des Aurès* et *Chronique des années de braise* qui ont triomphé à Cannes), pour ne citer qu'un exemple, en sont le probant témoignage.

PIERRE BOULANGER,
auteur du Cinéma colonial, *Seghers, Paris, 1975.*

(1) *Le Musulman rigolo* est un film de Georges Méliès. En 1907, le maître de Montreuil tourna *Ali Barboyou et Ali Boufa l'Huile*, fantaisie orientale, qui ne devait certainement pas aborder de grands problèmes nord-africains...

Le Noir dans le cinéma blanc

AU début de ce siècle, lorsque sont réalisés les premiers films américains, la suprématie de l'homme blanc d'origine anglo-saxonne s'affirme dans toute l'Amérique du Nord. Reflétant l'impérialisme triomphant, le cinéma se manifeste ouvertement raciste et discriminatoire à l'égard de toutes les minorités. Les Noirs ne sont même pas jugés dignes de tenir leur propre rôle et les cinéastes préfèrent utiliser des acteurs blancs grimés *(blackfaces)*. L'évocation du « Vieux Sud » est le thème privilégié de cette époque. Six versions de *la Case de l'oncle Tom* sont tournées entre 1903 et 1927, dans lesquelles Tom, modèle de vertu souriante, se soumet à toutes les injustices. *Naissance d'une nation* (1915) balaie de son racisme virulent la condescendance oncletomiste. Griffith décrit l'épouvante provoquée par un pouvoir noir qui règne dans le Sud après la guerre de Sécession, et rend hommage à l'héroïsme du Klan

Après la première guerre mondiale, le cinéma s'étant révélé une industrie hautement rentable, des concessions sont faites aux Noirs, public potentiel, qui jouent enfin leur propre rôle à l'écran. Simultanément, la découverte du jazz, pendant les « années folles », met à la mode le folklore noir.

Pendant plus de vingt ans, les comédiens noirs vont être cantonnés dans trois types de personnages : serviteur, nègre comique, nègre folklorique.

L'ENTREE en guerre des Etats-Unis en 1941 permet aux Noirs américains, massivement recrutés pour le combat, d'arracher des revendications de compensation et le cinéma propose à leurs comédiens quelques rôles positifs. Mais il faut attendre 1949 pour qu'un cycle de films prêche la tolérance raciale. *Pinky*, de Kazan, met en scène une métisse qui n'accède à la fierté de soi qu'en admettant son métissage, conseillée par une vieille sudiste blanche. *L'Intrus*, d'après Faulkner, montre un Noir, faussement accusé de meurtre, sauvé par un adolescent et une vieille dame, tous deux blancs. L'initiative de tendre aux Noirs une main fraternelle reste le privilège du Blanc. L'organisation propre des Noirs et leur combat politique ne sont jamais abordés.

Sydney Poitier est le super-héros de cet âge intégrationniste. Médecin brillant dans *No way out*, de Mankiewicz (1950), officier de police doué dans *Dans la chaleur de la nuit* (1968), chimiste candidat au prix Nobel, il s'impose à la famille de sa fiancée blanche dans *Devine qui vient dîner ?* (1967). Sydney Poitier réussit parce qu'il est parfait. Subtil mélange du Tom, chrétien soumis, et du Noir moderne, il incarne le désir de promotion et de réussite de la classe moyenne noire, dont il assume valeurs et vertus. Au-delà de Sydney Poitier, c'est finalement un hommage qui est rendu à la démocratie américaine, capable de résoudre toutes les injustices, même raciales. Néanmoins, derrière les illusions, percent le désespoir et la colère de la communauté noire.

L'Homme qui tua la peur, de Martin Ritt (1957), dénonce l'échec de l'intégration. Sydney Poitier y campe un jeune docker intelligent et courageux, victime de sa bonté et de sa loyauté. *Le Jour se lève*, d'Otto Preminger (1967), est le premier film à grand budget, produit par une « major company », inspiré par les révoltes noires des années 60. Dans cet esprit, l'histoire du Sud est reconsidérée. *Slaves*, de Biberman (1969), décrit la lutte d'esclaves contre leur maître ; *Buck and the preacher*, de et avec Sydney Poitier (1972), a pour héros deux esclaves libérés après la guerre de Sécession ; *Sounder*, de Martin Ritt (1972), est la chronique des malheurs d'un fermier noir pendant la grande crise. Ces films s'interrogent davantage sur la culpabilité du Blanc vis-à-vis du Noir que sur les difficultés que rencontre celui-ci dans la société industrielle actuelle.

Le courant séparatiste noir s'affirme hors de Hollywood dont l'hégémonie s'écroule vers 1960 en permettant la renaissance du cinéma indépendant. Délaissant les thèmes du « Vieux Sud », les cinéastes new-yorkais s'intéressent enfin à la vie des Noirs dans les grandes villes du Nord.

MARIE-FRANCE BRISELANCE.

ROSEBUD : les clichés retrouvés

PEU de films aujourd'hui osent, de manière infamante, dessiner le profil physique et psychologique d'une nation ; nul n'avance plus, pour parler d'un peuple, des arguments expressément péjoratifs, offensants, hostiles ; le racisme arrogant a déserté l'écran. Le dernier film d'Otto Preminger, Rosebud, *est de ce point de vue une œuvre rare puisque installée de plain-pied dans le discours du mépris.*

L'anecdote raconte l'enlèvement d'un groupe de cinq jeunes filles à bord d'un yacht par un commando palestinien de Septembre noir, qui exige, contre la libération des otages, la diffusion d'un certain nombre d'informations. Preminger procède donc à un double dénigrement : pleinement raciste d'abord lorsqu'il brosse de l'homme arabe un portrait caricatural et offensant ; ensuite politique lorsqu'il propose les élucubrations mystico-religieuses d'un personnage guignolesque en guise de théorie de la résistance palestinienne.

L'action du film se situe en France, ce qui n'est pas dépourvu d'intentions politiques. Par exemple, le chef du commando palestinien nous est présenté comme un ancien combattant de la guerre d'Algérie qui arrive en France comme ouvrier immigré. Cette présentation n'est pas anodine, elle vient renforcer une idée qui traîne en milieu raciste selon laquelle tout ouvrier immigré cache un meurtrier, dissimule un terroriste et constitue donc un danger public dont il faut se débarrasser.

A partir de là, sans pudeur, Preminger va aligner les plus vieux poncifs anti-arabes si longtemps entretenus par la littérature et le cinéma coloniaux. Ainsi les Palestiniens se voient-ils affublés des caractéristiques suivantes :

— La cruauté *: Amidou, l'homme de main, éprouve du plaisir à tuer, à saigner à l'arme blanche, il utilise d'ailleurs une arme qu'il a mise personnellement au point ;*

— La fourberie *: alors qu'ils lui avaient promis de l'argent, les membres du commando tuent leur complice européen ;*

— La lâcheté *: ils agissent la nuit pour surprendre endormi l'équipage et s'en prennent à cinq jeunes filles sans défense ;*

— La lascivité *: ils déshabillent entièrement les jeunes filles, sans raison apparente ;*

— Le fanatisme *: ils sont prêts à mourir pour leur cause ; un membre d'un « commando suicide » se tire une balle sous nos yeux parce qu' «* il est revenu vivant de sa mission et vit cela comme un échec *» ;*

— La servilité *; nous retrouvons ici une des idées fondatrices du paternalisme colonial selon laquelle les Arabes ne sont pas aptes à diriger mais à obéir ; ils ont une mentalité de dépendants ; ainsi le commando a pour organisateur et protecteur un Hollandais, les fonds proviennent d'Allemagne et, comble, le chef suprême de l'organisation Septembre noir est un Anglais récemment converti à un islam sévère qu'il pratique avec un fanatisme cruel ;*

— Le féodalisme *; le quartier général de Septembre noir est situé au sud du Liban dans des grottes peu hospitalières où les hommes mènent une vie rude, à l'exception toutefois du chef qui a aménagé le fond de la grotte en véritable palais des Mille et une Nuits, avec une foule de serviteurs et toutes les commodités.*

L'ensemble du film affiche un anti-islamisme canaille qui atteint le fond de la grossièreté lorsqu'on essaye de nous faire admettre qu'un groupe de parachutistes ennemis peuvent entrer dans la grotte du Q.G. et enlever sans coup férir le chef de Septembre noir sans qu'aucun de ses hommes ne s'en aperçoive, absorbés qu'ils sont à faire la prière contre les murs.

Un tel mépris pour un peuple et pour une civilisation ne se justifie pas, quelle que soit la cause que l'on défend (en l'occurrence bien ambiguë), et de fait un tel film devrait, aujourd'hui, tomber sous le coup de la loi antiraciste du 1er juillet 1972.

I. R.

LA LIBYE

de la fierté et du verbe

Un pays surprenant où la logique semble avoir disparu mais où la prospérité et la stabilité du régime dissipent les illusions

Reportage de T. D. ALLMAN



(Photo Michel Cinfray-Gamma.)

« Agir à l'aveuglette est une solution facile, qui peut soulager au début, mais qui ne saurait être qu'extrêmement néfaste à long terme pour une nation qui cherche sa voie. »

Colonel Muhammar Al Kadhafi, *Les fondements de la troisième théorie internationale.*

PEU avant la conclusion du cessez-le-feu avec l'IRA, une explication fort étrange des désordres qui agitaient Belfast avait commencé à se répandre en Angleterre. Au milieu des frustrations qui s'exacerbaient, on alla chercher une explication aux tueries de l'Ulster ailleurs que dans la politique d'internement, l'insurrection irlandaise de 1916 ou l'oppression que les Britanniques font subir depuis des siècles aux catholiques d'Irlande. Non, cette fois, la piste des terroristes de Birmingham menait droit en Afrique : on se mit à spéculer sur l'existence de liens possibles entre l'IRA et la Libye, et à laisser entendre que les partisans de l'IRA « provisoire » recevaient des subsides du colonel Kadhafi.

De la même manière, les comptes rendus sur la situation en Ethiopie ne s'attardaient guère sur les échecs de l'absolutisme impérial, non plus que sur les bévues et la terreur qui ont suivi la destitution de l'empereur. En revanche, on entend suggérer que le Front de libération de l'Erythrée bénéficie du « soutien libyen » — tout comme les maquisards du Dhofar et les pirates de l'air du monde entier. Dans le lointain archipel des Soulou, au large des Philippines, la dynamique confessionnelle qui déchire l'Irlande se retrouve, mais inversée : les catholiques des Philippines du Nord étouffent depuis quatre-vingt-dix ans les aspirations des musulmans du Sud. Là aussi, on a trouvé une explication commode à ces haines presque centenaires : le colonel Kadhafi y serait encore allé de sa cargaison d'armes. Ou alors, ce sont les Coréens du Nord...

Les gouvernements en déroute n'aiment rien tant que de brandir l'épouvantail des « agitateurs étrangers ». Or le rôle d'agent provocateur international va comme un gant à la République arabe unie du colonel Muhammar Al Kadhafi. **« Nous soutenons tous les fedayin, où qu'ils soient »**, proclamait jadis le colonel Kadhafi qui, dans une récente homélie, réaffirme encore une fois son soutien aux mouvements révolutionnaires un peu partout dans le monde, en **« Palestine, berceau du Christ, et (en) Asie du Sud-Est, en Irlande, en Allemagne et dans les colonies d'Afrique ».**

Cette convergence de la rhétorique libyenne et des désirs de ceux qui voudraient faire porter à la Libye le poids de leurs propres échecs incite à débarquer à Tripoli avec un lourd bagage d'à priori contradictoires. Pour les uns, le colonel Kadhafi soutient les Erythréens, les Dhoforis et l'IRA, mais, pour d'autres, il les abandonne. Pour certains, la Libye est en proie à la révolution permanente ; pour d'autres, c'est un Etat policier. Tantôt on considère que le régime est populaire, tantôt qu'il est répressif ; certains pensent qu'il est sincèrement acquis à la cause de l'unité arabe, d'autres croient qu'il fait seulement semblant. Le colonel Kadhafi est-il un prophète, comme le laissent entendre ses services de propagande, ou un fou, comme le clament ses adversaires ? La Libye est-elle à l'avant-garde de la révolution du tiers-monde ? Ou bien est-ce une nation rétrograde, qui se blottit dans le giron du pire dogmatisme musulman ?

Comme le sable du désert, le doute s'insinue partout. Dans une banlieue nouvelle de Tripoli, où l'on voit autant d'antennes de télévision que de femmes voilées, où les Bédouins vivent dans de grands ensembles flambant neufs et où les magasins exposent aussi volontiers des fours électroniques que des têtes de chameau empaillées, le représentant d'un des nombreux mouvements de libération dotés d'un bureau en Libye essaie de m'expliquer **« les frustrations continuelles et les avantages intermittents »** qu'il retire de ses contacts avec les Libyens.

Pour changer le cours de l'histoire



En quête d'une métaphore propre à éclairer la situation difficile dans laquelle il se trouve, notre officiel n'aura recours ni au Coran, ni à la **troisième théorie internationale** du colonel Kadhafi, mais à un conte des **Mille et une Nuits** : « le Festin du barmécide ». *On vient chercher un miséreux qui a coutume de mendier dans la partie la plus pauvre du bazar, et on le conduit à la maison d'un riche. Le portail s'ouvre tout grand devant lui. On le mène à travers de luxueuses antichambres, le long de corridors interminables où d'ingénieuses fontaines font régner une douce fraîcheur, et il aboutit enfin à une immense salle de banquets tendue de tapisseries somptueuses.*

Un cortège de serviteurs fait son entrée, porteurs, chacun, d'un plat couvert ou d'un vase incrusté de pierreries. A chaque fois, le riche fait mine de servir à son hôte les plus exquis des mets, les vins les plus délicieux.

Il n'y a qu'un problème : c'est qu'il n'y a rien sous les couvercles, et rien non plus dans les vases. Le lendemain, le mendiant est de nouveau convié à un festin de vide et, moitié par politesse envers son hôte, moitié parce qu'il espère obtenir mieux dans l'avenir, il fait de nouveau semblant de boire et de manger. A la fin, le mendiant retourne au bazar plus affamé qu'avant. **« Je ne veux pas faire montre d'ingratitude,** conclut notre officiel après m'avoir conté cette historiette, **mais nous nous sommes aperçus qu'il était inutile d'escompter un soutien réel de la part des Libyens ».**

Tripoli abonde de ce genre de récits, qui ne portent pas sur les objectifs proclamés de la politique libyenne, mais sur ses manquements répétés. Les adversaires du colonel Kadhafi sont effrayés par son radicalisme, et ses partisans accueillent avec enthousiasme ses promesses idéalistes. Mais amis et ennemis se retrouvent tous d'accord sur un point : le fossé qui sépare la rhétorique libyenne des actions réellement entreprises par la Libye reste considérable. Voilà maintenant cinq ans et demi que le colonel Kadhafi a pour la première fois provoqué la stupeur du monde entier avec son coup d'Etat, son appel vibrant à l'unité arabe, son défi aux compagnies pétrolières et la rapidité avec laquelle il sut vider son pays de toutes les bases étrangères, le faisant passer presque du jour au lendemain du statut néo-colonial que lui imposaient Américains et Britanniques à celui de nation à part entière, dotée d'une politique étrangère indubitablement indépendante, bien que parfois un peu excentrique. Mais si la Libye s'est découvert une raison d'être, elle n'a pas encore trouvé son « modus operandi ».

Aujourd'hui, même les plus violents détracteurs du colonel Kadhafi sont obligés d'admettre que les premières années de son régime ont été couronnées de s u c c è s, et qu'il s'agit peut-être même d'une réussite historique. Mais, comme l'exprimait bien un diplomate asiatique en poste à Tripoli : **« Les succès du début ont toujours été le triomphe du geste théâtral. Aujourd'hui, la révolution est entrée dans une phase très problématique. Le fond du problème se ramène à cette question : la Libye est-elle capable de mener une politique à long terme ? »**

Certains des plus anciens amis du régime libyen tendraient déjà à répondre à cette question par la négative. Le représentant d'un autre mouvement de libération m'a décrit ses hôtes libyens comme des **« êtres versatiles et foncièrement mesquins ».** Les efforts du colonel Kadhafi pour réaliser sur-le-champ l'unité arabe ont sans doute fait de la Libye la nation la plus solitaire du monde musulman. Plus d'un an s'est écoulé depuis l'échec de la tentative de fusion tuniso-libyenne, dont la Tunisie a tout simplement passé sous silence le premier anniversaire. Le président Sadate a formulé de sévères critiques contre les Libyens, dénonçant leur **« politique du slogan creux »** et leur **« incapacité à prendre des mesures pratiques ».** Le président ougandais Idi Amin Dada, qui avait jadis, au moment où il expulsait les sujets britanniques de son territoire, favorablement accueilli le soutien de la Libye, fustige à présent le colonel Kadhafi, qu'il accuse de **« manquer à tous ses engagements ».** Tous les observateurs impartiaux s'accordent pour dire que l'aide iranienne au sultan d'Oman a été infiniment plus efficace que celle des Libyens aux maquisards du Dhofar. Un récent article consacré aux **« aléas de la politique étrangère libyenne »,** quoique très critique et très « pro-occidental », devait pourtant bien reconnaître qu'il était difficile de rendre le gouvernement de Tripoli responsable d'un certain nombre de problèmes : **« Il convient de ne pas exagérer l'importance de l'intervention des Libyens dans les affaires palestiniennes,** y lisait-on, **en dépit de son aspect aussi exotique que peu conventionnel. »**

Pour expliquer le fossé qui sépare les promesses des réalisations, et la rhétorique des actes, les observateurs étrangers soulignent que cette disproportion entre les professions de foi idéologiques et leur traduction dans les faits est devenue la marque constante de toutes les initiatives libyennes, et ce dans tous les domaines, en politique étrangère aussi bien qu'en agriculture. Ils insistent également sur le fait que la Libye souffre d'une pénurie chronique de main-d'œuvre qualifiée et qu'elle n'a pas les moyens de se livrer aux études attentives qui lui permettraient d'élaborer des priorités bien structurées, condition **sine qua non** de toute réussite politique du développement intérieur comme de la subversion extérieure.

Mais c'est sans doute un haut dignitaire libyen, proche collaborateur du colonel Kadhafi, qui s'est le plus approché de la vérité en convenant volontiers que les Libyens **« formaient une étrange mixture d'enthousiasme et de méfiance, de générosité et d'égoïsme. Des siècles durant, tout le monde nous a foulés aux pieds : les Phéniciens, les Grecs, les Romains, les Vandales, les Byzantins, les Turcs, les Italiens, les Allemands, les Anglais, les Américains. A présent, nous sommes riches, nous voulons que notre richesse change le cours de l'histoire. Mais quand vient le moment où nous devons nous séparer pour de bon de notre argent, notre vieille peur ressurgit brusquement : « Ces gens-là ne sont pas vraiment sin- » cères. Au fond, ce ne sont que des étrangers. » Ils veulent nous dépouiller de tous nos biens. »**

Le soutien aux mouvements progressistes





Quelles que puissent en être les causes, la politique étrangère libyenne a essuyé une série de revers cuisants. M a l g r é l'appui constant du colonel Kadhafi à la cause de l'unité arabe, la Libye est de plus en plus seule ; elle a été tenue à l'écart des consultations tripartites entre la Syrie, l'Egypte et l'Arabie Saoudite en vue de déterminer une ligne de conduite commune à l'égard d'Israël, aussi bien que d'une tentative plus large de définir des objectifs communs à tous les pays musulmans, au « sommet » arabe qui s'est tenu à Rabat en automne dernier. Malgré le soutien intransigeant du colonel Kadhafi à la **« juste cause »** des Palestiniens, son influence au sein de l'O.L.P. est devenue pratiquement nulle ; se rangeant aux avis beaucoup moins radicaux de ses autres protecteurs arabes, M. Yasser Arafat est parvenu à se faire reconnaître par l'ONU. Malgré le rôle crucial qu'a joué le colonel Kadhafi dans le relèvement des barèmes pétroliers et la nationalisation des compagnies, des hommes comme feu le roi Fayçal ou le chah d'Iran l'ont éclipsé à la tête du bloc des pays de l'OPEP. Même après la tentative de médiation de la Libye, les deux Yémens restent divisés. Dans une récente interview, un fonctionnaire du ministère libyen des affaires étrangères, après avoir longuement évoqué la **« perfidie »** du président Sadate, des Syriens, des Palestiniens, et même du général Amin, concluait : **« Je dois toutefois reconnaître que nous nous sommes creusé un énorme « fossé de crédibilité ». »**

L'une des conséquences les plus graves des actuelles difficultés de la politique étrangère libyenne est que le soutien apporté par la Libye aux mouvements révolutionnaires étrangers, en plus de rester généralement sans effet, aboutit souvent à des résultats contraires à ceux qu'on aurait normalement attendus en diplomatie classique. Alors que l'influence de la Libye sur les événements extérieurs est à présent bien proche du zéro, le soutien qu'elle accorde avec insistance et sans discrimination à tous les « fronts de libération », même les plus obscurs, a fait d'elle un bouc émissaire commode et permet de lui attribuer la paternité de problèmes auxquels elle n'est pas ou presque pas mêlée.

Le Maroc et l'Irlande

LE plus significatif sans doute des fiascos libyens remonte à deux ans, lorsque la Libye soutint avec une grande véhémence la tentative de coup d'Etat militaire contre le roi du Maroc, Hassan II. En fait, tous les spécialistes des affaires marocaines sont persuadés que l'assistance concrète des Libyens à ce putsch manqué n'a jamais dépassé le stade des discours. Mais les diatribes de Radio-Tripoli permirent au roi Hassan d'attribuer une origine étrangère à des problèmes dont il était le principal responsable. Le résultat final était caractéristique : les souhaits de la Libye ne s'étaient pas réalisés, et elle se retrouvait nantie de la lourde responsabilité d'une aventure ratée — tandis que le roi Hassan pouvait désigner tout à son aise **« ce colonel d'opérette qui règne à Tripoli »** comme la cause de tous ses ennuis intérieurs.

Avec l'Irlande, l'échec fut encore plus total. Le colonel Kadhafi a maintes fois proclamé son soutien à la **« cause irlandaise ».** Mais quand on examine d'un peu près le dossier des relations irlando-libyennes, on n'y trouve qu'une suite d'actions inopérantes et apparemment dépourvues de toute logique. Voilà un peu plus de deux ans, un cargo battant pavillon chypriote, le **S.S. Claudia,** était intercepté par les gardes côtiers de la République irlandaise : il transportait une cargaison d'armements. Le propriétaire — allemand — du navire se fit une joie de mêler les Libyens à l'affaire, et le colonel Kadhafi, tel le barmécide des **Mille et une Nuits,** se prévalut peu après d'avoir ainsi **« aidé les Irlandais ».** Et pourtant, malgré tout son zèle, le contre-espionnage britannique n'est jamais arrivé à découvrir d'autres preuves d'une assistance directe de la Libye à l'IRA que cette cargaison d'armes du **S.S. Claudia,** qui était au demeurant assez peu importante et ne parvint jamais à destination.

Le gouvernement libyen continua ensuite de réaffirmer de loin en loin son soutien à la **« lutte anti-impérialiste en Irlande »,** mais on n'eut la preuve définitive qu'il existait des contacts entre Irlandais et Libyens qu'à la fin de 1974, quand une délégation de onze Irlandais se rendit à Tripoli en quête de subsides. Placée sous le patronage d'un groupement qui s'intitule la Société pour le développement des ressources de l'Irlande, cette démarche était en fait une tentative pour faire sortir l'Irlande du marasme et alléger l'amertume des deux communautés — un essai de réconciliation plutôt insolite étant données les circonstances, mais tout de même assez encourageant. La délégation, où étaient représentés à part égale des sympathisants des deux IRA et des gens liés aux groupes extrémistes protestants, espérait de

هكذا من الأصل



la Libye une aide économique substantielle qui aurait pu permettre aux deux communautés d'oublier un peu leurs dissensions en participant conjointement à un programme de développement massif. **« Nous sommes allés vers le gouvernement qui manifeste le plus de sympathie aux peuples en lutte,** déclara un membre de la délégation irlandaise, **en pensant que c'était celui dont nous pourrions tirer de l'argent à meilleur compte. »**

Mais, comme le convive du festin du barmécide, les Irlandais repartirent bredouilles. Ce qui se passa ensuite en Irlande éclaire d'un jour aussi caractéristique les limitations de la politique étrangère libyenne que l'avaient fait les événements du Maroc. Plusieurs semaines durant, le bruit courut à Belfast et à Dublin que le colonel Kadhafi s'apprêtait à prendre une initiative de toute première importance en vue d'un règlement de la question irlandaise. A Londres, certains membres du Parlement et certains directeurs de journaux de Fleet Street eurent vite fait de voir la main noire du colonel Kadhafi derrière les attentats perpétrés par l'IRA en Grande-Bretagne, tout comme le roi Hassan avait vu son ombre se profiler derrière la mutinerie de ses aviateurs. A la fin, pourtant, les espoirs des Irlandais furent déçus en même temps que se dissipaient les craintes des Britanniques. Après une ultime flambée de violence, les Britanniques et l'IRA conclurent un accord de cessez-le-feu. Et s'il n'existe pas l'ombre d'une preuve que la Libye ait contribué de quelque façon que ce soit à prolonger la violence, rien ne prouve non plus qu'elle sera appelée à jouer un rôle effectif dans les affaires irlandaises à présent que les combats ont cessé, en dépit des anathèmes qu'elle lance continuellement contre l' **« impérialisme anglais »**.

Entre-temps, la Libye continue à exprimer avec persévérance son soutien à la **« cause irlandaise »** ainsi qu'à à peu près toutes les minorités opprimées du monde. Mais un diplomate arabe en poste à Tripoli, qui critiquait devant nous l'attitude de la Libye dans l'affaire irlandaise, souligna **« l'absence totale de réalisations pratiques de la Libye, qui n'a pris aucune mesure spécifique »**. Et il concluait :

« En Irlande, en Palestine, au Maroc, le résultat est le même partout. On rend la Libye responsable de tout, mais la Libye n'accomplit rien. La Libye est-elle sincèrement « anti-impérialiste » ? Est-elle vraiment « pro-irlandaise » ou « pro-palestinienne » ? Ces mots n'auront aucun sens aussi longtemps qu'elle n'aura pas une politique cohérente. Si M. Kadhafi voulait vraiment combattre l'impérialisme britannique, il décréterait l'embargo sur les échanges avec l'Angleterre. Mais non : la Libye compte toujours parmi les meilleurs clients de l'Angleterre. Et comment expliquer que M. Kadhafi vienne justement de lever l'embargo pétrolier contre les Etats-Unis et de renouer des relations diplomatiques avec le Maroc ? Que je sois d'accord ou non avec ces actions, je n'arrive pas à trouver de fil conducteur. Et quand je demande qu'on me les explique, je ne trouve personne pour me répondre. »

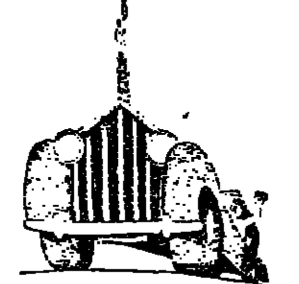
Un devoir sacré

UN autre observateur arabe, plus compréhensif celui-là, nous disait : **« Les Libyens ont tout ce que l'argent peut acheter. Leur sincérité ne fait aucun doute. »** Mais il ajoutait : **« Au fond, ce que les Libyens veulent vraiment, c'est qu'on les prenne au sérieux. Il paraît donc que la Libye doit soutenir tous les mouvements progressistes du monde, qu'il y va de son intérêt, que même c'est son devoir sacré. Mais regardez ce qui arrive vraiment. La campagne de propagande orchestrée par la Libye en faveur de l'unité arabe a jeté Sadate dans les bras de M. Kissinger. Pendant que Radio-Tripoli vaticine, le chah s'empare du sultanat d'Oman. Et quelles mesures prend la Libye ? Aucune... »**

A tout cela, personne à Tripoli ne peut vraiment offrir d'explication. Mais le danger qu'il y a à élargir sans cesse le fossé qui sépare la rhétorique du réel en ne distinguant pas l'action oratoire des actes concertés est déjà évident aux yeux de la plupart des observateurs étrangers, et beaucoup de Libyens en ont également pris conscience. Le risque n'est pas tant que la politique étrangère libyenne puisse réellement constituer une menace pour quelque gouvernement que ce soit, mais que la Libye (dont le colonel Kadhafi disait un jour qu'elle **« ne devrait pas seulement exporter du pétrole, mais aussi des idées »**) soit figée pour l'éternité dans ce rôle de nouveau riche milliardaire de la politique révolutionnaire, isolé par ses erreurs et par sa prospérité, qu'elle reste à tout jamais ce géant économique affligé des limitations intellectuelles de la nation bédouine famélique qu'elle était encore voilà quelques années. Voilà bientôt cinq ans que Nasser, surpris par la fougue idéologique de M. Kadhafi, rappelait au bouillant président libyen **« qu'il n'était pas besoin de réinventer l'électricité, mais seulement de trouver le meilleur moyen de s'en servir »**.

A Tripoli, rares sont ceux qui doutent que M. Kadhafi ait conservé cette volonté farouche de refaire la Libye et le reste du monde par la même occasion. Mais rares aussi sont ceux qui refusent d'admettre que l'incapacité chronique de la Libye à faire une utilisation spécifique de son enthousiasme et de ses pétrodollars ait porté un coup sévère à son prestige international et ait fait perdre beaucoup de son lustre à la conception très particulière de la révolution sociale que le colonel Kadhafi s'efforce d'appliquer dans son propre pays.

Le revenu par tête double chaque année



En 1969, consécutivement à son coup d'Etat victorieux, le colonel Kadhafi déclarait : **« Ce qui est arrivé le 1er septembre a marqué le début de la révolution, d'une révolution qui touche à tous les aspects de la vie, d'une révolution des cœurs et des esprits. La révolution est dans les campagnes. La révolution est dans les rues. La révolution est partout ! »**

M. Kadhafi avait alors vingt-huit ans. Après ce que certains observateurs étrangers qualifiaient avec mépris de **« putsch d'amateur »**, on prédisait un peu partout que la rhétorique incendiaire de M. Kadhafi, et M. Kadhafi lui-même, seraient bientôt remplacés par une idéologie moins virulente et un leader moins intransigeant. Depuis ce temps-là, M. Kadhafi est entré en conflit avec des groupes d'intérêts étrangers aussi divers que la C.I.A. et l'O.L.P. A l'extérieur de la Libye, le nombre de ceux qui verraient sa chute d'un bon œil s'est considérablement accru, et va maintenant du département d'Etat américain au président Sadate.

Et pourtant, après plusieurs « démissions » et quelques tentatives de coup d'Etat inspirées de l'étranger, il est indéniable que M. Kadhafi tient son pays en main plus solidement que jamais. L'opposition paraît inefficace, quasi inexistante même. Dans les cercles diplomatiques de Tripoli, il est malaisé de trouver quelqu'un — Libyen ou étranger — qui soit capable de suggérer un scénario plausible aboutissant à une remise en cause du pouvoir du colonel Kadhafi.

Les admirateurs de M. Kadhafi et ses détracteurs offrent de la « longévité » de son régime des explications bien différentes. Ses admirateurs disent simplement que, contrairement à l'adage, M. Kadhafi est prophète en son pays. Ses détracteurs dépeignent un Etat policier implacable, où l'opposition est bâillonnée, où toutes les solutions de rechange ont été systématiquement balayées.

Il semble pourtant que la vérité, bien que difficilement admissible pour les ennemis de M. Kadhafi, n'est pas non plus de nature à apparaître en caractères gras dans les brochures de propagande.

Quatre fois plus d'étudiants

LA raison essentielle pour laquelle le colonel Kadhafi est parvenu à se maintenir si longtemps au pouvoir est peut-être, en effet, la même qui explique la faillite générale de sa politique étrangère : le fossé entre la rhétorique révolutionnaire et sa traduction dans les faits. Car derrière l'écran de fumée de la phraséologie militante, le colonel Kadhafi est à la tête d'un régime plein de souplesse, qui prend bien garde de ne pas faire violence à l'opinion, s'incline souvent devant la critique populaire, et persiste à ne pas réaliser les aspects les plus radicaux de sa politique. Cinq ans après le coup d'Etat du 1er septembre, la Libye est bien au milieu d'une révolution : mais il s'agit essentiellement d'une révolution dans les habitudes de consommation.

Grâce aux revenus du pétrole, le gouvernement a pu satisfaire toutes les aspirations matérielles des Libyens, et même leur donner plus qu'ils n'attendaient. Il s'agit là d'une stratégie politique consciente, bien qu'on ne l'ait jamais admis : le colonel Kadhafi a su combler tous les vœux de bonheur matériel de son peuple et, jusqu'à présent, il ne lui a demandé que bien peu de sacrifices en échange.

Le résultat en est, comme me l'expliquait un Occidental installé en Libye, **« que la vie nationale se déroule à deux niveaux distincts. A un niveau, il y a la phraséologie révolutionnaire. A l'autre niveau, la vie quotidienne »**.

Les appels du colonel Kadhafi à la révolution populaire, ses menaces périodiques de déclarer la guerre à Israël, de se doter d'armements nucléaires, d' **« écraser les ennemis du peuple »** et de **« purger la Libye de tous les déviationnistes »** continuent à faire les gros titres à « la une » des quotidiens de Tripoli et de Benghazi. Mais la presse officielle consacre le reste de ses pages à des articles d'un tout autre genre, qui donnent de la vie politique une image bien différente et sans doute plus exacte.

Ainsi, ces temps derniers, on pouvait dénicher, sous les proclamations idéologiques du Conseil suprême de la révolution, des entrefilets qui annonçaient que le régime venait de débloquer des fonds considérables afin que les agriculteurs, les acheteurs de logements neufs et les petites entreprises puissent bénéficier de formules de prêts plus faciles ; que les salaires de la fonction publique étaient augmentés pour la énième fois (et, en l'occurrence, de 30 %) ; que les tarifs de l'électricité étaient réduits de moitié ; que de nouvelles subventions allaient être accordées aux produits alimentaires d'importation.

Car, sous le régime révolutionnaire du colonel Kadhafi, le fait politique le plus important est peut-être que le revenu moyen par tête double chaque année depuis cinq ans. Le nombre des étudiants libyens a quadruplé. Tous ceux qui en ont besoin peuvent disposer à volonté de logements à bas prix, de soins médicaux gratuits, de prêts personnels de l'Etat. Voilà une génération, la Libye était le plus pauvre des pays représentés aux Nations unies, et son revenu moyen par tête n'excédait pas l'équivalent de 15 dollars par an. Aujourd'hui, l'ouvrier libyen célibataire gagne en moyenne l'équivalent de 3 500 livres sterling par an. De plus, les Libyens dont le revenu annuel est inférieur à 6 000 livres sterling sont totalement exonérés d'impôts, et le taux d'imposition n'atteint 35 % qu'à partir d'un revenu annuel de 22 000 livres sterling. Les taxes à l'importation sont inexistantes. Sous le règne du colonel Kadhafi, la Libye a accédé au rang de grande société de consommation.

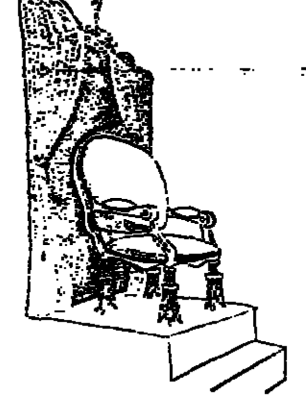
Prospérité sans précédent

LA « révolution populaire » instaurée par M. Kadhafi, qui a confié la gestion d'un certain nombre d'institutions gouvernementales à des comités populaires, a plus contribué à dissiper les mécontentements qu'à les accroître. La population libyenne augmente très rapidement (elle compte aujourd'hui deux millions d'habitants contre huit cent mille seulement il y a vingt ans) ; démographiquement parlant, c'est une des plus jeunes du monde, puisque les deux tiers des Libyens ont moins de vingt-cinq ans. Ce qui explique que les gens d'âge mûr n'y ont pas le même poids démographique que partout ailleurs. Le renvoi d'une poignée de bureaucrates vieillissants avait essentiellement pour but d'augmenter les perspectives de promotion des jeunes tout en nourrissant leur sentiment de participer à la vie de la nation.

Quand la révolution se heurte, par hasard, à une véritable opposition — eh bien, le plus souvent, elle recule, tout simplement. **« J'aurais dû leur envoyer les tanks »**, c'est la remarque que fit le colonel Kadhafi après que les chauffeurs de taxi en grève eurent encerclé le siège du Conseil suprême de la révolution. Au lieu des tanks, les chauffeurs de taxi de la Libye socialiste reçurent l'autorisation de continuer à fixer eux-mêmes leurs tarifs. Même le chauvinisme mâle de M. Kadhafi, autour duquel on a fait tant de battage, a plié devant la critique des masses. Voici peu, le gouvernement décréta que les étudiantes libyennes (le nombre des jeunes filles admises dans l'enseignement secondaire et supérieur a quintuplé depuis l'arrivée au pouvoir du colonel) devraient dorénavant porter une tenue d'uniforme d'une modestie appropriée à leur condition. Mais les jeunes Libyennes ne voulurent rien entendre. M. Kadhafi affronta personnellement un groupe d'étudiantes : elles le firent taire sous les huées. Et les uniformes (ils auraient été payés 40 livres pièce et une haute personnalité du gouvernement aurait perçu une commission des vendeurs) n'ont jamais quitté leur entrepôt.

La corruption ? Là encore, admirateurs et détracteurs du colonel Kadhafi avancent des réponses radicalement divergentes. Selon ses détracteurs, la corruption a atteint des proportions endémiques ; ses admirateurs jugent que la Libye fait preuve d'une exceptionnelle pureté révolutionnaire. Mais le vrai problème est ailleurs et, au fond, c'est toujours le même : où la corruption trouverait-elle sa place dans une révolution qui peut opter à tout moment pour le beurre et les canons ? La probité personnelle du colonel Kadhafi est rarement mise en doute, c'est vrai, mais il est vrai aussi qu'il gouverne la Libye comme si le pays était sa propriété personnelle. Les « masses », et tout le monde l'admet, jouissent d'une prospérité comme elles n'en avaient jamais connu, et cela n'a pas empêché les riches de s'enrichir de leur côté.

Un régime stable, pacifique et prospère



On ne peut pas dire, en dépit de la rigueur morale qui est de mise dans les milieux officiels, que la Libye n'offre pas à ses habitants de possibilités d'évasion. L'alcool est prohibé, et sa détention est théoriquement punie de peines très lourdes, allant jusqu'à cinq ans de prison. Mais les lois ne sont pas appliquées avec toute la rigueur qu'il faudrait, loin de là, et, en fin de compte, un litre d'eau-de-vie de contrebande vendu l'équivalent de 15 livres sterling au marché noir représente une dépense moins grande pour n'importe quel Libyen que l'achat d'une bouteille de whisky légale à 5 livres par l'Egyptien moyen. Et d'ailleurs, la plupart des Libyens réservent leur consommation d'alcool et de femmes pour de fréquentes vacances qui les emmènent à Malte, à Rome ou au Caire, lieux où la vertu révolutionnaire ne sévit pas encore. La Libye est un bien étrange « Etat policier » qui, non content de ne compter qu'une poignée de prisonniers politiques (des « Frères musulmans » pour la plupart, ainsi que quelques membres du parti communiste), laisse ses ressortissants libres de voyager autant qu'il leur plaît et d'aller où ils veulent.

« En fait, il y a deux Libyes, m'expliquait un fonctionnaire gouvernemental. **Il y a la Libye des discours révolutionnaires, et puis il y a la vraie, celle de la réalité, où personne n'a de raison sérieuse de s'opposer à M. Kadhafi, puisqu'il a enrichi tous les Libyens plus vite qu'ils ne l'auraient jamais rêvé. »**

C'est une interprétation malgré tout un peu trop cynique. Car le colonel Kadhafi a tout de même fait plus que d'enrichir les Libyens (qui s'enrichissaient d'ailleurs déjà au temps de la monarchie) : grâce à lui, ils sont les maîtres de leur propre pays, et cela ne leur était pas arrivé depuis des millénaires. Le souvenir des oppresseurs étrangers est resté très vif. Les Libyens désignent toujours du doigt les parcs italiens dont l'entrée leur était jadis interdite, ainsi que les ultimes vestiges des batailles germano-anglaises de la deuxième guerre mondiale qui dévastèrent leur pays pendant qu'ils se terraient au fond d'abris souterrains. Ils montrent aussi à leurs visiteurs les anciens « quartiers réservés » où, voilà moins de dix ans, ne pouvaient habiter que les cadres américains des compagnies pétrolières, et la base aérienne de Wheelus, à proximité de Tripoli, qui était autrefois la plus importante des installations militaires du Pentagone à l'étranger. Les Libyens sont fiers que leur pays ait accédé, sous le gouvernement de M. Kadhafi, à l'indépendance nationale et à la notoriété internationale. Et leur fierté n'a rien de feint.

La phraséologie révolutionnaire ne soulève pas de vagues dans ce pays où les dogmes de l'islam restent prépondérants et où le degré de politisation des masses laisse plus qu'à désirer, en dépit de la rapide augmentation des dépenses de consommation ; mais il est vrai aussi que personne ne croit que le gouvernement prendra les mesures radicales qu'il préconise officiellement. La presse du monde entier s'est faite l'écho de la promesse du colonel Kadhafi de brûler les livres **« contre-révolutionnaires »** et de couper les mains des voleurs. Mais, en Libye, tout le monde sait fort bien que l'on n'a jamais coupé les mains à personne (encore faudrait-il trouver un médecin libyen qui accepterait de pratiquer ce genre de chirurgie), et que tous les livres et périodiques publiés par l'ensemble des pays du monde arabe sont à la disposition de qui veut les lire.

Point peut-être plus important pour aider à comprendre l'absence de toute opposition au régime du colonel Kadhafi : aux yeux du Libyen moyen, l'idéologie officielle et son flot ininterrompu de rhétorique n'ont pas encore reçu de véritable démenti dans les faits. Car la révolution de M. Kadhafi, que l'on entend souvent taxer de paradoxe, a effectivement remporté quelques succès paradoxaux. Sous son gouvernement, la Libye est ainsi parvenue à diminuer ses exportations de pétrole tout en augmentant substantiellement ses revenus pétroliers ; à donner le pouvoir au peuple (ou du moins celui de dépenser) tout en laissant les riches s'enrichir encore plus ; à lancer de véhémentes attaques contre le sionisme et l'impérialisme sans pour autant engager la Libye dans aucun conflit d'envergure.

Pour mieux expliquer l'endurance du régime de M. Kadhafi, il faut aussi faire entrer en ligne de compte ce que l'on est bien obligé d'appeler son pacifisme. Le coup d'Etat de 1969 n'a pas versé une seule goutte de sang. Même les critiques les plus sévères du colonel n'ont jamais pu l'accuser d'avoir fait tuer ou torturer un seul adversaire politique. Son aversion personnelle pour la violence est d'ailleurs bien connue. Même les fedayin en visite sont délestés de leurs armes quand ils atterrissent sur l'aéroport de Tripoli. La nuit, de nombreux policiers patrouillent dans les rues de la capitale, mais M. Kadhafi a personnellement ordonné qu'ils ne soient pas armés et ils ont pour consigne d'éviter tout conflit avec la population. Il est vrai que les contrôles de police sont fréquents, mais les policiers sont en quête de permis de conduire et non de brevets de fidélité au régime. S'il faut en croire les statistiques, cinq mille Libyens sont morts de mort violente depuis le début de la révolution, victimes... d'accidents de la route. La sécurité routière revient aussi obsessionnellement dans les déclarations gouvernementales que les proclamations antisionistes.

Absurdes spéculations

EN fait, compte tenu du « boom » pétrolier, de la prospérité sans précédent de la Libye, de l'exceptionnelle liberté de mouvement dont jouissent ses habitants et de leurs extraordinaires possibilités économiques, le plus étonnant n'est pas que le colonel Kadhafi et son régime aient survécu si longtemps, mais bien que maints observateurs étrangers aient tant de fois prédit leur proche écroulement. L'été dernier encore, on a vu refleurir un peu partout les spéculations de ce genre. Il est vrai que le régime était une fois de plus soumis à rude épreuve. Dans une lettre ouverte au Conseil suprême de la révolution, le président Sadate demandait l'éviction du colonel Kadhafi ; la tentative de fusion tuniso-libyenne avait lamentablement échoué, et la révolution populaire succombait rapidement à la sclérose institutionnelle. M. Kadhafi fit une retraite de cinq mois, abandonnant toute espèce d'activité gouvernementale.

Une nouvelle fois, le bruit courut qu'un **« coup d'Etat occulte »** avait eu lieu et que M. Kadhafi avait été déposé par son premier ministre, le commandant Abdel Salam Jalloud. Mais, dès le mois de septembre, M. Kadhafi reprenait les choses en main ; exerçant un contrôle souverain sur le deuxième congrès de son parti, l'Union socialiste arabe, il fit approuver sa politique par le peuple au cours d'une série de meetings de masse et réorganisa plusieurs ministères. **« Pendant ses absences, M. Kadhafi ne reste pas inactif,** reconnaissait un peu plus tard un diplomate ; **il visite les villages, les casernes. Il reste en contact avec sa base. Pas un instant il ne laisse le pouvoir lui échapper. »**

Un autre diplomate analysait différemment le retour de M. Kadhafi à la tête du gouvernement : **« Imaginez un chef d'Etat européen,** m'expliqua-t-il, **qui ferait doubler les revenus chaque année, et passerait son temps à construire des logements à tour de bras, à améliorer l'infrastructure médicale et les services de santé, à généraliser l'enseignement gratuit — le tout sans collecter d'impôts et en faisant en sorte que les prix à la consommation diminuent constamment. Croyez-vous vraiment que le peuple exigerait sa démission ? »** Et il ajouta : **« La rhétorique révolutionnaire, de son côté, répond à des fins bien précises. A défaut d'une idéologie de tempérance et de rigueur morale, cette soudaine abondance serait proprement démoralisante. »**

Un chantier en expansion

CAR s'il existe une menace potentielle sur la position du colonel Kadhafi, elle n'est pas d'ordre politique ; elle ne pourrait venir que d'une transformation de l'ordre économique mondial qui provoquerait une réduction des barèmes pétroliers. Mais, à défaut d'un effondrement hypothétique des revenus du pétrole, le colonel Kadhafi paraît avoir de bonnes chances de continuer indéfiniment à construire des grands ensembles, des hôpitaux, des autoroutes et des écoles.

Déjà, Tripoli s'étend au-delà du rideau d'arbres que les Italiens avaient autrefois plantés, à la limite de la ville, pour contenir des sables menaçants, et, chaque jour, de nouvelles ramifications apparaissent, toujours plus loin du centre de la vieille ville qu'avaient édifiée tour à tour les Romains, les Turcs et les Italiens.

(Lire la suite page 24.)

(Suite de la page 33)

La « Libye nouvelle » a gagné jusqu'aux hameaux les plus reculés, où l'on peut voir des appareils de télévision en couleur dans des huttes en torchis et des Mercedes rutilantes garées sur de mauvais chemins de terre.

Financée par les achats de pétrole de l'étranger, planifiée par des experts étrangers, réalisée avec le travail d'une main-d'œuvre étrangère, la construction de la « Libye nouvelle » produit des réalisations impressionnantes, quoique rarement originales et pas toujours réussies sur le plan esthétique. Mais — et tout en Libye appelle cette question, depuis les magasins qui débordent d'articles d'importation jusqu'aux hommes vêtus de costumes italiens qui déambulent dans les rues des villes de province — est-ce bien là une révolution ?

La réponse à cette question m'a peut-être été donnée, bien involontairement d'ailleurs, par un de ces jeunes sur qui repose l'avenir du pays. Lui, qui autrefois gardait des moutons, il est aujourd'hui propriétaire d'une voiture de sport flambant neuve et d'une maison dont la construction s'achève à peine. Comme la plupart des Libyens, il m'a affirmé que le colonel Kadhafi était un grand homme. Mais il parlait beaucoup plus volontiers de ses vacances à Malte et au Caire, de son admiration pour le boxeur noir américain Muhammad Ali, et de son désir de visiter un jour Paris, Londres ou les Etats-Unis. Je lui ai demandé de me dire quel était, à son avis, l'accomplissement le plus positif du régime, et il m'a répondu sans hésiter : **« Avant la révolution, les riches seuls étaient riches. Aujourd'hui, tout le monde l'est. »**

persuadé que les événements finiront un jour par lui donner raison, et il se constitue un stock de fusées Sam russes, de Mirage français et de frégates anglaises.

L'attente risque d'être longue et coûteuse. Et ses espoirs seraient aussi irréalistes que le prétendent les observateurs étrangers n'était le fait que la Libye de Kadhafi n'a tout simplement pas besoin de fonctionner suivant la même logique que l'Egypte de Sadate, l'Amérique de Kissinger ou la Russie de Brejnev. Bien qu'on le tienne souvent pour instable, le régime de M. Kadhafi n'est pas plus en péril que les leurs : bien au contraire, il montre tous les signes qu'il est en passe de devenir l'un des régimes les plus solides. Au bout de ses cinq années de règne, M. Kadhafi n'est encore âgé que de trente-trois ans. La plupart des hommes qui sont sûrs aujourd'hui de l'avoir débordé sur ses flancs sont ses aînés d'une bonne génération. Et Kadhafi a infiniment moins besoin que la plupart des autres chefs d'Etat de rejeter son ancienne stratégie quand il en choisit une nouvelle : il peut avoir à la fois les fusées Sam et les logements neufs, il peut concilier une croissance économique pacifique et une politique extérieure militante, la révolution culturelle et la société de consommation.

Car si la Libye paraît si illogique aux étrangers, c'est que la logique ordinaire n'y a plus cours. Le manque de temps, le manque d'argent, le manque de popularité, ces tyrannies dont même un Kissinger et un Brejnev ont peur, sont inconnues de Muhammar Al Kadhafi. Pourtant, c'est justement la faculté qu'a la Libye de ne pas se soumettre aux forces qui dominent le reste de l'univers qui fait peser la plus grave menace sur la révolution de Kadhafi. Il ne court pas le risque d'échouer, mais celui de ne plus être « dans le coup ».

La Libye pourra continuer éternellement à marier les dogmes de l'islam avec les richesses de ses pétrodollars. Mais à quoi peut servir la **troisième théorie internationale** à une Egypte qui, non contente d'être séculaire, n'est pas productrice de pétrole ? **« C'est cela, le drame du colonel Kadhafi »**, m'expliquait un de ses rares intimes européens. **« Les autres chefs d'Etat, eux, voient leurs ambitions limitées par le manque de ressources, par le fait qu'ils ne peuvent pas plaire à tout le monde, ou par l'âge... Mais il m'arrive souvent de me demander si l'on peut agir sur une réalité à laquelle on n'est pas forcé d'appartenir. »**

Un mort par accident

LES réponses définitives à toutes ces questions ne seront vraiment connues que quand la Libye se verra confrontée à une épreuve extérieure, mais en attendant, il serait difficile de ne pas y répondre, provisoirement au moins, par la négative. En 1969, le revenu par tête n'y était pas supérieur à ceux de la Tunisie et de l'Egypte. Une fusion immédiate n'aurait pas amené une dégradation sensible du niveau de vie libyen. Kadhafi a avoué que si les compagnies pétrolières n'avaient pas cédé à son coup de bluff, il ne serait plus resté aux Libyens qu'à retourner vivre sous la tente. Mais aujourd'hui un soldat libyen, calfeutré dans sa caserne à air conditionné, gagne quinze fois plus qu'un soldat égyptien sur le front de Suez ; la plupart des Libyens s'apprêtent à acheter une deuxième voiture. Cette nation jadis isolée par les artifices des compagnies pétrolières et l'approbation tacite de son souverain se retrouve placée à présent dans la même situation à cause de sa richesse et du dogmatisme qu'elle subventionne.

Comme tous les chefs d'Etat, le colonel Kadhafi a chèrement payé la stabilité de son régime. Cette stabilité, nous ne l'évaluerons pas en dollars ou en suffrages électoraux — après tout, il s'agit d'un pays où la logique ordinaire ne s'applique pas. Parmi toutes les statistiques stupéfiantes de ce régime, il en est une qui est sans doute passée plus inaperçue que les autres : au terme de cinq ans et demi de « révolution permanente », la composition du Conseil suprême de la révolution n'a pas varié, à une seule exception près. Et le seul décès enregistré parmi les membres du gouvernement le plus militant du monde arabe fut la conséquence... d'un accident de la route.

(Dessins de PLANTU.)

A la poursuite de l'unité arabe



L'unique point commun que l'on puisse trouver entre la transformation de la Libye depuis 1969 et la révolution russe de 1917, entre M. Muhammar Al Kadhafi, adepte du Coran, qui a vu le jour dans un campement bédouin du désert de Syrie, et Vladimir Ilitch Lénine, interprète patenté du **Capital**, est la conviction que la révolution ne peut se limiter à un seul pays.

Car la raison d'être profonde de la révolution de M. Kadhafi n'était pas d'enrichir la Libye, mais de mettre à profit les richesses de la Libye pour hâter l'avènement de l'unité arabe. En effet, comme l'a un jour noté le colonel Kadhafi, sans l'unité arabe, la Libye deviendra fatalement **« un nouveau Koweït »**. Cette crainte n'a jamais cessé de hanter le régime. De même qu'on peut expliquer la plupart des excès rhétoriques de la Libye par le désir frustré de voir se réaliser l'unité arabe, l'incapacité à trouver des débouchés plus larges à l'affluence libyenne est pour beaucoup dans les incohérences de la révolution.

« Si nous ne parvenons pas à réaliser l'unité, nous ne serons plus rien dans vingt ans, disait récemment un membre du gouvernement libyen. **Nous serons pires que rien : bouffis de suffisance, trop riches, trop gros, plus du tout révolutionnaires, comme une multitude de princes saoudiens. »** Pourtant, la contagion de cette immense richesse (ce qu'un diplomate occidental nommait fort judicieusement **« la malédiction du pétrole »**) continue à opérer ses ravages, altérant tant et si bien la physionomie révolutionnaire de la Libye que l'on se croirait parfois à Qatar ou à Abou-Dhabi.

Les propriétés des Italiens et des courtisans de l'ancien régime ont été démembrées et redistribuées à des Libyens sans terre. Mais il n'est pas rare que leurs propriétaires libyens élisent résidence en ville et confient leurs fermes à des métayers égyptiens, qui recrutent de leur côté des saisonniers tunisiens.

Le chômage a été entièrement résorbé par la création de nouveaux emplois dans l'administration gouvernementale et par les entreprises d'Etat, qui n'ont le plus souvent d'autre fonction que d'occuper leurs titulaires pendant une partie de la journée. Depuis l'arrivée au pouvoir du colonel Kadhafi, des milliers de médecins, d'enseignants, de pilotes, d'ingénieurs ont été formés, mais les membres de cette nouvelle élite libyenne, comme c'est souvent le cas dans les pays du tiers-monde, préfèrent généralement, au terme de leurs années d'études à l'étranger, entrer dans les affaires ou dans la carrière gouvernementale, plutôt que d'exercer le métier qu'on leur a enseigné.

Depuis 1969, la consommation d'électricité de la Libye a quintuplé et, dans le même temps, les subsides alloués au développement se sont multipliés par douze. Mais c'est justement le caractère sans limite des fonds affectés au développement qui empêche toute distinction entre les investissements utiles et la simple accumulation des signes extérieurs du standing.

Ainsi, les visiteurs qui vont inspecter le système d'irrigation modèle de l'oasis de Koufra, à l'extrême sud de la Cyrénaïque, s'émerveillent de voir le désert fleurir à plus de 1 000 kilomètres du cours d'eau le plus proche. Mais les installations sont tellement perfectionnées qu'il a fallu les confier à des techniciens étrangers, et la production tellement mécanisée que le nombre des emplois offerts est resté fort limité. En outre, les coûts de production sont si élevés que la viande d'agneau provenant de l'élevage modèle de Koufra est vendue plus cher à Tripoli ou à Benghazi que la viande livrée par avion d'Ecosse ou de Bulgarie.

La Libye produit désormais du verre, ce qui peut paraître naturel, s'agissant d'un pays qui comporte plus de 1 million de kilomètres carrés de sable. Mais, après avoir pris la décision de créer une usine de verrerie, on s'aperçut que la Libye, en dépit de tous ses déserts, ne possédait pas l'espèce de sable nécessaire à la fabrication du verre. Aussi, non content d'importer de l'étranger l'usine et son personnel, il fallut aussi importer le sable...

On voit souvent en Libye des Bédouins foncer à travers le désert au volant de voitures toutes neuves ; on voit même des chameaux voyager à l'arrière de camions à plate-forme également neufs. Pourtant il n'est pas possible d'attribuer aux seules extravagances du régime toutes les absurdités dues à l'abondance. Plus qu'aucun des Etats nouvellement enrichis par le pétrole, la Libye du colonel Kadhafi s'efforce de limiter les déséquilibres sociaux provoqués par cette soudaine richesse et de poser les jalons d'objectifs nationaux moins limités que la simple accumulation des biens. Le problème est plutôt d'ordre structurel : comment imaginer qu'une nation qui n'a que deux millions d'habitants puisse se trouver nantie de pareilles richesses sans entrer de plain-pied dans un monde d'illusions, où les déterminants économiques du capitalisme comme ceux du communisme n'ont plus cours, où le rapport habituel de la production à la consommation n'existe plus, et où l'Etat n'a pour ainsi dire plus d'autre fonction que d'organiser la répartition des fruits de l'abondance ?

Tandis que les pétrodollars font passer la Libye des campements bédouins aux grands ensembles, et qu'elle ne parvient pas à propager ses richesses au-delà de ses frontières, le colonel Kadhafi s'obstine à poursuivre sa diplomatie impétueuse. Mais il n'a plus droit aux gros titres de la presse mondiale, et même les porte-parole officiels du régime ont renoncé à prophétiser l'avènement prochain de l'unité arabe. M. Kadhafi échange avec des chefs d'Etat africains de fréquentes visites de courtoisie. Il entretient d'excellentes relations avec des pays aussi différents que l'île de Malte, le Pakistan et la France. Ses ministres sont un jour en Turquie, en Irak le lendemain. Peut-être que la Libye est isolée, mais on ne peut pas dire que sa politique soit isolationniste. Pour reprendre une paraphrase de Staline, que l'on entend souvent ces temps-ci à Tripoli, la Libye s'est résignée à pratiquer l' **« unité arabe dans un seul pays »**.

L'attente de la catastrophe

EN effet, au moment même où le président Sadate confère avec MM. Kissinger, Giscard d'Estaing et le chah d'Iran, alors que les monarchies arabes traditionnelles du Maroc ou de l'Arabie Saoudite semblent plus prospères que jamais, alors que les régimes progressistes de l'Algérie et de la Syrie cèdent à la tentation générale de la détente, les Libyens se contentent, face au déclin actuel de leur influence internationale, de reprendre la thèse éculée suivant laquelle ce n'est pas la Libye qui a été tenue à l'écart des transformations du rapport de forces en Proche-Orient, mais le reste du monde arabe qui ne marche plus à son pas.

Ainsi, au dire d'une haute personnalité du gouvernement libyen, la politique **« révisionniste »** du président Sadate et sa recherche d'un compromis avec Israël se seraient d'ores et déjà soldées par un grave échec. Les Libyens prédisent également que les Palestiniens s'apercevront vite que les applaudissements de l'ONU ne suffiront pas à libérer leur pays. Ils soulignent que, depuis que M. Kissinger a entrepris sa « politique des petits pas », les Israéliens, loin de se montrer plus accommodants, devenaient, au contraire, de plus en plus nerveux.

Aucun officiel libyen ne reconnaîtra ouvertement que la Libye escompte qu'un nouveau conflit en Proche-Orient et une nouvelle victoire israélienne prouveront bientôt la justesse de vues du colonel Kadhafi. En revanche, tous insistent complaisamment sur le fait que le président Sadate a déjà perdu une grande partie du prestige qu'il s'était acquis au moment du conflit de 1973, et ajoutent que les problèmes économiques de l'Egypte se sont encore aggravés ces derniers temps. Ils font également remarquer que toutes les parties en cause sont moins sûres qu'il y a six mois de pouvoir aboutir à un compromis durable. Au demeurant, les Libyens sont intimement convaincus que le temps joue en leur faveur.

Déjà, certains Libyens haut placés prédisent que Sadate sera humilié par Israël et répudié par son propre peuple ; que les Syriens et les Palestiniens regagneront vite le chemin de la vraie révolution ; que la monarchie sera renversée au Maroc et en Arabie Saoudite et que le colonel Kadhafi prendra la place qui lui revient de droit à la tête des futurs Etats unis arabes...

On aura beau jeu de dire que ce scénario n'est qu'un beau rêve — ou qu'un affreux cauchemar. Mais le fait intrigant demeure qu'une partie au moins de ses éléments paraissent plus plausibles aujourd'hui qu'il y a seulement un an, maintenant que l'opinion israélienne est de plus en plus favorable au déclenchement d'une guerre préventive, que Sadate est embourbé dans ses problèmes intérieurs, que la détente entre les Super-Grands se dégrade peu à peu, et d'autant plus que les Palestiniens n'ont pas récupéré un pouce de terrain malgré tous leurs succès diplomatiques.

Au fond, l'hypothèse libyenne se fonde plus sur le don inné des êtres humains pour la catastrophe que sur la **troisième théorie internationale** du colonel Kadhafi. Comme le remarquait fort judicieusement l'ambassadeur à Tripoli d'un pays européen : **« Pour que la direction de la cause arabe soit reprise en main par un Kadhafi, il faudrait un formidable désastre. Sinon, il faudra attendre que la déception que les Arabes ressentent en ce moment mûrisse encore pendant de longues années. »**

Fort de ses revenus pétroliers qui se montent actuellement à quelque 2,5 milliards de livres sterling par an, le colonel Kadhafi semble s'être résigné à la patience. Mais il est toujours aussi

DE LA GUERRE D'OCTOBRE AU PROBLÈME DES MINORITÉS

Israël, sionisme et diaspora

Par GERARD CHALIAND

ISRAEL : la fin des mythes est effectivement, comme l'annonce Jacques Fauvet dans sa préface, un livre « différent » consacré à la relation et à l'analyse des événements qui se sont déroulés avant, pendant et après la guerre d'octobre 1973 (1). Il s'agit d'une critique de l'intérieur, soucieuse d'éclairer les faits tels qu'ils ont été perçus et reçus par la société israélienne et plus particulièrement par sa direction. On peut, au passage, saluer le fait que le livre puisse paraître en Israël (2). On en a interdit, en France, de moins hardis durant la guerre d'Algérie.

Le compte rendu partiel du rapport de la commission Agranat a mis en lumière, de façon indiscutable, que le bureau des renseignements militaires à l'état-major général de l'armée israélienne possédait, à la veille de la guerre d'octobre, assez de données pour en tirer les conclusions qui s'imposaient. La surprise créée par la traversée égyptienne du canal prend racine dans la conviction de la majorité à peu près absolue de la direction israélienne que les Arabes étaient incapables d'user de la guerre.

Amnon Kapeliouk décrit et analyse avec acuité les fondements de cette attitude née du triomphalisme des années 1967-1973 et démonte — pour le lecteur européen — une série de mythes largement répandus dans la société israélienne durant cette période : le statu quo dans la région sera maintenu aussi longtemps qu'Israël le désirera ; les nouvelles frontières assurent une sécurité à peu près totale (malgré l'occupation de Charm-el-Cheikh, le détroit de Bal-el-Mandeb fut bloqué durant la guerre par une unité de la flotte égyptienne) ; la ligne Bar-Lev — qui défendait la rive orientale du canal — est infranchissable ; les services de renseignement israéliens sont infaillibles ; le monde arabe est divisé et sans perspectives militaires et l'arme du pétrole n'est qu'un instrument de propagande ; les Palestiniens des territoires occupés se résigneront à accepter leur sort : le temps joue en faveur d'Israël. En non-provincial — phénomène assez rare pour un sabra, — A. Kapeliouk expose une des carences de la direction israélienne de ces dernières années : la tendance à isoler la puissance militaire israélienne à l'échelle régionale du contexte politique international qui en détermine les limites.

LES importants mouvements de protestations dans la jeunesse, qui ont vu le jour notamment au lendemain de la guerre d'octobre, n'ont pas apporté de changements sensibles dans la mesure où aucun de ces mouvements ne pose le problème central, celui des rapports israélo-arabes. « L'ambiance totalement apolitique dans laquelle est éduquée la jeunesse israélienne d'une part, et la propagande nationaliste qui l'accompagne de l'école communale jusqu'à la démobilisation à vingt et un ans avait provoqué un manque de maturité politique chez les jeunes. » En effet, la gauche israélienne (3) qui tente de se regrouper autour des positions anti-annexionnistes du « Moked » a fort à faire pour se faire entendre dans un pays où les étudiants par exemple sont en général politiquement plus conservateurs que leurs professeurs. Cela n'empêche pas une minorité active, dont Amnon Kapeliouk fait partie, de s'opposer aux courants annexionnistes et, au terme d'un examen qui tient compte des réalités des rapports internationaux, d'affirmer leur préférence pour le pari de la paix.

La racine de l'intransigeance et de l'obsession de la sécurité de la classe politique israélienne est un des propos du livre de J.-P. Derriennic, Israël en guerre (4). Ouvrage lucide, sans complaisance et sans sévérité, avec un don évident d'empathie, il pénètre les dimensions psycho-politiques de la société israélienne. Après une analyse très fine du phénomène militaire israélien, J.-P. Derriennic démonte le concept central de sécurité tel qu'il est véhiculé et vécu par la direction israélienne, l'ambiguïté de cette attitude à l'égard de la sécurité reflétant la double tradition qui caractérise la culture du pays : celle de la Diaspora et celle de la colonisation palestinienne. Marqué par le refus arabe, par une idéologie fondée, face aux Etats arabes, la stratégie des faits accomplis et, vis-à-vis des Palestiniens, sur la non reconnaissance de droits collectifs, le groupe dirigeant israélien se fige dans une politique axée sur la sécurité et le refus du compromis. Ces réactions peuvent s'expliquer — et J.-P. Derriennic le fait avec équité — mais il n'est pas certain qu'elles soient justifiées par le réalisme.

LE livre de Richard Marientras : Etre un peuple en diaspora (5) est d'abord fondé sur un constat : l'existence aujourd'hui, alors que l'option d'Israël existe, d'une dispersion acceptée. Ce constat, dans le monde où nous vivons, pourrait amener à penser qu'il n'y a d'autre solution que l'assimilation totale ou le sionisme. « Le mérite considérable de Richard Marientras est de montrer qu'en réalité ce dilemme est un faux dilemme car ces deux « solutions » n'en sont en réalité qu'une. L'un et l'autre tiennent en effet pour universellement valable le modèle de l'Etat-nation homogène dont la célèbre définition stalinienne de la nation n'est que l'expression la plus connue » : tel est, introduit par Pierre Vidal-Naquet, le noyau de l'admirable livre subversif de R. Marientras consacré à la vocation minoritaire. Contrairement à ce qu'affirment les sionistes, selon lesquels il n'y a pas de permanence possible pour les juifs hors le « retour », R. Marientras estime que les juifs se sont maintenus à travers l'histoire non pas malgré mais grâce à la dispersion. Si Israël joue dans les moments de crise un rôle essentiel dans l'éveil de la conscience juive, il ne saurait prétendre à une « centralité » qui tend à faire admettre par la Diaspora qu'elle n'a qu'une importance seconde dans l'histoire juive. Ce livre combat à la fois l'idéologie sioniste comme seule norme et le mythe de l'Etat-nation comme modèle unique, d'où son caractère subversif.

Les outils dont se sert l'auteur sont l'intelligence historique et la conscience extra-nationale; sa connaissance du monde anglo-saxon, et notamment des Etats-Unis, lui permet, entre autres, de saisir à quel point en France — pays assimilationniste par excellence — les gauches aussi, extrêmes ou non, vivent par tradition et, pourrait-on dire, par provincialisme dans le culte de l'Etat centralisateur. Sur le problème juif, Etre un peuple en diaspora est la première tentative théorique d'envergure depuis le célèbre livre d'Abraham Leon (6). Porté par les revendications des minorités de plus en plus pressantes dans le monde occidental, malgré le sionisme qui n'offre d'autre choix que périr ou « revenir » et malgré la croyance encore quasi générale en l'Etat-nation comme forme exclusive de la normalité, R. Marientras demande tranquillement que la singularité des minorités nationales, culturelles ou religieuses ne soit plus un objet de scandale, mais un élément d'enrichissement.

(1) Amnon Kapeliouk : *Israël : la fin des mythes*. Préface de Jacques Fauvet. Albin-Michel, Paris, 1975, 320 pages, 45 F.
(2) Editions New Outlook, Tel-Aviv.
(3) Dont une fraction publie un remarquable bi-mensuel d'information en anglais : *Israleft*, P.O. Box 9013, Jérusalem.
(4) Jean-Pierre Derriennic : *Israël en guerre*. Fondation des sciences politiques, Armand Colin, Paris, 1974, 136 pages, 37 F.
(5) Richard Marientras : *Etre un peuple en diaspora*. Préface de Pierre Vidal-Naquet, Maspero, Paris, 1975, 240 pages, 28 F.
(6) Abraham Leon : *la Conception matérialiste de la question juive*. Edition revue et présentée par Maxime Rodinson, E.D.I., Paris, 1968.

L'AFRIQUE NOIRE GAGNÉE PAR L'INFLATION

Par MARC PENOUIL *

L'AFRIQUE noire a pendant longtemps été considérée comme une zone du tiers-monde épargnée par l'inflation. De fait, de 1962 à 1973, l'indice des prix « à la consommation européenne » n'a augmenté que de 3,3 % par an à Abidjan, 2,9 % à Ouagadougou, 4,2 % à Niamey et 4,7 % à Dakar. Dans le même temps, l'indice des prix « à la consommation africaine » progressait de 4,7 % à Abidjan, de 2,1 % à Ouagadougou et de 4,8 % à Niamey. Certes, les évolutions n'ont pas toujours été très régulières et l'indice des prix « à la consommation africaine » a pu connaître de brusques flambées. Il est non moins évident que les plus extrêmes réserves peuvent être apportées quant à la validité des indices de prix ainsi calculés. La conclusion paraît pourtant s'imposer : si l'on fait exception de quelques cas, en des périodes particulières — le Zaïre constituant l'exemple le plus frappant — l'Afrique noire n'a pas connu de grandes inflations générales et prolongées. Or, en 1973 et 1974, on a pu enregistrer des hausses considérables dans tous les pays : les prix « à la consommation africaine » se sont élevés de 33 % à Abidjan de septembre 1972 à septembre 1974, et dans le même temps de 11 % à Ouagadougou, de 15 % à Niamey, de 34 % à Dakar et de 24 % à Lomé. Les prix « à la consommation européenne » progressaient parallèlement de 26,3 % à Abidjan, de 16,5 % à Ouagadougou, de 12,7 % à Niamey, de 22,3 % à Lomé et de 22,1 % à Dakar.

A première vue, le phénomène n'est pas très original et il paraît aisé de le relier à l'inflation mondiale et aux conséquences directes et indirectes de la crise du pétrole. Sans nier cette influence, elle est sans doute insuffisante pour expliquer un phénomène dont l'analyse, même rapide, dévoile la complexité profonde. Contrairement aux apparences, il n'y a pas une cause unique expliquant cette croissance générale des prix. Pour la comprendre, il faut avoir présentes à l'esprit certaines caractéristiques des économies africaines : l'importance de l'autoconsommation, surtout en milieu rural, qui rend la consommation assez largement indépendante des prix ; la diversité des consommations alimentaires de base (riz, mil, manioc, igname), qui morcelle le marché et limite la propagation des hausses de prix, d'autant plus que les difficultés et le coût des transports rendent malaisés les transferts de surplus éventuels. Il n'existe d'ailleurs pas de liens entre la commercialisation de ces produits alimentaires et celle des produits industriels, qui dépendent des conditions économiques dans les pays exportateurs. La dépendance vis-à-vis de l'extérieur et les multiples interventions de l'Etat faussent les mécanismes du marché, les revenus monétaires agricoles ne dépendant que très indirectement de l'évolution des cours mondiaux, en raison de l'existence de procédures institutionnelles de fixation des prix au producteur. Quant aux revenus salariaux, leur croissance dépend moins de l'état du marché local du travail que de l'évolution du pouvoir d'achat et de l'augmentation des salaires dans les économies dominantes. L'absence d'homogénéité des économies africaines, la complexité des formes de leur dualisme, leur dépendance vis-à-vis de l'extérieur, sont des éléments essentiels pour interpréter leur situation actuelle.

L'observation nous montre que certains types d'inflation se manifestent seulement dans quelques pays, alors que d'autres affectent tous les pays et que si diverses hausses de prix sont propres à certains marchés, d'autres se produisent dans l'ensemble de l'économie. En schématisant, on peut dire qu'il existe une inflation qui affecte tous les pays et qui a une origine extérieure, qui est donc surtout sensible sur le marché des « produits européens ». Il y a ensuite deux situations très différentes : l'une, surtout sensible dans les pays africains du Sahel, est liée à la pénurie et à la sous-production ; l'autre, qui se manifeste dans les pays prospères, paraît induite par une augmentation de la demande.

L'inflation importée constitue une toile de fond commune à toutes les économies. Le relèvement sensible des prix des matières premières et des produits importés se répercute sur les prix, mais, pour une large fraction de la population, cette hausse n'affecte qu'un petit nombre de produits de consommation courante. C'est pourquoi cette hausse est surtout enregistrée à travers l'indice des prix « à la consommation européenne ». Leur augmentation présente les caractères suivants :

— La hausse est continue dans le temps ; les prix se relèvent de mois en mois et n'enregistrent pas de tendances saisonnières à la baisse ;

— Cette hausse est relativement régulière ; il y a, certes, au cours du temps, une différenciation dans les taux nationaux d'augmentation, mais les écarts de mois en mois sont limités ; le mouvement est cohérent et homogène ;

— Cette homogénéité se traduit également par le fait que les différents postes de l'indice des prix évoluent à peu près au même rythme, les produits alimentaires connaissant plutôt une hausse plus réduite ;

— La hausse est assez étroitement corrélée — avec un léger retard dans le temps — avec l'augmentation des prix en Europe et plus particulièrement en France ;

— Enfin, elle est commune à tous les pays ; les disparités observées entre les indices nationaux tiennent au fait que d'autres types d'inflation viennent interférer ; l'amplification du mouvement des prix qui en résulte est alors variable selon les pays.

Le prix de la prospérité

QUANT à l'*inflation par la demande*, elle a été surtout marquante dans les économies les plus prospères, où les conditions de sa propagation sont réunies. Elle a des causes internes et externes.

Parmi les premières, la principale est la hausse des prix des matières premières exportées par les pays africains. Dans le premier semestre de 1973, les prix du coton, du cacao, de l'huile de palme ont doublé. Les prix moyens de la campagne 1973-1974 par rapport à ceux de la campagne 1972-1973 étaient en hausse de 68 % pour le cacao, de 95 % pour les huiles d'arachide et de palme, de 175 % pour les huiles de coprah et de palmiste, de 53 % pour le coton. Ces augmentations considérables ont eu des effets variables. Le plus souvent, elles ont accru dans de fortes proportions les ressources des organismes de commercialisation et les recettes fiscales. Dans des pays comme le Sénégal, le Togo, la Côte-d'Ivoire, la croissance des recettes fiscales liées au commerce extérieur a été de l'ordre de 20 % en 1974 par rapport à 1973. En revanche, dans les pays victimes de la sécheresse, les exportations ont décliné et la croissance des ressources publiques a été relativement faible en Haute-Volta et au Niger, comme elle l'avait été au Sénégal en 1973. La croissance de la demande publique aura donc été très inégale selon les pays ; considérable dans les pays prospères qui ont une grande capacité d'exportation, elle a été très réduite dans les pays du Sahel victimes de la sécheresse où la production des produits d'exportation s'est effondrée. Il faut certes remarquer que, d'une manière générale, les récoltes des campagnes 1972-1973 et 1973-1974 ont été les plus mauvaises de la décennie, mais l'effondrement de la production a atteint un degré catastrophique au Niger, où la récolte 1973-1974 ne représente que le sixième d'une année normale et moins de 15 % de la meilleure récolte passée.

On comprend dès lors que les revenus mis à la disposition des producteurs et de l'Etat aient évolué de manière très dissemblable selon les pays, ce qui explique en grande partie les écarts observés dans l'évolution des indices nationaux des prix.

A ces effets liés au commerce extérieur s'en ajoutent d'autres dépendant des politiques nationales. La hausse des prix payés au producteur a été très inégale selon les pays et les produits ; limitée en 1973-1974, elle s'est amplifiée en 1974-1975. C'est ainsi que les prix payés au producteur ont augmenté de :

— 10 % et 62,7 % pour l'arachide au Sénégal ;

— 9,5 % et 31,5 % pour l'arachide au Niger ;

— 2,7 % et 31,5 % pour l'arachide au Dahomey ;

— 12,5 % et 55,5 % pour le coton en Côte-d'Ivoire ;

— 9,4 % et 14,3 % pour le coton en Haute-Volta ;

— 29,4 % et 59 % pour le cacao en Côte-d'Ivoire ;

— 31,6 % et 100 % pour le cacao au Dahomey ;

— 14,3 % et 25 % pour le café en Côte-d'Ivoire ;

— 12,5 % et 16,7 % pour le café au Togo.

La hausse des prix n'a sans doute que partiellement compensé la baisse de certaines récoltes, mais la masse des revenus a été sensiblement accrue dans les zones où les récoltes ont été normales. On remarquera d'ailleurs que les augmentations ont été plus sensibles dans les pays les plus riches et à récoltes importantes, amplifiant les écarts de revenus.

Enfin, au cours de ces deux années, des hausses de salaires ont été enregistrées qui tiennent à la fois à la nécessité d'adapter les salaires les plus bas au coût de la vie et à l'effet d'attraction exercé par les salaires des pays développés sur les rémunérations des cadres expatriés. En 1973, on a ainsi enregistré des hausses du SMIG de 25 % en Côte-d'Ivoire et de 15 % au Sénégal ; en 1974 les relèvements sont de l'ordre de 26 % en Côte-d'Ivoire, 13,6 % au Dahomey, 38 % en Haute-Volta, 84 % au Sénégal, 60 % au Niger. Si, en règle générale les pays les plus prospères ont enregistré les rythmes les plus élevés et si le SMIG peut atteindre en Côte-d'Ivoire un taux horaire deux fois supérieur à celui des pays les plus pauvres, il est certain que partout le pouvoir d'achat distribué a exercé une pression considérable sur la demande.

Cette pression joue aussi bien sur le marché des biens « à la consommation africaine » que sur celui des biens « à la consommation européenne », la croissance du SMIG et des revenus agricoles se manifestant surtout sur les premiers et celle des revenus des expatriés et des collectivités publiques sur les seconds. Mais les disparités enregistrées dans l'évolution des revenus selon les pays se retrouvent ensuite au niveau de l'évolution des prix.

Ces tendances inflationnistes sont alimentées par la politique du crédit, qui accompagne le mouvement plus qu'elle ne le détermine. Les crédits accordés à l'économie ont augmenté deux fois plus vite en 1973-1974 qu'ils ne l'avaient fait au cours des années précédentes, mais ils ont en cela suivi l'évolution des besoins en liquidités des économies.

L'inflation de pénurie est le troisième type d'inflation que l'on rencontre en Afrique noire. Elle est caractéristique des pays du Sahel touchés par la famine. Ses traits essentiels sont les suivants :

a) Elle a un caractère saisonnier très marqué. La hausse des prix atteint son maximum vers le milieu de l'année, à la période de la soudure ; puis les prix tendent à baisser sans retrouver leur niveau initial. En Haute-Volta, en 1973, l'indice des prix « à la consommation africaine » a augmenté de 21 % de janvier à juin, pour baisser de 10 % de juin à septembre. En 1974, la hausse a été de 13,2 % et la baisse de 12 %. Au Niger, le niveau maximum annuel a été atteint en juillet 1973 (+ 16,7 % par rapport au début de l'année) et en août 1974 (+ 7,5 %) ;

b) Ces taux très élevés furent cependant observés dans le passé pour des années particulières, en liaison avec les récoltes. Par exemple, des hausses de plus de 10 % avaient été enregistrées au Niger en 1966 et en 1969 ;

c) Le caractère d'inflation de pénurie apparaît également dans l'amplification de la hausse des prix des produits alimentaires. L'autoconsommation ne permettant pas de couvrir les besoins, la demande se reporte sur les marchés. C'est ainsi qu'en Haute-Volta, en 1974, la hausse des prix des produits alimentaires a dépassé 28 %, soit le double de la hausse de l'indice général ;

d) Cette inflation est cependant difficile à détecter. Les indices de prix sont en effet établis pour le milieu urbain. Or l'inflation de pénurie a un caractère spéculatif très marqué. Les disparités régionales de prix sont très amples et dépendent de l'importance des approvisionnements. Il est probable que, dans certaines zones rurales défavorisées, des augmentations temporairement beaucoup plus importantes ont été appliquées, les indices minorant le phénomène. Il est vrai que, dans ces cas, l'existence même du marché peut être mise en cause dans la mesure où le paysan bénéficie d'avances sur des récoltes futures à un taux d'intérêt usuraire.

Au total, ces différents types d'inflation permettent de rendre compte de la diversité des situations nationales. En Côte-d'Ivoire, au Sénégal et, dans une moindre mesure, au Togo, la croissance de la demande paraît être l'élément essentiel. L'impact complémentaire de l'inflation importée explique alors les disparités dans l'évolution des prix sur les divers types de marchés. Dans les pays du Sahel, aucun lien n'apparaît entre la croissance régulière des prix « à la consommation européenne », qui relève de l'inflation importée et la hausse irrégulière, saisonnière et amplifiée par la spéculation, des prix « à la consommation africaine », qui s'explique par la pénurie.

Accroissement des disparités

CEPENDANT, dans tous les cas, les conséquences de cette situation ne sont pas négligeables. Elles peuvent être schématisées de la manière suivante :

— Un effet plutôt favorable et stimulant sur l'activité économique des pays les plus riches. La Côte-d'Ivoire en donne un bon exemple avec une forte croissance des recettes publiques, une forte augmentation de l'excédent de la balance commerciale, une forte croissance du produit brut.

— Au contraire, dans les pays pauvres, l'inflation tend à inciter les agriculteurs à abandonner les cultures d'exportation au profit des productions liées à l'autoconsommation. Le recul du coton et de l'arachide est assez net dans ces pays. Les industries locales souffrent également de l'insuffisance des approvisionnements et de la réduction de la demande, dans la mesure où les revenus monétaires sont affectés à des dépenses de survie. Travaillant très au-dessous de leur capacité de production, ces industries connaissent de grandes difficultés.

Les conséquences structurelles de l'inflation paraissent graves dans la mesure où l'écart entre riches et pauvres ne fait que se creuser.

— Il en est de même pour les écarts entre régions. Celles où la production commercialisée a été assez importante ont été les principales bénéficiaires de la hausse des prix, alors que les zones à forte autoconsommation n'ont pas enregistré d'effets stimulants.

— L'inégalité s'est également accrue entre catégories sociales, encore que cela soit plus difficile à démontrer. Les salaires minimum ruraux ont augmenté plus faiblement que leurs homologues urbains et que les revenus des exploitants. Les revenus du commerce ont largement bénéficié de la hausse des prix, y compris dans les pays pauvres. Ainsi, dans des pays où la lutte contre l'inégalité devrait être l'un des axes de la politique économique, l'inflation a encore perturbé la situation.

Or les Etats africains ne sont pas armés pour lutter contre l'inflation. Les causes structurelles (mauvaises récoltes, dépendance vis-à-vis de l'extérieur) ne peuvent pas être rapidement et aisément supprimées. L'arme monétaire est ici inopérante, car elle ne saurait neutraliser les effets de l'évolution des marchés mondiaux et de la croissance des revenus. On peut d'ailleurs se demander si certains gouvernements ne se satisfont pas d'une situation qui, si elle compromet peut-être le développement futur et l'amélioration des structures, permet à court terme de trouver une pseudo-solution aux problèmes d'équilibre budgétaire et d'équilibre extérieur.

Cette inflation largement déterminée par des causes externes sera dans les prochains mois influencée par l'évolution de la conjoncture mondiale. De ce point de vue, on peut dire que des forces de déflation et de déséquilibre apparaissent. Sur de nombreux marchés internationaux, la tendance est à la baisse, parfois marquée, des cours ; on peut penser que le cycle des très mauvaises récoltes va se terminer ; l'inflation dans les pays développés paraît se ralentir. Ces éléments sans doute favorables jouent inégalement selon les pays. Il ne faut cependant pas oublier que les décisions prises en 1974 n'auront des effets qu'en 1975. C'est le cas en particulier pour les très (trop ?) forts relèvements des prix aux producteurs qui, compte tenu de l'évolution des cours mondiaux, risquent d'avoir un effet inflationniste et de contraindre à d'importants prélèvements sur les réserves des organismes de commercialisation. Il est probable, d'autre part, que 1975 verra se réaliser une certaine dégradation des termes de l'échange qui pourrait handicaper ces économies en amplifiant les déséquilibres extérieurs. En Afrique encore plus qu'en Europe, les conditions d'une poursuite de l'inflation combinée à des bloquages liés aux contrecoups de la crise mondiale paraissent réunies. En tout état de cause, et en acceptant de fortes différences nationales, il s'agit là d'une conjoncture qui risque d'être assez peu favorable à la mise en œuvre de politiques cohérentes de développement.

* Professeur à l'université de Bordeaux I.

Le carnet des ambassades

● L'ambassadeur de la République démocratique allemande et Mme Ernst Scholz ont offert une réception le 5 mai à l'occasion du « trentième anniversaire de la victoire sur le fascisme hitlérien et de la libération des peuples ».

● L'ambassadeur de l'U.R.S.S. et Mme S. Tchervonenko ont donné une réception le 9 mai dans les salons de l'ambassade à l'occasion du trentième anniversaire de la victoire.

● M. Otto Eiselsberg, ambassadeur d'Autriche, a offert un déjeuner le 13 mai à l'occasion du vingtième anniversaire de la signature du traité d'Etat autrichien.

● A l'occasion de la visite en France du vice-premier ministre de la République populaire de Chine, M. Teng Hsiao-ping, l'Association des amitiés franco-chinoises a donné une « soirée de bienvenue » le 15 mai au Théâtre des Champs-Elysées.

● L'ambassadeur du Cameroun et Mme Salomon Bakoto ont offert une réception le 20 mai à l'occasion de la fête nationale.

● M. Pham Van Ba, ambassadeur du gouvernement révolutionnaire provisoire de la République du Sud-Vietnam, l'ambassadeur de la République démocratique du Vietnam, et Mme Vo Van Sung ont donné une réception le 21 mai dans les salons du Palais des congrès.

● L'ambassadeur du royaume hachémite de Jordanie et Mme Khalil El Salim ont offert une réception le 28 mai à l'occasion de la fête nationale.

● A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur de Tunisie et Mme Hedi Mabrouk ont donné une réception le 29 mai.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET NOUVEAUX GOUVERNEMENTS

LIBAN
(23 mai 1975)

Premier ministre, ministre de la santé, de la justice, de l'industrie et du pétrole : *général Noureddine Rifaï* ; vice-premier ministre, ministre de l'information et de l'éducation : *général de brigade Moussa Kenaan* ; défense et ressources hydrauliques : *général Iskandar Ghanem* ; intérieur, habitat et coopératives : *général de brigade Saïd Nasrallah* ; économie, commerce et plan : *général Faouzi El-Khatib* ; travail, affaires sociales et P.T.T. : *général de brigade François Genadry* ; travaux publics et agriculture : *colonel Zein Mekki* ; affaires étrangères, finances et tourisme : *M. Lucien Dahdah*.

[Ce gouvernement a donné sa démission le lundi 26 mai.]

TURQUIE
(31 mars 1975)

Premier ministre : *M. Süleyman Demirel* ; vice-premiers ministres : *MM. Necmettin Erbakan, Turhan Feyzioglu* et *Alpaslan Turkes* ; ministres d'Etat : *MM. Seyfi Ozturk, Hasan Aksay, M. Kemal Erkovan* et *Giyasettin Karaca* ; justice : *M. Ismail Muftuoglu* ; défense nationale : *M. Ferit Melen* ; intérieur : *M. Oguzhan Asiltürk* ; affaires étrangères : *M. Ihsan Sabri Caglayangil* ; finances : *M. Yilmaz Ergenekon* ; éducation nationale : *M. Ali Naili Erdem* ; travaux publics : *M. Fehim Adak* ; commerce : *M. Halil Basol* ; santé et assistance publique : *M. Kemal Demir* ; douanes et monopoles : *M. Orhan Oztrak* ; agriculture : *M. Korkut Ozalp* ; communication : *M. Nahit Mentese* ; travail : *M. Ahmet Tevfik Paksu* ; industrie et technologie : *M. Abdülkerim Dogru* ; énergie et ressources naturelles : *M. M. Selahâttin Kilic* ; tourisme et information : *M. Lütfü Tokoglu* ; construction et habitation : *M. Nurettin Ok* ; affaires rurales : *M. Vefa Poyraz* ; forêts : *M. Turhan Kapanli* ; jeunesse et sports : *M. Ali Sevki Erek* ; culture : *M. Rifki Danisman* ; sécurité sociale : *M. Ahmet Mahir Ablum*.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Directeur de la publication : Jacques FAUVET
Rédacteur en chef : Claude JULIEN
Rédactrice en chef adjointe : Micheline PAUNET

Prix de l'abonnement annuel (en francs) :

VOIE NORMALE

France, DOM, TOM, ex-colonies sauf Algérie 55
Etranger 73

PAR AVION (abonnement et taxes) :

Europe (y compris Turquie d'Asie, Açores, Chypre, Madère, Algérie, Maroc et Tunisie) 87
Afrique francophone, Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Réunion 96
Comores, Madagascar, Laos, Vietnam du Sud, Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides, Polynésie française, République khmère, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna 116
Arabie Saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Egypte, Syrie 101
Birmanie, Chine, Corée, Hongkong, Japon, Indonésie, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taïwan, Timor, Thaïlande, Vietnam du Nord, Australie, Nouvelle-Zélande, autres pays d'Océanie 140
Autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie 121

(Chèque postal : Paris n° 4207-23)

Rédaction et administration : 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : 770-91-29
Adresse télégraphique : Journonde, Paris. Télex : Le Monde 65.572 Paris

« L'INSURRECTION CHRÉTIENNE » de Jean Cardonnel

Par YVES FLORENNE

AU cours d'un débat sur son livre, quelqu'un — une femme, je crois bien — demanda abruptement à l'auteur (dont il faut rappeler qu'il est religieux) : « Oui ou non, croyez-vous en Dieu ? » La réponse jaillit : « Non. » A la fois spontanée, profonde et provocante. Après quoi il expliqua que c'était l'expression « croire en Dieu » et ce qu'on met dessous qu'il rejetait. On peut néanmoins douter qu'il « croie » à « Dieu ». C'est au Christ qu'il croit, par un don total, avec une violence passionnée. Au Christ, c'est-à-dire à l'homme. Ecoutons-le : « L'idée de Dieu est profondément réactionnaire et régressive. (...) Dieu qui reste Dieu ne peut rien devenir. (...) Dieu est bien mort en Jésus-Christ. »

Donc : en l'homme, divin et tout un. Il n'y a pas la foi d'un côté, l'analyse politique de l'autre. « Dépolitiser l'incarnation, c'est désincarner. » Or tout s'incarne à tout moment. Il n'y a pas non plus un Créateur qui « fabrique des créatures » : il « suscite des créateurs ». La Création n'a pas été faite : elle se fait continûment, indéfiniment, et par l'homme. On retrouve ici les idées centrales de Roger Garaudy, intérieures à cette ré-union vécue. Ce qui conduit infailliblement, d'ailleurs, à rejeter le dogmatisme d'Eglise ou à être rejeté par le dogmatisme de parti.

MAIS, ainsi purgé, quelle liberté ! La liberté même des *enfants* de Dieu. A cela près que Jean Cardonnel doit expulser aussi, implicitement, la paternité du Père, pour ne vivre et s'épanouir que dans la fraternité du Fils. C'est d'ailleurs par là qu'il touche : par cette façon d'interpeller le Christ, de l'écouter, de marcher à son pas, bref : de le suivre, d'être avec lui à tout moment. Et en parlant une parole d'aujourd'hui, familière, populaire, parfois gauche (avec ou sans jeu de mots), dont on s'aperçoit qu'elle n'est rien d'autre que l'Evangile. Que veut-il, que prêche-t-il, que fait-il ? « La révolution jusqu'à l'Evangile », — inclusivement, il va sans dire, puisque l'Evangile, c'est la révolution. Quant à sa terre sainte, c'est en Chine qu'il l'a trouvée. Il n'en revient pas. Encore qu'il y voie la seule voie tracée : non, certes, l'arrivée. Mais arrive-t-on ?

Oui, un jour, il y croit : « Le monde enfin réalisé, la multitude humaine, tous les hommes proches les uns des autres, devenus un seul peuple, historiquement, politiquement accompli. » Voilà bien la foi. Auprès de tous les autres révolutionnaires, plus ou moins relatifs et qu'il ne ménage pas, Jean Cardonnel est le révolutionnaire absolu. Et ingénu, Dieu merci !

A travers cette parole chaleureuse, lyrique, prophétique, violente, véhémente, tourbillonnante, entraînante jusque dans sa profusion et sa confusion, ce qui se manifeste avec une étrange exaltation, et qui est pour Jean Cardonnel la clef, l'espérance, le salut et la fin, c'est la fusion dans la masse totale. Avec une espèce de gourmandise pour l' « énorme grouillement de la masse des hommes » ; sans même jamais songer que ce grouillement humain pourrait bientôt devenir inhumain. Il passe outre, l'amour de masse l'emporte dans son *flux* violent : « L'amour qui manque de violence, de haine, ce n'est qu'une caricature d'amour. » Le voilà bien, l'amour fou : l'amour furieux.

Celui qui en est possédé veut dépouiller toute possession, et d'abord celle de soi, l'individu haïssable et misérable ; et, surtout, dépouiller le clerc. Attention, cette peau-là tient bien. La dénonciation fondamentale vise la « vie double », la « pensée double » du clerc, précisément, et de tout prétendu chrétien. Ceux-là qui « démentent dans l'alcôve ce qu'ils proclament sur le forum ». Tout, donc, sur le forum : « Il n'est rien qui puisse n'être pas public, — car la vie privée représente ce dont je prive la grande masse... » Or, déjà, le mot alcôve le trahissait. Cette charité, par hasard, serait-elle fondée sur un certain exhibitionnisme, un certain voyeurisme ? Mais non, car il est question aussitôt « d'honorabilité, de chasteté ». Inséparables compagnes. Tout ce qui n'est pas « chaste » n'est déjà plus honorable. Et la vie privée, dont sont privés les autres, c'est d'abord celle du couple, à propos duquel Jean Cardonnel ne se rate pas, en ne ratant pas le plus mécanique des clichés de curés : l' « égoïsme à deux ».

Non, en lui, le clerc n'est pas quitte du clerc. Ni de ce dualisme contre lequel il s'insurge ; où il voit, justement, incidement, la vieille racine de tout le mal. Racine tenace, même chez le plus radical des insurgés.

ON vient de surprendre le clerc, non dans ses idées, ses certitudes, ses actes, mais au niveau des mots. Dès les premières pages, à propos d'un « fait divers » retentissant et, pour lui, symbolique, où il veut qu'on trouve, si elles y sont, la « vie double », la « pensée double » de l'homme d'Eglise ; ou bien qu'on prouve, il le désire ardemment, qu'elles n'y sont pas. Or, juste avant le mot « alcôve », se pressent les mots « sordide », « crapuleux », « détails croustillants », « circonstances graveleuses » ; étant entendu que la « satisfaction des sens », exclut l' « attachement au sacré ».

Il y a plus grave, où le clerc se dénonce encore plus profondément et, sans aucun doute, inconsciemment : la misogynie. Là aussi, c'est par en-dessous, dans les mots « innocents » qu'elle se révèle, chaque fois qu'il parle, non certes de l'Humanité-Femme, mais d'une femme, de toute femme : d'Eve à Elmire (se doute-t-il qu'il est plus dur pour elle, en passant, que pour Tartuffe qu'il poursuit ?).

Dans son grand amour unanime, le clerc à la vie et à la pensée simples ignore — nécessairement, ou bien il compterait parmi les « doubles » — une autre chose simple : l'amour d'un homme et d'une femme. Il faut convenir que cette ignorance, cette non-expérience, il les partage avec beaucoup de monde : avec la plus grande part de cette humanité en laquelle il entre et se fond dans un élan vraiment charnel. Fin suprême ? Ou substitut ?

Stock, Paris, 1975. 288 pages, 25 F.

EUROPE

Un témoin et une actrice dans le drame irlandais

« ACRE pour acre, l'Irlande est peut-être le pays au monde auquel on a infligé le plus de livres », *fait remarquer Simon Winchester en présentant le sien (1). Sa propre contribution, sans prétention, est pourtant loin d'être inutile. D'avril 1970 à septembre 1972, Winchester fut le correspondant du quotidien britannique* The Guardian *en Irlande du Nord. Ses articles et reportages lui valurent d'être nommé « Journaliste de l'année » en 1971. Remis en perspective, complétés, ils fournissent la matière brute d'un témoignage des plus vivants sur la période du drame irlandais qui va de la fondation du Parti de l'alliance (ce devait être un pont jeté entre les deux communautés) à l' « opération Motorman » de liquidation de l'IRA par l'armée britannique. Winchester témoigne d'une connaissance et d'une compréhension remarquables du pays et des événements ; remarquable aussi son impartialité, dans la veine britannique — une présentation qui préfère le fait à l'explication, l'explication à la théorie.*

Cette impartialité ne pouvait être le fait des acteurs du drame — et en premier lieu d'acteurs aussi connus que Bernadette McAliskey, alias Bernadette Devlin. « A suivre », écrit G.W. Target à la fin de son enquête biographique (2) — interrompue avant que « Bernie » ne refasse surface encore une fois : on l'avait crue rangée parce qu'elle avait perdu son siège à Westminster ; elle a, depuis, participé à la création d'un nouveau parti en Irlande du Nord. « Je reviendrai », disait-elle en octobre dernier. Elle est revenue. Il faudra encore compter avec elle. Après sa propre autobiographie (Mon âme n'est pas à vendre, *1969), l'enquête de Target n'aurait eu qu'un intérêt second si elle s'était bornée à suivre la progression de cette météorite politique à éclipses. Ce n'est pas le cas : à travers une présentation sympathique du personnage et des dizaines d'interviews de ceux qui, de près ou de loin, ont connu Bernadette Devlin, c'est une autre recherche qui s'est imposée, la réponse à une question : qu'est-ce donc que ce pays qui a permis (le poids de la presse n'explique pas tout) l'apparition du phénomène Devlin ? D'où tire-t-elle sa force politique ou, si l'on veut, sa popularité ? Ses grimaces, ses jets de briques, ses invectives, ses tricotages en prison, ses professions de foi marxiste, sa claque au ministre britannique de l'intérieur, tout ce qui a tissé un personnage, ce n'est jamais que l'expression d'une colère et d'une exigence qui sont celles de tout un peuple. A travers son destin, c'est tout le drame irlandais qui est exposé.*

M. Bg.

(1) *In Holy Terror*, Simon Winchester, Faber and Faber, Londres, 1974, 256 pages, 3,25 livres.

(2) *Bernadette, The Story of Bernadette Devlin*, G.W. Target, Hodder and Stoughton, London, 1975, 384 pages, 4,50 livres.

THE RED PAPER ON SCOTLAND. — Ouvrage collectif sous la direction de Gordon Young

★EUSPB, Edimbourg, 368 pages, 1,68 livre.

Instabilité économique, marasme social, isolement politique, pétrole de la mer du Nord, dévolution de pouvoirs proposée par les travaillistes, relance du mouvement nationaliste : l'Ecosse est aujourd'hui à l'instant décisif du choix. Quel sera son avenir ? Vingt-huit spécialistes des affaires politiques, économiques et sociales écossaises apportent leur contribution à ce débat vital, sinon décisif. Pour eux, les problèmes que connaît l'Ecosse sont dus au développement anarchique et inégal du capitalisme britannique ; les solutions qui s'imposent ne peuvent être que socialistes et radicales. Ce « livre rouge » est aussi un « livre blanc » bourré de précieuses données et analyses sur les réalités présentes de l'Ecosse. Que l'on partage ou non les points de vue exprimés, il s'agit d'un ouvrage de référence pour quiconque entend traiter de la question écossaise.

M. Bg.

DÉFENSE

WAR WITHOUT WEAPONS. Non-Violence in National Defence. — Anders Boserup, Andrew Mack

★ Frances Pinter, Londres, 1974, 194 pages, 1,80 livre.

Anders Boserup a dirigé l'Institut de recherches sur la paix et les conflits de Copenhague. Andrew Mack est un des dirigeants du Richardson Institute de Londres. A partir d'une analyse exhaustive des écrits relatifs aux questions de la défense non militaire, ils s'efforcent de dégager une théorie stratégique d'ensemble intégrant les diverses options tactiques de la défense non militaire et des méthodes de la guerre de guérilla. Ils y voient une alternative « cohérente, logique, sinon facile à appliquer », à la riposte nucléaire, un moyen de « dépasser l'âge nucléaire ». Un livre d'une lecture ardue, où le concept de non-violence n'a que de lointains rapports avec celui que pratiquait le mahatma Gandhi.

M. Bg.

CINÉMA

LE CINEMA COLONIAL. — Pierre Boulanger

★ Préface de Guy Hennebelle, collection « Cinéma 2000 », Ed. Seghers, Paris, 1975, 290 pages, 36 F.

Livre captivant, mais qui ne tient qu'en partie les promesses du titre. Le « cinéma colonial », dont il est question ici, ne représente que les deux cent dix longs métrages réalisés au Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie), entre 1911 et 1962. Néanmoins, dans les limites que lui assigne l'auteur, l'ouvrage est parfaitement exhaustif : tout est « fiché », classé, daté, et chaque œuvre, longuement commentée, lucidement analysée, prend place dans un répertoire qui, complété par une « chronologie filmographique » et une précieuse iconographie, la situe à des niveaux successifs et sous de changeants éclairages.

Certains des films que décrit l'auteur ne sont plus visibles, perdus à tout jamais dans les tourmentes du siècle : pellicules brûlées, copies égarées. D'autres ne le sont guère plus également, mais pour une raison différente, celle que souligne notamment Guy Hennebelle dans son excellente préface : parce qu'ils sont devenus insoutenables à l'œil, et bien davantage à l'esprit. Il s'agit de nos westerns à nous, où le désert et l'arabe au sourire fourbe se substituent à la plaine de l'Ouest et à l'Indien à l'œil torve. Le plus souvent, l' « indigène » n'est même pas vu, à peine « figurant », quand il n'est pas tout bonnement réifié : simple verticalité au milieu du décor exotique, entre palmiers et chameaux.

C'est le règne de l'évasion douçâtre, l'exaltation chauvine de l'empire, dont le « héros » est curieusement un déclassé, un marginal : le « légionnaire » (vaguement condamné de droit commun), l'officier perdu, le « fêtard » converti, l'amoureux contrarié, ou tout simplement l'Aventurier. Et tous ces « tics », ces caricatures sommaires, ces « mélos » désastreux, les cinéastes de l'entre-deux-guerres n'hésitent pas à les reproduire et à les enfiler à bobines déployées. Les plus cotés même s'y risquent, avec des bonheurs divers : Duvivier, Feyder, Gémier, Renoir, L'Herbier, etc. C'est que le cinéma est une industrie, argent-argent ! Pour être rentable, il doit plaire. Et pour plaire, il doit répondre à la « demande ». Le public, parfaitement domestiqué par l' « idéologie dominante » en veut et en « re-veut » à longueur de files d'attente. Alors, pourquoi ne pas chercher à lui jeter les « navets » qu'il réclame ?

G. B.

ÉTATS-UNIS

THE PERMANENT WAR ECONOMY, AMERICAN CAPITALISM IN DECLINE. — Seymour Melman

★ Simon and Schuster, New-York, 1974, 384 pages, 9,95 dollars.

« Le déclin du système économique et industriel américain est le résultat de trente ans d'économie militaire », écrit Seymour Melman, professeur d'ingénierie industrielle à l'université de Columbia. Il reprend et élargit ici les thèses de son Pentagon Capitalism (1970).

La guerre apporte la prospérité : à partir de ce postulat, les Etats-Unis, explique-t-il, se sont installés, depuis 1945, dans une économie de guerre permanente. « L'économie du Pentagone en est venue à dominer l'économie nationale. » Désormais, la forme dominante du capitalisme américain est le capitalisme d'Etat, fondé sur la « maximisation » des coûts et des subsides gouvernementaux — deux critères aux antipodes de la saine gestion civile. D'où le déclin de l'efficacité industrielle américaine.

Les entreprises militaro-industrielles sont contrôlées (plutôt que possédées) par un « state management » (corps de fonctionnaires gestionnaires) dont l'intérêt est d'élargir et de conforter ses propres pouvoirs : ce nouveau centre de prise de décision économique a toutes les caractéristiques d'une classe capitaliste dirigeante. Pour S. Melman, en effet, les dirigeants politiques ne sont pas les serviteurs du grand capital, comme l'affirment les tenants de la thèse du capitalisme monopoliste : ce sont « les chefs politiques du state management qui prennent les décisions en dernière instance ». Leur objectif est d'assurer la sécurité nationale, pas le bien national. « Ce directoire du capitalisme d'Etat qui domine l'économie américaine par son contrôle sur les décisions principales relatives à l'utilisation des ressources de production n'a aucun engagement institutionnel ou idéologique (qui lui ferait) assurer un avenir productif à la société américaine. »

Ce diagnostic s'accompagne d'une ordonnance prescrivant les remèdes nécessaires, c'est-à-dire les méthodes de reconversion d'une économie de guerre à une économie « de responsabilité publique » : un New Deal à la mode des années 70 ?

M. Bg.

LES ECONOMISTES RADICAUX AUX U.S.A. — Hugues Puel

★ Editions universitaires, collection « Citoyens », préface de Gilbert Mathieu, Paris, 1974, 144 pages, 25 F.

Un ouvrage de vulgarisation, comme le présente son préfacier, et, ajoutons, de bonne vulgarisation. D'abord parce que le directeur de la revue Economie et Humanisme a choisi d'analyser pour le public français la pensée et l'action d'un groupe de chercheurs américains qui mènent outre-Atlantique un combat qui nous intéresse tous. Ensuite parce qu'il se limite à approfondir cette pensée et cette action dans un domaine précis, qu'il connaît bien : celui du chômage, de la pauvreté aux Etats-Unis et de leurs « explications » et « remèdes » économiques.

Les deux chapitres les plus intéressants sont consacrés au modèle néo-classique du marché du travail, tel qu'il est appliqué aux Etats-Unis par les économistes « orthodoxes », et à l'éclatement de ce modèle sous les coups des économistes radicaux. Par des recherches empiriques, ces derniers ont montré que le marché du travail, loin d'être régi par la loi de l'offre et de la demande, se segmente en un certain nombre de marchés internes, dont l'ensemble forme le marché primaire, et que les marchés où règnent, en effet, l'offre et la demande, sont très limités. Une grande partie de la population active est abritée du marché du travail « général » et se trouve dans un marché organisé, administré, cloisonné, où les critères d'ancienneté, d'aptitude, de race et de sexe sont respectés, où une certaine définition des responsabilités et des tâches s'est établie. Les autres (emplois saisonniers dans la construction, laveurs de vaisselle, personnel d'entretien dans les hôpitaux, vacataires dans les administrations) se trouvent sur un marché « secondaire » caractérisé par des bas salaires, de mauvaises conditions de travail, une faible stabilité d'emploi, le non-respect du droit au travail, etc.

Ces constatations reflètent bien l'expérience que nous pouvons avoir de la société contemporaine. Les économistes radicaux ont le mérite de les avoir formulées, conceptualisées, et d'en avoir tiré les conséquences. Ainsi s'explique, par exemple, que l'éducation des Noirs n'entraîne pas de baisse du taux de chômage dans cette partie de la population américaine.

F. L.

AUTOBIOGRAPHIE. — Angela Davis

★ Albin Michel, Paris, 1975, 344 pages, 39 F.

Injustice, humiliation, révolte : lot commun de tous les Noirs américains dont Angela Davis témoigne à son tour dans une Autobiographie qui vient d'être traduite en français et qui s'articule autour d'un grand thème central, celui de la lutte. Lutte dans les villes et les prisons, au seuil des années 70 où l'on vit le mouvement de protestation des Noirs embraser toute l'Amérique. L'emprisonnement des frères de Soledad, le mouvement organisé pour leur libération, l'épisode de la tentative d'évasion qui coûta la vie à un juge — et à son auteur, le jeune Jonathan, frère de George Jackson — et servit de prétexte à l'inculpation d'Angela Davis, acquittée ensuite après plus de vingt mois de détention : ce sont les points culminants du récit, faits connus qui reçoivent ici un éclairage particulier, sous le feu de l'énergie et de la passion.

La passion d'Angela Davis est plus qu'une révolte contre le racisme. C'est une exigence de justice sociale, de libération des opprimés qui se trouvent être d'abord, aux Etats-Unis, des Noirs, des Chicanos ou des Porto-Ricains. Il se trouve que l'auteur a compris la nature du problème noir à travers ses lectures marxistes, très tôt à l'université, et qu'elle en a tiré sa foi dans le socialisme comme seule idéologie capable de résoudre l'antagonisme racial. Pourtant, témoignant de sa vie et de celle de ses frères de couleur, elle ne s'appesantit pas ici sur la théorie politique et ce qui peut la séparer des autres mouvements noirs aux Etats-Unis. Devant la profondeur de ses motivations, son action peut aussi paraître singulièrement limitée, volontairement centrée — par souci d'efficacité — sur l'organisation de la lutte en faveur des détenus politiques.

Que faire de plus en Amérique lorsqu'on est noire, communiste, et femme, de surcroît, parmi les Noirs ? D'autres dirigeants du mouvement, parmi ceux qui ont survécu, sont revenus à des actions ponctuelles auprès de la population. En ce sens, le livre d'Angela Davis conduit, lui aussi, à s'interroger sur les possibilités réelles de changement dans une démocratie piégée.

Angela Davis veut maintenant tisser un réseau international de soutien aux détenus politiques, des femmes en particulier. Elle s'est engagée, aux côtés d'Eva Forest, accusée comme elle — mais en Espagne — de complicité d'attentat et emprisonnée depuis des mois avec le risque de se voir condamnée à mort. La militante noire américaine n'a jamais reconnu la « barrière de couleur » : se voulant communiste avant que d'être noire, trouvera-t-elle hors des Etats-Unis l'appui qui lui permettrait d'élargir son combat ?

M. P.

ASIE

LE CHOIX MONGOL. — Jacques Legrand

★ Editions sociales, Paris, 1975, 287 pages, 13 F.

Les études disponibles sur la Mongolie sont si rares que toute nouvelle publication est la bienvenue. Qu'apporte celle-ci ? Malgré ses qualités, pas grand-chose par rapport à « la Mongolie », de Jean-Emile Vidal, parue en 1971, sinon une interview accordée à l'auteur en juillet 1974 par M. Yumjagiin Tsedenbal, « le président du Presidium du Grand Khural populaire, l'assemblée des députés du peuple de la République populaire de Mongolie », ainsi que des considérations plus approfondies — assorties de données statistiques récentes et utiles — sur la « voie non capitaliste » dans laquelle s'est engagée la Mongolie et qui l'insère tout à fait dans le camp soviétique. L'évocation des relations conflictuelles avec la République populaire de Chine (pour ne pas parler des implications théoriques de ce conflit, non traitées ici) est des plus sommaires.

M. Bg.

BIRMANIE. — Claude Delachet et Emmanuel Guillon

★ Le Seuil, « Petite planète », Paris, 1975, 190 pages, 18,40 F.

Il faut se réjouir de la publication de ce petit livre : ses auteurs ont, du pays qu'ils décrivent, une connaissance enviable. La Birmanie, repliée sur elle-même, n'admet le touriste étranger que pour huit jours. Eux y ont vécu quatre ans, à la tête du département de français de l'université de Rangoun. Ils parlent birman et ont pu s'enfoncer dans le pays comme peu d'Européens ont été autorisés à le faire ces dix dernières années. Amoureux de la Birmanie — fédération plus vaste que la France, dont les Etats frontaliers sont autant de terres mal connues ou inconnues livrées aux mouvements séparatistes, agitées de rébellions, peuplées de maquisards mais aussi de trafiquants, — les auteurs le sont moins du régime militaire qui tente de perpétuer à son profit un socialisme musclé et ambigu. En s'éloignant de ses impératifs humains, voire de ses fondements économiques, le socialisme birman a fini par se traduire par des manifestations de mécontentement populaire à la mesure du chaos intérieur né de la « gestion de la pénurie » des colonels de Rangoun. Voici que, depuis trois ans, la Birmanie entrouvre ses portes : voici que le monde extérieur s'engouffre dans cet îlot préservé. Appel d'air ou ouragan ? Le régime — que les auteurs estiment solide — est sans doute moins menacé qu'un certain mode de vie, qu'une certaine Birmanie, présentée avec bonheur dans ces pages.

M. Bg.

PÉTROLE

PETROLE : LA GRANDE CONFRONTATION. — Robert Marconis

★ Editions des Hespérides, Toulouse, 1974, 270 pages, 29 F.

Voici, accompagnée de force cartes et graphiques, une explication claire et quasi complète des tenants, des aboutissants et du déroulement de la crise pétrolière. L'auteur s'efforce de faire le point avec rigueur et pondération, ce qui donne un livre de référence particulièrement utile pour les étudiants qui veulent avoir une vue globale de la « crise ». La « grande confrontation », écrit-il, s'est essentiellement déroulée sur le terrain des prix : cela devient de moins en moins vrai, l'enjeu se déplaçant vers la prise de contrôle par les pays producteurs de leur production et, demain, de la commercialisation de celle-ci.

M. Bg.

THE ENERGY CRISIS, WORLD STRUGGLE FOR POWER AND WEALTH. — Michael Tanzer

★ Monthly Review Press, New-York et Londres, 1974, 171 pages, 8,95 dollars.

La crise de l'énergie n'est pas due à une pénurie mais à une utilisation irrationnelle de l'énergie par un système mondial orienté vers le profit et la puissance, qui préfère le pillage à la satisfaction des besoins populaires. D'où la nécessité de bouleverser le système pétrolier international, ce qui implique une révolution sociale à l'échelle du globe. A l'appui de cette thèse, Michael Tanzer, directeur d'une firme de « consultants » sur les problèmes énergétiques, présente des analyses souvent percutantes, en des termes parfaitement accessibles au profane.

M. Bg.

CENT MILLIONS DE DOLLARS PAR JOUR. — Michael Field

★ Fayard, Paris, 1975, 275 pages, 33 F.

Le titre, accrocheur et commode, correspond aux gains pétroliers quotidiens de l'Arabie saoudite et du Koweït en 1974 : 37 milliards de dollars, soit un peu plus de cent millions de dollars par jour. Outre une présentation critique du système politique et social de ces deux pays et des Emirats du Golfe, ce livre contient une masse d'informations sur les multiples façons dont les pays arabes recyclent leurs pétrodollars dans les circuits privés et publics, régionaux ou étrangers — actions industrielles et opérations immobilières, spéculations sur l'eurodollar ou financement interrégional. Michael Field est un jeune journaliste britannique spécialisé dans les problèmes du Proche-Orient, du pétrole et de la finance internationale. M. Bg.

SOCIÉTÉ

LA GUERRE CIVILE. — Charles Zorgbibe.

★ P.U.F., collection « Sup », Paris, 1975, 288 pages, 28 F.

Professeur de droit public, l'auteur considère la guerre civile d'un point de vue juridique, certes, tant intérieur qu'international, mais qui est, nécessairement aussi, historique et politique. La théorie et la doctrine ne cessent de s'illustrer dans les faits et de s'éclairer dans une réalité contemporaine : de la guerre d'Espagne au Congo, au Vietnam et au conflit israélo-palestinien considéré comme une forme particulière de conflit interne. Alors que c'est une forme particulière aussi, et ambiguë, de guerre étrangère qui est décrite dans les cas hongrois et tchécoslovaque.

Y. F.

L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

ONU

Le Conseil de sécurité prolonge le mandat de la force d'observation en Syrie

SUR proposition de M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, et avec l'accord préalable de la Syrie et d'Israël, le Conseil de sécurité a décidé le 28 mai de prolonger pour six mois, jusqu'au 30 novembre, le mandat de la Force d'observation et de dégagement des Nations unies en Syrie (F.N.U.O.D.). La résolution a été adoptée par treize voix, la Chine et l'Irak ne participant pas au vote. Selon un rapport du secrétaire général, la F.N.U.O.D. comprenait mille cent quatre-vingt-dix-huit hommes au 10 mai.

Les travaux du Conseil économique et social

Le Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) a terminé le 9 mai les travaux de sa cinquante-huitième session, qui s'était ouverte le 8 avril. A l'unanimité, il a lancé le 7 mai un appel à tous les Etats pour leur demander d'aider les peuples de l'Indochine à reconstruire leurs pays « *dans le plein respect de leur souveraineté nationale* ». Auparavant, le Conseil avait décidé sans vote de demander au secrétaire général de l'ONU d'inviter le gouvernement révolutionnaire du Vietnam du Sud à assister à la conférence de l'Année internationale de la femme, ce mois-ci à Mexico.

Une série de résolutions sur la sécheresse en Somalie, en Ethiopie et dans le Sahel, sur les questions sociales et la lutte contre les stupéfiants ont été adoptées au cours de la session. Au chapitre des droits de l'homme, l'ECOSOC a décidé sans vote d'envoyer un groupe spécial au Chili pour y examiner la situation actuelle des droits de l'homme. A propos des problèmes du développement, il a remis à sa session d'été le débat sur l'évaluation de la stratégie de développement au milieu de la deuxième Décennie du développement. Cette question a d'ailleurs fait l'objet d'une session de trois semaines du comité de l'examen et de l'évaluation de cette stratégie, dont les conclusions seront communiquées à l'ECOSOC avant sa session d'été.

Comme chaque année, le Conseil économique et social a consacré une partie de la session à l'élection des membres de quatorze de ses organes subsidiaires pour des mandats commençant le 1er janvier 1976. Enfin il a décidé qu'il pourrait inviter tous les mouvements de libération nationale reconnus par l'Assemblée générale à participer à ses débats, sans droit de vote, sur les questions qui les concernent.

La conférence sur le droit de la mer tiendra une nouvelle session

La troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer, qui siégeait à Genève depuis le 17 mars, a terminé sa session le 9 mai. Pas plus qu'à Caracas l'an dernier, elle n'a pu se mettre d'accord sur la définition de nouveaux éléments pour la convention internationale qu'elle est chargée de rédiger. Une nouvelle session a été prévue à partir du 29 mars 1976 à New-York. En attendant, le président de la conférence a lancé un appel demandant aux Etats de s'abstenir de toute initiative risquant de compromettre la conclusion d'une convention.

AIDE A L'INDOCHINE. — *Selon un rapport sur l'aide humanitaire à l'Indochine publié par l'ONU le 25 avril, les Nations unies avaient livré depuis le 1er avril, par l'entremise du fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et du haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, plus de 1 000 tonnes de denrées alimentaires, de médicaments, de fournitures médicales et de matériaux pour abris à Saigon, dans les zones contrôlées par le G.R.P. sud-vietnamien et au Cambodge. Des avions civils affrétés par l'UNICEF ou le haut commissariat avaient été autorisés à se poser à Hanoï.*

Le représentant du secrétaire général à Hanoï, M. Raymond Aubrac, a déclaré le 12 mai, à l'issue d'une visite au Vietnam du Nord que le gouvernement de ce pays et le G.R.P. étaient prêts à recevoir de l'aide de toutes les sources — bilatérales, multilatérales, publiques et privées.

POURPARLERS SUR CHYPRE. — *La première phase des pourparlers entre représentants des deux communautés chypriotes sous les auspices du secrétaire général de l'ONU a eu lieu à Vienne du 28 avril au 3 mai. Un accord a été conclu pour la réouverture de l'aéroport de Nicosie.*

DEVELOPPEMENT AGRICOLE. — *La première réunion concernant l'établissement du nouveau Fonds international de développement agricole, dont la création avait été décidée à la dernière conférence mondiale de l'alimentation à Rome, s'est tenue à Genève les 5 et 6 mai.*

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT. — *Le conseil d'administration du Programme des Nations unies pour l'environnement (P.N.U.E.) a siégé à Nairobi au mois d'avril. Il a notamment décidé d'affecter 100 millions de dollars au Fonds de l'environnement pour des programmes d'ensemble au cours des trois prochaines années. Il a aussi approuvé un plan et un programme d'opérations pour l'habitat et les établissements humains.*

DECOLONISATION. — *La mission désignée par le comité de la décolonisation pour enquêter au Sahara occidental a quitté New-York le 7 mai pour un voyage qui l'a menée d'abord à Madrid, puis dans le territoire, où elle a séjourné du 12 au 20 mai. Elle s'est ensuite rendue au Maroc, en Algérie et en Mauritanie, pour regagner New-York le 8 juin.*

POPULATION. — *Conformément au programme d'action établi par la conférence de Bucarest, une réunion régionale sur les problèmes de population en Asie occidentale a eu lieu fin avril à Beyrouth.*

DROIT INTERNATIONAL. — *La commission du droit international a ouvert le 5 mai à Genève les travaux de sa vingt-septième session, qui doit durer jusqu'au 25 juillet. Elle sera consacrée plus particulièrement à l'étude de la responsabilité des Etats et de la succession des Etats aux traités internationaux.*

DROIT D'ASILE. — *Des juristes de vingt-sept pays se sont rassemblés à Genève du 28 avril au 9 mai pour étudier un projet de convention sur l'asile territorial.*

NON-PROLIFERATION DES ARMES NUCLEAIRES. — *La conférence chargée d'examiner le fonctionnement du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires a siégé à Genève du 5 au 30 mai.*

DROIT COMMERCIAL INTERNATIONAL. — *La commission des Nations unies pour le droit commercial international a achevé le 18 avril les travaux de sa huitième session, qui avait commencé le 1er avril à Genève.*

● JUSTICE. — *La Cour internationale de justice (C.I.J.) a tenu du 12 au 16 mai cinq audiences publiques, sur la demande d'avis consultatif de l'Assemblée générale des Nations unies concernant le Sahara occidental. Les représentants du Maroc, de la Mauritanie et de l'Espagne ont présenté des exposés sur la question de la désignation de juges* ad hoc *en cette affaire ; le représentant de l'Algérie a également pris la parole. Le 22 mai, la Cour a autorisé le Maroc, mais pas la Mauritanie, à désigner un juge* ad hoc. *Le Maroc ayant choisi M. Alphonse Boni, président de la Cour suprême de Côte-d'Ivoire, le président de la C.I.J. a ensuite demandé au gouvernement espagnol de faire connaître son opinion sur ce choix.*

NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES A VOCATION MONDIALE

● COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE. — *La seizième session de la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine (CEPAL) s'est réunie à Port-of-Spain du 6 au 14 mai. Après l'examen de l'évolution économique de la région, les participants ont décidé de créer un groupe de planification économique pour l'Amérique latine, dont les pays membres appartiendront exclusivement à la région latino-américaine. Un conseil des Caraïbes a également été mis sur pied, ainsi qu'un office chargé du contrôle des sociétés multinationales. A l'unanimité, les délégués ont approuvé une suggestion du secrétaire exécutif, M. Enrique Iglesias, pour l'établissement d'un « filet de sauvetage financier » qui devrait aider les pays latino-américains à résoudre le problème du déficit de leur balance des paiements.*

● COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'ASIE OCCIDENTALE. — *La Commission économique des Nations unies pour l'Asie occidentale a tenu sa deuxième session à Beyrouth du 5 au 10 mai. Elle a demandé notamment que les deux Yémens soient inclus dans la liste révisée de 1975 des pays les moins développés du tiers-monde. La situation économique et sociale dans les pays membres a été examinée, ainsi que le programme pour 1976-1977. L'O.L.P. a été admise à l'unanimité comme observateur.*

UNESCO

Au conseil exécutif : la participation d'Israël à certaines conférences

LE conseil exécutif de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), qui a tenu sa quatre-vingt-dix-septième session à Paris du 5 au 23 mai, a étudié les modalités d'application des directives de politique générale définies par la conférence générale en novembre 1974 et leurs incidences financières.

Après examen du rapport du directeur général sur les activités de l'Organisation et les moyens d'améliorer le fonctionnement et l'efficacité du secrétariat, le conseil exécutif a invité le directeur général à « *diriger une proportion appropriée des efforts de l'UNESCO vers les impératifs imposés par les nouvelles orientations qui se manifestent sur le plan mondial, notamment dans le cadre d'un nouvel ordre économique international, tout en tenant compte des besoins d'une coopération intellectuelle élargie* ».

Une nouvelle fois, le conflit israélo-arabe a eu des incidences directes sur les travaux de l'UNESCO lorsqu'il s'est agi, pour le conseil exécutif, de se prononcer sur les invitations à différentes conférences et réunions intergouvernementales organisées cette année et en 1976. Il a en effet approuvé les listes établies par le secrétariat en vue d'une réunion d'experts et d'une conférence sur la reconnaissance des études et des diplômes de l'enseignement supérieur dans les pays européens et arabes riverains de la Méditerranée, listes sur lesquelles Israël ne figurait pas. Les décisions ont été prises, respectivement, par 28 voix contre 1 (Etats-Unis) avec 3 abstentions, et par 29 voix contre 1 (Etats-Unis) avec 3 abstentions. Mais le représentant d'Israël ayant protesté contre l'absence de son pays sur les listes, le directeur général de l'UNESCO a indiqué, avant les votes, que ces listes, « *dressées en vue de décisions que le Conseil était seul habilité à prendre, l'avaient été en se fondant sur les termes mêmes d'une résolution de la conférence générale de l'Organisation. Si l'Etat d'Israël avait manifesté la volonté de participer aux réunions en cause,* a-t-il précisé, *le secrétariat aurait fait part de ce vœu aussi bien à la conférence générale qu'au conseil. Mais Israël n'a pas exprimé un tel souhait, et aucun autre Etat membre n'a d'ailleurs fait de démarche en ce sens, si bien que l'on ne saurait dire qu'Israël a été exclu. Il convient d'ajouter qu'il a été invité à toutes les autres réunions ou conférences internationales prévues par l'UNESCO pour cette année ou l'année prochaine* ».

Avant de clore ses travaux, le conseil a décidé de reporter à sa prochaine session, en septembre, l'examen de l'état de l'éducation, de la science, de la culture et de l'information au Chili.

F.A.O.

Vers un accord mondial sur la banane ?

L'ORGANISATION des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) a annoncé le 19 mai qu'elle organisera vers la fin de l'année ou au début de l'an prochain la réunion d'un groupe de travail chargé de tracer les grandes lignes d'un éventuel accord mondial sur le commerce des bananes.

Cette initiative représente le premier pas d'une nouvelle politique de coopération entre pays exportateurs et pays importateurs de bananes, et entre tous les plus importants secteurs de l'économie internationale de la banane. Un rapprochement s'est déjà ébauché entre les parties intéressées lors d'une réunion, tenue à Abidjan du 29 avril au 3 mai, du groupe intergouvernemental F.A.O. sur les bananes, conférence suivie par cent trente-trois délégués et observateurs de vingt-huit pays, représentant en volume plus de 95 % des exportations et plus de 80 % des importations.

PATE A PAPIER. — *Devant le comité consultatif de la pâte à papier réuni à Rome du 14 au 16 mai, la F.A.O. a fait remarquer que la capacité mondiale de production de pâte à papier connaissait actuellement une forte augmentation, mais que la perspective au-delà de 1977 était incertaine en raison des conditions économiques instables dans de nombreux pays industriels où est produite la plus grande partie de la pâte.*

VIANDE. — *Un rapport sur la production mondiale de viande a servi de document d'étude au groupe de travail sur le développement intégré de la production de viande, réuni à Rome le mois dernier pour sa septième session. Selon ce rapport, la production mondiale de viande commence à fléchir cette année, après une progression de près de 4 % en 1974, mais les perspectives à court terme pour le commerce international restent sombres. Il est peu probable que les prix internationaux s'améliorent sensiblement par rapport aux bas niveaux de 1974.*

PRODUITS LAITIERS. — *Selon un autre rapport de la F.A.O. publié le mois dernier, les disponibilités de produits laitiers dépassent de plus en plus la demande, bien que la production laitière ait complètement arrêté sa progression au cours des derniers mois dans l'hémisphère nord. L'auteur du rapport a suggéré, devant le groupe de travail sur le développement de l'industrie laitière du programme de coopération F.A.O.-industrie, que l'on accroisse les attributions de produits laitiers aux opérations d'aide alimentaire.*

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL. — *Deux opérations de secours d'urgence ont été annoncées le mois dernier par le Programme alimentaire mondial ONU-F.A.O. : une aide alimentaire de 900 000 dollars au Soudan pour ravitailler les réfugiés venus d'Erythrée et 1 400 000 dollars d'aide alimentaire à l'Ethiopie pour les populations frappées par la sécheresse.*

ONUDI

Neuvième session du conseil du développement industriel

ORGANE directeur de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel, le conseil du développement industriel, qui a tenu sa neuvième session à Vienne du 21 avril au 2 mai, a examiné le bilan des activités de l'Organisation en 1974, le budget-programme approuvé par le secrétaire général des Nations unies pour 1976-1977, et un plan à moyen terme pour 1977-1979. Au terme de ses travaux, le conseil a adopté deux résolutions : l'une recommandant une plus grande intégration des femmes dans le processus de développement, l'autre demandant aux gouvernements, aux organisations du système des Nations unies et au directeur exécutif de l'ONUDI de prendre dans les plus brefs délais les mesures nécessaires à l'application des décisions et recommandations adoptées par la deuxième conférence générale qui s'est déroulée en mars à Lima (voir *le Monde diplomatique* de mai 1975).

Organisation météorologique mondiale

Les travaux du septième congrès

PLUS de quatre cents spécialistes ont participé aux travaux du septième congrès de l'Organisation météorologique mondiale (O.M.M.), qui s'est tenu à Genève du 28 avril au 23 mai. Le congrès a fixé le programme et le budget de l'Organisation pour les quatre années à venir ; en même temps, M. Mohamed Fathi Taha et M. David Athur Davies ont été réélus respectivement aux postes de président et de secrétaire général de l'Organisation. D'autre part, le congrès a approuvé l'admission de la République populaire démocratique de Corée et de la République démocratique du Vietnam et décidé de suspendre le gouvernement de la République Sud-Africaine de l'exercice de ses droits et de la jouissance de ses privilèges de membre en raison de sa politique de discrimination raciale. Le conseil des Nations unies pour la Namibie ainsi que les mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine ou la Ligue des Etats arabes ont été admis en qualité d'observateurs.

Un programme mondial d'études sur les moyens d'améliorer la pluviosité a été mis sur pied. Son coût a été estimé à plus de 1,3 million de dollars.

● TRAVAIL. — *La troisième réunion technique tripartite pour les questions minières, qui a eu lieu à Genève du 6 au 16 mai au siège de l'Organisation internationale du travail, a été saisie d'un rapport selon lequel la crise du pétrole a eu pour effet d'augmenter le coût de plusieurs minerais, notamment la bauxite, les phosphates et l'uranium naturel. Les participants ont discuté des problèmes de l'industrie minière et des possibilités de création d'emplois nouveaux.*

● SANTE. — *La vingt-huitième assemblée mondiale de la santé s'est ouverte le 13 mai à Genève, pour une session de trois semaines. Dès le début des travaux, les Tonga, le Mozambique et la République démocratique du Vietnam ont été admis en qualité de membres de l'O.M.S. qui compte ainsi cent quarante-cinq pays membres.*

● NAVIGATION MARITIME. — *L'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.) a convoqué du 23 avril au 9 mai à Londres une conférence internationale sur la création d'un système maritime international à satellites. La conférence a étudié les dispositions nécessaires, sur le plan des institutions et de l'organisation, pour l'administration de ce système maritime ainsi que la création éventuelle d'une nouvelle organisation internationale à cet effet (INMARSAT).*

● UNION POSTALE UNIVERSELLE. — *Le conseil exécutif de l'Union postale universelle (UPU), réuni à Berne le mois dernier, a procédé à l'examen des affaires administratives et financières depuis le congrès postal universel de 1974. Figuraient également à son ordre du jour : l'assistance technique fournie aux pays en voie de développement, l'enseignement professionnel, la coopération postale internationale, les relations avec les organisations internationales et l'amélioration et la simplification des services postaux.*

ORGANISMES FINANCIERS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Groupe de la Banque mondiale

Seize prêts de la BIRD

LA Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale ou BIRD) a récemment accordé les prêts suivants :

— Panama, le 24 avril : 24 millions de dollars pour la construction d'un port de pêche à Punta-Vacamonte ;

— Swaziland, le 24 avril également : 7 millions de dollars qui financeront un projet de réseau routier dans ce pays ;

— République dominicaine, le 2 mai : 8 millions de dollars pour l'amélioration de l'enseignement dans les zones rurales ;

— Finlande, le 7 mai : 20 millions de dollars destinés à l'achèvement du programme national finlandais de lutte contre la pollution des eaux ;

— Maroc, le 7 mai : 18 500 000 dollars destinés à financer en partie la réalisation d'un projet d'irrigation dans la vallée du Sous ;

— Chili, le 9 mai : 20 millions de dollars (pour vingt ans et à 8,50 %) pour le financement d'un programme de prêts à court et moyen terme en faveur des agriculteurs les plus pauvres ;

— Mexique, le 9 mai : deux prêts d'un montant total de 260 millions de dollars qui contribueront à accroître la production agricole de trente « micro-régions » et à augmenter les revenus et les emplois pour les pauvres des campagnes ;

— Pakistan, le 9 mai : 60 millions de dollars qui aideront au financement d'un projet d'extension de la capacité de transport de gaz de la Sui Northern Gas pipe-lines ;

— Indonésie, le 15 mai : 21 500 000 dollars pour le développement de la recherche agricole en vue d'améliorer et d'accroître la production ;

— Malaisie, le 15 mai : 28 500 000 dollars affectés également à un programme de recherche agricole ;

— Côte-d'Ivoire, le 15 mai : 5 millions de dollars pour le développement et l'amélioration du système d'enseignement ;

— Colombie, le 23 mai : 19 500 000 dollars qui faciliteront l'installation de ruraux dans la région de l' « Intendencia » dans la province de l'Amazone ;

— Equateur, le 23 mai : 4 millions de dollars pour contribuer à améliorer et à développer la formation professionnelle dans ce pays ;

— Israël, le 23 mai : 35 millions de dollars consentis à la Banque de développement industriel d'Israël pour l'amélioration du développement industriel ;

— Mexique, le 23 mai : 50 millions de dollars qui financeront la construction d'une usine d'engrais.

CREDITS DE L'IDA. — *De son côté, l'Association internationale de développement (IDA), filiale de la Banque mondiale, a annoncé au cours des dernières semaines l'octroi d'une série de crédits :*

— 27 millions de dollars au Bangladesh, le 24 avril, pour le financement partiel d'un projet d'irrigation en vue d'augmenter la production de riz ;

— 24 millions de dollars à l'Inde, le 24 avril, pour un projet de développement agricole destiné à améliorer la production de céréales vivrières, les revenus agricoles et le nombre des emplois ruraux dans l'Etat du Bengale occidental ;

— 32 millions de dollars à l'Ethiopie, le 2 mai, pour l'amélioration, l'extension et l'entretien du réseau routier ;

— 1 million de dollars au Sénégal, le 2 mai, pour le financement d'un projet d'études techniques d'irrigation ;

— 10 millions de dollars au Soudan, le 2 mai, pour aider au développement et à l'amélioration du système d'enseignement ;

— 16 millions de dollars à l'Ethiopie, le 7 mai, pour le développement du réseau éthiopien de télécommunications ;

— 30 millions de dollars au Pakistan, le 7 mai, pour le développement de son industrie. Ce crédit a été consenti à la Société financière nationale de développement ;

— 10 millions de dollars à la République arabe du Yémen, le 7 mai, pour la réalisation d'un projet de développement rural intégré ;

— 30 millions de dollars à l'Egypte, le 9 mai, pour le financement d'un projet de télécommunications entrant dans le cadre du programme national de télécommunications ;

— 15 500 000 dollars à la République démocratique populaire du Yémen, le 23 mai, affectés au financement d'un projet routier ;

— 23 millions de dollars au Soudan, le 23 mai, qui aideront à développer la capacité de production de l'énergie électrique.

OPERATIONS CONJOINTES DE LA BANQUE ET DE L'IDA. — *Le 2 mai, une opération commune de la Banque et de l'IDA a été réalisée au Kenya en faveur d'un projet d'aménagement de sites et de services à Nairobi ; les contributions de la Banque et de l'IDA s'élèvent chacune à 8 millions de dollars. D'autre part, 10 millions de dollars ont été attribués à la Sierra-Leone, le 2 mai, pour la réalisation d'un projet de développement agricole intégré ; 5 millions de dollars ont été accordés par la Banque mondiale, les cinq autres par l'IDA. De son côté, le 23 mai, le Sénégal a reçu de la Banque un prêt de 7 millions de dollars pour un projet de développement agricole ; ce prêt est assorti d'un crédit de l'IDA d'un montant égal.*

INVESTISSEMENT DE LA S.F.I. AU VENEZUELA. — *La Société financière internationale (S.F.I.) a effectué un investissement au Venezuela, le 6 mai, sous la forme d'une participation au capital d'une nouvelle banque d'investissement, la « Sociedad Financiera Valinvenca S.A. », pour un montant de 1 500 000 bolivars (environ 350 000 dollars).*

CREATION D'UN NOUVEAU FONDS POUR LA LUTTE CONTRE L'ONCHOCERCOSE. — *Le 7 mai dernier a été créé le Fonds de l'onchocercose, géré par le groupe de la Banque mondiale ; il fournira une aide de plus de 50 millions de dollars au cours des six premières années du programme de lutte organisé par l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.).*

REUNIONS DES GROUPES CONSULTATIFS D'AIDE AU PEROU, A L'AFRIQUE DE L'EST ET AU PAKISTAN. — *Sous l'égide de la Banque mondiale, se sont réunis à Paris divers groupes d'aide aux pays sous-développés : les 16 et 17 avril, le groupe consultatif pour le Pérou, les 22 et 23 avril, le groupe consultatif pour l'Afrique de l'Est et la Tanzanie et enfin, les 6 et 7 mai, le consortium pour le Pakistan.*

RAPPORT DE LA BANQUE MONDIALE SUR LES PROBLEMES DE SANTE. — *Le premier rapport que la Banque ait consacré aux problèmes de la santé vient de paraître en anglais sous le titre « Health : Sector Policy Paper ». Il ressort de ce document que la Banque interviendra plus activement pour améliorer les conditions sanitaires des populations les plus pauvres.*

Banque asiatique de développement

Publication du rapport annuel

SELON le rapport annuel de la Banque asiatique publié le 18 avril dernier, le montant des prêts accordés en 1974 aura été de 30 % supérieur à celui des prêts de l'année précédente. D'autre part, l'assistance technique fournie aux pays membres en voie de développement a également connu une nette expansion : les trente et un projets approuvés représentent un coût approximatif de 5,42 millions de dollars contre 2,6 millions de dollars accordés pour vingt-quatre projets en 1973.

EMPRUNT AU JAPON. — *La Banque asiatique a effectué auprès de la Banque du Japon le 24 avril un emprunt d'un montant de 30 milliards de yens (l'équivalent d'environ 103 millions de dollars).*

EMISSION D'OBLIGATIONS EN ARABIE SAOUDITE. — *Une émission d'obligations d'un montant de 50 millions de riyals saoudiens (environ 14,6 millions de dollars) a été placée en Arabie Saoudite le 21 avril dernier.*

REUNION EN VUE D'UNE AIDE AU LAOS. — *Les représentants de quinze pays et de sept institutions internationales favorables à une aide économique au Laos se sont réunis à Manille, au siège de la Banque asiatique, les 28 et 29 avril. Au cours de cette session, qui s'est tenue sous l'égide de la Banque asiatique et de la Banque mondiale, diverses propositions ont été retenues, en particulier celle du PNUD, qui financera un projet d'assistance technique au Laos pour la préparation d'un programme de projets prioritaires pour les deux années à venir.*

Banque européenne d'investissement

Six prêts

SIX prêts de la Banque européenne d'investissement ont été annoncés au cours des dernières semaines :

— Un prêt global d'une contre-valeur de 17,5 millions de couronnes danoises (soit 2,5 millions d'u.c., pour une durée de dix ans et à 9,50 %) octroyé le 30 avril au gouvernement danois pour le financement d'initiatives industrielles de petite et moyenne dimension dans les régions les moins développées du pays ;

— Deux prêts d'un montant total de 48,5 milliards de lires (soit 59 millions d'u.c.) accordés à l'Italie le 20 mai : le premier d'une contre-valeur de 24,5 milliards de lires (pour douze ans et à 9,50 %) a été consenti à la Società Italiana per l'Esercizio Telefonico p. A. pour la réalisation de travaux d'extension et de raccordement dans la Vénétie et le Trentin Haut-Adige ; le second, d'une contre-valeur de 34 milliards de lires (pour quinze ans et à 9,50 %), a été attribué à Autostrade - Concessioni e Costruzioni Autostrade S.p.A., société du groupe IRI, pour la construction d'une nouvelle section de l'autoroute des tunnels entre Alessandria et Santhio ;

— Deux prêts d'un montant total de 175 millions de francs français (soit 31,9 millions d'u.c.) à la France le 28 mai : l'un, d'un montant de 150 millions de francs français (pour douze ans et à 9,50 %), a été accordé à la Société Nationale des Chemins de fer français pour l'accroissement de la capacité du trafic et l'amélioration des conditions d'exploitation de la ligne Paris-Bordeaux-Hendaye ; l'autre, d'un montant de 25 millions de francs français (pour dix ans et à 9,50 %), a été octroyé à Framatome S.A., pour la réalisation, dans la zone industrielle et portuaire de Chalon-sur-Saône, d'une usine qui produira des cuves et des générateurs de vapeur pour les centrales nucléaires ;

— Un prêt d'une contre-valeur de 12 millions de livres (soit 22,3 millions d'u.c., pour dix ans et à 9,50 %) le 29 mai à la Distillers Company Ltd de Grande-Bretagne pour la construction d'installations de production de whisky en Ecosse.

EMPRUNT EN FRANCS LUXEMBOURGEOIS. — *Le 7 mai dernier, la B.E.I. a signé un contrat relatif à l'émission d'un emprunt obligataire de 500 millions de francs luxembourgeois sur le marché luxembourgeois. L'emprunt a été pris ferme par un syndicat de banques luxembourgeoises placé sous la direction de la Kredietbank S.A. luxembourgeoise.*

Les obligations portent intérêt au taux nominal de 8 3/4 % payable annuellement et libre de la retenue d'impôts sur les coupons. Elles ont une durée maximum de dix ans.

DIMINUTION DES TAUX D'INTERET DE LA BANQUE. — *Au cours de sa réunion du 30 avril, le conseil d'administration de la B.E.I. a décidé d'abaisser de 3/8 % le taux d'intérêt des prêts ordinaires de la Banque, et de le fixer à 9,50 % quelle que soit la durée des prêts.*

Banque interaméricaine de développement

Prêts à l'Uruguay, au Costa-Rica, à l'Argentine et à la République Dominicaine

LA Banque interaméricaine de développement (BID) a annoncé les 1er et 2 mai l'octroi des premiers prêts (attribués pour vingt ans et à 8 %) consentis à l'aide du Fonds de gestion de 500 millions de dollars pour le développement de l'Amérique latine placé sous son administration par le Venezuela ; 14,4 millions de dollars ont ainsi été accordés à l'Uruguay pour aider au développement de la production de l'usine de ciment de Paysandu, et 3,6 millions de dollars au Costa-Rica pour la réalisation d'un programme de développement des pêcheries (à ce prêt s'ajouteront 10 millions de dollars fournis à l'aide du fonds d'opérations spéciales pour trente ans et à 2 % l'an).

Trois autres opérations ont été annoncées en faveur des pays suivants :

— Argentine, le 13 mai : deux prêts d'un montant total de 89 millions de dollars destinés à financer un programme de modernisation des méthodes de culture et d'élevage par de nouveaux moyens techniques. Cinquante-neuf millions de dollars ont été fournis à l'aide des ressources ordinaires de la Banque pour vingt ans et à 8 % ; 30 millions l'ont été par le fonds d'opérations spéciales pour vingt-cinq ans et à 4 % ;

— République dominicaine, le 22 mai : 35,5 millions de dollars pour le développement du port de Haina (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans et à 1 % pendant les dix premières années et à 2 % ensuite).

LE RAPPORT ANNUEL POUR 1974. — *Au cours de sa seizième session annuelle tenue du 19 au 21 mai à Saint-Domingue, le conseil des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement a pris connaissance du rapport annuel pour 1974 présenté par M. Antonio Ortiz Mena, président de l'Organisation.*

A l'issue de la session, huit des neuf membres du conseil ont été élus ou réélus pour trois ans. Ils entreront en fonction le 1er juillet 1975.

EMPRUNT AU JAPON. — *La BID a contracté le 19 mai au Japon un emprunt d'un montant de 7,5 milliards de yens (l'équivalent d'environ 25,9 millions de dollars).*

Corporation andine de développement

Octroi de huit prêts

AU cours de la septième session du comité exécutif de la Corporation andine de développement (CAF) qui s'est tenue à Caracas les 20 et 21 avril, huit prêts ont été accordés en faveur des pays et organismes suivants :

— Empresa Chilena de Moldeados, une entreprise financée par des capitaux chiliens, colombiens, équatoriens et vénézuéliens : 3 000 000 de dollars pour la construction d'une usine de production ;

— Entel-Bolivia : 4 134 000 dollars, qui financeront l'installation d'une station de communications par satellite ;

— Bolivie : 320 000 dollars, pour financer les études préparatoires à la construction d'un barrage sur l'Ulloma ;

— Cofide du Pérou : 1 765 000 dollars destinés à la construction d'une usine de production ;

— Sociedad de Industrias du Pérou : 20 000 dollars, pour le financement d'études portant sur l'industrie chimique dans la sous-région ;

— Comision de valores Corporacion Financiera nacionale de l'Equateur : 11 000 000 de dollars, qui contribueront à développer les installations de la cimenterie de sa firme, l'Empresa nacional del Ecuador ;

— Corporacion estatal petrolera ecuatoriana : 1 000 000 de dollars, qui financeront une série d'études en vue de la construction d'un ensemble d'installations maritimes nécessaires pour exporter la production de la raffinerie d'Esmeraldas ;

— 110 000 dollars affectés à l'étude d'une série de projets multinationaux : industrialisation de la pomme de terre dans la zone frontalière colombo-équatorienne, création d'une entreprise andine de transports routiers des denrées périssables et création d'un centre de contrôle de la qualité dans la sous-région.

Le comité exécutif a aussi approuvé un projet de participation de la CAF dans la création d'une entreprise de gestion de projets industriels située à la frontière colombo-équatorienne.

● FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL. — *Le 19 mai, la République du Zaïre a emprunté au F.M.I. au titre du « mécanisme pétrolier » l'équivalent de 45 millions de D.T.S.*

— Le Fonds monétaire international a donné son accord le 28 avril à l'achat par le gouvernement islandais de l'équivalent de 5,75 millions de D.T.S. en francs français. D'autre part, le 12 mai, la Bolivie lui a acheté l'équivalent de 4,663,014 D.T.S., dont l'équivalent de 2,331,507 D.T.S. en livres sterlings et de 2,331,507 en D.T.S. Enfin, le 16 mai la République populaire démocratique du Yémen a effectué sur le Fonds un tirage équivalent à 7,25 millions de D.T.S. en dollars des Etats-Unis.

— Le F.M.I. a accordé, le 9 mai, un crédit « stand-by » à l'Uruguay l'autorisant à acheter l'équivalent de 17,25 millions de D.T.S. en monnaies étrangères au cours des douze prochains mois.

● FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT. — *A la suite de l'avis favorable émis par le comité du Fonds européen de développement (FED) à l'issue de sa quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le 22 avril, la Commission de la C.E.E. a approuvé le 12 mai, des financements sur les ressources du deuxième et du troisième FED au titre des aides non remboursables (à l'exception d'un projet financé par un prêt à conditions spéciales, et d'un projet d'un montant de 734 000 U.C. (1) qui vise un aménagement de crédits antérieurement engagés sur le deuxième FED) :*

1) République rwandaise. — *Pont sur la Nyabarongo : 92 millions de F.R.W. équivalant à environ 820 000 U.C. (deuxième FED) et 76 millions de F.R.W. équivalant à 680 000 U.C. (troisième FED) ;*

2) République unie du Cameroun. — *Aménagement et extension de l'hôpital de Garoua : 610 millions de F C.F.A., soit environ 2,197 millions U.C. (deuxième FED) ;*

3) République de Côte-d'Ivoire. — *Création de la zone maraîchère de Ferkessédougou : 330 millions de F C.F.A., soit 1,188 millions d'U.C. (deuxième FED) ;*

4) Nouvelle-Calédonie. — *Construction de la déviation routière Moindou-Bourail : 2,400 millions d'U.C., équivalent à environ 242,4 millions de F C.F.P. (troisième FED) (prêt à conditions spéciales) ;*

5) République de Côte-d'Ivoire. — *Restructuration du réseau routier de la région Kossou-Bandama.*

(1) 1 U.C. = 1,20 dollar des Etats-Unis (nouvelle parité).

● BANQUE CENTRAMERICAINE D'INTEGRATION ECONOMIQUE. — *Dans le cadre de son programme de développement de l'infrastructure routière, la Banque centraméricaine d'intégration économique (B.C.I.E.) a annoncé les opérations suivantes en avril :*

— Deux prêts au Nicaragua : le premier, d'un montant de 3 150 000 dollars, financera les travaux de construction de la voie San Benito-Sebaco ; le second, qui s'élève à 150 000 dollars, sera affecté au financement de trois études en vue de l'amélioration de trois importants tronçons routiers ;

— Deux prêts au Costa-Rica : l'un (600 000 dollars) financera la dernière phase préparatoire en vue de la réalisation de l'anneau périphérique de la ville de San José ; l'autre (3 200 000 dollars) aidera au financement de divers tronçons de la route reliant Sabana à Escazu.

● BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX. — *M. René Larre, directeur général de la Banque des règlements internationaux (B.R.I.) a annoncé le 28 mars dernier que la Banque limiterait à 3 milliards de dollars ses concours au Fonds de soutien de l'O.C.D.E., créé le 9 avril 1975 dans le but d'accorder des prêts aux pays membres connaissant des difficultés de balance des paiements.*

GROUPEMENTS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIAUX

Groupe andin

Difficultés à propos du programme de développement de l'industrie automobile

OUVERTE dans la capitale péruvienne le 11 février et ajournée le 14, reprise le 11 mars, à nouveau ajournée le 18, la seizième période de sessions ordinaires de la Commission de l'Accord de Cartagena aura finalement attendu jusqu'au 13 mai pour reprendre ses travaux, qui se sont terminés le 21.

L'ordre du jour comprenait un grand nombre de questions, mais les discussions ont achoppé sur un point précis : les difficultés qui ont empêché les six pays membres de parvenir à un accord sur le programme sectoriel relatif au développement de l'industrie automobile, objet d'une proposition du comité du Groupe andin mettant en cause d'importants intérêts. Des progrès substantiels auraient néanmoins été réalisés sur la voie d'un accord, selon le communiqué publié à la fin de la session.

Marché commun centraméricain

Création d'une commission de l'énergie

LA création d'une commission centraméricaine de l'énergie a été décidée à l'issue d'une réunion des ministres de l'économie du Marché commun centraméricain (M.C.C.A.) le 22 avril à Guatemala. Organisme technique et consultatif rattaché à la réunion des ministres de l'économie, elle a été chargée de proposer des mesures pour inventorier les ressources énergétiques de la zone. Elle devra en outre accélérer la réalisation de projets de développement de l'énergie électrique, afin de réduire le rythme de développement des importations de pétrole. On lui a aussi demandé d'examiner les perspectives de création d'entreprises multinationales pour le développement des activités d'exploitation, de raffinage, de transport et de commercialisation à l'intérieur du M.C.C.A.

ACTIVITES MARITIMES ET PORTUAIRES. — *Le projet TRANSMAR de développement des activités maritimes et portuaires dans le M.C.C.A. a fait l'objet de travaux de deux réunions tenues à El Salvador au mois d'avril : 1) La huitième session extraordinaire de la commission centraméricaine des autorités portuaires (COCAAP), les 4 et 5 avril ; 2) La troisième réunion commune de l'Association des usagers des transports maritimes (USUARIOS) et de l'Association centraméricaine des armateurs (ACAMAR) à laquelle participait également la COCAAP.*

Le projet, qui bénéficiera de l'assistance de la CNUCED et du PNUD, devrait permettre de surmonter le handicap qui pèse sur le poste des frets dans les relations des cinq pays membres du M.C.C.A. avec leurs partenaires occidentaux. A la fin des travaux, le secrétariat du M.C.C.A. a présenté un rapport sur les négociations ouvertes le 3 février dernier entre l'Association des usagers des transports maritimes et la West India Transatlantic Steam Ship Lines (WITASS) au sujet de la nouvelle hausse des frets décidée le 24 décembre par cette dernière compagnie.

● ACCORD INTERNATIONAL SUR L'ETAIN. — *Une conférence des Nations unies sur l'étain s'est ouverte le 20 mai à Genève pour renégocier l'accord international sur l'étain qui date de 1970 et vient à expiration le 30 juin 1976. Cette conférence, qui doit durer un mois, a été convoquée par le secrétaire général de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED).*

● COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST. — *Quinze chefs d'Etat, chefs de gouvernement ou ministres se sont réunis à Lagos le lundi 26 mai pour signer le traité instituant la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (C.E.D.E.A.O.). Le traité devra ensuite être ratifié par les quinze Etats membres : Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Haute-Volta, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra-Leone et Togo.*

Un ensemble plus restreint groupant la Côte-d'Ivoire, la Haute-Volta, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal, la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.), avait déjà été établi en juin 1972.

● COMMUNAUTE DES CARAIBES. — *La première réunion du comité permanent des ministres de l'éducation de la Communauté des Caraïbes a eu lieu à Antigua du 21 au 23 avril. Au cours de cette première session, les ministres ont adopté les règles de fonctionnement du comité permanent et arrêté le programme de certains travaux. Ils ont aussi formulé des recommandations en vue du développement des programmes régionaux de coopération et d'assistance dans le domaine de l'éducation. Une conférence régionale sur l'éducation des adultes et sur les enfants handicapés a été convoquée.*

Le comité a aussi publié une « Déclaration des ministres de l'éducation de la Communauté des Caraïbes *», véritable charte de l'éducation pour les pays de la région, à laquelle était joint un document en huit points énumérant les mesures destinées à accélérer le changement du système d'enseignement en vigueur dans les pays membres.*

● ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES. — *Le comité de direction de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.) et le conseil de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) se sont réunis au niveau ministériel respectivement le 27 et les 28 et 29 mai. On trouvera un bref résumé de leurs travaux dans le prochain numéro du* Monde diplomatique.

— Le Canada est devenu membre de plein exercice de l'Agence de l'O.C.D.E. pour l'énergie nucléaire (A.E.N.). Il est ainsi, après le Japon et l'Australie, le troisième membre non européen de l'Agence.

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Marché commun

Le franc va réintégrer le « serpent » monétaire européen

LA France, qui avait quitté le « serpent » monétaire européen (flottement concerté de certaines monnaies) le 19 janvier 1974, se prépare à participer à nouveau à ce mécanisme de flottement. C'est ce qu'a annoncé le 9 mai M. Valéry Giscard d'Estaing, à l'occasion de la célébration à Paris du vingt-cinquième anniversaire du plan Schuman.

Toutefois le ministre français de l'économie et des finances a précisé lors de la réunion à Bruxelles, le 20 mai, des ministres des finances des Neuf, que cette « rentrée » ne se fera officiellement que « *dans quelques semaines* », une fois qu'un certain nombre de problèmes techniques auront été réglés à Bâle par les gouverneurs des banques centrales.

Le ministre français souhaite trois aménagements :

1) L'établissement, si possible, d'un niveau communautaire du dollar qui aurait, pour la France, le double avantage de renforcer la solidarité financière des membres du « serpent » et d'éviter la détérioration des termes d'échange avec le dollar, de nature à léser en particulier les intérêts des exportateurs français à un moment où le dollar baisse plus fortement à Paris que dans les autres capitales européennes ;

2) La coordination des interventions des banques centrales sur le marché des devises.

3) Un assouplissement des régimes de crédit et notamment du mécanisme de remboursement.

Le rapport Marjolin sur l'union économique et monétaire

« *1980 n'est plus un objectif réaliste pour l'union économique et monétaire des Neuf* », a déclaré le 22 avril à Bruxelles M. Robert Marjolin, ancien vice-président de la Commission du Marché commun, présentant les conclusions d'un groupe de réflexion qu'il a présidé sur l'union économique et monétaire.

M. Marjolin estime que la défaillance de la volonté politique des gouvernements des Neuf a entraîné davantage de reculs que de progrès depuis quinze ans sur la voie de l'intégration économique et monétaire. Il considère que la réintégration des monnaies européennes dans le « serpent » communautaire serait « *une bonne chose* » en soi mais qu'elle restera un vœu pieux aussi longtemps que les politiques économiques des Neuf ne seront pas plus étroitement coordonnées.

Le rapport du groupe d'économistes présidé par M. Marjolin a été établi à la demande de la Commission européenne. Il préconise notamment la création d'un « *fonds de stabilisation des changes* » renforçant la possibilité d'emprunt des Etats membres et un système communautaire d'allocation de chômage. Financé pour moitié par les employeurs et pour moitié par les travailleurs, ce fonds concrétiserait la solidarité européenne en faveur des sans-emploi.

Au conseil des ministres des affaires étrangères

Le 5 mai à Bruxelles, le conseil des ministres des affaires étrangères a approuvé un canevas d'ordre du jour pour la prochaine session du conseil européen les 16 et 17 juillet à Bruxelles. Les cinq thèmes principaux seront la situation économique et monétaire, l'énergie, les matières premières, la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et le cheminement de la Communauté vers l'union politique.

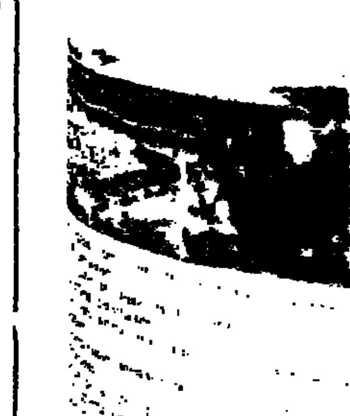
En vue de la réunion ministérielle de l'O.C.D.E. prévue à Paris le 28 mai, les ministres des affaires étrangères ont chargé le comité des représentants permanents d'élaborer une position commune à laquelle ils devaient consacrer une nouvelle réunion à Dublin le 26 mai.

A leur réunion de Bruxelles, les ministres ont également discuté des relations entre la C.E.E. et le Portugal. Le communiqué publié à la fin des travaux annonce que la Commission soumettra bientôt un rapport au conseil sur les différents aspects que soulèvent les relations économiques entre les Neuf et le Portugal, et les aides que la première pourrait accorder au second.

Enfin les accords commerciaux préférentiels avec Israël et les pays du Maghreb ont été examinés. Il avait été prévu que l'accord avec Israël serait signé avant le 15 mai et entrerait en vigueur le 1er juillet. La Communauté se réservera le droit de retarder l'application de concessions commerciales prévues en faveur des jus et concentrés d'agrumes ainsi que des conserves de tomates (pour tenir compte en particulier des intérêts de l'Italie). Avec l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, la conclusion d'accords préférentiels se heurtant à des difficultés dans le domaine agricole, les ministres ont proposé que les pourparlers reprennent en laissant de côté les questions agricoles. Il a aussi été suggéré que les ministres de l'agriculture tiennent une session spéciale consacrée au dossier méditerranéen pour essayer de sortir de l'impasse.

ACCORD COMMERCIAL AVEC ISRAEL. — *L'Etat d'Israël et la Communauté européenne ont conclu le 11 mai un accord commercial préférentiel d'une durée illimitée. Premier d'une série d'accords que la C.E.E. négocie avec les pays du Bassin méditerranéen, celui-ci entrera en vigueur le 1er juillet 1975. Il prévoit notamment une réduction progressive de droits de douane européens sur les produits industriels israéliens aboutissant à la franchise totale au 1er juillet 1977 et des réductions de tarifs douaniers européens sur 85 % des produits agricoles israéliens. Le désarmement douanier israélien sera étalé jusqu'en 1985. En outre, des dispositions prévoient une coopération économique et technique entre Israël et la C.E.E.*

AGRICULTURE. — *Les ministres de l'agriculture des Neuf se sont mis d'accord le 28 avril à Bruxelles sur les aides que la C.E.E. accordera à l'agriculture de montagne, ainsi qu'à celle des zones géographiquement défavorisées. L'aide consistera en allocations directes aux agriculteurs (calculées par tête de bétail ou par surface cultivée). Au total, celles-ci atteindront environ 912 millions d'unités de compte, soit 5 016 millions de francs français pour les années 1975 à 1977. Des aides pourront d'autre part être*



هكذا من الإهمال

accordées pour la modernisation des exploitations de montagne. Elles entraîneraient au total 107 millions d'unités de compte, soit 588,5 millions de francs français pour la même période.

LA GRECE ET LE MARCHE COMMUN *ont signé le 28 avril à Bruxelles le protocole additionnel étendant aux trois derniers adhérents de la C.E.E. (Grande-Bretagne, Irlande et Danemark) l'application de l'accord qui, depuis 1961, associe la Grèce à la C.E.E.*

PECHE. — *Le conseil des ministres de la C.E.E. a pris le 22 avril à Bruxelles deux mesures destinées à améliorer la situation du marché des produits de la pêche dont l'encombrement par des importations en provenance de pays tiers suscite des difficultés pour les pêcheurs français et britanniques notamment.*

UN AMBASSADEUR CHINOIS AUPRES DE LA C.E.E. — *En annonçant le 8 mai sa décision de nommer un ambassadeur auprès de la C.E.E., la Chine a été le premier pays à régime communiste à reconnaître diplomatiquement l'existence de la Communauté des Neuf. Elle choisit ainsi une autre voie que celle empruntée par l'U.R.S.S., qui depuis l'été 1973 a multiplié les approches officieuses vers la Communauté sous l'étendard du COMECON, tout en ignorant délibérément son existence dans les relations commerciales.*

Parlement européen

Le budget du Fonds régional

EN arrêtant définitivement le 29 avril le budget du Fonds régional européen (150 millions d'unités de compte pour 1975), le Parlement européen a laissé ouvert le différend qui l'oppose au conseil des ministres en matière de pouvoir budgétaire de l'Assemblée. Ce différend est maintenant porté sur le plan d'une querelle de principe qui risque de refaire surface chaque fois que les deux institutions ne peuvent pas se mettre d'accord sur la classification en « obligatoires » ou en « non obligatoires » des crédits à inscrire au budget communautaire (les pouvoirs du Parlement se limitent aux dépenses « non obligatoires »). Ce fut le cas pour le Fonds régional.

Le compromis de conciliation proposé par le Conseil, et qui consistait en la promesse d'inscrire en « non obligatoire » le deuxième fonds régional à partir de 1978, avait été refusé par les parlementaires qui se sont opposés à la tentative du conseil de retirer *« à son gré »* les pouvoirs garantis au Parlement par arrêté.

D'autre part, le Parlement européen s'est prononcé le 30 avril en faveur d'une politique communautaire globale de coopération au développement. Dans une résolution adoptée par l'assemblée des Neuf, la Commission européenne est invitée notamment à évaluer de manière détaillée l'efficacité du système communautaire des préférences généralisées.

Enfin, le Parlement a voté le 14 mai une résolution exprimant son inquiétude face à une éventuelle réduction des activités d' « Eurocontrôle ». L'assemblée des Neuf invite les gouvernements des Etats membres de cette organisation (chargée du contrôle de l'espace aérien de sept des neuf pays de la C.E.E.) à faire en sorte qu' « Eurocontrôle » puisse continuer à l'avenir de s'acquitter de sa tâche.

CECA

Vers une réduction concertée de la production d'acier

LA conjoncture ne s'améliorant pas, la Commission européenne, qui a refusé de décréter l'état de « crise manifeste » dans la sidérurgie européenne, s'oriente vers un dispositif plus simple mais qui pourrait être aussi efficace : la réduction de l'ordre de 20 % de la production d'acier des Neuf, par accord entre les aciéries surveillé mois par mois par Bruxelles. Cette solution, qui doit encore faire l'objet d'un accord formel au niveau des ministres, se situerait à mi-chemin entre le souhait français de contingents autoritaires et la préférence allemande pour un respect plus scrupuleux de la loi de marché.

La chose se ferait à l'occasion de la révision du programme prévisionnel « acier » des Neuf, qui a été soumis le 21 mai par M. Spinelli au nom de la Commission, aux dirigeants de la sidérurgie européenne et sera présenté le 16 juin au comité consultatif de la CECA. L'ampleur exacte de la révision en baisse des pronostics initiaux sera précisée à ce moment, mais on s'attend qu'elle soit de 17 à 20 %, de façon à aligner les prévisions sur ce qui semble le plus probable actuellement. Les entreprises de la CECA prendraient l'engagement de conformer leur production aux nouveaux pronostics. Et c'est pour vérifier le sérieux qu'apportent les firmes au respect de leur promesse que la Commission vient de décider que, pendant quatre mois les entreprises sidérurgiques de la Communauté seront astreintes à communiquer chaque mois à la Commission leurs productions, perspectives et programmes de production, ventilées par produits. Ces communications devront parvenir à la Commission au plus tard le 25 de chaque mois en ce qui concerne les prévisions, et le 5 pour les réalisations effectives de production. Les Etats seront associés à la préparation du nouveau programme prévisionnel

Quant aux importations d'acier et de fonte en provenance des pays tiers, rien n'est encore prévu dans l'immédiat, la Commission et la grande majorité des Neuf souhaitant maintenir la tendance généralement libérale de la politique commerciale de la Communauté. Dans l'immédiat, il serait cependant prévu que les services compétents de la Commission traitent de ce problème de la concurrence accrue au niveau international, au sein des comités mixtes qui existent entre la CECA et différents pays tiers producteurs et exportateurs d'aciers, tels que le Japon, la Suède, l'Autriche et la Yougoslavie.

Le recul de la production d'acier en Europe continue, en tout cas, moins vite cependant que celui des commandes d'origine européenne. Les derniers chiffres connus sont de — 12 % (en avril) pour la production et de — 34 % (en mars) pour les commandes ; la demande en provenance des pays tiers, qui ne représente guère que le quart du total, a, elle, moins baissé : de l'ordre de 9 % seulement. A-t-on touché le fond de la crise ? La conjoncture est toujours mauvaise pour les produits plats, mais un lent redémarrage est observé pour les produits longs, avec une légère remontée des commandes.

Les réductions d'horaires de travail qu'implique la chute de la production ont provoqué, en France notamment (Usinor à Dunkerque et Sacilor en Lorraine), de nombreux mouvements sociaux, marqués en particulier par des grèves longues.

LA COMMISSION EUROPEENNE A AVALISE L'ACCORD EMPAIN-DE WENDEL *pour contrôler la majorité de Marine-Firminy et de sa filiale Creusot-Loire ; l'échec de Denain-Nord-Est, qui voulait prendre la direction de cette firme à l'occasion d'une offre publique d'échange, est donc consommé.*

AIDE A LA RECHERCHE. — *Bruxelles a octroyé des aides financières pour soixante-trois projets de recherches techniques, concernant la production de fonte, d'acier et de produits laminés, ainsi que l'utilisation de l'acier. La Commission européenne a également approuvé pour 6,5 millions d'unités de compte au titre de divers projets de recherche.*

AIDE A L'INVESTISSEMENT. — *La Commission européenne a accordé des prêts de 4 millions de livres à la British Steel (pour des installations de cokéfaction près de Sheffield), de 10 millions de DM aux Badische Stahlwerke (pour une aciérie électrique) et de 4,8 millions d'unités de compte à la Societor Nazionale Cogne (pour des investissements de productivité).*

UN EMPRUNT CECA *de 60 millions de florins a été placé en mai par la Commission européenne, à 8,50 % et pour quinze ans. Il porte à 2 207 millions d'unités de compte le montant des sommes empruntées depuis l'origine par la CECA.*

Association européenne de libre-échange

Réunion ministérielle à Genève

REUNIS au niveau ministériel à Genève le 22 mai, le conseil de l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.) et le conseil mixte A.E.L.E.-Finlande se sont préoccupés de la persistance de l'inflation et de la position de la balance des paiements de certains pays membres. Ils ont réaffirmé à cette occasion leur attachement au maintien du libre-échange et à une coopération permanente dans l'A.E.L.E.

L'aide à apporter au Portugal a fait l'objet d'un examen particulier, à la suite de la visite à Lisbonne du secrétaire général de l'Association.

Les ministres sont convenus que leurs représentants permanents auprès de l'A.E.L.E. doivent étudier de manière positive et rapidement comment ces propositions pourront être appliquées.

Les ministres ont aussi entendu un rapport du ministre finlandais du commerce sur les récentes mesures prises à Helsinki pour corriger la situation sérieuse de la balance des paiements. Selon eux, des mesures affectant directement les échanges ne seraient pas appropriées dans la situation économique mondiale actuelle, malgré les difficultés de la Finlande.

Parmi les autres points évoqués : les réductions tarifaires des accords de libre-échange entre les pays de l'A.E.L.E. et de la C.E.E., le problème particulier des produits de la pêche et des tendances protectionnistes à l'intérieur de la C.E.E., qui affectent spécialement l'Islande, les négociations commerciales multilatérales au sein du GATT, les relations entre pays producteurs et consommateurs de pétrole, la coopération avec les pays socialistes, etc.

AUTRES ORGANISATIONS POLITIQUES TECHNIQUES ET SOCIALES

Organisation des Etats américains

Signes de détente à la cinquième Assemblée générale

RETARDEE à la demande du président Ford, la cinquième Assemblée générale ordinaire de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) s'est ouverte le 8 mai à Washington dans un climat où perçait encore le malaise créé par l'échec de la réunion de Quito, par le vote par le Sénat américain de la loi sur le commerce extérieur, et, plus récemment, par l'annulation de la visite de M. Kissinger aux capitales latino-américaines.

L'attitude de Washington, cependant, allait donner tout son intérêt à cette Assemblée, dont les travaux se sont soldés par un certain nombre de résultats positifs. Outre le dégel de la question cubaine, les Etats-Unis ont en effet marqué un pas vers la satisfaction des revendications de leurs partenaires. En particulier, ils ont accepté que le Venezuela et l'Equateur bénéficient des avantages tarifaires consentis à l'Amérique latine dans le cadre de la loi sur le commerce extérieur, avantages dont ils avaient d'abord été exclus, en vertu de l'amendement Green qui pénalise les pays appartenant à l'OPEP.

De nouvelles procédures de consultation, adoptées par l'Assemblée à l'initiative de Panama, n'ont pas été étrangères à ces résultats : en substituant les contacts bilatéraux, les réunions à huis clos et les séances restreintes aux interminables discours en séances plénières, l'examen des problèmes a été grandement facilité.

Voici les principales décisions de l'Assemblée, selon le communiqué publié à l'issue des travaux :

— La levée des sanctions contre Cuba se fera en deux temps. D'après une proposition présentée par le Mexique et qui, avec l'appui de la délégation américaine, a emporté la décision de l'Assemblée, une conférence convoquée pour le mois de juillet procédera à la révision du Traité interaméricain d'assistance réciproque (TIAR) et notamment de l'article 16 sur le système de vote. Le nouveau cadre juridique, ouvrant la voie à la levée des sanctions se trouvant en place, le vote réintégrant Cuba dans la famille américaine pourra suivre immédiatement ;

— Se félicitant du rapport commun présenté par les Etats-Unis et Panama, l'Assemblée a demandé aux premiers de hâter la préparation d'un nouveau traité destiné à restituer à Panama le canal et la zone libre ;

— Une proposition visant à créer un fonds de soutien aux balances commerciales des pays exportateurs de matières premières affectées par l'instabilité des cours sur le marché mondial a été adoptée ;

— La date limite des travaux de révision du système interaméricain a été fixée au 30 octobre ;

— Le « Pacte de sécurité économique collective » sera ratifié avant le 31 décembre.

Quant à l'élection du nouveau secrétaire général, l'Assemblée s'est prononcé, par 13 voix contre 9 et avec 2 abstentions, en faveur de M. Alejandro Orfila, ambassadeur d'Argentine, qui succède à ce poste à M. Galo Plaza (Equateur).

Association des nations de l'Asie du Sud-Est

Après le retrait américain de l'Indochine

LA huitième conférence des ministres des affaires étrangères des pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) s'est tenue à Kuala-Lumpur du 13 au 15 mai. Dans un communiqué, les pays de l'Association (Malaisie, Singapour, Indonésie, Philippines et Thaïlande) se déclarent prêts à établir des relations amicales et « *constructives* » avec les Etats d'Indochine, et notamment le Vietnam du Sud et le Cambodge ; selon le communiqué, les différences de systèmes sociaux ne devraient pas constituer un obstacle au développement de ces relations. L'ASEAN appelle tous les pays du Sud-Est asiatique à respecter les principes de la coexistence pacifique et demande la création d'une zone de paix et de sécurité dans la région. Les ministres ont décidé de doter l'Association d'un secrétariat permanent dont le siège sera à Djakarta ; ils ont également mis au point le texte d'un traité d'amitié et de coopération qui sera soumis aux chefs d'Etat et de gouvernement. Enfin, les ministres ont approuvé la création d'un groupe d'étude commun chargé d'étudier les possibilités de coopération entre l'Association et la Communauté économique européenne.

Conseil de l'Europe

Réunion des ministres européens de la justice

LES ministres de la justice des pays membres du Conseil de l'Europe, réunis le 22 mai à Strasbourg, ont affirmé la nécessité d'une solidarité internationale accrue dans la lutte contre le terrorisme politique et souhaité que le droit d'asile politique ne puisse pas bénéficier aux auteurs de prises d'otages avec menaces de mort. L'organe spécialisé du Conseil de l'Europe, le comité européen des problèmes criminels, devait formuler à ce sujet des propositions qui ont été examinées le 2 juin, lors d'une nouvelle rencontre des ministres de la justice.

DROITS DE L'HOMME. — *La Cour européenne des droits de l'homme a tenu les 8 et 9 mai une audience publique dans l'affaire qui oppose le Syndicat de la police nationale belge à la Belgique à propos du droit à la liberté d'association, et notamment du droit de fonder un syndicat ou de s'y affilier pour la défense de ses intérêts.*

— Le 15 avril, le comité des ministres, après avoir pris connaissance du rapport de la commission européenne des droits de l'homme constatant une violation de l'article 6, paragraphe 1, de la convention européenne des droits de l'homme et le mémorandum présenté par le gouvernement autrichien, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de donner d'autres suites à l'affaire Huber contre Autriche.

— Le comité des ministres a réélu trois membres de la commission européenne des droits de l'homme : M. Gaukur Jörundsson pour l'Islande, M. Giuseppe Sperduti pour l'Italie et M. Bülent Daver pour la Turquie, et élu deux nouveaux membres : MM. Brendan, J. Kiernan au titre de l'Irlande et Nic Klecker au titre du Luxembourg. Le mandat des membres de la commission européenne est de six ans.

Réunie du 21 au 30 mai, la commission européenne des droits de l'homme a entendu les observations orales des parties sur la recevabilité de deux requêtes : l'une présentée par Chypre contre la Turquie, l'autre introduite par König contre l'Allemagne fédérale. La commission statuera également sur la recevabilité de quelque quatre-vingt-dix autres requêtes.

OTAN

Au comité des plans de défense : la création d'une agence d'armements

LE comité des plans de défense de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), qui regroupe les ministres de la défense des pays membres à l'exception de la France et de la Grèce, s'est réuni à Bruxelles les 22 et 23 mai. Les ministres ont envisagé la création d'une agence chargée d'encadrer les efforts de rationalisation et d'échange des armements et des équipements : le communiqué publié souligne la volonté des pays membres de « *promouvoir dans un cadre approprié l'établissement d'un double courant d'échanges entre l'Europe et l'Amérique du Nord pour les acquisitions de matériels militaires afin de faciliter une utilisation plus rentable des ressources et d'accroître la standardisation des systèmes d'armements* ».

Les ministres se sont également préoccupés des faiblesses qui affectent la zone sud de l'alliance (Grèce, Turquie et Portugal). Mais les représentants des Pays-Bas, de la Norvège, du Danemark et du Royaume-Uni n'ont pas accepté la proposition américaine visant à faire figurer dans le communiqué final un paragraphe témoignant de l'importance que l'alliance attache à la contribution de l'Espagne à la sécurité occidentale ; le communiqué se borne à faire état des négociations entre les Etats-Unis et l'Espagne à propos de l'utilisation des installations militaires espagnoles par les forces armées américaines. Parmi les questions spécifiques discutées, figurent l'amélioration des mesures prévues au sein de l'alliance pour le temps de crise, ainsi que le financement du programme commun d'infrastructure jusqu'en 1979. Les ministres ont d'autre part accepté un projet d'étude conjointe sur les possibilités d'acquérir et d'exploiter en coopération un système aéroporté de détection lointaine et de conduite des opérations destiné à améliorer l'efficacité des défenses aériennes de l'OTAN.

Enfin, les ministres ont établi des directives pour la planification de la défense au sein de l'OTAN. Ces directives réaffirment les objectifs fondamentaux et la stratégie de l'alliance, et mettent particulièrement l'accent sur l'adoption d'un concept de défense à long terme. Elles donnent également un nouvel élan à la recherche d'une utilisation optimale des ressources grâce à la rationalisation, à la standardisation et à de plus grands efforts de coopération. Elles constitueront pour l'OTAN un texte de référence et d'orientation pour toutes les activités de planification de la défense à mener jusqu'en 1982 et par la suite.

Transport aérien

Session du comité exécutif

SIEGEANT à Nice les 23 et 24 mai, le comité exécutif de l'Association du transport aérien international (IATA) a examiné divers problèmes affectant l'industrie du transport aérien mondial, en particulier les pertes de revenus résultant du non-respect, par octroi de rabais et de commissions excessives, des accords commerciaux en vigueur dans l'industrie. Pour le seul transport des passagers, la perte pour les compagnies serait estimée à 300 millions de dollars des Etats-Unis ; pour le fret, elle représenterait environ 20 % des recettes totales. Le comité a décidé de proposer des mesures immédiates pour restaurer la stabilité du marché.

Le directeur général a été autorisé à consulter par correspondance les compagnies membres de l'IATA au sujet d'un projet de résolution mis au point par la conférence composite spéciale, réunie à Nice du 22 au 26 avril, en vue de l'instauration d'un taux uniforme de commission aux agences qui vendent les billets aux passagers : ce pourcentage serait de 7,5 % à partir du 1er juin 1975, avec certaines exceptions limitées.

Le comité exécutif a chargé d'autre part un sous-comité de revoir le fonctionnement et la procédure de vote des conférences de trafic. Il s'agirait en particulier de remplacer le principe de l'unanimité par celui d'une majorité simple ou qualifiée. Le renforcement de la sécurité dans les aéroports et à bord, l'augmentation du prix du carburant, la réduction du bruit autour des aéroports, ont également retenu l'attention.

● ASSEMBLEE DE L'ATLANTIQUE NORD. — *Environ cent cinquante parlementaires des pays membres de l'Assemblée de l'Atlantique nord ont participé du 22 au 24 mai à Bruxelles aux réunions de printemps des cinq commissions de l'Assemblée (économique, politique, scientifique et technique, de l'éducation, des affaires culturelles et de l'information).*

● COMITE INTERGOUVERNEMENTAL POUR LES MIGRATIONS EUROPEENNES — *Réuni à Genève les 28 et 29 avril, le comité exécutif intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME) a adopté pour l'année en cours un programme d'aide à soixante-deux mille cinq cents émigrants, principalement des réfugiés juifs d'Union soviétique et des exilés du Chili. Quant au budget, il a été estimé à 22 millions de dollars.*

— Des équipes d'urgence du CIME ont été envoyées à la fin du mois d'avril à Guam, à Hongkong, en Thaïlande et à Singapour pour aider au transport et à la réinstallation des réfugiés de la péninsule indochinoise. Mille personnes ont ainsi été transportées de Thaïlande aux Etats-Unis et près de dix mille réfugiés devront être réinstallés dans des pays autres que les Etats-Unis dans les prochaines semaines.

● COMMISSION DU PACIFIQUE SUD. — *Le comité de planification et d'examen de la Commission du Pacifique sud (C.P.S.) s'est réuni à Nouméa du 5 au 9 mai pour établir le bilan des travaux effectués en 1974 et fixer le programme de travail pour les trois années à venir dans les principaux domaines d'action de la Commission : santé, développement économique et social. Parallèlement à cette réunion s'est tenue une session du comité des délégués des gouvernements, auquel sont représentés les huit pays membres de la C.P.S. Il a examiné les incidences administratives du programme proposé.*

● LIGUE DES ETATS ARABES. — *Les Etats membres de la Ligue des Etats arabes ont décidé au mois de mai de créer un comité de dix membres (Jordanie, Egypte, Syrie, Tunisie, Koweït, Arabie Saoudite, Algérie, Maroc, Emirats arabes unis, Organisation de libération de la Palestine) pour étudier les implications de l'accord commercial conclu entre la Communauté économique européenne et Israël.*

● ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME. — *Réunie à Madrid le mois dernier, l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale du tourisme (O.M.T.), dont la création date du mois de novembre 1974, a notamment décidé de fixer son siège dans cette ville et de rendre à la Chine le siège détenu par Formose.*

● ORGANISATION DU TRAITE CENTRAL. — *Le conseil des ministres de l'Organisation du traité central (CENTO) a tenu sa vingt-deuxième session à Ankara les 22 et 23 mai. Les ministres ont examiné les développements de la situation internationale depuis leur réunion de Washington l'année dernière : Proche-Orient, Europe, Asie (notamment les relations entre l'Inde et le Pakistan).*

En ce qui concerne les problèmes particuliers à la région, les ministres ont souhaité le renforcement, dans tous les domaines, de la coopération entre les pays de l'alliance et ont pris note de l'accord intervenu entre l'Iran et l'Irak ; ils ont étudié les rapports d'activités pour 1974 des différents comités de l'Organisation et défini les orientations du programme pour 1975 dans les domaines militaire, économique, scientifique et de la coopération technique multilatérale. Le conseil était composé des ministres des affaires étrangères des cinq pays membres : Etats-Unis, Grande-Bretagne, Iran, Pakistan et Turquie.

● PACTE DE VARSOVIE. — *A l'occasion du vingtième anniversaire du traité mutuel d'amitié de coopération et d'entraide des pays socialistes européens, les pays signataires du pacte de Varsovie ont dressé le bilan de leurs activités et formulé les tâches à venir.*

● UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE. — *La vingt et unième session de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) s'est tenue à Bonn du 26 au 29 mai. (On trouvera un bref résumé de ses travaux dans le prochain numéro du* Monde diplomatique*). Cette session plénière avait été préparée les 28 et 29 avril par des réunions de la plupart des commissions de l'Assemblée (politique, de défense, technologie et budgétaire).*





LE MONDE DIPLOMATIQUE

VENEZUELA

Des succès diplomatiques sans écho à l'intérieur

Par BERNARD CASSEN

« APRES la nationalisation du fer et celle du pétrole, en plus du rétablissement des relations diplomatiques avec Cuba, QU'EST-CE QUI NOUS ATTEND ? Par où va-t-on maintenant attaquer le capital et l'initiative privée ? Va-t-on lancer une campagne acharnée contre les entreprises d'origine étrangère établies dans notre pays, comme Seaers, General Electric, Pepsi-Cola et des centaines d'autres qui ont contribué au développement du pays et constituent des sources permanentes de travail et de stabilité ? Ou bien va-t-on s'en prendre aux entrepreneurs locaux qui ont acquis un grand prestige dans l'économie nationale à la sueur de leur front ? »

Ce passage de l'éditorial de la revue *Mensaje economico financiero*, connue pour refléter les vues du grand patronat vénézuélien et de son organisation professionnelle, la puissante Fedecamaras, traduit bien l'appréhension des milieux économiques dirigeants, liés au capital international, devant l'action du président Carlos Andres Perez.

Ce n'est certes pas exactement pour mener cette politique que l'organisation patronale (et aussi, dit-on, les grandes compagnies pétrolières étrangères) lui avait discrètement accordé son soutien lors des élections présidentielles de décembre 1973. M. Perez, candidat du parti de l'Action démocratique (A.D.), d'inspiration social-démocrate, avait été élu avec plus de 48 % des suffrages contre le candidat du C.O.P.E.I., la formation social-chrétienne de l'ex-président Caldera, dont la politique étrangère et pétrolière nationaliste et le réformisme discret avaient fortement indisposé le patronat. A eux deux, ces « partis du consensus » totalisaient 85 % des voix, la gauche (divisée entre le Mouvement pour le socialisme (M.A.S.) et la « Nouvelle force », coalition du parti communiste vénézuélien et d'une dissidence de l'A.D., le Mouvement électoral du peuple), n'atteignant même pas 10 %. Le nouveau président pouvait entamer son mandat avec le double avantage d'une élection personnelle triomphale et d'une majorité absolue parmi les membres de son parti, tant au sein de la Chambre des députés qu'au Sénat. Les difficiles négociations nécessaires pour s'assurer un appui parlementaire, caractéristiques des présidences antérieures, allaient lui être évitées.

Par ailleurs, il allait rapidement lever les préventions qu'une fraction de l'opinion entretenait contre lui en raison des appuis dont il avait bénéficié lors de sa campagne et surtout à cause de son action, au début des années 60, à la tête du ministère de l'intérieur du gouvernement Betancourt, où il avait eu la main très dure contre les guérilleros communistes et miristes. Il annonçait une série de mesures sociales : fixation du salaire minimum à 15 bolivars (1) par jour, augmentation générale des salaires de 20 %, décret contre les licenciements arbitraires, créations d'emplois pour assurer le fonctionnement des ascenseurs et veiller à la propreté des toilettes publiques ; il s'engageait non seulement à respecter scrupuleusement les droits de l'opposition mais à entamer un dialogue constructif avec elle. A la surprise d'une partie de la gauche, qui l'avait décrit comme « l'homme de la répression », M. Perez a tenu parole.

SI, à l'étranger, c'est sa stature croissante d'homme d'Etat continental, de champion de l'OPEP, décidé à utiliser les énormes ressources pétrolières de son pays pour favoriser une intégration latino-américaine et un dialogue d'égal à égal avec les Etats-Unis qui retient l'attention, à l'intérieur du Venezuela la partie qu'il joue n'est pas moins décisive : il s'agit de la crédibilité des solutions réformistes en Amérique du Sud. Lors de sa campagne, M. Perez, dont on s'aperçoit maintenant qu'il pensait tout ce qu'il disait et qu'il pesait bien ses mots, avait déclaré : *« le système devra démontrer s'il est ou non capable de régler efficacement les grands problèmes nationaux »*. Depuis les relèvements du prix du pétrole, les enchères ont encore monté, et le président sait ne pouvoir compter sur aucune excuse en cas d'échec. La conjoncture interne et externe est exceptionnellement favorable. Aucun autre pays sous-développé ne bénéficie de ces atouts qui sont, d'une part, un système de démocratie représentative fort et stable où les libertés sont garanties et, d'autre part, des ressources pratiquement illimitées.

Que va penser l'habitant des « *ranchos* », ces bidonvilles qui dominent les hauteurs de Caracas et se trouvent parfois surplomber les résidences somptueuses des beaux quartiers, en apprenant que, de 1973 à 1974, le revenu moyen annuel par tête au Venezuela est passé de 1 250 dollars à 2 100 dollars ? Pour lui, la réalité vécue est tout autre : hausse des prix de 15 à 20 %, supérieure même pour certains produits de première nécessité, qui annule les effets des augmentations de salaires ; chômage persistant, conditions de logement infra-humaines, écoles et hôpitaux publics délabrés. A force de s'entendre répéter que son pays est richissime et de constater qu'il reste, lui, obstinément pauvre, le Vénézuélien moyen pourrait bien chercher d'autres voies que les élections pour se faire entendre. Il ne fait aucun doute que M. Perez est hautement conscient de l'enjeu.

BEAUCOUP de membres de son parti, comme l'analyste très subtil qu'est Luis Esteban Rey, essaient d'en persuader ceux qui ont le plus à perdre, les possédants : *« L'expérience réformiste en cours au Venezuela ne peut ni ne doit échouer. Il ne serait pas aventureux d'affirmer que d'elle dépend en grande partie la survie du système. Le gouvernement et tous les secteurs politiques du pays doivent en être conscients, tout comme l'entreprise privée, qui a un rôle important à jouer dans cette expérience. »* C'est parce qu'une logique strictement économiste est incapable de faire face aux problèmes du pays que M. Perez vient de décider une mesure de grande portée sociale à l'occasion du congrès de la C.T.V., la principale centrale syndicale vénézuélienne : chaque entreprise devra embaucher 5 % d'effectifs supplémentaires, ce qui créera cent mille emplois nouveaux.

Contre cette décision, dont elle affirme qu'elle va ruiner l'économie, la réaction de Fedecamaras a été d'une extrême violence à tel point qu'un dirigeant communiste, M. Radames Larrazabal, l'a dénoncée comme *« irrespectueuse envers le président de la République »*. Quand on sait qu'un expert des Nations unies pour le développement industriel, M. Merhav, consignait récemment dans un rapport que *« les marges bénéficiaires au Venezuela sont parmi les plus élevées du monde, se montant — après impôts — à environ 25 % du capital fixe »*, et que beaucoup d'industriels reconnaissent que ce chiffre est nettement audessous de la réalité, on admettra que les employeurs vénézuéliens peuvent supporter, sans trop de difficulté, des charges salariales accrues. Pourtant, l'aveuglement du grand patronat, qu'en privé certains parlementaires de l'A.D. qualifient de suicidaire, est tel qu'il refuse tout sacrifice. Il passe même à l'offensive : un consortium des plus grandes fortunes du pays s'est constitué pour former la société Pentacom, dont le but proclamé n'est ni plus ni moins, dans le cadre d'une société mixte, de mettre la main sur l'industrie pétrochimique, actuellement monopole d'Etat. Pentacom a déjà engagé 10 millions de bolivars en études préliminaires.

CETTE véritable O.P.A. sur un secteur public a provoqué une grande indignation dans tous les partis, et elle a sans doute peu de chances de réussir. Les milieux de gauche font toutefois remarquer qu'elle est en quelque sorte légitimée par l'attitude qu'a prise le président en matière de nationalisation des compagnies pétrolières : alors que la commission qu'il avait lui-même nommée s'était prononcée pour une nationalisation totale, M. Perez a finalement retenu, dans le cadre de l'article 5 du projet de loi que discute actuellement le Congrès, la possibilité de créer dans certains secteurs des entreprises mixtes avec le capital local ou étranger. Malgré tous les arguments techniques mis en avant : incapacité actuelle du Venezuela à assurer lui-même la commercialisation de son pétrole, nécessité de concours technologiques pour exploiter la ceinture de l'Orénoque (où se trouveraient les plus importantes réserves mondiales), M. Perez a déçu une opinion qui souhaitait éliminer définitivement les compagnies pétrolières étrangères de l'accès à la ressource fondamentale du pays.

La récupération du fer, proclamée le 7 décembre dernier, avait été réalisée dans un esprit similaire : chassées par la porte de la nationalisation, les deux compagnies américaines Orinoco Mining et Iron Mines étaient revenues par la fenêtre des contrats de services, tout en bénéficiant d'une indemnisation. C'est une constante de la politique des gouvernements vénézuéliens que d'associer le grand capital privé aux opérations lucratives, l'Etat se contentant souvent de fournir les subventions ou d'assurer les dépenses d'infrastructure.

Lors d'un récent débat, le C.O.P.E.I. et l'A.D. se sont mutuellement accusés de trafic d'influence, de faveurs intéressées envers les grands groupes économiques, dont les représentants sont toujours proches du pouvoir, quelle que soit la couleur du gouvernement, à tel point que M. Teodoro Petkoff, député du M.A.S., pouvait dire : *« Si ce que dit l'A.D. du C.O.P.E.I. est vrai et si ce que dit le C.O.P.E.I. de l'A.D. l'est également, alors aucun de ces deux partis n'a le droit de continuer à gouverner le pays. »*

On touche au cœur du problème : l'absence de structures administratives solides et du relais d'un réel mouvement politique de masse capables de prendre en compte les aspirations populaires, de faire passer dans la réalité les décisions gouvernementales et de faire transformer en emplois productifs les pétrobolivars facilement gagnés. La majorité des mesures s'enlisent dans la bureaucratie ou sont ignorées, parfois même elles sont carrément dévoyées par la corruption. Ce qui fait dire à M. Gonzalo Barrios, président du Congrès : *« Nous avons des lois et des pratiques anachroniques qui, à côté des complicités de caractère social, paraissent destinées à assurer l'impunité — quand ce n'est pas l'admiration et le respect — pour ceux qui se hissent dans la catégorie des riches, veillant en priorité à leurs intérêts privés quand on leur confie la gestion du bien commun. »*

C'EST à ces obstacles quasi structurels que se heurte le président, malgré son travail acharné et son évident souci de réformer la société vénézuélienne. Après un an de gestion, l'atmosphère est à la désillusion, à la frustration. L'influent hebdomadaire *Resumen* en donne ainsi quelques symptômes : *« Il y a plus d'argent que jamais dans notre pays, mais les bidonvilles continuent à proliférer. Notre président s'est transformé en personnage d'importance mondiale, mais, dans les maternités, on loge deux femmes par lit. Les fils de Bolivar financent le développement du Costa-Rica, mais une lettre postée aujourd'hui en province arrive à Caracas deux semaines plus tard. Ceci à la périphérie. Au centre, les choses paraissent encore pire... Les bases idéologiques du système se désagrègent et commencent à être remises en question... »*

Ainsi, loin de compenser les déceptions provoquées par la situation intérieure, les indéniables succès diplomatiques de M. Perez sont considérés comme très chèrement acquis. L'image de l'oncle riche, que l'on peut constamment solliciter, revient de plus en plus dans les commentaires de presse. M. Luis Herrera Campins, qui pourrait bien être le candidat du C.O.P.E.I. aux prochaines élections, évoque un Venezuela « saoudite » en opposant la pénurie intérieure à l'abondance extérieure. Non que la politique étrangère soit contestée. Au contraire, le chanceller Escovar Salom a récemment obtenu l'appui unanime des commissions parlementaires lorsqu'il a fait le bilan des réalisations gouvernementales et exposé les grandes lignes de son action future. La fermeté de la réponse au discours prononcé par M. Ford devant l'ONU en septembre 1974, la visite au Mexique, où fut lancée l'idée du SELA (système économique latino-américain excluant les Etats-Unis), la rencontre de Panama avec les présidents de la Colombie et du Costa-Rica, où le général Torrijos obtint l'adhésion de ses invités à ses thèses de récupération de la souveraineté de son pays sur la zone du canal, le « sommet » de Lima avec d'autres chefs d'Etat latino-américains, couronné par la déclaration d'Ayacucho, les positions résolues prises lors de la réunion de l'OPEP à Alger, autant de réussites portées à l'actif du président Perez.

La réintégration de Cuba dans l'ensemble latino-américain, que vient de sanctionner la réunion de l'O.E.A. à Washington, après le demi-succès de Quito, est largement l'œuvre du Venezuela. Le président n'avait d'ailleurs pas hésité à renouer directement avec La Havane sans attendre l'aval de l'organisation interaméricaine, et il a depuis multiplié les gestes amicaux envers M, Fidel Castro, qui est invité à Caracas l'été prochain pour le « sommet » du SELA. Il s'est d'ailleurs attiré à plusieurs reprises les félicitations publiques du leader cubain pour sa politique d'aide aux autres pays latino-américains. On ne compte plus d'autre part les prêts consentis aux banques ou organismes internationaux : Banque interaméricaine de développement, ONU, par le Fonds d'investissements vénézuélien, les accords d'aide bilatérale avec Panama Saint-Domingue, la Jamaïque, le Surinam, etc.

A CETTE générosité, le Venezuela affirme ne vouloir attacher aucune condition. Il récuse même le rôle de « leader latino-américain » que M. Kissinger lui a récemment attribué. Véritable cadeau empoisonné, cette étiquette ne peut que lui nuire avant la réunion des chefs d'Etat des pays caraïbes qui pourrait déboucher sur un document aussi important que la déclaration de Guyana. Ayant vigoureusement impulsé la mise en place des instruments d'une grande politique d'intégration latino-américaine et caraïbe, qui n'apparaît pas comme une provocation envers les Etats-Unis (*« Il y a des différences fondamentales entre notre appréciation des faits, mais elles ne peuvent être interprétées comme une confrontation »*, assure M. Escovar Salom), le Venezuela s'est acquis un prestige exceptionnel au sud du rio Grande. Mais c'est à l'intérieur de ses frontières que se situe le défi le plus grave qui lui ait été lancé par l'histoire : utiliser ses énormes ressources pour amener les structures sociales au niveau de développement des structures politiques. Une démocratie représentative à l'occidentale ne peut longtemps coexister avec un sous-développement chronique. Sur l'arrière-plan des pétrobolivars, un tel contraste, à la longue, risque de devenir explosif.

(1) Le bolivar est actuellement à parité avec le franc français.

Dans ce numéro :